Sur le vif

Durs héritages

CLAUDE SARRAUTE

A L'INITIATIVE DE LA CGT

locage de camions dans des usines de RVI





DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12826 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 24 AVRIL 1986

Offensives soviétiques en Afghanistan

Les grandes opérations lancées au début d'avril par les forces soviéto-afghanes contre des bastions de la résistance semblent porter des fruits. La vieille ville de Kandahar est encerclée, et, surtout, l'agence Tass a rapporté, mardi 22 avril, la chute de l'une des places fortes des rebelles, celle de Zhawar, non loin de la frontière pakistanaise. Les résistants reconnaissent, de leur côté, que les affrontements sont très durs et que leurs pertes sont sérieuses.

Il est clair que Moscou fait cette année un effort encore plus important que l'an dernier pour couper les communications de la résistance avec le Pakistan, sa principale voie d'approvisionnement. Jusqu'à nouvel ordre, les armes modernes livrées récemment aux maquisards, notamment par les Etats-Unis, n'empêchent pas la progression de la puissante machine de guerre soviétique, dont les moyens aériens et l'artillerie sont redoutables.

Parallèlement, les Soviétiques ont entrepris depuis plusieurs mois d'élargir la base du régime de M. Karmal, qui demeure pourtant bien étroite en dépit de l'ouverture du gouvernement à des éléments présentés comme non communistes et de la tenue de plusieurs assemblées tribales – les « jirgas », – dont l'objectif est le ralliement à Kaboul de certaines ethnies.

Ces offensives militaires et politiques ont-elles pour objet de soutenir des propositions en vue du règlement d'un conflit vieux déjà de plus de six ans ? C'est ce que l'on est enclin à penser à deux semaines de la reprise, prévue le 5 mai, des « négociations indirectes », sous l'égide de l'ONU, entre Kaboul et Islamabad.

Le Kremlin affirme en effet que « les pourparlers afghano-pakistanais ont atteint une phase particulièrement importante », ainsi que l'a déclaré lundi à Moscou M. Nikolaï Ryjkov, président du conseil des ministres, à l'occasion de la réception de son collègue afghan, M. Ali Keshtmand. La prochaine session de ces discussions à Genève, a-t-il ajouté, « peut apporter des progrès substantiels vers un règlement politique » au cours de cette année.

Le médiateur de l'ONU, M. Cordovez, affiche également son « optimisme » à propos de ces négociations, qui ont buté jusqu'ici sur les conditions et les délais d'un rapatriement du corps expéditionnaire soviétique. Les officiels pakistanais adoptent un ton identique, mais peut-être ne s'agit-il, dans leur cas, que de prendre au mot M. Gorbatchev, qui a lui-même exprimé sa volonté d'aboutir à un règlement politique.

Faute de connaître les nouvelles propositions de retrait soviétiques, qui seront examinées à Genève, il faut cependant rester prudent sur les perspectives de paix. Moscou ne cache pas que l'Afghanistan doit demeurer, quoi qu'il advienne, un pays à la fois ami et « révolutionnaire ». Les Soviétiques ont trop investi dans ce conflit pour accepter une solution qui ne serait que le maquillage d'un échec. En outre, la tournure actuelle des combats ne paraît pas en leur défaveur. Enfin ils exigent – M. Ryjkov l'a rappelé – que tout règlement « assure l'arrêt effectif et le non-renouvellement garanti de l'ingérence armée étrangère dans les affaires intérieures » afghanes.

En dépit de ses pertes actuelles, la résistance est loin d'être à bout de souffle, ainsi que le soulignent notamment les mesures de sécurité prises à Kaboul même, à la veille de la célébration, le 27 avril, du huitième anniversaire de la prise du pouvoir par des marxistes. Non seulement elle ne manque pas de ressources, mais les principaux mouvements qui l'animent considèrent leur combat comme une guerre sainte et sont hostiles à tout compromis avec les autorités de Kaboul. Américains et Pakistanais pourraient certes les contraindre à se montrer plus conciliants. Encore faudrait-il que Washington soit convaincu que Moscou offre autre chose qu'une « pax sovietica ».

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

La gauche et la droite s'affrontent à l'Assemblée

« Braderie » pour MM. Pierre Mauroy et Pierre Joxe, privatisation, gage d'une « vraie participation » pour M. Edouard Balladur : les premières heures du débat à l'Assemblée nationale ont permis à la gauche et à la droite de reprendre le chemin de leur traditionnel affrontement.

Entre le RPR et l'UDF d'une part et le PS d'autre part, la cohabitation n'a décidément rien à voir avec la cogestion.

Question de temps

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Un mois déjà. MM. Mitterrand et Chirac l'ont employé chacun à marquer son territoire. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent dire l'avenir de cette inédite leçon de démocratie qu'ils nous offrent. Tous deux ont intérêt à rompre la cohabitation avant le terme normal de 1988. Ni l'un ni l'autre n'ont les moyens de cette rupture.

L'intérêt immédiat de M. Chirac n'est pas d'attendre. Attendre que M. Raymond Barre resurgisse ? Que M. Giscard d'Estaing s'organise ? Que le gouvernement s'use ? Chacun sait qu'aucun gouvernement ne satisfait l'opinion au-delà d'une durée moyenne et fatale de deux ans. Or le paysage politique est tel que M. Chirac peut transformer en une dynamique présidentielle le mouvement qui l'a porté à Matignon.

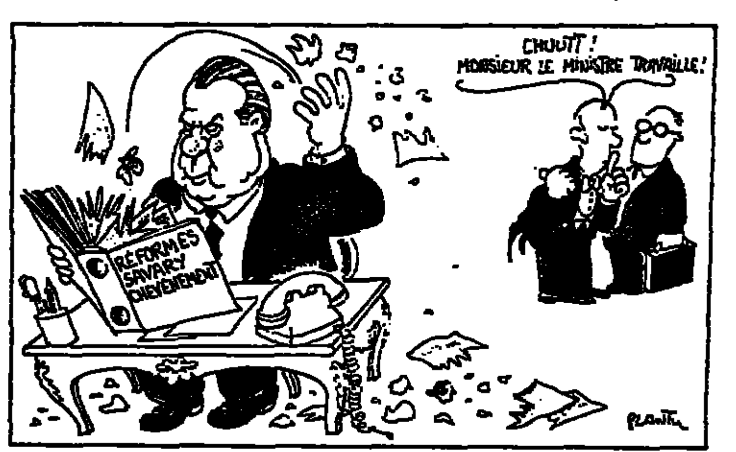
M. Mitterrand doit précisément attendre que ce gouvernement s'érode et que sa majorité se défasse.

(Lire la suite page 10.)

M. Monory abroge la réforme des lycées

M. Monory a annoncé, mardi 22 avril, l'abrogation de la réforme des lycées décidée par M. Chevènement, qui devait entrer en application à partir de 1987 en classe de première. Le ministre de l'éducation nationale justifie cette décision par « la situation nouvelle susceptible d'être créée par la future loi de l'enseignement supérieur » et par la nécessité d'assurer d'abord l'accueil des élèves. Il maintient, en effet, l'objectif de 80 % de bacheliers en l'an 2000.

(Lire, page 15, l'article de FRÉDÉRIC GAUSSEN.)



L'INTERVENTION EMBARRASSÉE DU CHEF DE L'ÉTAT AUTRICHIEN

Kurt Waldheim remis en selle

De notre envoyée spéciale

Vienne. – M. Kurt Waldheim va pouvoir poursuivre le cœur joyeux sa campagne électorale, persuadé d'avoir reçu, le mardi soir 22 avril, l'absolution du président Kirchschläger, à qui il peut désormais raisonnablement espérer succéder.

Le président de la République avait entre les mains, depuis deux semaines, plus de cinq cents pages de ces documents qui font scandale depuis deux mois dans le monde, relatifs aux activités de M. Waldheim pendant la guerre et qui lui avaient été transmis par l'Organisation des Nations unies et le Congrès juif mondial. Il avait promis de se prononcer à la télévision, après des entretiens en tête à tête avec l'intéressé puis avec les chefs des deux principaux partis. C'est dire si son intervention de mardi était attendue.

Dans la presse, on plaignait le président : quelle épreuve que cette dernière intervention de son mandat ! Quelle tâche difficile que celle consistant en fait à désigner le vainqueur d'élections à venir ! Quel redoutable honneur que d'être ainsi érigé en juge suprême devant l'opinion mondiale !

C'est un président compassé, lisant son texte d'une voix monotone et jetant de temps à autre par-dessus ses lunettes un regard désolé à la caméra, que la télévision a montré mardi. Il le disait lui-même après une bonne vingtaine de minutes de cette lecture : *« Chers Autrichiennes et Autrichiens, je sais que tout cela est pour vous fatigant et sec, et n'est pas porté par ce grand élan que vous attendiez peut-être... Mais je n'ai voulu vous présenter que des éléments concrets à partir desquels, en citoyens adultes, vous vous ferez une idée sur les faits avérés et sur ce qui ne l'est pas. »*

Une intervention on ne peut plus « autrichienne » donc, dans laquelle le président n'a voulu *« ni condamner ni acquitter »* et dont les deux premiers objectifs étaient, selon ses propres termes, de *« calmer »* la presse internationale et d'apaiser les tensions intérieures.

Dans la première partie de son discours, M. Kirchschläger a dressé sur ces deux points le bilan de sa silencieuse entrée en piste, depuis deux semaines, dans l'« affaire Waldheim » : *« Je n'ai que partiellement atteint mon premier objectif, à savoir l'apaisement des médias internationaux. La vague d'informations ne s'est réduite que difficilement et de façon limitée. Toutefois, le Congrès juif mondial a cessé de donner des conférences de presse tous les jours ou tous les deux jours à New-York. Cela a permis que mon second objectif se réalise progressivement : il y a eu diminution de la tension née de la réaction contre ce qui était interprété comme une ingérence étrangère dans la campagne électorale et qui avait des effets sur nos compatriotes juifs. »*

Le Congrès juif mondial est ainsi, si l'on comprend bien, rendu responsable de l'antisémitisme en Autriche. M. Kirchschläger appelle ensuite ses concitoyens à lutter contre ce *« processus »* dans une phrase qui laisse pantois : *« Les sentiments anti-juifs ne nous ont jusqu'à présent jamais apporté de bonnes choses dans notre histoire ; ils sont d'autre part profondément inhumains. »* Ceux qui attendaient une forte méditation d'ordre moral sur le passé de l'Autriche repasseront.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

L'ALLIANCE CONTRE LE CANCER

L'Europe s'en va-t-en guerre



Alors qu'une campagne nationale de lutte contre le cancer a lieu cette semaine en France, le programme d'action européen « Europe » vient de recevoir de la Commission des Communautés européennes 2 millions d'ECU. Le professeur Maurice Tubiana, qui préside à la mise en œuvre de ce programme, en définit ici les étapes essentielles.

par MAURICE TUBIANA (*)

Le principe d'une action européenne contre le cancer a été décidé à l'initiative de la France par les chefs d'Etat et de gouvernement en juin 1985, lors de la réunion de Milan. Le groupe d'experts, après plusieurs réunions, notamment à Paris en février dernier, a déposé son rapport.

Malgré les réactions favorables que celui-ci avait provoquées, on aurait pu craindre qu'il ne rejoigne dans les archives des Etats européens les innombrables rapports ensevelis sous les louanges avant de sombrer dans l'oubli. Heureusement, il semble qu'il n'en soit rien. Un mois à peine après le dépôt du rapport, des mesures concrètes ont déjà été décidées, et certaines reçoivent un début d'exécution.

D'autres sont programmées, les discussions budgétaires pour les années à venir commencent ; bref, il semblerait que grâce à une heureuse conjonction des aspirations profondes de l'ensemble des Européens, bien perçues et exprimées par les hommes d'Etat, le dynamisme des cancérologues et l'enthousiasme actif des administrateurs de la CEE, l'action de l'Europe contre le cancer devienne une réalité. Un autre signe marque d'ailleurs le succès de l'opération : la Suisse et les Etats scandinaves (notamment la Suède, la Norvège et la Finlande) demandent à y participer.

Le moment est en effet propice à une telle action. En raison du vieillissement progressif des populations, le nombre de cas de cancers croît chaque année. D'autre part, le rapide progrès des connaissances permet d'entrevoir des possibilités d'actions efficaces. Qu'apporte l'Europe à une telle entreprise ? D'abord, le nombre. En recherche, 2 + 2 ne font pas nécessairement 4, ils peuvent faire plus car, à partir d'une certaine masse, l'efficacité croît plus vite que le nombre de chercheurs. Pour la thérapeutique, l'action concertée des hôpitaux européens concernés permettrait d'accélérer considérablement la mise au point et l'évaluation de nouveaux traitements ; l'établissement d'un réseau informatique entre ces hôpitaux facilitera l'échange rapide d'informations ; la constitution de banques de données, par exemple sur les effets de nouveaux médicaments, apportera une aide considérable au développement des stratégies thérapeutiques.

Les recherches en laboratoires gagneraient en efficacité si les équipes européennes coopéraient davantage et coordonnaient leurs efforts. Il est impensable d'agir de façon autoritaire, mais la meilleure façon de les amener à travailler ensemble est de favoriser les échanges. Les Communautés viennent de décider la création de cinquante bourses qui, chaque année, permettront à de jeunes scientifiques et médecins européens d'aller travailler pendant un an dans un autre pays européen.

Enfin, les enquêtes sur l'origine des cancers humains nécessitent des études portant sur des populations importantes.

(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur à la faculté de médecine de Paris-Sud, directeur de l'Institut Gustave-Roussy.

Mort d'Otto Preminger...

Metteur en scène de « Bonjour tristesse » et de « Laura ».

PAGE 27

... et de Mircea Eliade

Romancier et philosophe, il était un spécialiste des religions.

PAGE 36

Le capitalisme en Chine

Le succès et les ambitions de la plus grosse entreprise privée.

PAGE 8

Juan Carlos à Londres

La fin de la brouille à propos de Gibraltar.

PAGE 3

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

- **FMR, les arts et les auteurs.**
- **« Tenue de soirée », un film de pur amour.**
- **Patrice Chéreau met en scène « Quai Ouest » à Nanterre.**

Pages 19 à 21

débats

JUIFS ET CHRÉTIENS

Le mercredi soir 23 avril commence Pessah, la Pâque juive, alors que résonnent encore l'écho de la visite historique de Jean-Paul II à la grande synagogue de Rome et les bruits de la polémique née autour de la construction d'un carmel à Auschwitz. Monique Hébrard commente l'expression de « frères aînés » des chrétiens employée à propos des juifs par le pape et, retour d'Auschwitz, le rabbin de Bruxelles, René Gutman, s'adresse à l'archevêque de Cracovie et, à travers lui, à tous les chrétiens.

Respect pour Auschwitz

La « planète de cendres » ne peut devenir un « lieu saint »

par RENÉ GUTMAN (*)

LORS d'une visite il y a quelques jours à Auschwitz, nous pûmes nous rendre compte à quel point le scandale de la particularité de ce que le poète Haim Gouri a appelé *« la planète de cendres »* a été conjuré ! Aucune des stèles dressées dans ce camp ne porte, gravé, le martyre des juifs !

A Auschwitz, on a érigé des monuments aux victimes du fascisme en général, privant les morts d'Auschwitz de leur identité juive, même dans la mort. Ce détournement a entraîné les uns à lier Auschwitz à Dresde, les autres à y rattacher, sans vergogne, les guerres d'Israël. Archevêque de Cracovie, le cardinal Macharski enchaîne Auschwitz-Birkenau à Hiroshima et Nagasaki. Comment un prélat de cette envergure, au lieu de faire face à Auschwitz, peut-il chercher un tel refuge ?

Si l'Eglise polonaise veut oublier Auschwitz, c'est à cause de la terreur que lui inspire Auschwitz. Ou peut-être à cause de l'implication de sa culpabilité, réelle ou imaginaire, dans Auschwitz.

Si les juifs s'élèvent avec autant de force contre l'installation de ce carmel, c'est qu'ils savent qu'ils doivent toujours se souvenir d'Auschwitz et en être les témoins pour le monde. Ne pas l'être serait une trahison à l'égard des victimes, qui ne se révoltaient souvent qu'avec le seul espoir que l'une d'entre elles puisse s'échapper et rapporter la vérité. Que les juifs s'empêchent de dire l'histoire serait impensable. Encore plus impensable serait qu'on les en empêche ! Toute tentative de faire d'Auschwitz un lieu de pèlerinage religieux, de déclarer sa terre un « lieu saint » ne peut que permettre au repentir — qu'on dit s'accomplir — d'être justement écarté.

L'archevêque de Cracovie veut honorer ses martyrs ! Or un juif, à Auschwitz, était assassiné parce qu'il était juif. Il y eut sans doute des saints, tant chez les juifs que chez les chrétiens. Mais ce qu'il y eut assurément, ce fut la dimension nouvelle que Hitler conféra à la doctrine juive, selon laquelle quiconque est né juif, est juif, et à la doctrine chrétienne, selon laquelle on ne devient chrétien que par un acte d'engagement.

Hitler a essayé de créer un abîme entre juifs et chrétiens. Emil Fackenheim, le philosophe juif américain, dit que la *shoah* a rapproché les juifs et les chrétiens, mais les a aussi, paradoxalement, encore plus éloignés les uns des autres. La seconde partie de son affirmation est amère, complexe et obscure. Mais elle est peut-être plus impérieuse à confronter, car le gouffre que Hitler a réussi à créer entre juifs et chrétiens ne pourra jamais être franchi que s'il est reconnu. Et le franchir est d'une importance incalculable pour le futur, tant du judaïsme que du christianisme.

La hardiesse dont fait preuve l'Eglise polonaise, tentée par impatience de passer outre à la souffrance de chair et de sang du peuple juif et à son deuil pour ses enfants, lui a fait oublier que si la *shoah* a anéanti le *« saint reste d'Israël »*, laissant ses survivants dans la désolation, elle disloqua et ravagea aussi l'existence chrétienne. Peut-on, dès lors, assister impassible, à la naissance à Auschwitz d'un nouveau sanctuaire chrétien, où fours crématoires et autel seront réunis ?

Faut-il que le site soit incorporé à une structure ecclésiale qui dépende précisément de l'archevêque de Cracovie pour qu'il y asseye son pouvoir spirituel et s'approprie la présence invisible des martyrs ?

Le culte des martyrs, dans cette « planète de cendres », n'offrira-t-il pas aux chrétiens la possibilité inespérée d'y vivre une expérience paradoxale telle qu'elle leur permette d'y trouver un sentiment d'amnistie, de délivrance, et de pardon ?

(*) Rabbin de Bruxelles.

Les « frères aînés »

Des « prophètes » vivent la réconciliation dans leur intelligence, leurs actes et leur prière

par MONIQUE HÉBRARD (*)

COMME dit Jean-Paul II, les juifs sont bien les *« frères aînés »* des chrétiens. Ce sont eux qui ont accueilli la Révélation d'un Dieu autre, d'un Dieu fidèle, d'un Dieu amour, au cœur de civilisations qui s'adonnaient aux cultes de fertilité et à la prostitution sacrée. Claude Tresmontant parle du *« prophétisme hébreu »*, car ce petit peuple a apporté à l'humanité quelque chose de radicalement neuf, en l'invitant à se libérer de tous les esclavages : mythes, emprise de la nature, divinisation des forces naturelles.

Oui, c'est un petit peuple nomade qui renouvelle l'humanité en lui transmettant une Loi et une Parole qui, depuis, ne cessent de couler comme un fleuve d'éternelle jeunesse. Et ce message, le peuple juif ne se contente pas de le transmettre dans un livre tel un simple scribe, mais il écrit le Livre avec ses larmes et son sang, avec ses désespoirs et ses espérances. Il inscrit le Message dans sa propre histoire, dans l'Histoire.

C'est dans ce qu'ils appellent l'Ancien Testament que des générations de chrétiens ont appris, grâce à la pédagogie de Yahvé et sur les traces de leurs *« frères aînés »*, quelque chose de Dieu et de la relation qu'il propose à ses enfants.

On s'étonne que tant de générations de chrétiens aient pu accuser les juifs d'avoir tué Jésus ! Quelle hypocrisie inconsciente ! Quel peuple, quelle religion peut se vanter de n'avoir jamais assassiné un prophète ? Quel individu même peut proclamer qu'il n'a jamais participé de près ou de loin, quelque part, à l'assassinat d'un prophète ? Pourquoi avoir fait retomber sur les juifs ce qui est un péché inhérent à l'humanité ?

Merci au pape d'avoir signifié cette fraternité qui relie les chrétiens et les juifs. Mais ce geste n'a pu être posé que parce que d'autres prophètes, peu ou pas connus, vivent déjà la réconciliation dans leur intelligence, dans leurs actes, dans leur prière. Des juifs et des chrétiens n'ont pas attendu le feu vert de Jean-Paul II pour travailler ensemble la Bible, pour confronter leur foi, pour agir dans le sens de la réconciliation, de la justice et de l'amour, et même pour prier ensemble. Qui ne connaît à Jérusalem, à Paris ou ailleurs, des personnes et des groupes qui vivent au quotidien ce prophétisme ?

Je ne m'aventurerai pas à citer des noms, mais je voudrais évoquer la joie et la soif avec lesquelles les chrétiens redécouvrent de plus en plus leurs sources. Le renouveau biblique du début du siècle, les récentes études exégétiques (il y a quelques prêtres qui ont fait de longues études rabbiniques ; de nombreux chrétiens vont étudier à Jérusalem et apprennent l'hébreu) ont renouvelé leur compréhension de l'Ecriture. Un autre renouveau, plus récent, le renouveau dans l'Esprit, a contribué à enraciner davantage la spiritualité chrétienne elle-même dans l'Ancien Testament.

Et puis il y a ce que l'on ne mesure pas, mais qui, aux yeux de Dieu, a plus de prix que tous les discours : le sang des martyrs et la prière de tous ceux qui, chaque jour, parlent à Dieu de cette unité entre les frères aînés et leurs héritiers. Et ceux qui vivent déjà, prophétiquement, quelque chose de cette unité constatent que plus ils s'enrichissent de leurs traditions respectives, plus ils s'enracinent dans leur propre identité. C'est sans doute une des manifestations du mystère du Dieu unique.

(*) Membre de l'Association des écrivains croyants d'expression française.

« VERS UN NOUVEAU CHRISTIANISME ? » de D. Hervieu-Léger et F. Champion

Religion et modernité

EN 1984, 80 % des Français se disent d'appartenance catholique, mais seulement 10 % des hommes et 16 % des femmes vont à la messe tous les dimanches. En 1952, seuls 2 % des catholiques ne se confessaient jamais. En 1976, ils sont 54 % à ne plus pratiquer du tout la « confession auriculaire ». Assistons-nous à la fin d'un religieux qui n'en finit pas de mourir, comme dans le troisième acte d'un opéra italien, ou bien le « retour du religieux » qui pointe dans les sondages n'est-il que l'expression d'un mode de vie archaïque dont la modernité aura bientôt raison ? C'est à une autre façon de poser la question que nous invite Danièle Hervieu-Léger, aidée de Françoise Champion, dans son dernier livre, *Vers un nouveau christianisme ?*

Pour l'auteur, la sociologie française des religions s'est en quelque sorte construite sur un « mythe fondateur » : il y a incompatibilité entre religion et modernité. Tôt ou tard, la science et les progrès techniques auront raison du religieux. Or on constate dans de nombreux pays, et notamment aux Etats-Unis depuis les années 60, et en France depuis 1975, un « retour du religieux ». Ce « retour » est-il dû à une crise de la modernité ? La religion joue alors un rôle de compensation face à la crise. Ou bien la religion est-elle une expression de la modernité elle-même ? Mais alors comment expliquer que la modernité, qui exclut le religieux, puisse produire de la religion ?

C'est dans la réponse, documentée, internationale, voire « œcuménique », de l'auteur que se situe la richesse de ce livre écrit sans « gros mots » sociologiques. Il se veut un manuel pour ceux qui désirent faire le point sur la place du christianisme, catholique et protestant, en France. Il propose une démonstration suivant un fil directeur, le rapport entre la religion et la modernité, qui soutient la lecture du livre depuis les premières enquêtes de Le Bras sur les pratiques religieuses jusqu'au rôle charismatique de Jean-Paul II, en passant par le rôle du protestantisme et de Vatican II sur la sécularisation du religieux.

Il ressort de ces analyses que, si l'on assiste bien aujourd'hui à la fin de la *« civilisation de la paroisse »* ou de la *« religion de l'engagement »*, en France, il existe une nouvelle forme de religiosité, celle d'une *« religion de communauté émotionnelle »*, religion qui est au cœur de la modernité. En effet, la puissance émotionnelle de la religion d'aujourd'hui se déploie *« dans l'espace d'attente qui correspond au décalage entre les idéaux séculiers de la jouissance et les possibilités concrètes qu'offrent les sociétés développées pour réaliser ces idéaux »*. Elle s'exprime dans les *« communautés apocalyptiques »* néorurales, véritables militants du retrait du monde, dans les groupes charismatiques catholiques ou dans les communautés fondamentalistes protestantes. Plus généralement, ce besoin émotionnel s'exprime dans les nombreuses formes de la vie religieuse institutionnelle, depuis le catéchisme fait par les parents jusqu'aux célébrations à domicile.

En réintroduisant la religion dans la modernité, Danièle Hervieu-Léger ne plaide pas pour un retour du catholicisme dans ses atours d'antan, ce qui serait sans objet pour une sociologue, elle nous permet surtout de mieux voir la place du religieux, qu'il soit chrétien, musulman ou lié à la « sorcellerie ».

DOMINIQUE DESJEUX.

★ Ed. du Cerf, 395 p., 135 F.

COURRIER DES LECTEURS

Du synode au SICOB...

La technique évolue, et l'Eglise catholique ne peut lui rester indifférente : nous vivons en ce moment avec l'informatique un changement culturel au moins aussi important que celui que Gutenberg a causé avec l'imprimerie (...).

Le début de l'année 1986 a été marqué par l'idée de seconde évangélisation, issue du dernier synode, mais, maintenant que les séminaristes vont au SICOB, voici que de nouvelles questions se posent : comment l'informatique peut-elle être un moyen pour promouvoir la communication de Dieu ? Cette nouveauté n'est-elle pas sans danger ? Qui seront les bénéficiaires de la révolution informatique ?

A l'Institut catholique de Paris, une réflexion de fond est déjà commencée. Enseignants, personnels, étudiants, auxquels se sont associées des personnalités extérieures, s'interrogent : un micro-colloque le 30 janvier, puis un micro-débat le 23 avril ont été les premiers pas sur ce nouveau chemin.

ETIENNE DOUAT,
séminariste,
pour le bureau de l'Association des étudiants des Carmes.

De la gloire à l'ingratitude

Il y a cent trente ans, le 24 avril 1856, naissait à Cauchy à la Tour (Pas-de-Calais) Philippe Pétain : une date, un nom, rappelés ici autant pour les mémoires fidèles que pour les esprits dissipés.

Il est trop facile, après coup, de charger de tous les péchés le protecteur d'une communauté nationale en faisant comme si le présent et l'avenir de 40 millions d'êtres humains ne se traitaient pas avec respect, sur place, dans le partage des angoisses, des souffrances et des espérances. Ne peut-on, au moins, créditer de l'authenticité de son don, de son évidente bonne foi et de son patriotisme intransigeant celui qui sut participer, en tentant de les alléger, aux épreuves de ses concitoyens ?

Pourquoi ne pas fixer à 1988 (1) le 11 novembre faste qui, mettant fin à nos luttes fratricides, associerait, dans leurs tombeaux proches et dans une même gloire, tous les héros de Verdun ?

RENÉ MINGUET,
(Paris.)

(1) Evénement exceptionnel qui coïnciderait avec le 70e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Ordonnances...

Puisque le président de la République a décidé de ne pas signer les ordonnances qu'il désapprouve, il en résulte, *a contrario*, qu'il approuve les ordonnances qu'il signera et qu'il y associe donc sa responsabilité personnelle. Que va en penser le Parti socialiste ?

Le président ferait mieux d'admettre que sa signature n'est pas un contrôle de l'opportunité, mais seulement un contrôle externe de la régularité du texte qui lui est soumis.

FRANCIS RIPERT,
ancien député
(La Ciotat).

Un précédent

Olivier Duhamel, une fois n'est pas coutume, a commis une erreur *(le Monde* du 26 mars) : il est faux de prétendre que « la désignation du premier ministre en deux temps » est « une formule sans précédent sous la Ve République ».

Ainsi, le 9 janvier 1959, un communiqué de l'Elysée, annonçant la nomination de M. Debré, précisait : « M. Michel Debré a soumis à l'approbation du général de Gaulle ses conceptions en ce qui concerne la politique générale et le nom des personnalités qui deviendraient, le cas échéant, ses collaborateurs au gouvernement. » La signification implicite de cette phrase est que le président, en cas de désaccords, menaçait de recourir à un autre homme que celui « pressenti » en premier lieu : M. Debré. (...)

PIERRE-YVES NICOLLET,
étudiant en droit
(Saint-Germain-en-Laye).

Il n'y a pas que la « 5 »...

Marc Ambroise-Rendu a bien fait d'attirer l'attention sur « le Paris des palissades » (*le Monde* daté 30-31 mars) des trop nombreux chantiers actuels de la capitale. Mais qui dénoncera la marée montante des panneaux publicitaires, criards, stupides, obsédants, inutiles ? Naguère, ils n'« ornaient » que les chantiers ; aujourd'hui, ils s'étalent sur les murs et s'imposent jusque sur les trottoirs, défigurant immeubles, places et avenues. Il n'y a pas que les films de la « 5 » à être hachés de publicité !

GUY BARBIER.
(Igny.)

Les jeûnes de Gandhi

M. Charles Vial dans *le Monde* du 26 mars rapporte ainsi un propos de Mme Biardeau à la télévision : *« Lorsque Gandhi jeûnait en public, on sentait une montée de violence dans la foule qui l'entourait. »* Et cela incite votre collaborateur au pessimisme. Qui est cet *« on »* qui *« sentait »* la montée de la violence — et avec quelles mesures d'« anthropologue » ? Je ne sais ; mais ce que montrent les faits historiques, c'est que, après les jeûnes de Gandhi faits pour réparer des torts et pacifier les esprits dans une situation de violence, on assistait à des manifestations de fraternité, à la conciliation politique, à la réconciliation des adversaires.

L'exemple le plus frappant en est le dernier jeûne de Gandhi à Delhi (13-18 janvier 1948) qui arrêta, sans conteste, la guerre commencée entre hindous et musulmans. On vit même des tueurs venir déposer leurs armes aux pieds du jeûneur à l'occasion d'un jeûne antérieur, celui de Calcutta (septembre 1947) (...).

RENÉ DOUMERC,
auteur de Dialogues avec Lanza del Vasto
(Ed. du Cerf et Albin Michel).

Les acquis sociaux

Les Français sont *« hostiles »* à une remise en cause des *« acquis sociaux »* (*le Monde* du 25 mars). En fait, les acquis sociaux seront maintenus, ou non, suivant que l'économie pourra, ou non, les financer. Dans ce dernier cas, elle le fera savoir par une augmentation du chômage, ou du déficit du commerce extérieur, ou par une baisse du taux d'investissement, ou par tout autre moyen. Ces phénomènes permettent d'ajuster un bilan qui doit être par définition équilibré. Ce qui est artificiellement conservé ou gagné d'un côté est perdu de l'autre.

Incantations des dirigeants, vœux des administrés n'y feront rien, malgré les apparences, les acquis sociaux sont bien remis en cause.

J. GROSDIDIER DE MATONS.
(Washington.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

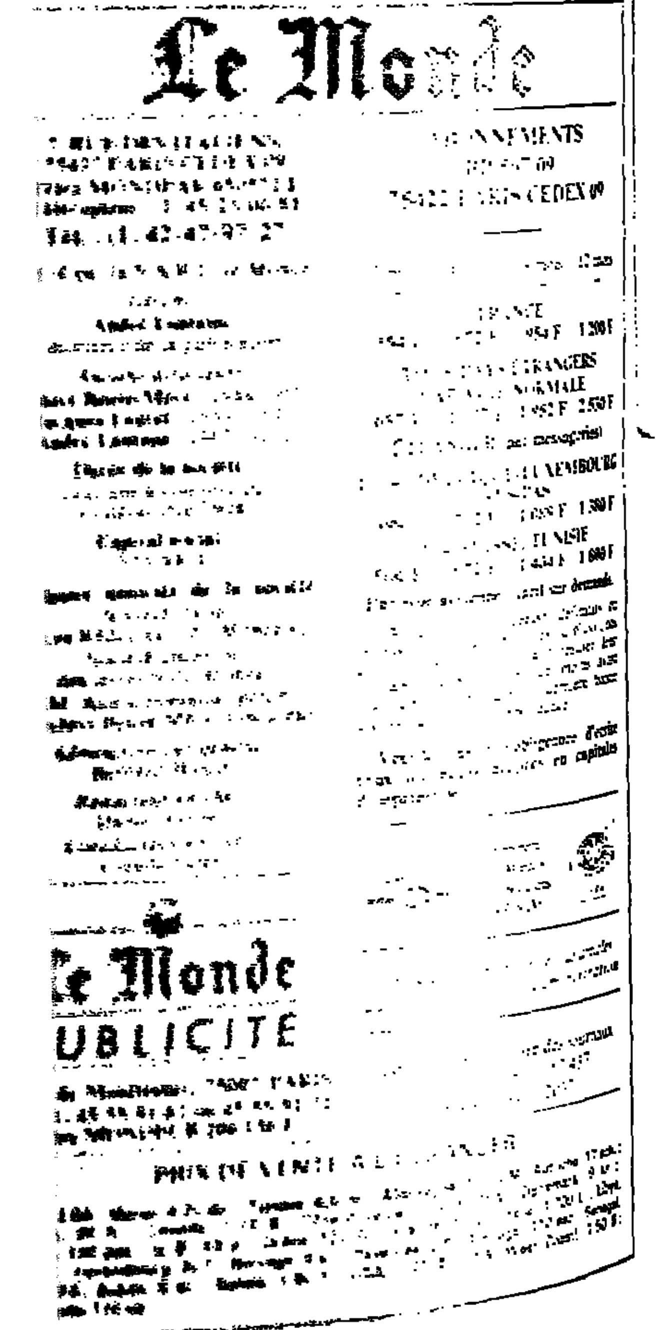
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

« VERS UN NOUVEAU CHRISTIANISME ? », de D. Hervieu-Léger et F. Champion

Religion et modernité



étranger

EUROPE

APRÈS TRENTE ANS DE VAINES DÉMARCHES

Un Français d'origine arménienne s'est vu à nouveau refuser un visa de sortie d'Union soviétique

De notre correspondant

Moscou. – M. Jean Der-Sarkissian, citoyen français d'origine arménienne, retenu contre son gré en URSS depuis près de trente ans, s'est vu à nouveau refuser, mardi 22 avril, l'autorisation de regagner son pays. Il a été convoqué à Erivan, capitale de l'Arménie soviétique, par le chef adjoint du bureau local de l'OVIR (Organisme qui délivre les visas de sortie), pour s'entendre dire qu'il n'était pas question qu'il puisse quitter l'URSS. *« Vous êtes arménien, vous devez vivre ici »*, lui a déclaré ce responsable.

M. Der-Sarkissian avait une fois de plus demandé à s'en aller avec sa femme et ses trois enfants, dans une lettre adressée aux délégués du vingt-septième congrès du PC soviétique. Le chef adjoint de l'OVIR d'Erivan, qui avait connaissance de cette missive, a réitéré le refus qu'il lui avait déjà opposé en décembre 1984.

Né à Valence (Drôme) en 1930, M. Der-Sarkissian détient probablement le record toutes catégories en matière de démarches sans résultat auprès des autorités soviétiques. Arrivé à dix-sept ans en URSS avec ses parents qui, peu après la seconde guerre mondiale, voulaient vivre en terre arménienne, il s'est efforcé aussitôt de repartir. Il a multiplié les lettres et les suppliques en tous genres à d'innombrables dirigeants et institutions soviétiques, ainsi qu'à tous les présidents français depuis le général de Gaulle.

Depuis 1947 M. Der-Sarkissian réside à Kirovakian, la troisième ville de l'Arménie soviétique. Il est marié à une Française (née à Paris en 1932), d'origine arménienne comme lui, et ils ont trois enfants adultes (un garçon de trente-deux ans et deux filles âgées respectivement de vingt-sept et vingt-neuf ans). Tous les cinq ont exprimé clairement à d'innombrables reprises leur désir de partir.

Une brèche avait paru s'ouvrir en 1984 dans le mur kafkaïen opposé inlassablement par les autorités à toutes ses demandes : M. Der-Sarkissian avait été informé en juin 1984 par l'OVIR qu'il devait constituer, pour la énième fois, un dossier. Cette démarche coïncidait avec une visite à Moscou de M. Mitterrand. Hélas ! en décembre de la même année M. Der-Sarkissian était de nouveau convoqué et invité fermement à cesser définitivement ses demandes. Un représentant de l'OVIR lui montrait une note officielle en date du 2 novembre 1984 qui « fermait » son dossier.

Il a cependant, avec l'appui de l'ambassade de France à Moscou, qui le « suit » depuis plus de vingt ans, recommencé ses démarches. M. Der-Sarkissian vient en tête de liste des cas humanitaires régulièrement présentés par la France. Son drame personnel sera vraisemblablement évoqué lors de la visite que M. Mitterrand, accompagné du ministre des affaires étrangères et ancien ambassadeur en URSS M. Jean-Bernard Raimond, devrait effectuer en juin à Moscou.

M. Der-Sarkissian joue le jeu ; il remplit sans trêve des formulaires qui s'accumulent sans doute dans quelque bureau ; il bombarde les autorités de missives diverses ; il a encore écrit, le 10 décembre dernier, à M. Gorbatchev à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. Il est probablement un de ceux qui connaissent le mieux le dédale administratif que doivent parcourir tous les candidats au départ. Il a dans sa poche un passeport français en bonne et due forme. Ce document ne lui est d'aucun secours pour accomplir le geste élémentaire qu'il attend depuis près de trente ans : acheter un billet d'avion pour Paris.

DOMINIQUE DHOMBRES.

UNE REVUE CONSACRÉE A L'OPPOSITION EN EUROPE DE L'EST

La « Nouvelle alternative » est arrivée

Bonne nouvelle pour ceux qui s'intéressent à l'Europe de l'Est, par sentiment, atavisme ou raison : *Alternative* ou plutôt la *Nouvelle alternative* est arrivée, un peu plus d'un an après que la revue publiée par François Maspero ait épuisé son bailleur de fonds et ses collaborateurs bénévoles.

Cette fois, Maspero n'est plus de la partie, mais il a eu l'élégance de permettre à l'équipe – largement renouvelée – qui reprend le combat de reprendre aussi, à de petites variantes près, le titre et l'aspect général d'*Alternative*.

Le plat de résistance de ce premier « nouveau » numéro est un dossier consacré aux réactions suscitées dans les milieux de l'opposition polonaise par le film *Shoah*, et plus encore peut-être par les déclarations de son auteur, Claude Lanzmann. Réactions toutes mesurées dans le ton, qui rendent hommage aux qualités du film, à sa forte charge émotionnelle, mais regrettent les partis pris de l'auteur, son refus systématique de tenir compte des témoignages qui n'allaient pas dans le sens de sa thèse, à présent bien connue : la Pologne, parce que catholique, est par définition anti-sémite, et les témoins (polonais) du génocide sont pratiquement tout aussi responsables que les bourreaux (allemands).

Les auteurs des textes publiés estiment cependant pour la plupart que le choc suscité par le film, et par sa diffusion en Pologne, a eu un effet plutôt bénéfique, même si certains pensent – aussi – que les autorités de Varsovie en ont tiré profit pour jouer sur un sentiment d'honneur national bafoué, et dénoncer la myopie volontaire de l'occident.

Autre morceau de choix de ce numéro : l'intéressant – et un peu étrange – débat qui commence à agiter certains milieux de l'opposition tchécoslovaque à propos d'un sujet qu'on pourrait croire tabou ou, en tout cas, de médiocre actualité : la réunification de l'Allemagne.

On lira aussi avec intérêt un témoignage factuel sur la vie en Roumanie, et un beau texte de Raissa Lert sur le bilan de vingt années de littérature soviétique – du dégel à la restalinisation rampante, ou les illusions perdues.

On attend donc avec intérêt la suite, dans trois mois. Prudents et, pour certains, échaudés par l'expérience précédente, les animateurs – toujours bénévoles – de la revue ont commencé par créer une association et à recueillir des fonds, sous la forme d'adhésions-abonnements, avant de se lancer dans l'aventure qui, ils en sont sûrs, *« sera belle »*.

JAN KRAUZE.

★ Pour l'instant, la diffusion se fait par correspondance. *la Nouvelle alternative*, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris, et dans les FNAC et les librairies (diffusion Ulysse, distribution Distique).

Espagne

Le moment est propice à la négociation entre tous les partis politiques basques

nous déclare M. Ardanza, président du gouvernement autonome

De notre envoyé spécial

Vitoria. – *« S'il est possible en ce moment, comme je l'espère, que les représentants de tous les partis politiques basques s'assoient à la même table pour négocier, saisissons tout de suite l'occasion. A une seule condition : que personne, d'un côté ni de l'autre, ne pose de préalable. »* Nous recevant au palais d'Ajuria Enea, à Vitoria, le président du gouvernement autonome basque, M. Jose Antonio Ardanza, bien que se gardant de tout optimisme excessif, n'exclut pas que *« quelque chose »* puisse enfin bouger dans cette région où, plus de dix ans après la mort de Franco, la violence fait toujours partie de la vie quotidienne.

Depuis quelques semaines, le mot *« négociation »* et celui de *« dialogue »* sont apparus dans le débat politique basque. Au début de ce mois, une commission internationale d'experts rendait public un rapport très attendu suggérant notamment de *« ne jamais exclure la négociation avec les terroristes comme option politique »* (*le Monde* du 8 avril). Quelques jours plus tard, la coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, demandait, à la surprise générale, l'ouverture de conversations entre toutes les forces politiques de la région.

Cette proposition a été accueillie avec scepticisme par les socialistes à Madrid : parler de *« négociations »* n'est-ce pas encourager l'ETA en lui laissant croire que la violence va en fin de compte se révéler payante ? D'ailleurs, ajoutent les socialistes, chaque fois que le mot *« négociation »* a été prononcé au Pays basque, les « durs » de l'ETA se sont empressés de la rendre impossible par une action particulièrement sanglante.

Le président du gouvernement autonome, le *lendakari*, ne veut cependant fermer aucune porte : *« Il y a cette fois un élément nouveau et encourageant : Herri Batasuna semble avoir renoncé à son exigence traditionnelle d'une négociation directe entre l'ETA et Madrid comme condition préalable à tout dialogue. »*

Mais ne s'agit-il pas, malgré tout, pour la coalition radicale, de faire asseoir l'organisation armée à la table de négociations dans une seconde phase ? *« Il est évident que, au départ, seuls les représentants des partis politiques pourront participer à des conversations, car ils bénéficient de la légitimation des urnes*, observe M. Ardanza. *Mais ne compliquons pas les choses en définissant à l'avance ce qui sera on non acceptable par la suite. C'est la négociation elle-même qui le définira. Faut-il, par exemple, exclure que l'ETA puisse participer à la phase finale des négociations si c'est pour discuter des conditions de sa dissolution ? Au contraire, dans ce cas, une telle participation serait des plus souhaitables. »*

Si le *lendakari* pense qu'une négociation est aujourd'hui possible, c'est, précise-t-il, *« parce que l'ETA peut avoir enfin pris conscience que la violence ne résoudra pas le problème basque, et qu'il faut cesser de faire couler le sang »*. M. Ardanza évoque l'*« alternative KAS »*, c'est-à-dire les conditions formulées par l'ETA pour déposer les armes, et affirme que plusieurs de ses points pourraient très bien faire l'objet d'un accord. *« L'alternative KAS demande, par exemple, le départ des forces de sécurité espagnoles : or la police autonome basque est en train de se substituer progressivement à la garde civile et à la police nationale dans toute notre région. »*

Le délicat problème de la Navarre

Le *lendakari* se déclare convaincu que le cadre institutionnel actuel défini par la Constitution de 1978 et le Statut d'autonomie ne fait pas obstacle à une solution au problème de la violence, à condition qu'il existe une *« volonté politique d'appliquer généreusement les textes »*. *« Le point le plus conflictuel de l'alternative KAS est précisément celui qui suppose une modification des textes : la reconnaissance du droit à l'autodétermination »*, reconnaît-il.

Reste le délicat problème de la Navarre, cette province partiellement bascophone, dont le rattachement à la communauté autonome basque est réclamé avec insistance par l'ETA..., mais aussi par le PNV. La Constitution espagnole n'exclut pas cette possibilité, à condition que les Navarrais ratifient cette décision par référendum. M. Ardanza reconnaît qu'une telle consultation populaire donnerait aujourd'hui un résultat contraire au rattachement : les nationalistes basques sont nettement minoritaires dans la province.

Mais il ajoute : *« Tout dépend en fait des socialistes : il y a quelques années à peine, n'étaient-ils pas, eux aussi, en faveur du rattachement de la Navarre au Pays basque ? S'ils en revenaient à cette position, le rapport de forces serait entièrement modifié. »* Et d'ajouter, en une allusion au récent référendum sur l'OTAN ; *« Les socialistes ont d'ailleurs montré qu'ils étaient capables de modifier totalement leur position et de faire ratifier ce changement par les électeurs lorsqu'ils estiment que cela favorise la stabilité du pays. »*

A l'approche de la fin de la législature, quel bilan les nationalistes basques dressent-ils de ces quatre ans de gouvernement de M. Gonzalez ? *« L'état d'esprit des socialistes à leur arrivée au pouvoir était très différent de celui des centristes*, souligne M. Ardanza, *ils n'avaient aucun complexe lié au passé et disposaient d'une solide majorité au Parlement. » « Face à cette situation*, poursuit notre interlocuteur, *notre erreur a été d'utiliser au départ avec eux la même tactique qu'avec leurs prédécesseurs, celle de l'affrontement sans concession. Ce qui leur a permis de présenter à l'opinion publique espagnole les Basques comme insatiables, et nous a menés à une situation de rupture. Nous nous sommes alors rendu compte que nous ne parviendrions à rien de cette manière, et qu'il fallait composer. »*

Cette prise de conscience devait motiver le *« pacte de législature »* signé en 1984 entre M. Ardanza et les socialistes, et la politique d'*« entente »* avec Madrid suivie depuis lors par le *lendakari*. Une stratégie qui a d'ailleurs permis quelques accords importants concernant la police autonome et l'autonomie fiscale notamment. *« Cette attitude nouvelle a sans doute dérouté certains milieux nationalistes qui étaient habitués à voir dans la protestation contre Madrid le moteur de toute action politique*, reconnaît notre interlocuteur. *Mais je crois que le temps me donnera raison. Car, en fin de compte, ce qui importe vraiment pour un nationaliste, n'est-ce pas que l'autonomie aille de l'avant ? »*

THIERRY MALINIAK.

LA VISITE DU ROI JUAN CARLOS EN GRANDE-BRETAGNE

La fin de la brouille à propos de Gibraltar

De notre correspondant

Londres. – Semaine faste à la cour d'Angleterre. Après la célébration de son soixantième anniversaire, la veille, la reine a accueilli, mardi 22 avril, le roi Juan Carlos d'Espagne, qui, mercredi, devait prononcer un discours au Parlement devant les deux Chambres réunies, privilège accordé pour la première fois dans l'histoire britannique à un monarque étranger.

Cet événement contribue à souligner l'importance particulière d'une visite d'Etat impossible auparavant, car la question de la souveraineté britannique sur Gibraltar y faisait obstacle. Mais, sur ce point, entre Londres et Madrid, une normalisation est maintenant en cours, bien qu'elle se heurte encore à quelques résistances.

Depuis la venue du roi Alphonse XIII, en 1905, aucun chef d'Etat espagnol ne s'était rendu officiellement en Grande-Bretagne. Etroitement lié à la famille régnante britannique – Juan Carlos et la reine Sophie sont, l'un et l'autre, descendants de la reine Victoria, – le couple royal espagnol avait ces dernières années fait de fréquents mais discrets séjours en Grande-Bretagne, à titre strictement privé. Il avait dû renoncer, en 1981, à assister au mariage du prince Charles parce que ce dernier devait commencer son voyage de noces... à Gibraltar.

Surmonter les ultimes difficultés

Les rapports entre l'Espagne et la Grande-Bretagne s'étaient nettement envenimés après 1969, lorsque Franco avait ordonné le « blocus » du Rocher en fermant la frontière séparant celui-ci du territoire espagnol. La guerre des Malouines avait ajouté, en 1982, un nouvel élément de discorde : l'Espagne, entendant préserver ses relations avec l'Amérique latine, n'avait pas soutenu la Grande-Bretagne, et les premières négociations sur Gibraltar avaient été suspendues. Mais la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, puis la confirmation de l'adhésion à l'OTAN allaient rendre nécessaire un rapprochement.

En novembre 1984, les deux gouvernements ont conclu un accord qui a permis, l'an dernier, la réouverture de la frontière à Gibraltar et le rétablissement partiel des échanges entre ses vingt-cinq mille citoyens britanniques – qui entendent garder cette qualité – et leur voisin espagnol. Londres désirant respecter la volonté des habitants de Gibraltar et Madrid maintenant sa revendication de souveraineté, les discussions se poursuivent avec lenteur.

Cette semaine, les chefs de la diplomatie des deux pays tentent de surmonter les ultimes difficultés sur lesquelles bute la normalisation, par exemple l'utilisation de l'aéroport de Gibraltar par la population espagnole de la région.

Le mois dernier, une « bavure » a failli remettre en cause les progrès en cours : un porte-avions espagnol est venu manœuvrer dans les eaux territoriales contestées à proximité du port. Les deux gouvernements ont préféré ignorer l'incident, tandis que la presse, britannique et espagnole, assurait que l'équipage du navire avait ainsi essayé de « torpiller » la visite à Londres de son souverain...

FRANCIS CORNU.

Autriche

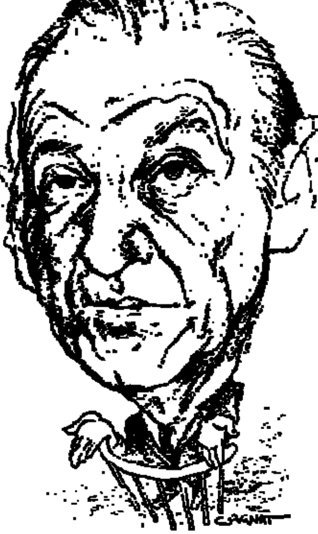
Kurt Waldheim remis en selle

(Suite de la première page.)

Il faudra vraisemblablement attendre que le temps ait fait son œuvre d'élimination « biologique » pour que d'autres générations d'hommes politiques soient enfin en mesure d'aborder le sujet.

M. Kirchschläger a exposé, avec une méticuleuse objectivité, le contenu des dossiers qu'il avait entre les mains. D'abord celui transmis en 1947 par la Yougoslavie à la commission de l'ONU sur les crimes de guerre, classé A dans les archives de l'ONU, c'est-à-dire justifiant, à première vue, des poursuites devant un tribunal national. *« Mon opinion personnelle*, dit M. Kirchschläger, *est que, si j'avais été procureur, je n'aurais pas porté plainte sur la base de ces documents. » « Ils reposent essentiellement* explique-t-il, *sur le témoignage d'un prisonnier de guerre dont on ne peut exclure qu'il ait cherché à se disculper en chargeant M. Waldheim. »* Plus déterminant pour le président est le fait que la Yougoslavie n'a pas elle-même, à l'époque, intenté de poursuites.

Quant au dossier du CJM, Les conclusions de M. Kirchschläger sont moins favorables à l'ancien secrétaire général de l'ONU. Rien de ce qui lui a été transmis, affirme-t-il, ne permet de déterminer avec précision, de juillet 1942 à décembre 1943, fonctions et



CAGNAT.

lieux d'activité. A partir de cette date et pendant l'année 1944, Kurt Waldheim, qui entre-temps avait été promu lieutenant, était l'assistant d'un officier qui coordonnait les informations provenant de toute la région des Balkans, dans l'« unité E », basée à Arsakli, près de Salonique. *« Il devait, de par sa fonction, être informé de tout ce qui se passait en Méditerranée, en Italie, dans les Balkans. On est donc, d'après moi, autorisé à penser qu'il était au courant des opérations de représailles menées contre les partisans. »*

C'est le seul démenti clairement apporté aux déclarations de M. Waldheim, car pour ce qui est des déportations des juifs de Salonique en mars et avril 1943, aucun document ne prouve que *« M. l'ancien secrétaire général, le docteur Waldheim, ait eu un rapport avec elles. »*

L'accusation la plus grave, celle d'être un criminel de guerre, est donc écartée par le président autrichien. L'autre, celle d'avoir menti sur son passé, demeure, mais elle n'appelle aucun jugement. Pour finir, M. Kirchschläger, s'élevant contre les procès faits ces derniers temps à *« l'ensemble du peuple autrichien »*, estime qu'il n'a de leçons à recevoir de personne : *« Les blessures mal cicatrisées qui se sont rouvertes ces derniers temps me font penser qu'aucune nation européenne, ni même l'Amérique, n'a véritablement surmonté son passé. »*

Cette intervention ne peut que servir M. Waldheim aux élections du 4 mai. Les derniers sondages lui donnaient une avance de trois à cinq points sur son principal concurrent, M. Steyrer (socialiste), avec, il est vrai, un fort pourcentage d'indécis. Il est probable cependant qu'un second tour sera nécessaire le 8 juin.

CLAIRE TRÉAN.

DIPLOMATIE

SELON LE MINISTRE SOVIÉTIQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Washington a « sérieusement compliqué » les préparatifs du sommet Reagan-Gorbatchev

Comme il avait été annoncé (*le Monde* du 23 avril), les Etats-Unis ont procédé, mardi 22 avril, sur le site du Nevada, à une explosion nucléaire souterraine, la troisième depuis un mois et la dixième depuis que les Soviétiques ont annoncé un moratoire sur leurs propres essais, en août dernier. Cette expérience a été immédiatement dénoncée à Moscou, comme l'indique ci-dessous notre correspondant.

De son côté, M. Izraelian, représentant soviétique à la conférence de Genève sur le désarmement, a déposé mardi un projet de convention sur l'interdiction des armes chimiques. Le calendrier proposé, indique l'agence Tass, prévoit *« la suspension de toute activité dans les installations de production d'armes chimiques »* dès la signature d'un accord, l'indication par chaque pays de l'*« emplacement précis »* de chacune de ces installations *« étatiques ou privées »* trente jours plus tard, leur *« fermeture »* dans un délai de trois mois et leur *« destruction »* un an plus tard. M. Izraelian s'est à nouveau prononcé pour des *« contrôles internationaux sur place systématiques »*.

Par ailleurs le gouvernement américain a autorisé mardi la reprise des vols réguliers de la compagnie soviétique Aeroflot vers les Etats-Unis. Ces vols avaient été interdits après le coup de force militaire en Pologne en 1981, après une première réduction imposée par le président Carter en 1979, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Enfin, en 1983, après la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, Washington avait interdit à Aeroflot toute vente de billets aux Etats-Unis. La levée prochaine de toutes ces restrictions avait été annoncée à la fin de l'an dernier, après le sommet de Genève.

De notre correspondant

Moscou. – Tass a condamné presque sur-le-champ, mardi 22 avril, le nouvel essai nucléaire effectué le même jour aux Etats-Unis. *« Contrairement aux intérêts vitaux et aux aspirations de tous les peuples, y compris le sien, Washington cherche à torpiller les ententes intervenues à Genève* [lors du sommet Gorbatchev de novembre 1985], *et entreprend des actions qui aggravent davantage encore la situation déjà tendue dans l'arène internationale. Les explosions nucléaires dans le Nevada réduisent à néant la possibilité unique d'amorcer réellement le processus du désarmement »*, écrit l'agence soviétique.

La *Pravda* de ce mercredi 23 avril estime, de son côté, que ce nouveau test manifeste *« éloquemment »* la volonté de Washington de *« poursuivre sa ligne de confrontation »*. Le quotidien du parti affirme en outre que les tirs réalisés sur le polygone du Nevada sont destinés à la mise au point des armes de la « guerre des étoiles » – notamment des lasers qui seraient alimentés *« par une charge nucléaire »*.

Une manifestation a eu lieu mardi vers midi sur le trottoir qui fait face à l'ambassade des Etats-Unis. Une centaine de personnes, essentiellement des étudiants soviétiques et étrangers, ont déployé des banderoles dénonçant les essais nucléaires américains, mais aussi le raid contre la Libye. Six d'entre elles ont traversé la rue et jeté de la peinture verte et noire (les couleurs de l'Afghanistan et de la Libye) contre les murs de l'ambassade. Ils ont été emmenés par des miliciens au poste de police. Peut-être s'agit-il dun débordement imprévu, sous la pression de quelques-uns, d'une manifestation qui avait visiblement au départ l'aval des autorités. A moins que tout, comme cela arrive souvent ici, n'ait été entièrement réglé d'avance ?

M. Edouard Chevardnadze a déclaré mardi, peu avant l'explosion américaine, que l'URSS *« n'était pas pressée »* de reprendre ses propres essais nucléaires. Le ministre des affaires étrangères, qui est aussi membre du Politburo, prononçait au Kremlin le traditionnel discours célébrant l'anniversaire de la naissance de Lénine. M. Chevardnaze a rappelé le moratoire de huit mois que l'URSS s'était imposé et qui a expiré le 31 mars. Il a encore exhorté Washington à s'y joindre. *« Nous appellons de nouveau les dirigeants des Etats-Unis à entendre la voix de l'humanité, la voix de leur propre peuple, la voix de la raison. S'ils ne le font pas, ils assumeront une lourde responsabilité devant le monde entier »*, a-t-il déclaré.

M. Chevardnaze estime, comme la machine de propagande le répète à chaque essai, qu'il existe un *« lien organique »* entre le raid contre la Libye et les essais nucléaires dans le Nevada. L'administration américaine ferait preuve ces derniers temps, selon lui, d'une activité débordante et néfaste tous azimuts, aussi bien dans le domaine de la course aux armements que dans celui des « crises régionales ».

Le « chauvinisme déchaîné »

Le ministre des affaires étrangères a dénoncé en termes très vifs le *« terrorisme d'Etat »* qui serait pratiqué par Washington, en proie, selon lui, au *« chauvinisme déchaîné et à l'arrogance »*. M. Chevarnadze a cependant évoqué en termes plus balancés l'hypothèse d'un prochain sommet. *« L'URSS est prête*, a-t-il dit, *à un dialogue constructif »* avec les Etats-Unis et se prononce *« pour la relance du processus amorcé à Genève. » « Mais Washington a sérieusement compliqué par ses actions la possibilité d'une amélioration des relations soviéto-américaines, et encore plus les préparatifs pratiques d'une rencontre entre les dirigeants de nos deux pays »*, a-t-il ajouté.

M. Chevarnadze s'est d'autre part réjoui de l'*« amélioration des relations entre Etats »* (mais non entre partis) avec la Chine, et de ce que la coopération entre les pays du COMECON aît atteint un stade *« qualitatif nouveau »*.

M. Gromyko souffrant

Sur le plan intérieur, l'orateur a souligné avec un enthousiasme particulier l'*« esprit nouveau »* qui aurait saisi, selon lui, les communistes soviétiques depuis la désignation de M. Gorbatchev à la tête du parti en mars 1985 et depuis le XXVII[e] Congrès. Il a affirmé que le travail idéologique devrait être désormais *« plus intelligent »* et *« plus fin »*, pour répondre aux besoins d'une société plus instruite. Il a insisté sur le rôle de la famille, surtout des jeunes ménages, qui doivent *« prendre modèle sur les Oulianov, le vrai nom de Lénine »*.

La direction soviétique presque au complet avait pris place pour cette cérémonie à la tribune du palais des Congrès. Seul M. Gromyko manquait à l'appel. Le chef de l'État n'était pas non plus à l'aéroport, contrairement à la pratique accoutumée, pour accueillir quelques heures auparavant M. Gorbatchev de retour de Berlin-Est. Selon les informations officieuses habituelles, M. Gromyko serait hospitalisé, victime d'un *« refroidissement »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

M. Perez de Cuellar va présenter des propositions pour résoudre la crise financière de l'ONU

De notre correspondante

Genève. – L'Office des Nations unies à Genève vient d'être informé que, pour faire face à la très grave crise financière qui affecte l'ONU, son secrétaire général présentera des propositions concrètes à l'Assemblée générale extraordinaire qui doit se réunir avant la fin de ce mois. M. Perez de Cuellar en a fait part aux sous-secrétaires généraux du siège, ainsi qu'aux hauts fonctionnaires ayant le même rang, qui sont à la tête des grands organes des Nations unies, tels que, sur les bords du Léman, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), et le Bureau de coordination des secours en cas de catastrophe (UNDRO).

Des coupes claires dans le budget de cette année avaient déjà été décidées, mais le trou à combler atteindra sans doute, compte tenu de la dépréciation de la monnaie américaine, quelque 105 millions de dollars (*le Monde* du 27 mars). De nouvelles mesures devront donc être proposées à cette Assemblée.

Celles-ci porteraient sur trois domaines où des fonds pourraient immédiatement être libérés : le bâtiment, les réunions et la documentation. La remise à plus tard de la construction de deux nouveaux centres de conférences – l'un en Afrique, l'autre en Asie – pourrait ainsi permettre de disposer de 9 millions de dollars. La session d'été du Conseil économique et social (ECOSOC) serait réduite d'une semaine ; celle de l'Assemblée générale des Nations unies de trois semaines.

Enfin, le programme des publications pour 1986 et *« certaines activités de programmes additionnelles »* subiraient une réduction de 14,5 millions de dollars. On parvient de la sorte, à une économie de 60 millions. Reste encore à en trouver 45 pour équilibrer le budget...

M. Perez de Cuellar ne semble pas décidé, dans l'état actuel des choses, à aller plus loin vers une réduction, selon lui *« destructrice »*, des effectifs et des activités, afin de ne pas risquer d'entraîner l'ONU dans une situation invivable à long terme. En outre, les indemnités de licenciement et les frais de rapatriement de fonctionnaires recrutés dans tous les coins du monde ne manqueraient pas d'aggraver cette situation, dans l'immédiat.

Le secrétaire général se propose donc de mettre les délégués des gouvernements face à leurs responsabilités. Il demandera aux Etats membres, lors de la session extraordinaire, de verser d'avance leur contribution pour 1987 ; et à ceux d'entre eux, trop nombreux, qui accusent des retards dans leurs paiements, d'assumer leurs obligations aux termes de la charte des Nations unies. Des assurances encourageantes ont déjà été données par des pays, pourtant fortement endettés, d'Amérique latine. Au surplus, il serait souhaitable que les Etats membres versent volontairement, sur un compte spécial, des sommes qui pourraient être éventuellement portées à leur crédit.

Dans un rapport qui vient d'être rendu public, M. Perez de Cuellar donne la liste d'autres réunions qu'il souhaiterait voir abréger oureportées. Certaines propositions témoignent d'un certain humour involontaire : il est, par exemple, proposé de reporter à 1987 une réunion du Groupe d'experts consultants chargé de faire une étude sur les effets climatiques et physiques éventuels de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire. Il est également suggéré de renvoyer à l'an prochain les deux seules réunions d'experts indépendants – et non pas de délégués gouvernementaux – sur les droits de l'homme. En revanche, les *« séminaires ou colloques régionaux des Nations unies sur la question de Palestine »* sont seulement ramenés de six à quatre en 1986...

ISABELLE VICHNIAC.

DEVANT LE CONSEIL DE L'EUROPE

M. Pérès a relancé son idée de « plan Marshall » pour le Proche-Orient

M. Shimon Pérès, président du conseil israélien, a lancé, mardi 22 avril, à Strasbourg, un appel aux Européens pour qu'ils participent aux efforts de paix au Proche-Orient en s'unissant contre le terrorisme et en participant à l'assainissement économique des pays de la région.

Parlant devant le Conseil de l'Europe, M. Pérès a souligné que la convergence des extrémismes religieux et politiques dans le terrorisme international constituait un obstacle sérieux au processus de paix au Proche-Orient.

Abordant les problèmes économiques, M. Pérès a souligné qu'ils constituaient le défi le plus pressant pour les pays du Proche-Orient.

« Pas de paix stable sans économie stable », a-t-il dit. Le Conseil de l'Europe *« doit être une figure de proue pour le lancement d'un programme énonomique original, sur dix ans, susceptible de favoriser la stabilité et la paix dans la région »*.

Ce projet pourrait être en partie réalisé si les pays consommateurs de pétrole acceptaient de mettre au point un plan de réhabilitation économique du Proche-Orient, et d'y consacrer une part des 7 milliards de dollars qu'ils vont sans doute économiser cette année en raison de la chute des prix pétroliers, a suggéré M. Pérès.

Le meilleur point de départ d'un tel programme pourrait être une résolution des sept pays non communistes les plus industrialisés, adoptée lors du sommet de Tokyo le mois prochain, a-t-il ajouté. En mars, M. Pérès avait déjà lancé l'idée d'un « plan Marshall » pour le Proche-Orient.

A Tunis, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a rejeté la proposition de M. Shimon Pérès, déclarant que *« ce plan n'est rien d'autre qu'une manœuvre destinée à détourner l'attention du vrai chemin de la paix, qui seul peut conduire à la stabilité »*.

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Visite à Paris du ministre des affaires étrangères

De passage à Paris, venant de New-Delhi, M. Alfonso Van Dunem M'binda, ministre angolais des affaires étrangères, a eu, mardi 22 avril, un entretien avec M. Jean-Bernard Raimond pour un tour d'horizon sur la situation en Afrique australe. La question de l'accession de la Namibie à l'indépendance a notamment été abordée. Le ministre angolais s'est déclaré *« très satisfait »* de ce premier contact avec son homologue français. D'autre part, le Quai d'Orsay a reçu, il y a quelques jours, au niveau de hauts fonctionnaires, M. Manley, directeur du cabinet de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. Il s'agissait d'*« une visite de courtoisie, normale après un changement de gouvernement »*, indique l'ambassade de la République sud-africaine à Paris.

ÉTATS-UNIS

Un ancien du Vietnam exécuté

David Funchess, un ancien combattant de la guerre du Vietnam, âgé de trente-neuf ans, a été exécuté, mardi 22 avril, par électrocution à la prison de Starke, en Floride. Il avait été condamné à mort pour avoir tué trois personnes au cours d'un hold-up. Grièvement blessé par une mine peu après son arrivée au Vietnam, il y a vingt ans, Funchess avait été traité par des médicaments à base d'héroïne pour soulager ses douleurs, ce qui, selon ses médecins, avait modifié son comportement. Son exécution est la cinquante-sixième aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976. – *(AFP.)*

ILE MAURICE

Un prêtre français menacé d'expulsion

Un membre de la congrégation des Fils de la charité, le Père Léonard Diard, a été informé par les autorités que son permis de séjour, qui expire le 30 avril, n'était pas renouvelé en raison de ses *« activités indésirables »*. Ancien prêtre ouvrier employé à Air France, le Père Diard résidait depuis deux ans à l'île Maurice. Les autorités le tiennent pour un membre clandestin du Parti communiste et lui reproche d'avoir tenu des réunions subversives dans la zone franche du port de Saint-Louis. Un comité de soutien, qui s'est constitué à Paris, estime que le religieux *« a eu le tort de dénoncer les conditions de travail des ouvrières »* dans cette zone franche. L'évêque de Port-Louis, Mgr Jean Margeot, a protesté contre la décision des autorités dans une lettre qu'il a fait lire en chaire dans toutes les églises le 13 avril.

TUNISIE

M. Mestiri condamné à quatre mois de prison

M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement tunisien des démocrates socialistes (MDS), a été condamné mardi 22 avril par le tribunal correctionnel de Tunis à quatre mois de prison pour *« organisation d'attroupement sur la voie publique »*. Il avait été arrêté le 16 avril lors d'une manifestation organisée par l'opposition tunisienne pour protester contre le raid américain en Libye. Le tribunal a également condamné à quatre mois de prison trois autres personnes jugées pour les mêmes raisons : M. Hassan Ben Rabiha, un militant du MDS, et MM. Omar Mestiri (neveu de M. Ahmed Mestiri) et Abdellatif Hermassi, membres du bureau directeur du Rassemblement progressiste socialiste, petit mouvement d'opposition toléré. Les quatre hommes étaient passibles d'une peine maximale d'un an de prison. M. Ahmed Mestiri a fait appel et, conformément au code de procédure tunisien, il comparaîtra devant une chambre spéciale dans les dix jours. Les avocats et amis de l'ancien ministre du président Bourguiba affirment qu'on lui fait un procès politique visant à l'empêcher de se présenter aux élections législatives de novembre. De source diplomatique tunisienne, on déclare que M. Mestiri a commis une faute en appelant à une manifestation qui pouvait dégénérer en violences contre l'ambassade des Etats-Unis *« à un moment particulièrement inopportun »*.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONTREFAÇON DE LA MARQUE "JEAN PATOU" DE LA SOCIÉTÉ JEAN PATOU PAR LA SOCIÉTÉ GEBE

Par JUGEMENT DÉFINITIF en date du 10 décembre 1985, la troisième CHAMBRE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de PARIS :

– « Dit qu'en offrant en vente des foulards revêtus de la dénomination "JEAN PATOU" la Société GEBE a commis des actes de contrefaçon de la marque "JEAN PATOU" de la Société JEAN PATOU.

– Interdit à la Société GEBE de continuer à offrir en vente, vendre ou importer des articles contrefaisants, sous astreinte de CINQ CENTS francs (500) par infraction constatée à compter de la signification du présent jugement ;

– Ordonne la confiscation et la remise à la Société JEAN PATOU en vue de leur destruction des foulards contrefaisants, sous astreinte de CENT francs (100) par jour de retard à compter de la signification du présent jugement ;

– Condamne la Société GEBE à payer à la Société JEAN PATOU la somme de QUARANTE MILLE francs (40 000) à titre de dommages-intérêts ;

– Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans trois journaux ou périodiques au choix de la demanderesse et aux frais de la Société GEBE, sans que ceux-ci puissent excéder la somme de QUINZE MILLE francs (15 000) ; ...

– Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement ;

– Condamne la Société GEBE aux dépens. »

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN LIBYE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Plusieurs pays de la Communauté européenne s'apprêteraient, en application des décisions prises par les Douze lors de la réunion de leurs ministres des affaires étrangères à Luxembourg le 21 avril, à expulser un certain nombre de diplomates libyens accrédités auprès d'eux. Outre la Grande-Bretagne, qui a déjà expulsé vingt et un étudiants libyens (*lire ci-dessous l'article de notre correspondant*), ce qui lui vaut de vives critiques de l'agence Tass, l'Allemagne fédérale devait prendre une décision à ce sujet ce mercredi, le quotidien *Bild* croyant même savoir que l'expulsion d'une vingtaine de membres du personnel de l'ambassade de Libye pourrait être annoncée.

A Luxembourg, le ministre des affaires étrangères du grand-duché, M. Jacques Poos, a annoncé mardi une importante réduction du nombre des diplomates libyens en poste dans les trois pays du Benelux. M. Poos a par ailleurs souhaité que de telles expulsions aient lieu simultanément chez les Douze. Le Danemark pourrait, lui aussi, prendre une décision de cette nature dans les prochains jours.

Aucune indication n'a au contraire filtré quant aux intentions précises de la France à cet égard, et Paris n'a apporté aucun commentaire, même officieux, aux récentes déclarations du président Reagan critiquant le refus opposé à la demande américaine d'autorisation de survol de l'Hexagone lors du raid contre la Libye (*le Monde* du 23 avril). L'ambassade libyenne à Paris compte actuellement une vingtaine de personnes officiellement accréditées, auxquelles s'ajoute le personnel du consulat de Marseille, et un certain nombre d'agents n'ayant pas le statut diplomatique.

A La Haye, les ministres de l'intérieur et de la justice des Douze (le « groupe de TRÉVI ») ont entamé ce mercredi matin la quatrième réunion que la Communauté consacre en deux semaines à la lutte contre le terrorisme. Ils devraient adopter à cette occasion un ensemble de mesures techniques, destinées, notamment, à assurer l'harmonisation de la coopération entre les différentes polices.

Le gouvernement grec, qui avait montré une certaine réticence à s'associer aux mesures arrêtées lors de la réunion de Luxembourg lundi mais s'y était finalement rallié, a commencé mardi à prendre ses distances à l'égard du dispositif communautaire de lutte contre le terrorisme d'inspiration libyenne. Un communiqué officiel a fait état des « très fortes réserves » qu'il inspirait à Athènes. Le Portugal, de son côté, a fait savoir qu'il n'envisageait pas, dans l'immédiat, d'expulser des diplomates libyens.

Aux Etats-Unis, le président Reagan a réaffirmé sa volonté de combattre le terrorisme, en ajoutant que l'histoire était « *jonchée de ruines de régimes qui ont commis l'erreur de sous-estimer la volonté du peuple américain* ». Il a fait allusion, à cet égard, au régime nicaraguayen, « *qui essaie de bâtir une Libye devant notre porte* ». Plusieurs déclarations d'hommes politiques américains critiquent explicitement l'attitude de la France lors du raid contre Tripoli et Benghazi. Les réservations de sièges sur les vols d'Air France ont, aux Etats-Unis, enregistré quelque quatre mille annulations la semaine dernière, et quatorze mille depuis la fin du mois de janvier, a indiqué le président de la compagnie nationale, M. Marceau Long, mardi à Paris.

L'administration américaine s'est en outre déclarée « *profondément déçue* » par le fait que la Thaïlande ait voté, aux Nations unies, en faveur d'une résolution condamnant le raid contre la Libye, devant le Conseil de sécurité dont elle est actuellement membre. On s'attend en outre, à Washington, que l'Indonésie et la Malaisie profitent de la prochaine visite de M. Reagan dans la région pour exprimer leur réprobation à l'égard du raid. L'un et l'autre gouvernement doivent notamment tenir compte de la présence d'une forte population musulmane, et du contexte électoral dans lequel ils se trouvent placés.

Pékin a d'autre part publié sa première déclaration officielle sur l'affaire. L'agence Chine nouvelle accuse dans ce texte « *Israël, soutenu par les Etats-Unis et quelques autres pays occidentaux* », d'être à l'origine du terrorisme au Proche-Orient.

Dans un entretien accordé au quotidien suédois *Dagens Nyheter*, le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a par ailleurs déclaré ce mercredi : « *Le colonel Khadafi est un vieil ami, mais nous ne pouvons accepter les méthodes auxquelles la Libye a recours.* » – (*AFP, AP, Reuter, UPI.*)

TRIPOLI : un sentiment croissant d'isolement

De notre envoyé spécial

Tripoli. – Le problème est difficile à résoudre. Comment demeurer la nation amie de tous les révolutionnaires du globe sans en payer enfin le prix sur le plan diplomatique ? Telle est, au lendemain du raid américain et des décisions annoncées lundi 21 avril à Luxembourg par la Communauté européenne, la situation à laquelle sont confrontés les dirigeants libyens. Orgueil révolutionnaire oblige : il n'est évidemment pas question, à Tripoli, d'avouer que l'intervention des bombardiers F-111 puisse être de nature à modifier en quoi que ce soit la « *ligne de la Jamahiryia* ». Toutefois, on est réaliste et on ne cache pas une peur diffuse : celle de voir le pays de plus en plus isolé. Ce sentiment n'a pu qu'être exacerbé par les décisions prises à Luxembourg par les Douze de la Communauté européenne. Elles n'avaient encore suscité, ce mercredi matin, aucune réaction officielle, mais, dès lundi, l'agence libyenne Jana avait exhorté les Européens « *à ne pas céder à la pression belliciste des Etats-Unis, qui veulent amener les pays de la Communauté à boycotter politiquement la Libye* ».

« Le voyage, notre luxe »

« *Les dirigeants libyens sont embarrassés, car c'est la première fois que les pays de la Communauté prennent ensemble une série de mesures contre la Libye* », explique un diplomate occidental. L'avertissement est net, même si, en l'absence de sanctions économiques, les décisions annoncées à Luxembourg ne devraient pas bouleverser sensiblement l'état des relations entre les Européens et Tripoli. La réduction des missions diplomatiques européennes en Libye ? Elles sont déjà très peu fournies – à l'exception de l'ambassade d'Italie. Les restrictions apportées aux déplacements des diplomates libyens en Europe ? Ce n'est qu'une simple mesure de réciprocité, puisque les diplomates européens en Libye n'ont, en principe, pas le droit de quitter la capitale sans autorisation préalable.

Reste la décision de n'accorder qu'avec parcimonie des visas aux Libyens souhaitant se rendre dans les pays de la Communauté. Paradoxalement, c'est peut-être la mesure qui touche le plus ici. La Libye n'est pas vraiment le paradis de la distraction, et ses habitants ne partagent pas unanimement l'idéal de vie ascétique prôné par leur « guide ». « *Le voyage, c'est notre seule consommation de luxe* », explique un jeune intellectuel qui entend bien utiliser encore cette année son allocation annuelle en devises – 1 000 dollars – pour se rendre à Paris.

Le Maroc ami

Faut-il alors compter sur la solidarité de ceux qui devraient être les amis naturels de la Jamahirya : l'Afrique, le monde arabe, les Non-Alignés en général et, bien sûr, l'allié soviétique ? Là encore, c'est la déception qui prévaut à Tripoli, estiment les milieux diplomatiques, car, au-delà des inévitables communiqués de sympathie au lendemain du raid américain, les manifestations de soutien concret sont plutôt discrètes. Côté arabe, on discute toujours de la réunion d'un éventuel sommet des chefs d'Etat destiné à condamner l'opération américaine. Pour le reste, les visiteurs étrangers se font rares ces jours-ci à Tripoli. A peine a-t-on relevé, ces dernières quarante-huit heures, le passage dans la capitale libyenne d'une petite délégation des Non-Alignés, conduite par le ministre indien des affaires étrangères ; l'arrivée du ministre de la défense du Soudan et la visite inopinée d'un député japonais, un certain M. Kuzi Kakizama, vice-président de l'Association d'amitié nippo-libyenne. C'est peu.

En fait, le témoignage de solidarité le plus remarqué fut celui du Maroc. Dès le lendemain du raid, le roi adressait un chaleureux message au colonel Kadhafi. Il dépêchait à Tripoli une délégation dirigée par son beau-frère, M. Osman, le président du Parlement marocain. Ce geste n'est sans doute pas dépourvu d'arrière-pensées. Il s'agit, pour Rabat, de s'afficher comme un ami solide, alors que les derniers mois ont été marqués par un rapprochement algéro-libyen qui menace le traité d'union conclu en 1986 entre le Maroc et la Libye. Pour éviter l'isolement, Tripoli devra se livrer à un délicat exercice : maintenir en état le traité d'union avec le Maroc tout en poursuivant le réchauffement avec l'Algérie.

Bref, sur les plans diplomatique et, sans doute, aussi intérieur, s'annoncent des temps difficiles. Cela n'entame pas le lyrisme de certains comités révolutionnaires. Ils ont proposé que la pays change de dénomination officielle pour s'appeler dorénavant « *la Grande Jamahiryia arabe populaire et socialiste* » : « *Grande* » parce qu'elle vient d'être soumise à l'épreuve du feu par les Etats-Unis.

ALAIN FRACHON.

LONDRES : Mme Thatcher juge insuffisantes les mesures adoptées par les Douze

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher a souligné, le 22 avril, son appréciation mitigée des décisions prises la veille à Luxembourg par les douze pays de la Communauté européenne contre la Libye. Le premier ministre a reconnu que cette fois la CEE était allée « *bien plus loin que précédemment* », mais il a indiqué que les sanctions adoptées restaient très en deçà des propositions britanniques, qui prévoyaient notamment la fermeture complète des ambassades libyennes, comme c'est déjà le cas à Londres depuis deux ans. « *Nous aurions aimé que l'on agisse beaucoup plus* », a déclaré Mme Thatcher, en ajoutant : « *...et nous devons considérer ce que nous pouvons faire de notre côté* ».

Après l'expulsion de vingt et un étudiants libyens, annoncée quelques heures plus tôt, Mme Thatcher laissait ainsi entendre que cette mesure n'était qu'un début. Le premier ministre n'a pas précisé jusqu'où irait son gouvernement. Cependant, il parait exclu que la Grande-Bretage prenne les sanctions économiques draconiennes que réclame l'opposition pour mieux dénoncer l'opération militaire américaine et l'approbation de celle-ci par Mme Thatcher. Le cabinet britannique estime, comme l'administration américaine, qu'un embargo complet ne saurait être vraiment « *efficace* », mais les dirigeants de l'opposition soupçonnent les gouvernements de Londres et de Washington de vouloir surtout éviter une contradiction après avoir toujours refusé de semblables dispositions à l'encontre de l'Afrique du Sud.

7 000 Libyens

Parmi les Libyens en voie d'être expulsés de Grande-Bretagne figure un élève pilote d'une école de l'air d'Oxford qui, récemment, avait téléphoné à Radio-Tripoli pour faire savoir qu'il était prêt à se porter volontaire pour une « *mission suicide* » contre une « *cible* » américaine, faisant comprendre qu'il pourrait s'agir d'une base située en Angleterre... Jusqu'à présent, 250 Libyens se trouvaient en Grande-Bretagne pour apprendre à piloter ou pour recevoir une formation d'ingénieur aéronautique. Une grande partie d'entre eux sont en stage dans les deux principaux aéroports de Londres, ce qui a soulevé une vive inquiétude dans l'opinion. Au total, 7 000 ressortissants libyens, dont 2 000 étudiants, résident encore au Royaume-Uni. Ce nombre a été considérablement réduit depuis la rupture des relations diplomatiques en 1984 puisque, l'année précédente, la communauté libyenne comptait près de 30 000 personnes...

A la Chambre des communes, Mme Thatcher a de nouveau fait face, avec un certain embarras, à de virulentes critiques lorsqu'elle a été amenée à confirmer que, avant de donner son aval aux Américains pour l'utilisation des F.111 basés en Angleterre, elle avait reçu quelques indications sur la nature du raid contre la Libye mais n'avait pas été informée du choix des objectifs et des armes. Travaillistes et membres des partis centristes de l'Alliance ont alors profité de l'occasion pour relancer un vieux débat, en mettant l'accent sur le fait que le gouvernement manifeste une confiance excessive et « *inquiétante* » à l'égard de Washington concernant l'emploi des installations militaires américaines en Grande-Bretagne.

Plusieurs députés ont déclaré que, dans la perspective d'un éventuel recours à des armes nucléaires, cette affaire montrait que le contrôle dont dispose le gouvernement britannique est tout à fait insuffisant et que cette carence place le Royaume-Uni à la merci « *des plus graves aventures* ».

FRANCIS CORNU.

SELON LE « TIMES »

La Libye serait à présent dirigée par une junte

Londres (*AFP*). – Le raid aérien américain sur la Libye pourrait avoir enlevé au colonel Mouammar Kadhafi une partie de son pouvoir exclusif, probablement pour parer à l'éventualité d'un coup d'Etat, affirme le *Times* de Londres dans son édition du mercredi 23 avril.

Toutefois, le *Times* observe « *qu'il serait faux de présumer que le pouvoir personnel du colonel Kadhafi ait été diminué. En Libye, il est perçu comme un homme du désert, et bien qu'il puisse apparaître impopulaire parmi ses officiers et parmi la classe moyenne, sa stature personnelle semble avoir augmenté parmi les Libyens. La formation de ce nouveau pouvoir collectif pourrait bien avoir été décidée pour prévenir l'éventualité d'un coup d'Etat.* »

Selon le quotidien londonien, le chef de la révolution libyenne serait à présent contraint de partager le pouvoir avec une junte militaire formée de quatre officiers dont le commandant Jalloud, nº 2 du régime, le commandant Khoueldi Hamedi, chef d'état-major adjoint, le commandant en chef des armées Abou Bakr Younès et l'inspecteur général des armées Mustapha Karroubi.

« *Une junte de cinq officiers militaires semble gouverner la Libye après le raid aérien américain ; une direction collégiale qui a toujours à sa tête le colonel Kadhafi mais dépourvu de son pouvoir exclusif sur le pays* », écrit Robert Fisk dans un article daté de Tripoli, avant d'ajouter : « *Le colonel Kadhafi assume à présent les tâches de chef d'Etat plutôt que celles du seul chef politique et militaire* » de la Libye.

Démantèlement aux Etats-Unis d'un réseau de trafic d'armements destinés à Téhéran

New-York (*AFP*). – Les autorités américaines ont annoncé, mardi 22 avril à New-York, l'inculpation de dix-sept personnes, dont des ressortissants américains, israéliens, ouest-allemands, français et grecs, pour avoir tenté de vendre à l'Iran des armements sophistiqués de fabrication américaine, d'un montant global de 2,5 milliards de dollars. Cinq hommes, dont un général israélien à la retraite et un avocat américain soupçonné d'être le principal instigateur, ont été arrêtés lundi aux Bermudes, et quatre autres personnes ont été arrêtées à New-York le même jour. Les huit autres sont actuellement recherchés par la police.

Des procureurs fédéraux américains ont déclaré, au cours d'une conférence de presse, que cinq contrats différents ont été passés avec un acheteur iranien, Cyrus Hashimi, déjà inculpé aux Etats-Unis, en 1984, pour avoir tenté de vendre des armes à l'Iran. Hashimi est actuellement en liberté sous caution en attendant l'ouverture de son procès. Selon les autorités, les inculpés ont notamment tenté d'exporter illégalement des chasseurs Phantom F-4 et Northrop F-5, des missiles air-air, des missiles antichars Tow, des avions Skyhawk et des bombes à fragmentation.

La plupart des armements devaient être livrés à partir d'Israël avec des documents affirmant qu'ils étaient destinés à la Grèce, au Pakistan et aux Philippines, a précisé le procureur fédéral de New-York, M. Rudolph Giuliani, en ajoutant que rien ne laisse penser que le gouvernement israélien est mêlé à cette affaire.

Selon les autorités américaines, le lien entre les différents inculpés est apparemment un avocat américain de cinquante ans qui réside à Londres, M. Samuel Evans. Le général israélien à la retraite qui a été inculpé a été simplement identifié comme « *John Doe ou le général Baram* », ce qui laisse supposer que les autorités ne sont pas sûres de sa véritable identité. Il a été arrêté aux Bermudes en même temps que Samuel Evans et deux autres ressortissants israéliens, Guri Eisenberg et Israel Eisenberg.

Ces derniers, deux hommes d'affaires israéliens, auraient accepté de fournir à l'Iran pour 800 millions d'armements américains en possession de l'armée israélienne, dont 3 750 missiles Tow, 18 F-4, 46 appareils Skyhawk, 5 avions de transport C-130 Hercules et plus de 200 missiles air-air.

Les quatre hommes arrêtés à New-York, dont deux ressortissants ouest-allemands, Ralph Kopka et Hermann Moll, ont été inculpés pour avoir tenté d'exporter vers l'Iran pour plus de 300 millions de dollars d'équipements militaires. Parmi ce matériel figurent notamment 15 chasseurs F-4, 10 moteurs de F-4 et 200 moteurs de char M-48.

Deux Français, John de La Roque et Bernard Veillot, ont également été inculpés. Ils auraient tout d'abord proposé de fournir à l'Iran 39 F-4, 50 chasseurs F-104, ainsi que 20 hélicoptères et 10 000 missiles Tow, pour un montant global de 900 millions de dollars. Incapables de se procurer ces armes, ils auraient alors négocié la vente de missiles Sparrow et un nombre indéterminé de F-4 et de chars M-48.

Deux ressortissants grecs, Kourentis Dimitrios-Alexandros et Staboulopoulos, et deux autres ressortissants ouest-allemands, Hans Bihn et Hans Schneider, ont eux aussi été inculpés. Ils risquent tous cinq ans de prison s'ils sont reconnus coupables.

LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad adresse une nouvelle mise en garde aux compagnies aériennes desservant l'Iran

L'Irak a renouvelé, mardi 22 avril, ses mises en garde aux avions de ligne des compagnies aériennes internationales desservant les aéroports iraniens, plus d'un an après l'« ultimatum » lancé à ces mêmes compagnies leur enjoignant de ne plus survoler l'Iran.

Selon les quotidiens irakiens, le général Hamid Chaaban, commandant en chef de l'aviation et de la défense anti-aérienne irakiennes, a « *averti ces compagnies qu'elles devaient interdire à leurs avions de se diriger vers l'Iran* ». Il a également lancé un avertissement similaire aux compagnies maritimes et aux armateurs dont les navires se rendent dans les ports d'Iran.

Le premier « ultimatum » irakien avait été lancé en mars 1985, lorsque l'état-major de Bagdad avait déclaré que l'espace aérien iranien était devenu zone de guerre et que les avions de ligne desservant l'Iran étaient « *directement menacés* ». Plusieurs compagnies avaient suspendu provisoirement leurs vols vers Téhéran et Bagdad à la suite de cet ultimatum, qui n'a cependant pas été mis à exécution.

Le général Chaaban a appelé, d'autre part, les ressortissants étrangers travaillant dans des installations économiques iraniennes à quitter « *immédiatement* » l'Iran. Il a indiqué enfin que l'aviation irakienne comptait bombarder « *au moment opportun* » le terminal flottant de l'île de Sirri (sud-est du Golfe), où se font les enlèvements de pétrole iranien et qui est situé à 800 kilomètres des côtes irakiennes. L'Iran transporte jusqu'à Sirri le brut du terminal de Kharg, situé à moins de 200 kilomètres des côtes irakiennes et exposé aux raids irakiens.

● A LONDRES, l'Intertanko, l'association internationale des propriétaires indépendants de pétroliers, a lancé mardi un appel à l'Iran et l'Irak pour que cessent les attaques de pétroliers dans le Golfe. Le tonnage global des pétroliers endommagés et désormais irréparables du fait des attaques aériennes des deux pays dans le Golfe s'élève à 20 % du tonnage de la flotte marchande coulée pendant la deuxième guerre mondiale, affirme l'Intertanko. L'Intertanko représente les intérêts de compagnies maritimes dans trente-trois pays, soit plus de 75 % des flottes de pétroliers possédés par les compagnies indépendantes. – (*AFP*).

Egypte

● *La loi d'urgence reconduite.* – L'Assemblée égyptienne du peuple (Parlement) a approuvé samedi 19 avril la reconduction pour deux ans de la loi d'urgence instaurée en Egypte au lendemain de l'assassinat du président Anouar El Sadate, le 6 octobre 1981. Le premier ministre égyptien, M. Ali Loutfi, avait invoqué, à l'appui de la demande de reconduction, « *l'extension en Egypte du terrorisme international* ». L'opposition a voté contre la reconduction de la loi, estimant, en substance, que les lois ordinaires peuvent suffire à la lutte contre le terrorisme. – (*AFP.*)



PROCHE-ORIENT

LE TERRORISME

hatcher juge insuffisantes
adoptées par les Douze

7 000 Libyens

FRANCIS CORNU

LA GUERRE DU GOLFE

dad adresse une nouvelle mise en garde
compagnies aériennes desservant l'Iran

tirec vend-
du vrai au
ix du faux?
quette laine au
x synthétique

Egypte

LES TENSIONS AU YÉMEN DU SUD

Les germes de conflits futurs subsistent à Aden

De notre envoyé spécial

Aden. – Comme par enchantement, les langues se sont déliées. Les habitants d'Aden, traditionnellement méfiants à l'égard des étrangers, n'hésitent plus à dire – en termes, il est vrai, prudents – ce qu'ils pensent de ce qui s'est passé en ces journées tragiques de janvier 1986 qui faillirent ébranler les fondements de l'unique république marxiste du monde arabe. Mis à part les militants du parti socialiste yéménite (PSY), pour qui ces *« regrettables événements »* font partie d'une conspiration internationale de *« nature réactionnaire et impérialiste »* dirigée contre le régime socialiste d'Aden, la plupart des commentaires trahissent la *« consternation »* et surtout la *« crainte de l'avenir »*.

« Nous ne comprenons pas ce qui s'est passé, affirment nos interlocuteurs tout de go. *Comment les frères d'un même parti peuvent-ils autant se détester ? Comment peuvent-ils se battre ainsi jusqu'à la mort ? »* Les habitants d'Aden, tout au moins la grande majorité d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui ignorent tout des mystérieuses allées du pouvoir et de ce qui s'y déroule à l'ombre du parti et de l'État, renvoient dos à dos les deux protagonistes du conflit. *« Ils auraient pu quand même s'entendre afin d'éviter la destruction de tout ce que ce pays a fait de positif depuis sa création »,* affirme un chauffeur de taxi, qui nous confie : *« C'est une lutte pour le pouvoir. Ne cherchez pas plus loin et surtout n'essayez pas d'y trouver des raisons idéologiques, politiques ou autres. »*

Deuxième sentiment partagé par la plupart de nos interlocuteurs : la crainte que *« tout cela recommence »*. Ils ne sont pas sûrs qu'ils viennent d'assister au dernier acte d'une confrontation armée. Un fonctionnaire de l'Etat en uniforme affirme, non sans un certain humour froid : *« Nous sommes conviés, à intervalles plus ou moins réguliers, à assister à un grand western sur écran panoramique. Mais nous ignorons toujours pourquoi ils se battent et surtout quand ils se remettront à l'ouvrage. »*

Ces propos, ainsi que d'autres plus discrets échangés en privé entre yéménites, révèlent l'existence d'un ras-le-bol généralisé à l'égard du parti et de l'État, et surtout à l'égard des méthodes expéditives utilisées par les dirigeants en vue de conserver le pouvoir. *« Il existe désormais une fissure entre la classe qui nous dirige et les masses »,* nous confie un intellectuel désabusé qui s'apprête à occuper un poste d'enseignant dans un pays arabe voisin, après avoir pendant des années refusé obstinément d'envisager un exil même provisoire. Il n'est d'ailleurs pas le seul dans ce cas, et tous les avions en partance vers les capitales arabes affichent complet.

L'« accès de folie » d'Ali Nasser

Autre constatation, la grande majorité des personnes avec lesquelles nous avons pu nous entretenir au hasard des rencontres regrettent la *« défaite »* de l'ancien président Ali Nasser Mohamed et n'ont à son égard que des paroles élogieuses, même s'ils condamnent l'*« accès de folie »* qui l'a poussé à vouloir éliminer physiquement la plupart de ses adversaires. *« C'était un réaliste qui avait compris qu'il fallait améliorer le niveau de vie de la population et, pour cela, ouvrir le pays aux Arabes et à l'Occident. Grâce à lui, nous avons maintenant des voitures dans nos rues, un grand hôtel de classe internationale. Les étals des marchés ne sont plus systématiquement vides et le peuple mange mieux. »* En somme, tout ce qui a été fait de positif dans le domaine économique depuis l'arrivée au pouvoir d'Ali Nasser est attribué à son action personnelle.

Dans certains cas, nos interlocuteurs vont encore plus loin en faisant du président déchu, qui a occupé pendant de longues années les fonctions de chef de l'Etat, de premier ministre et de secrétaire général du parti, le chantre de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme dans le pays. *« C'est dommage qu'il ait échoué, car il voulait débarrasser à la longue le Yémen du Sud du communisme et des Russes qui font notre malheur »,* affirment-ils. Il faudrait cependant préciser que ces propos sont surtout tenus par les habitants d'Aden qui ont directement profité de l'infitah (ouverture économique) d'Ali Nasser.

> *Il faudra beaucoup de tolérance aux nouveaux dirigeants pour éviter que ne se renouvellent les tragiques affrontements de janvier...*

Paradoxalement, ces propos confortent la thèse d'*« Ali Nasser, secrétaire général du PSY et chef de l'Etat, préparant en catimini la grande contre-révolution anticommuniste et antisoviétique »*, propagée par la direction actuelle du parti. Celle-ci a rendu public, au lendemain de l'échec de la tentative de coup d'Etat préventif du 13 janvier, un document dans lequel il est expliqué pourquoi et comment Ali Nasser *« voulait en finir avec le parti en organisant la liquidation physique de la direction collégiale du PSY, représentée par le bureau politique du comité central »*.

Dans ce document, qui constitue presque un réquisitoire, il est dit noir sur blanc que, depuis son arrivée à la tête du parti et de l'Etat en avril 1980, Ali Nasser s'est efforcé d'affaiblir et de minimiser *« le rôle dirigeant du parti »* et de *« paralyser l'efficacité de ses organes dirigeants »*. L'ancien chef de l'Etat est par ailleurs accusé d'avoir détourné la politique du parti vers des positions conservatrices d'extrême droite et d'avoir inauguré une politique économique *« désastreuse »* fondée sur des *« activités parasites »*. En somme, l'ancien président est accusé d'avoir court-circuité l'appareil du parti et d'avoir cherché à utiliser les organes de direction du PSY, pour perpétuer son pouvoir.

La politique d'ouverture économique n'est pas pour l'instant remise en cause, mais ses *« excès »* sont dénoncés et attribués à la volonté de l'ancien chef de l'Etat de se livrer à des *« opérations de prestige »* coûteuses et inutiles afin de redorer son blason. C'est ainsi que l'on apprend que la décision de construire il y a quatre ans le grand hôtel de classe internationale Aden Frantel a été précédée de longs débats sur l'opportunité même du projet, jugé peu réaliste pour un pays aux ressources limitées.

La décision de construire cet hôtel cinq étoiles aurait été finalement prise, dit-on aujourd'hui, sous la pression de l'ancien président, qui a sacrifié un projet concurrent plus utilitaire portant construction d'une route asphaltée reliant la capitale à Dhalei et Yafei, deux régions agricoles situées au nord du gouvernorat de Lahedj. Jusqu'à aujourd'hui les habitants de ces régions, qui ne sont séparées de la capitale que de quelque deux cents kilomètres, doivent effectuer un voyage éprouvant de près de dix heures en Land Rover pour se rendre à Aden.

On nous a même assuré que les quelques tirs bien ajustés qui ont ébranlé et marqué l'imposante façade de l'hôtel provenaient de miliciens originaires de Lahedj, qui s'étaient ainsi vengés rétroactivement d'un monument devenu le symbole du développement de la capitale au détriment de celui des provinces demeurées relativement arriérées.

Quoi qu'il en soit, il existe peu de chances pour que le régime actuel se lance, dans l'immédiat du moins, dans de nouvelles réalisations de prestige, bien que M. Salem Ali el Beidh, le nouveau secrétaire général du parti, nous ait déclaré que son pays était prêt à entreprendre les travaux de reconstruction de l'hôtel Aden Frantel, dont le coût est estimé, selon une première évaluation, à près de dix millions de dollars, *« à condition évidemment que Paris participe au financement des travaux en nous octroyant une aide ou un prêt »*.

La priorité sera désormais accordée aux investissements dans le secteur productif non tertiaire en dehors d'Aden, afin d'éliminer le déséquilibre qui s'est créé au cours des années de l'infitah d'Ali Nasser entre la capitale et les différents gouvernorats des provinces, provoquant un mouvement de migration interne vers Aden, considéré ici comme extrêmement dangereux pour l'équilibre politique du pays. Il est d'ailleurs évident que les forces opposées au président Ali Nasser n'ont eu le dessus à Aden qu'en y dépêchant les milices de Lahedj combattre celles d'Abyane et de Chaboua, que les amis d'Ali Nasser avaient précédemment mobilisées dans la capitale.

L'attitude des Soviétiques

Toute prolongation des combats portait donc en germe la « tribalisation » des affrontements, susceptibles de déboucher à terme sur le démantèlement de la République sud-yéménite et un vide politique qui aurait tôt ou tard provoqué une intervention étrangère. C'est pourquoi les Soviétiques ont, après quelques jours d'hésitation, opté franchement pour les *« rebelles »*, vainqueurs sur le terrain, et ont écarté systématiquement toutes les propositions de cessez-le-feu susceptibles à leurs yeux de « libaniser », c'est-à-dire perpétuer, le conflit.

Surpris de prime abord par la brutalité de combats qu'ils n'avaient su ni prévoir ni empêcher, les Russes ont finalement réussi à préserver l'essentiel de leurs intérêts. Ils ont, certes, perdu le président Ali Nasser, qui a fait plus que tout autre dirigeant arabe de la région pour promouvoir la politique soviétique dans le Golfe. L'ouverture économique en direction des Etats pétroliers et de l'Ouest mise en œuvre par le président déchu ne les inquiétait pas vraiment dans la mesure où eux-mêmes étaient incapables de fournir une aide équivalente. Mais à partir du début de 1984 ils avaient exprimé le souhait que le processus de rapprochement avec l'Occident ne dépasse pas certaines limites.

Néanmoins, l'empressement avec lequel les Soviétiques ont mis en selle le tandem Haydar el Attas (le nouveau chef de l'Etat) et Salem Ali el Beidh (le secrétaire général du parti), considérés ici comme étant des *« modérés »* et des *« réalistes »*, indique que Moscou est fermement décidé à appuyer ceux des nouveaux dirigeants qui entendent *grosso modo* continuer la politique d'Ali Nasser sans Ali Nasser, surtout sur le plan extérieur.

Mais comment concilier cette continuité avec les revendications des idéologues du parti qui, encouragés par leur victoire sur le terrain, exigent une radicalisation plus marquée sur le plan intérieur, ne serait-ce que pour ne pas trahir la mémoire de ceux qui sont morts durant les combats pour que la société sud-yéménite conserve *« sa spécificité socialiste »* ? Pour l'instant, l'absence de tout programme émanant de la nouvelle équipe indique que les divergences subsistent au sein du pouvoir, et que les dirigeants jeunes et peu expérimentés qui viennent d'être subitement catapultés au sommet du régime d'Aden n'avaient comme objectif commun que celui de briser le monopole qu'exerçait Ali Nasser à la tête de l'Etat et du parti.

Les contradictions entre les différentes tendances de la coalition hétéroclite qui s'était constituée au cours de la lutte contre le pouvoir personnel du président déchu demeurent donc et portent en elles les germes de conflits futurs. Il faudra de la part des nouveaux dirigeants beaucoup de tolérance, et de la part des Soviétiques beaucoup de vigilance, pour que ne se renouvellent pas les tragiques événements de janvier.

JEAN GUEYRAS.

ASIE

Malaisie

M. Pairin Kitingan demeure chef du gouvernement du Sabah

De notre envoyé spécial*

Kota-Kinabalu. — La tentative de Tun Mustapha Harun, ancien chef ministre de l'Etat du Sabah et actuel président du principal parti d'opposition, l'USNO (à dominante musulmane), pour se faire réinstaller à la tête du gouvernement local a échoué.

La Haute Cour de justice de cet Etat fédéré de la Malaisie a en effet confirmé la semaine dernière, à la suite d'un procès étalé sur plusieurs mois, M. Joseph Pairin Kitingan, chef de file du PBS (à majorité chrétienne), dans ses fonctions de chef du gouvernement local. Le PBS avait remporté de justesse les élections d'avril 1985.

M. Pairin, un avocat catholique de quarante-cinq ans, avait, le 26 février dernier, dissous l'Assemblée, en vue de provoquer des élections anticipées qui, espérait-il, renforceraient son actuelle majorité. Cette décision avait entraîné de violences manifestations, qui, en mars, firent au moins quatre morts dans cet Etat caractérisé par sa grande diversité ethnique et religieuse (*le Monde* du 26 mars).

La plupart des observateurs estiment que l'opposition cherchait ainsi à entraîner le pouvoir fédéral à décréter l'état d'urgence au Sabah et à imposer un gouvernement de coalition.

La manœuvre n'a pas réussi. Les élections auront bien lieu les 5 et 6 mai prochain. « *A condition que la police juge que le scrutin ne trouble pas la sécurité publique* », a déclaré le président de la commission fédérale de contrôle électoral. Craignant de nouvelles émeutes, les forces de l'ordre avaient isolé le bâtiment de la Haute Cour, situé au cœur de la capitale du Sabah, Kota-Kinabalu, mais une petite centaine de personnes seulement eurent la patience d'attendre le verdict final, la lecture du jugement ayant pris plus de six heures. Tun Mustapha a décidé de faire appel.

J. B.

Chine

Le succès et les ambitions de « la plus grosse entreprise capitaliste »

De notre envoyé spécial

M. Lu Guoji, PDG de la société de navigation Minsheng, est responsable envers ses « actionnaires », tout en étant un bon « patron social »...

Chongqing. — La principale ville de la province du Sichuan (1) est depuis plusieurs années à l'avant-garde de la réforme économique chinoise. Elle est en tête pour la modernisation de la gestion, l'élargissement du carcan étatique et la création d'un secteur privé. Mise au pilori l'an dernier par *le Quotidien du peuple* pour avoir refusé de payer ses impôts à l'Etat, Chongqing est également l'un des cinq centres de la réforme bancaire, avec les villes de Canton, Wuhan, Changzhou (près de Shanghai) et Shenyang (ex-Moukden, en Mandchourie). Ces villes sont autorisées à développer leurs liens bancaires, le crédit, ainsi que les actions et obligations.

M. Deng Xiaoping prend, cependant, toujours grand soin de réaffirmer que la Chine demeure « socialiste ». « *Si elle s'embarque sur la voie du capitalisme ou pratique l'hégémonisme*, disait-il récemment au chef de l'Etat yougoslave, *ce sera un désastre pour l'humanité.* » A Chongqing, ces propos ne semblent pas effrayer M. Lu Guoji, PDG de la Minsheng Shipping Corporation, société de navigation privée et, selon lui, « *la plus grosse entreprise capitaliste de Chine* ». La Minsheng (en français la vie du peuple) emploie quatre cents personnes et compte en recruter six cents autres d'ici à la fin de l'année.

« *Je suis en même temps capitaliste et manager, comme mon père* », dit M. Lu Guoji. Son père, Lu Zuofu, avait fondé la Minsheng en 1926 en tant que petite compagnie de navigation sur le Yangzi. En 1949, il était le plus gros armateur de Chine avec cent quarante-huit bateaux, dont vingt de haute mer, mais il avait aussi étendu son action à l'immobilier, à la sidérurgie, à l'électricité et au charbon. Il était célèbre pour ses activités philanthropiques et patriotiques, surtout pendant la guerre sino-japonaise.

L'entregent de Lu Zuofu

Nationaliste, proche du Kouomintang, Lu Zuofu en avait adopté les slogans patriotiques, d'un style aujourd'hui redevenu à la mode, et qui, calligraphiés, ornent le bureau de son fils et héritier : « *Il ne faut pas travailler pour l'individu, mais pour le peuple et pour l'Etat* », « *la vie n'est pas faite pour prendre mais pour contribuer...* ». Il avait des relations avec de nombreux industriels et personnalités politiques occidentaux. Il comptait parmi ses actionnaires le propre beau-frère et ministre des finances de Tchiang Kaï-chek, T.-V. Soong, le seigneur de la guerre de la province, et le redoutable du Yuesheng, le chef de la « bande verte », le « parrain » de Shanghai, qui organisa, en avril 1927, le massacre des communistes que raconte Malraux dans *la Condition humaine*, avant de devenir le chef de la police de la concession française...

Tout cela n'empêcha pas Lu Zuofu de rester au pays après l'arrivée au pouvoir des communistes. Ceux-ci attendirent sa mort pour nationaliser tous ses biens en 1954. Son fils a fait toute sa carrière comme ingénieur dans les houillères familiales, il réussit à passer au travers de la purge des « droitiers » en 1958 et fut porté « malade » et renvoyé chez lui pendant la révolution culturelle pour lui éviter des ennuis.

Il faut dire que les « anciens » de la Minsheng étaient nombreux et avaient conservé des relations. Quelques années après la chute de la « bande des quatre », assurés de leurs arrières, un certain nombre de vétérans de la compagnie, avec à leur tête MM. Lu Guoji et Jiang Changxu, entré à la Minsheng en 1932, envoyèrent un rapport à la municipalité, puis au gouvernement central, demandant la réouverture de la compagnie en tant que société privée. L'autorisation fut donnée par le secrétaire général du PCC, M. Hu Yaobang, originaire lui-même de la province.

« *C'était le bon moment* », reconnaît M. Lu. En février 1984, la Minsheng, forte des 500 000 yuans (2) avancés par ses anciens employés et d'un prêt de l'Etat de 4 millions, reprit ses activités en tant que société par actions. Son logo — deux caractères chinois stylisés en blanc sur fond bleu — apparaît sur cinq remorqueurs et vingt-sept barges et, cette année, son tonnage va doubler pour atteindre 35 000 tonneaux. Elle a obtenu l'autorisation d'armer des cargos de haute mer vers le Japon et l'Asie en 1986 et vers le reste du monde l'an prochain. En même temps, elle va se lancer dans le commerce lucratif des croisières de luxe pour touristes étrangers le long du fleuve Yangzi. Ses bénéfices se sont montés à 5 millions de yuans en 1985. Ils devraient doubler cette année. Bref, l'entreprise semble bien partie...

3 % d'impôts

Ce sexagénaire maigre, aux tempes grisonnantes, élégant dans son costume Mao, insiste sur l'aspect privé de « son » entreprise, dont il est responsable envers « ses actionnaires » privés et qui reviendra après sa retraite à « ses » enfants. « *Mon conseil d'administration ne comporte aucun représentant de l'Etat ou du parti*, nous dit-il. *Il n'y a pas de cellule du parti à la Minsheng.* » « *Peut-être y aura-t-il un syndicat plus tard*, ajoute-t-il, résigné. *On n'a pas les moyens de l'empêcher, il y en a partout en Chine et à l'étranger.* » Il n'est tenu par aucune législation sociale ou du travail. Mais, comme un bon « patron social », qui « *demande plus à son personnel mais le paie mieux que les fonctionnaires* », il donne à ses employés une « meilleure » couverture sociale.

M. Lu est optimiste, il voit loin, il revient d'un voyage en Europe où il a renoué les liens tissés du temps de son père, qui avait aussi gardé d'anciens amis et collaborateurs aux Etats-Unis. Pourquoi le gouvernement chinois fait-il la part si belle au secteur privé ? Il faut tout de suite préciser que celui-ci, même s'il a connu un succès foudroyant ces dernières années, ne touche encore que douze millions d'entreprises et dix-sept millions de personnes. C'est très peu à l'échelle de la Chine et les autorités entendent que ce phénomène reste limité. Mais déjà le « privé » a fourni des millions d'emplois aux jeunes chômeurs et aux paysans qui ont quitté leurs terres. Il a également permis de satisfaire une partie de la demande en biens de consommation que l'Etat est incapable de produire en quantité suffisante.

Dans le cas de la Minsheng, la concurrence privée a pour but de secouer un monopole du transport fluvial qui avait tendance à sommeiller : « *La société d'Etat, qui avait confisqué tous les bateaux, n'utilise la capacité du fleuve qu'à 20 %* », s'est plaint un fonctionnaire. C'est pourquoi non seulement la Minsheng ne reverse pas aux autorités la majeure partie de ses bénéfices, comme les autres sociétés publiques, mais elle ne paie que 3 % d'impôts...

PATRICE DE BEER.

(1) L'ancien Setchouan. Chongqing s'écrivait autrefois Tchongking.

(2) Un yuan vaut environ 2,30 F.

politique

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Balladur : la privatisation permettra la mise en œuvre d'une « vraie participation »

En une après-midi et une longue soirée de discussion, le mardi 22 avril, sur le projet de loi d'habilitation économique et sociale, l'Assemblée nationale n'a eu que le temps de repousser les deux motions de procédure déposées par les socialistes. La majorité gouvernementale s'est retrouvée pratiquement seule pour ce faire. Pour juger que ce projet était contraire à la Constitution et qu'il était inutile d'en discuter, les députés du PC et ceux du FN ont rejoint ceux du PS. Si la motion d'irrecevabilité n'a obtenu que 278 voix (la majorité absolue est de 289 voix), c'est parce que 7 élus de l'extrême droite n'ont pas tourné correctement la clef de leur boîtier de vote électronique, qui venait d'être installé.

M. Edouard Frédéric-Dupont, qui figurait en deuxième position derrière M. Jean-Marie Le Pen sur la liste du Front à Paris, mais qui, dans la précédente législature, était député apparenté RPR, a, comme lors du vote sur l'engagement de responsabilité de M. Jacques Chirac, apporté son soutien au gouvernement. Parmi les suffrages sur lesquels le premier ministre est en droit de compter, il n'a manqué que le vote de M. Jacques Chaban-Delmas. En qualité de président de l'Assemblée, il préfère ne pas prendre part au scrutin. M. André Thien Ah Koon (non-inscrit, la Réunion) a adopté la même attitude.

Les socialistes, en faisant plusieurs rappels au règlement et en demandant une suspension de séance, ont à nouveau manifesté leurs critiques sur la façon dont s'étaient déroulés les travaux préparatoires en commissions. Ils ont aussi fait remarquer que si le gouvernement engageait sa responsabilité sur le vote de ce texte, comme le conseil des ministres l'y a autorisé, les députés n'auraient pas la possibilité de l'examiner dans le détail.

Seul des nombreux ministres présents, M. Edouard Balladur a pris la parole pour expliquer que ce projet est la clef de voûte de la politique économique et sociale du gouvernement. L'opposition partage cette analyse. L'intervention de M. Pierre Mauroy a été une critique globale de l'action menée par la droite depuis son retour aux affaires. Il a souligné que la cohabitation n'empêchait pas la nouvelle majorité de conduire une politique « ***réactionnaire*** **».**

L'Assemblée nationale à commencé, mardi 22 avril, la discussion du projet de loi habilitant le gouvernement à prendre par ordonnances des dispositions d'ordre économique et sociale. Après des rappels au règlement de MM. Pierre Joxe, Paul Chomat (PC, Loire) et Jean-Claude Martinez (FN, Hérault) sur la façon dont les commissions ont travaillé, une réponse de M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances, et une suspension de séance demandée par le président du groupe socialiste, **M. Robert André Vivien** (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances, est le premier à intervenir. Il explique, notamment : « *Si le gouvernement a des responsabilités éminentes dans la lutte pour l'emploi, il ne peut pas, il ne doit pas tout faire. Il prend ses responsabilités. Puissent également les organisations syndicales et tous les acteurs du jeu social prendre les leurs.* » Il justifie ensuite la suppression des ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix en remarquant : « *L'existence d'une législation, d'une réglementation porte en elle même la tentation d'intervenir (...). La majorité nouvelle n'en est pas davantage préservée que la précédente.* »

M. Vivien annonce qu'il proposera de modifier l'article 1 du projet afin de préciser que « *la législation économique concernée par l'habilitation est bien celle relative aux prix et à la concurrence* ». Il s'interroge aussi sur la formulation de l'article 6, qui traite de la nomination des administrateurs dont la loi aura décidé la privatisation en laissant une liberté d'action aux présidents de conseil d'administration nommés par le gouvernement. Or le rapporteur général rappelle que selon le Conseil constitutionnel « *à des situations semblables doivent être appliquées des règles semblables* », ce qui pourrait ne pas être le cas des administrateurs salariés selon l'entreprise à laquelle ils appartiennent.

Prenant à son tour la parole, **M. Edouard Balladur** affirme que ce texte est « *la première application du contrat conclu entre la nouvelle majorité et le peuple français* ». Le premier objectif est de permettre la création d'emplois « *car il n'est pas d'injustice plus grande que celle qui écarte de l'activité productrice un nombre si important de Français et tout particulièrement de jeunes Français* ». Expliquant que les deux maîtres mots de la « *nouvelle politique économique de la France* » seront la « *sagesse* » et la « *liberté* », il déclare : « *L'assainissement économique, budgétaire et financier est le préalable indispensable à la remise en marche de notre économie* » car « *c'est à l'Etat de faire porter d'abord sur lui-même la discipline de l'assainissement* ».

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation souligne ensuite le rôle de la politique monétaire comme « *élément déterminant de la lutte contre l'inflation* », sa volonté de se désendetter la France « *grâce au remboursement anticipé de la dette extérieure de l'Etat et des entreprises publiques* » et son souci de rendre aux agents économiques la liberté en mettant en œuvre « *une révolution tranquille* ». Il s'agit, selon lui, « *de démontrer que la liberté est plus efficace que la contrainte* ».

M. Balladur annonce que les nouveaux textes sur la concurrence « *seront prêts dès l'été* » et que « *moins de six mois après la promulgation de la loi d'habilitation, la liberté des prix sera devenue, en droit et en fait, la règle* ».

Insistant sur l'emploi, il affirme : « *Au-delà de l'action en faveur des jeunes, tous les salariés, sans exception, seront concernés.* » Il explique à propos du travail temporaire ou à temps partiel : « *Il faut, là aussi, simplifier, dans le respect du statut social du salarié qui sera maintenu.* » Il évoque « *la possibilité, dans les zones où la situation de l'emploi est particulièrement grave, des actions spécifiques* » comme des « *incitations de nature juridique et fiscale, voire des allégements de charges sociales* ».

Les nationalisations « mythiques »

Se plaçant sous le patronage du général de Gaulle il insiste sur la participation : « *Des formules nouvelles devront être immaginées pour modifier la géographie du capital de nos entreprises et y réserver, en respectant la libre volonté de tous, la place qui revient aux salariés, singulièrement aux cadres.* » Mais l'« *association des salariés aux décisions de gestion* » n'aura lieu que si l'assemblée générale des sociétés « *en décide ainsi* ».

Evoquant cette fois Georges Pompidou, il justifie la privatisation en mêlant les nationalisations de toutes les époques : « *C'est cet ensemble qu'il faut considérer sans distinguer les motivations d'origine* (...). *Rien n'a de valeur mythique à nos yeux.* » Il évoque « *la politisation trop fréquente des nominations des dirigeants* », l'« *interventionnisme de l'Etat* », la baisse de 9 % des emplois entre 1982 et 1985 dans les entreprises nationalisées du secteur concurentiel, le fait que de 1981 à 1985 l'autofinancement de celles-ci ait été inférieur d'« *un quart à ce qu'il a été dans le secteur privé comparable* », leurs pertes de 71 milliards de francs en quatre ans.

M. Balladur confirme que ne seront pas privatisées « *les entreprises qui assurent un service public ou gèrent un monopole* », ni celles « *qui doivent être préalablement redressées* ». Souhaitant que l'Etat « *tire le meilleur profit possible* de la valeur de ses participations, le ministre d'Etat annonce son intention de créer « *une commission de sages comprenant des personnalités ayant exercé les fonctions, par exemple de gouverneur de la Banque de France, de président de la commission des opérations de Bourse, de magistrats de l'ordre judiciaire et administratifs, de responsables d'entreprises bancaires et industrielles* ». Elle donnera « *son avis sur les critères d'évaluation qui lui seront proposés* ».

Partisan de la « *souplesse* », il est « *hostile aux formules hybrides de sociétés d'économie mixte* », donc aux privatisations partielles. M. Balladur annonce aussi que le gouvernement « *n'a pas l'intention d'interdire des participations à des niveaux limités, et en tout cas très minoritaires, d'investisseurs étrangers* ». Il confirme que pendant la période transitoire les entreprises à privatiser auront le choix entre le maintien des règles de la loi de démocratisation du secteur public ou l'adoption des règles du droit commun. Dans ce cas « *leur conseil d'administration devra nécessairement comprendre pour un tiers des représentants du personnel salarié* ». Il conclut en déclarant : « *La privatisation est l'occasion de mettre en œuvre une vraie participation, seule garantie d'une cohésion sociale et nationale forte* ».

Après le ministre, les rapporteurs des commissions font état de leurs travaux. Pour la commission des affaires sociales, **M. Jean-Paul Fuchs** (UDF, Haut-Rhin), souhaite « *que l'on ne néglise point la modernisation de l'apprentisage industriel* ». A la gauche, il déclare : « *Croyez-vous que la plupart des syndicats auraient approuvé ces mesures si elles entraînaient une régression sociale ?* ».

Pour la commission de la défense, qui a étudié les articles 4, 5 et 8, qui sont de sa compétence, **Jean-Pierre Bechter** (RPR, Corrèze) explique que si les sociétés d'armement ne peuvent « *fonctionner en dehors de tout contrôle étatique* », il faut les rendre au secteur privé pour « *leur ouvrir les voies du marché financier, qui leur fait actuellement défaut* ». Il affirme : « *En aucun cas le transfert d'une entreprise d'armement sous contrôle étranger ne pourrait se dérouler en France. Aucune affaire de type « Westland » (...) n'est à redouter dans notre pays.* »

La commission des lois a terminé quelques minutes avant la séance l'examen des articles de sa compétence. Son rapporteur, **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie), explique que si la version initiale du projet pouvait soulever quelques difficultés de conformité avec la Constitution, il n'en allait plus de même après les amendements déposés par le gouvernement. Il souligne aussi la « *situation juridique absurde* » entraînée par la non-existence d'une loi de « *respiration du secteur public* ».

M. Mauroy : « Coup de force institutionnel »

M. Pierre Mauroy défend alors une exception d'irrecevabilité, jugeant le projet contraire à la Constitution. L'ancien premier ministre estime que le projet autorise le gouvernement « *à modifier le code du travail, la législation fiscale, la législation sociale* », et qu'il pourra donc faire « *ce qu'il voudra dans tous les domaines du droit économique et social* ». « *Ce n'est pas*, dit-il, *une loi d'habilitation, c'est une loi de pleins pouvoirs.* » Il parle de « *coup de force institutionnel* ». Si le gouvernement ajoute la contrainte de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution à la procédure des ordonnances. Il affirme : « *La politique qui nous est proposée n'est pas conservatrice, elle est réactionnaire* », puisqu'elle met en cause « *l'œuvre conduite par le général de Gaulle à la Libération (...).* »

(Lire la suite page 10.)

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Balladur : la privatisation permettra une vraie participation

(Suite de la page 9.)

Le premier chef du gouvernement de la gauche justifie longuement les nationalisations, qui ont mis fin *« à une socialisation de dupes »* où l'Etat *« épongeait les pertes des certaines entreprises sur le dos du contribuables et laissait aux capitaux privés les profits des secteurs prospères »*. Il affirme que tous les groupes nationalisés en 1982 ont maintenant *« un solde positif, alors que seule la CGE était dans cette situation en 1982 »* ; qu'ils ont effectué *« un effort d'investissement plus élevé que la moyenne »*.

Prenant exemple sur la Grande-Bretagne, M. Mauroy explique que la privatisation *« n'a en rien résolu les problèmes de débouchés d'industrie comme l'aéronautique, et plus encore la construction navale »*. A l'inverse, il montre que *« l'engagement économique et industriel de la puissance publique, dans des pays qui se réclament du libéralisme* [les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne fédérale], *est particulièrement net en matière de recherche »*, alors que le nouveau gouvernement français sacrifie ce secteur.

Le porte-parole des socialistes dénonce ensuite les conditions de la privatisation, qu'il assimile à *« une forme de spoliation de la collectivité nationale »*. Il s'inquiète de *« manipulations »* financières possibles. *« Craignez*, dit-il, *qu'avant peu une voix ne s'élève dans vos rangs pour dénoncer comme hier le règne* « des copains et des coquins ! »

Après avoir estimé que la privatisation risque de *« fragiliser »* l'appareil industriel, financier et bancaire, il remarque : *« Les Français, éberlués, découvrent que la cohabitation n'est pas ce qu'ils supposaient. Nombre d'entre eux avaient rêvé d'un illusoire gouvernement des centres. Ils se retrouvent avec une droite dogmatique qui se complaît dans l'idéologie. »* A M. Balladur, il lance : *« Mieux vaut, lorsque vous gouvernez, avoir caché son or en Suisse qu'être en infraction de stationnement. Mieux vaut avoir spéculé contre le franc qu'avoir gagné au Loto. »* Il ajoute, reprenant une formule de François Mauriac : *« Il y a du lingot dans ce gouvernement. »*

M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) répond à l'ancien premier ministre en affirmant que son discours lui a rappelé les débuts du septennat. *« Le groupe socialiste revient à son idéologie archaïque »*, dit-il.

290 voix contre 278

La motion d'irrecevabilité est alors repoussée par 290 voix (RPR, UDF) contre 278 (PS, FN, PC), sur 568 votants.

M. Michel Charzat (PS, Paris) défend alors une « question préalable », estimant qu'il n'y a pas lieu de délibérer d'un tel projet. Le président du haut conseil de secteur public défend longuement les nationalisations. Il fait remarquer que, *« en huit années, Mme Thatcher n'a pas réussi à privatiser l'équivalent de ce que vous vous proposez de faire en cinq ans »*. Il craint que l'offre de titres des entreprises à privatiser sur le marché boursier *« ne déprime »* celui-ci et n'empêche les sociétés privées de drainer l'épargne dont elles ont besoin. Surtout, il redoute une *« chasse aux sorcières »* chez les dirigeants des entreprises publiques : *« A défaut de pouvoir rapidement, peut-être même de vouloir, transférer la propriété, vous commencez par confisquer immédiatement la réalité du pouvoir. »*

La question préalable est repoussée par 290 voix (RPR, UDF) contre 285 (PS, FN, PC) sur 575 votants. La discussion générale du projet proprement dit pourra commencer mercredi en fin d'après-midi.

Th. B.

Droite-gauche : le combat continue

M. Edouard Balladur, vice-premier ministre ? La séance du mardi 22 avril à l'Assemblée nationale a fait tomber — si besoin était — les derniers doutes. Pour expliquer un projet de loi qui touche à la politique sociale autant qu'à la politique économique, à la politique industrielle autant qu'au devenir des entreprises publiques, le ministre d'Etat suffit. Les autres ministres théoriquement concernés restent à leur banc pour l'écouter. Pour défendre le projet de loi symbole du nouveau gouvernement, le premier des ministres de M. Jacques Chirac a toute la confiance du premier ministre, qui ne juge même pas utile de venir l'encourager par sa présence.

Donner du nerf et du muscle à la majorité, apparemment lassée par le long discours du grand maître de l'économie, n'aurait pourtant pas été inutile. La droite voulait banaliser ce débat. Pour elle, l'essentiel a eu lieu le 16 mars. Le gouvernement est simplement chargé d'appliquer le programme « plébiscité » par les électeurs. On croyait que la Ve République allait se « parlementariser » ; elle se « gouvernementalise ». La formule n'a pas été prononcée, mais elle sous-tendait bien des mises en garde à l'opposition : « Vous avez tort, car vous êtes politique*ment minoritaires.* »

C'est le monde à l'envers. Il faut se pincer pour y croire : ce n'est pas M. Michel Noir (RPR) mais M. Michel Charzat (PS) qui supplie que l'on ne touche pas au statut des principales entreprises françaises afin de ne pas les fragiliser ; c'est M. Balladur, et non M. Mauroy, qui affirme que l'important n'est pas l'idéologie, mais le meilleur système de gestion. *Pour « ses » privatisations*, la droite utilise bien des arguments que la gauche brandissait pour « ses » nationalisations. Les socialistes retrouvent les accents de leurs opposants d'hier.

La gauche — comme la droite en 1981 — veut donner toute son ampleur à son combat. Mais alors que le RPR et l'UDF, assommés par leur défaite laissaient leurs anciens ministres se terrer pour permettre à leurs jeunes loups de se faire les dents, le PS, ragaillardi par les conditions de son revers, fait donner ses anciens gouvernants.

Pour défendre « le socle du changement », le « chef maçon » n'est-il pas le mieux placé ? M. Pierre Mauroy en est bien persuadé. Quel plaisir pour lui de retrouver cette tribune, d'où, pendant trois ans et demi, il avait sonné la charge du combat — *sans merci* — de la *gauche contre* la droite ! Depuis que, sous la pression de l'usure du pouvoir et du défilé des provinces de France à la Bastille, il avait dû quitter Matignon, il semble n'avoir rien appris, rien oublié. Face à lui, il y a toujours les « riches », les « gens du château ». Pourquoi se priverait-il de son plaisir quand ses adversaires lui servent sur un plateau les arguments qui lui permettent de les comparer aux émigrés retrouvant le pouvoir avec Louis XVIII ?

Car, derrière le discours sur la participation, il y a la suppression de l'obligation pour les dirigeants des entreprises — encore propriétés de l'Etat — de laisser une place au conseil d'administration aux représentants des salariés. Dorénavant, dans ces entreprises comme dans les autres ils ne « cohabiteront » avec les apporteurs de capitaux que si ceux-ci le veulent bien. Derrière le beau mot de « confiance », il y a l'amnistie pour les exportateurs frauduleux de francs.

La gauche n'en demandait pas tant. Elle exulte quand M. Mauroy lui montre que la droite est bien à droite. Car plus la droite se « droitise », plus il y a de l'espace pour la gauche. M. Mauroy est là pour garder la frontière.

THIERRY BRÉHIER.

« Ça fait beaucoup »

Le gouvernement veut-il empêcher le Parlement de délibérer normalement sur ses projets ? Ou bien l'opposition cherche-t-elle à retarder la mise en œuvre du programme de la majorité ? L'organisation du débat sur le projet de loi d'habilitation économique et sociale à l'Assemblée nationale a donné lieu, le mardi 22 avril, à un rappel au règlement de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste.

Pour M. Joxe, il est inadmissible qu'un projet qui prévoit le transfert au privé d'entreprises nationales dont les actifs sont évalués à 200 milliards de francs n'ait pas pu être examiné jusqu'au bout par la commission des finances ni par la commission de la production et des échanges, non plus que par celle des affaires sociales, alors que ce texte comporte un important volet relatif au droit du travail et à l'emploi. Le gouvernement *« a peur du débat public, il le fuit, il le redoute »*, a déclaré M. Joxe, tandis que les socialistes sont *« les vrais défenseurs de la démocratie, contre les débats expéditifs, les lois bâclées et les bradeurs de l'intérêt national »*.

MM. Paul Chomat (PC) et Jean-Claude Martinez (FN) ont protesté, eux aussi, contre les conditions d'examen du texte par les commissions. M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances, a expliqué alors la suspension des travaux de celle-ci (*le Monde* daté 20-21 avril) par l'attitude des socialistes, qu'il a accusés d'avoir adopté, le 18 avril, une tactique de retardement visant à empêcher le rapporteur de présenter ses conclusions au jour fixé par le gouvernement — maître de l'ordre du jour — pour l'examen du texte en séance publique. *«Pour nous,* a dit M. d'Ornano, *le débat a eu lieu pendant la campagne électorale (...). Ceux qui sont au chômage, ceux auxquels on avait promis que les nationalisations apporteraient la sécurité de l'emploi, ceux-là attendent que le gouvernement agisse!»*

Les barristes critiques

M. Joxe a repris la parole pour affirmer que M. d'Ornano, absent le 18 avril parce qu'il se trouvait *«à une garden-party»*, avait fait un compte rendu inexact de ce qui s'était passé à la commission des finances. Le président du groupe socialiste a demandé une suspension de séance, mise à profit pour inviter les journalistes à la réunion des députés du PS.

Garden-party ? M. d'Ornano précise, dans les couloirs, qu'il présidait, ce jour-là, la séance publique du conseil général du Calvados. M. Louis Mexandeau, député et conseiller général socialiste de ce département, ne se dérobe pas : il confirme les dires du président de la commission des finances.

Ce point étant établi, les socialistes n'en soulignent pas moins qu'aucun changement de tactique de leur part ne s'était produit, entre le 17 et le 18 avril, qui pût justifier la suspension des travaux de la commission. Celle-ci s'explique en fait, selon eux, par les divergences qui apparaissaient au sein de la majorité. Ainsi M. Raymond Marcellin est-il hostile aux «zones franches» voulues par le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, pour favoriser l'activité industrielle dans les régions les plus touchées par la crise. Divergences encore, dans la majorité, sur l'ANPE (faut-il la supprimer ou la réorganiser ?), sur le SMIC (le maintenir ou l'abolir ?), sur la libération des prix (à quel rythme et comment ?).

A en croire les barristes, il y avait bien matière à débat. En tout cas, *«les ordonnances, plus le 49-3, plus un micro-débat en commissions, ça fait beaucoup»*, estime l'un d'entre eux, M. François d'Aubert, tandis qu'un autre, M. Charles Millon, affirme que *«l'opinion publique ne peut pas comprendre qu'on interrompe les travaux des commissions sur un tel texte»*.

P. J.

Dans les couloirs

LE TEMPS N'EST PLUS AUX FLONFLONS

Il fallait bien M. Pierre Mauroy pour tenter de ressusciter les mythes de la gauche et celui des nationalisations. Mais comment réveiller les empoignades d'il y a cinq ans lorsque l'on est relégué à 23 heures, l'heure, à la télévision, des documentaires soporifiques ? *« Cet après-midi, les débats étaient assez mornes, ennuyeux même »*, se désolait-il à minuit dans les couloirs. Tout de même, il s'agit des dénationalisations ! *« Où est donc le parti ?,* renchérit l'un de ses proches. *Les socialistes avaient tout le week-end pour parler des dénationalisations. On n'a entendu personne. »*

Ainsi meurent les mythes, à l'heure tardive où le PS est au lit. Invisibles MM. Fabius et Rocard. M. Jack Lang, dans l'après-midi, sans doute emporté par son « Mouvement », est passé en coup de vent. M. Lionel Jospin est parti rencontrer M. Shimon Pérès et on ne l'a pas revu. M. Gaston Defferre, lui, semble surtout préoccupé par le prochain match de football Marseille-Bordeaux, et arbore fièrement la revue psychanalytique *l'Ane* dont il s'apprête à faire ses délices en séance : *« Une très bonne revue. Un jour, au ministère, une de mes collaboratrices n'en est pas revenue de la trouver sur mon bureau. Ce n'est tout de même pas parce que l'on est ministre que l'on doit être un parfait crétin. »*

Au total, une journée de *flibustering* étonnamment raisonnable, dont la modération emplit de joie M. Jacques Toubon, président de la commission des lois. *« Les socialistes ont fait modérément de l'obstruction et j'ai présidé modérément. » « Je m'attendais à pire »*, confirme M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF. Il est vrai que l'hémicycle avait la tête ailleurs, tout entier préoccupé du prochain redécoupage des circonscriptions.

M. Mauroy, donc, pour la flamme, et M. Pierre Joxe en boutefeu de ce débat, uniques éclats dans une léthargie quasi générale, que ne vint pas troubler l'exposé très mesuré du ministre d'Etat, M. Edouard Balladur : *« Le drame des ministres des finances de droite*, remarquait méchamment un député barriste, *c'est qu'ils sont aussi réacs que ceux de gauche, mais avec les flonflons en moins. »* Le temps n'est plus aux flonflons.

D. S.

Question de temps

(Suite de la première page.)

Mais il lui sera en tout état de cause plus facile de convaincre les Français de lui confier un second mandat (fût-il de cinq ans) à la faveur d'une crise plutôt qu'à froid.

Personne cependant ne peut rompre. M. Chirac n'est pas maître du calendrier. On voit mal M. Mitterrand lui offrir sa démission pour faciliter l'accès de ce premier ministre à l'Elysée. Ce dernier doit se défaire d'une image d'homme de coups pour se donner le profil — rassembleur — de l'homme d'Etat. Aussi se cantonne-t-il dans une attitude de respect de la fonction présidentielle qui lui a permis de faire la différence avec M. Barre. L'opinion lui reprocherait de s'en détourner. Cette même opinion, qui plébiscite la cohabitation, interdit à l'un comme à l'autre de briser ce rêve doublement incarné. Il faut être, dans cette affaire, l'agressé et non l'agresseur. C'est, au fond, le principe même de la dissuasion. Celle-ci, comme chacun peut le constater, est le meilleur gage de la paix en Europe depuis... quarante ans. MM. Mitterrand et Chirac s'installent donc dans la durée.

Des deux cas, c'est aujourd'hui M. Chirac qui se renforce. Il a, dans la répartition des territoires respectifs, appliqué la stratégie simple mais toujours efficace : ce qui est à moi est à moi ; ce qui est à *toi est négociable !*

M. Mitterrand voit peu à peu sa marge de manœuvre se réduire et constate chaque jour combien sont peu nombreuses les ficelles qu'il peut encore tirer. S'agit-il des droits du Parlement, dont il se veut le gardien ? Ajouter la procédure expéditive de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution aux ordonnances serait les réduire à l'excès, avait-il averti. M. Chirac s'apprête à utiliser l'un et l'autre moyens. Pas de privatisation de nature à porter atteinte au pacte national fondé à la Libération, avait-il dit. Le champ des dénationalisations a été étendu aux entreprises nationalisées en 1945. Pour une réforme du système monétaire international, avait-il plaidé pendant trois ans, avant que M. Reagan ne le rejoigne sur ce point. Mais M. Balladur estime que cette réforme n'est plus à l'ordre du jour. Ce qui l'est, en revanche, c'est la patiente conquête par le premier ministre de la gestion de l'action extérieure. Au risque de voir M. Mitterrand perdre son crédit sur la scène internationale : quel chef d'Etat africain n'est pas aujourd'hui convaincu que les décisions se prennent à Matignon ?

Dans l'histoire

Cette accumulation masque certes un décalage qui *joue en* faveur du président. C'est aujourd'hui au gouvernement d'étaler son jeu, ce qu'il fait. C'est le verdict des urnes. M. Mitterrand, lui, est associé aux décisions principales — avec voix au chapitre en politique extérieure et par le biais de sa signature en politique intérieure, — mais il n'est pas, et n'en est pas tenu pour responsable. C'est une situation confortable, M. Chirac se renforce du point de vue gouvernementale. *M. Mitterrand aussi, mais* du point de vue de l'opinion.

Pour quoi faire ? M. Mitterrand aspire à rester dans l'histoire. Il ambitionne d'être, grâce à la cohabitation, aussi important pour la Ve République que le fut de Gaulle lui-même. Sa trace socialiste est déjà faite. Il peut y être fidèle, chercher à préparer un successeur ou incarner de nouveau lui-même la gauche contre la droite, au risque de se radicaliser et peut-être de rendre la cohabitation invivable. Il peut aussi changer de registre en prônant, par exemple, ce que, au début du siècle on appelait *« la concentration républicaine »*, c'est-à-dire une alliance des républicains de gauche et de droite contre les extrêmes. Il serait alors celui qui a su réconcilier les Français.

Cette logique n'est pas celle de M. Chirac. Le retour au scrutin majoritaire — bipolarisant et radicalisant — le montre bien. Lui fait plutôt dans le terre à terre. Il n'a d'ailleurs pas nécessairement tort. En 1988, il y aura un (ou des) candidats socialistes face à des candidats conservateurs. M. Chirac se range parmi ces derniers et entend d'abord être à même de rassembler son propre camp.

D'où une politique conservatrice tournée vers des clientèles qu'il croit décisives. En professionnel qu'il est, il n'en a oublié aucune, pratiquant un libéralisme symbolique à finalité politique. Qu'il s'agisse de la dévaluation, destinée à la fois aux agriculteurs et au patronat ; de l'abrogation de la loi Quilliot, qui flatte à la fois les propriétaires et ceux qui aspi*rent à le devenir* qu'il *s'agisse* aussi de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ; du retour à l'anonymat sur l'or ; sans omettre un programme spécial pour les rapatriés... Bref, on retrouve une gestion classique par l'Etat d'une société segmentée en catégories électorales, chacune ayant droit à son clin d'œil, le plus souvent en espèces. Le tout Etat d'un côté (car l'Etat privatise, mais continue de nommer les responsables), le capitalisme rentier de l'autre. Voilà qui peut consolider un électorat déjà fidèle, mais qui peut faire oublier l'essentiel : le libéralisme comme moyen d'accélérer la modernisation de l'économie et de la société.

Voilà qui peut aussi dispenser la gauche, si elle n'y prend garde, de tout effort sur elle-même. Il lui suffit, pour être comprise, de dénoncer une politique de classe, comme l'écrivait le *Financial Times*, et de se poser en défenseur des couches moyennes salariées, comme l'a fait M. Mauroy à l'Assemblée nationale. Pourtant, l'opposition sera d'autant plus crédible qu'elle sera — culture de gouvernement oblige — sélective. Le combat du PS pour transformer le nouveau mythe des 40 % en réalité électorale passe par une réelle transformation (à condition d'éviter entretemps la vente par appartement du parti en une kyrielle d'écuries présidentielles). L'opposition sera d'autant plus efficace qu'elle s'appuiera sur le président et le soutiendra. Ce qui impose à ce même président, comme au Parti socialiste, d'avaler encore quelques couleuvres.

Pour qui joue le temps ? M. Chirac mise naturellement sur la réussite de sa politique. M. Mitterrand sait qu'il ne peut rompre des lances avant que les armes soient affûtées. Ce qui n'empêche ni l'un ni l'autre, dans l'*intervalle, de s'apprécier.* Comme le dit un proche du premier ministre : *« Nous sommes entre gens de bonne compagnie, n'est-ce pas ? »*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LA PRÉPARATION DU DÉCOUPAGE ÉLECTORAL

La majorité souhaite parvenir à un consensus avec les socialistes

La dénationalisation ? Oui, bien sûr... Mais, le mardi 22 avril, à l'Assemblée nationale, les députés de la majorité, ceux de l'UDF surtout, avaient une tout autre préoccupation en tête. Chacun avait dans l'esprit la carte de son département, une carte précise, avec le détail des cantons et des communes ; chacun se demandait comment obtenir, dans la nouvelle loi électorale, une circonscription sûre d'abord, vivable ensuite, quand il faudra courir d'un bout à l'autre, d'un banquet d'anciens à une remise de décoration.

M. Jacques Chirac, venu devant le groupe UDF au début de l'après-midi avec M. Edouard Balladur, pour présenter le projet de loi d'habilitation économique et sociale, a prodigué aux membres du groupe de nouvelles assurances sur le découpage des circonscriptions. On ne laissera tomber personne : c'est le moins qu'il faille dire quand on ne dispose que d'une majorité de deux sièges.

Cette étroitesse est, pour les députés inquiets, la meilleure garantie qui soit. Certes, les députés socialistes avaient, l'an dernier, voté la représentation proportionnelle, bien qu'elle parût condamner une centaine d'entre eux. Certes, le gouvernement dispose déjà, aujourd'hui, de la ressource de l'engagement de responsabilité pour obliger sa majorité à approuver sans délai le retour au scrutin majoritaire, sauf à provoquer la crise. Malgré cela, il ne s'interdit pas de mettre à profit le temps qui reste avant l'examen du projet de loi d'habilitation électorale à l'Assemblée nationale pour discuter avec les plus anxieux et tenter de les rassurer.

Inscrit pour le 29 avril en séance publique, le projet pourrait être reporté d'une semaine si la discussion du texte d'habilitation économique et sociale se prolonge. L'usage de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, pour accélérer l'adoption de ce texte n'intervenant, le cas échéant, qu'à la fin de la présente semaine, le débat de censure qui s'ensuivrait obligerait à décaler l'ordre du jour. Un délai de quinze jours, au total, serait ainsi laissé au ministre de l'intérieur et aux formations de la majorité pour s'entendre sur le découpage électoral.

Mardi soir, M. Charles Pasqua a reçu à dîner le bureau du groupe UDF. Il a entendu ses membres exprimer leurs préoccupations, collectives ou individuelles. La première d'entre elles est de modifier l'écart maximum possible entre la population d'une circonscription et la moyenne départementale. Le taux inscrit dans le projet d'habilitation, suivant l'avis du Conseil d'Etat, est de 15 %. L'UDF, dont est membre le rapporteur du projet, M. Pascal Clément (Loire), souhaite revenir au taux initialement prévu, c'est-à-dire 20 %. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, en serait d'accord, et le ministre de l'intérieur se serait laissé convaincre.

Cette solution permettrait d'éviter de devoir déroger à la règle du respect des limites cantonales et de tenir compte davantage des réalités géographiques. M. Raymond Marcellin (Morbihan), ancien ministre de l'intérieur, qui tient beaucoup à cette modification, estime qu'une bonne parade à un éventuel refus du Conseil constitutionnel serait d'inscrire dans le texte ce que les neuf du Palais-Royal avaient formulé dans leur avis sur le découpage électoral de la Nouvelle-Calédonie, à savoir que le critère démographique n'impose pas qu' *« il ne puisse être tenu compte d'autres impératifs d'intérêt général »*.

Distinguer les habitants des électeurs

Certains responsables de l'UDF, particulièrement M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe de l'Assemblée nationale, souhaitent que l'on distingue, dans la population à prendre en compte pour le découpage, les habitants des électeurs. Elu des Bouches-du-Rhône, M. Gaudin observe que, compte tenu des immigrés, des circonscriptions égales en nombre d'habitants peuvent être tout à fait inégales en nombre d'électeurs. M. Clément, toutefois, n'est pas favorable à une telle disposition, qui serait dénoncée à gauche comme une discrimination politique.

Les commissions des deux formations alliées — commission Gaudin pour l'UDF, commission Toubon pour le RPR — sont chargées de rassembler les propositions et observations des députés et des fédérations locales, puis de les confronter entre elles d'abord, avec celles du ministère de l'intérieur ensuite. On estime, en fait, au RPR, que les bases d'accord s'établiront localement et que la procédure « verticale » sera davantage une instance d'appel que de proposition.

M. Chirac souhaite que l'on ne multiplie pas les circonscriptions dites « marginales », c'est-à-dire celles où ni la gauche ni la droite ne seraient assurées de l'emporter. La tentation est, naturellement, de mettre les socialistes en danger le plus souvent possible. Le premier ministre semble être plutôt favorable à la recherche d'une entente tacite, qui évite des difficultés avec le président de la République et pour laquelle M. Pasqua a déjà pris des premiers contacts. En 1958, les socialistes avaient participé au découpage. Un consensus des trois principales forces politiques, aujourd'hui au détriment du PCF et du Front national, serait dans la logique de la cohabitation et aurait bien des avantages.

Autre chose est d'obtenir l'accord des députés de la majorité menacés. Entre quinze et vingt, parmi eux, sont considérés comme « morts » au scrutin majoritaire. Que peut-on leur offrir ? Un siège dans un autre département ? Une compensation d'un autre ordre ?

Quant aux incertains, les responsables du RPR leur font miroiter un accord de candidature unique au premier tour dans les circonscriptions où la majorité sera « sortante ». Ils leur font observer, surtout, que M. Chirac ne peut être élu à la présidence de la République que si l'UDF s'engage sans réserve en sa faveur au second tour du scrutin et qu'il aura besoin d'elle pour gouverner demain comme il a besoin d'elle aujourd'hui. Comment pourrait-il chercher à la déstabiliser ?

La perspective léotardienne d'une UDF inscrite dans la stratégie du premier ministre est, aujourd'hui, dominante. Pour combien de temps, demandent les barristes et les proches de M. Valéry Giscard d'Estaing. La loi électorale est une première épreuve pour l'entente réalisée par M. Chirac. Elle permettra de voir si MM. Jean-Claude Gaudin, François Léotard (PR), Pierre Méhaignerie (CDS) et André Rossinot (Parti radical) parviennent toujours à maîtriser les tendances centrifuges qu'une telle entente provoque inévitablement.

PATRICK JARREAU.

M. BARRE ET LA « LOGIQUE » DE LA COHABITATION

Dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle *Faits et arguments* (datée d'avril), M. Raymond Barre, après avoir décrit le *« nouveau décor »* planté depuis le 16 mars, *« pour la vie politique et économique de la France »*, estime que *« les premiers développements de la cohabitation sont conformes aux prévisions »*.

Il explique notamment : *« La nature des hommes plus que la force des choses conduit à une expérience inédite sous la Ve République : la cohésion entre le président, le gouvernement et la majorité de l'Assemblée nationale qui avait jusqu'ici assuré la stabilité et l'efficacité de nos institutions n'est plus, pour la première fois, réalisée. »*

« L'avenir, poursuit-il, *montrera si l'autorité de la fonction présidentielle ne s'en trouvera pas affaiblie et si le gouvernement sera en mesure, conformément aux engagements de la campagne électorale, de « gouverner pleinement. »* *« Il est en tout cas nécessaire*, remarque l'ancien premier ministre, *que l'expérience de la cohabitation se déroule sans autres difficultés que celles qui pourraient naître de sa propre logique. »*

Après avoir jugé que des *« perspectives favorables »* s'ouvrent à la France sur le plan économique, mais ne justifient pas un *« optimisme sans bornes »*, M. Barre souhaite que, *« dans le domaine des institutions comme dans celui de l'économie, des préoccupations à court terme ne prévalent point sur les intérêts fondamentaux de notre pays »*. *« Tel est l'enjeu des prochains mois »*, conclut-il.

Les dîners du Luxembourg

La majorité sénatoriale s'organise. Ainsi ses dirigeants (MM. Jean-Pierre Cantegrit pour la Gauche démocratique, Daniel Hoeffel pour l'Union centriste, Marcel Lucotte pour les RI et Roger Romani pour le RPR) ont décidé de se retrouver tous les mardis après que leurs groupes respectifs se seront réunis. Ils ont retenu le principe de « dîners du Luxembourg » qui seront organisés deux ou trois fois par session et dont l'un des premiers invités est M. Jacques Chirac. Au cours de leur réunion du mardi 22 avril, les représentants des groupes de la majorité ont évoqué les prochains travaux du Sénat.

Pour le projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale, M. Lucotte, qui est chargé de coordonner la majorité sénatoriale, a souhaité que ses collègues émettent un vote conforme avec le texte qui sortira de l'Assemblée nationale. *« Il faut donner les moyens d'agir vite au gouvernement alors que l'on sent une certaine impatience »* dans l'opinion, a-t-il indiqué.

De son côté, M. Romani justifie cette hâte par le fait que *« les chômeurs ne peuvent pas attendre »*. Un vote conforme constituerait, estime le sénateur de Paris, une *« manifestation concrète, exemplaire, symbolique d'adhésion »* au gouvernement. Quant à M. Hoeffel, il considère qu'une approbation *« claire »* du projet d'habilitation *« n'est que la suite claire » du vote par lequel le Sénat a approuvé le 16 avril la déclaration de politique générale de M. Chirac.*

La première difficulté que la majorité sénatoriale avait à trancher concernait le choix du rapporteur pour le projet de loi relatif à la communication, dont le Sénat sera saisi avant l'Assemblée nationale. Les RI souhaitaient que ce soit l'un des leurs (M. Jean Delaneau). Les centristes auraient préféré que ce texte donne lieu à la constitution d'une commission spéciale, ce qui aurait permis à leur porte-parole en la matière, M. Jean Cluzel, favorable à la nationalisation d'une seule chaîne, de se charger de ce rapport.

Le RPR a fait valoir deux types d'arguments : d'une part, le rapporteur de la commission sénatoriale des affaires culturelles en la matière étant l'un des siens (en l'occurrence M. Charles Pasqua, entré au gouvernement), il est logique — au moins jusqu'au prochain renouvellement sénatorial de septembre prochain — de laisser ce dossier à un commissaire RPR ; d'autre part, les instances du RPR semblent vouloir instaurer la règle selon laquelle à un projet de loi proposé par un ministre UDF corresponde un rapporteur RPR, et vice versa.

La démonstration a dû être convaincante puisque l'accord s'est fait sur le nom de M. Adrien Gouteyron, sénateur RPR de la Haute-Loire, pour rapporter le projet défendu par M. François Léotard.

A. Ch.

M. Claude Malhuret, nouveau venu dans la « bande à Léo »

Avec ses amis, Alain Madelin, Gérard Longuet et François Léotard, il avait songé à se présenter aux dernières élections législatives. Dans l'Allier peut-être, où la notoriété de son père, dermatologue, pouvait lui assurer une certaine assise. Directeur général de Médecins sans frontière, cet *« entrepreneur de solidarité »*, selon l'expression d'Alain Madelin, avait le profil de ces *« nouveaux libéraux »* vers lesquels le PR souhaite s'élargir et il se sentait prêt à *« sauter le pas »*. Cela ne s'est pas fait... Trop compliqué. Mais quelques jours après le 16 mars, un coup de téléphone prévenait Claude Malhuret qu'il ferait partie, s'il en était d'accord, du nouveau gouvernement comme secrétaire d'Etat aux droits de l'homme.

Une idée de la « bande à Léo » dont elle ne lui avait pas encore parlé. *« Peut-être avaient-ils aussi d'autres idées pour moi, comme un secrétariat d'Etat à la coopération »*, explique Claude Malhuret qui prend vite sa décision même s'il s'interroge sur ses *« capacités »* à remplir une telle fonction, sur les marges de manœuvre d'un tel secrétariat et son domaine d'attribution. Mais il estime n'avoir *« rien à perdre »*, ni lui ni personne, dit-il. Il accepte et demande à être rattaché directement au premier ministre et non pas au ministre des affaires étrangères, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Pour marquer qu'il entend se préoccuper des droits de l'homme *« à l'extérieur »* mais aussi *« à l'intérieur »* de nos frontières.

La création de ce nouveau secrétariat d'Etat provoque la curiosité, suscite des interrogations, voire des réserves. La Ligue des droits de l'homme, notamment, parle d'*« alibi sans portée véritable »*, estimant que *« la défense des droits de l'homme ne saurait être exploitée à des fins politiciennes »* et que *« le respect des droits de l'homme s'impose à chaque ministre dans l'exercice quotidien de ses responsabilités »*.

Dans ses premières déclarations, Claude Malhuret reste prudent. Il exprime son *« profond respect »* pour le travail accompli dans ce domaine par M. François Mitterrand mais aussi sa confiance dans la *« conception tout à fait honorable »* des droits de l'homme qu'ont ses collègues du gouvernement. Il ne souhaite pas réagir au coup par coup, *« rentrer dans l'actualité »*. *« Sinon*, dit-il, *je ne fais que cela... »*

Il consulte les associations de défense des droits de l'homme, rencontre les différents membres du gouvernement et prépare un certain nombre de propositions de lois dont il ne veut pas parler avant d'en avoir discuté avec M. Jacques Chirac et de passer, la semaine prochaine, devant la commission des affaires étrangères où ses possibilités d'intervention à l'extérieur seront évoquées à partir de propositions formulées par le Quai d'Orsay.

Pressé de réagir aux déclarations de M. Chirac sur la police qui a besoin d'être *« couverte en toutes circonstances »*, à celles de M. Charles Pasqua jugeant que la France ne doit pas devenir *« un dépotoir »*, il sait que sa position ne sera pas toujours des plus confortables au sein d'un gouvernement dont il serait la *« conscience morale »* — *« Pourquoi pas ? »* dit-il, mais pas la *« caution »* — *« Je ne suis pas venu pour cela »*, affirme-t-il.

« Je m'amusais plus »

Venu du PSU, tendance gauche ouvrière et paysanne après l'UNEF, aux temps de ses études de médecine à l'université de Paris V, Claude Malhuret garde cet engagement militant jusqu'à son départ en coopération et sa première mission à l'étranger sous l'égide de Médecins sans frontières, au début de l'année 1976, dans les camps de réfugiés cambodgiens en Thaïlande. *« Le jeu*, dit-il, *était d'oublier ses options politiques. Pour moi les réfugiés, c'était la bourgeoisie de Phnom Penh... je me suis rendu compte qu'il s'agissait en fait de paysans proches de la frontière qui avaient réussi à fuir... » « Rentré en France, j'ai participé avec Xavier Emmanuelli (lui aussi de MSF) à une émission de TF 1 où nous avons tenté d'expliqué ce qu'étaient les Khmers rouges. On est passé pour d'affreux réactionnaires... »*

Premières révisions pour cet ancien militant d'extrême gauche. Aujourd'hui membre du PR, qui se dit « aronien » ou « post-aronien » expliquant que l'« alternative » pour lui n'est pas *« entre droite et gauche »*, mais *« entre démocratie et totalitarisme »*. *« Sentimentalement*, confie-t-il, *je me sens souvent plus proche des gens de gauche que de droite ; notamment sur le plan des mœurs. Mais, sur le plan de la philosophie politique, ma logique est celle du libéralisme. Un libéralisme qui*, dit-il, *a réussi ses retrouvailles avec les droits de l'homme. »*

C'est sur ce terrain des droits de l'homme qu'il fera connaissance avec les amis de M. Léotard. Avec Alain Madelin, d'abord, qu'il rencontre sur un tableau de télévision, fin 1979. Parlementaire, M. Alain Madelin revient du Cambodge. *« En n'étant allé qu'à Phnom-Penh, il avait tout compris ! »* s'exclame Claude Malhuret, qui ajoute que, du *« passé »* du délégué général du PR, avec lequel il effectuera deux mois plus tard *« la marche pour la survie du Cambodge »*, il ne connaissait rien. *« Je ne l'ai appris qu'après. Mais j'avais été marxiste, totalitaire, à gauche, je pouvais comprendre que l'on ait pu être totalitaire, à droite. »*

Depuis cinq ans, Claude Malhuret participait au travail de réflexion du PR sur les droits de l'homme en continuant d'exercer ses responsabilités de directeur général de Médecins sans frontière et de président de la fondation Libertés sans frontière, créée en 1985 et qui se proposait de susciter des études sur le tiers-monde *« dégagé à la fois des utopies tiers-mondistes et du repli cartiériste »*.

Le 20 mars, à trente-six ans, Claude Malhuret a sauté le pas et démissionné de MSF pour entrer au gouvernement. Ce qu'il sait, pour le moment, c'est qu'il s'*« amusait plus »* à Médecins sans frontière qu'il ne s'amuse dans ses nouveaux bureaux de la rue de Varennes.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LES OBSÈQUES DE MARCEL DASSAULT

L'adieu des Mirage

Il y avait eu le faste de l'hôtel des Invalides. Le premier ministre, le président du Sénat, celui de l'Assemblée nationale, les membres du gouvernement et, parmi les élus, MM. Laurent Fabius, Charles Hernu et Paul Quilès. L'unique gerbe au pied de l'autel, croix de Lorraine tricolore offerte par M. Jacques Chirac. Le Père Riquet, en chasuble violette, vieux compagnon rapproché par une même déportation, le guide attentif de la traversée du judaïsme au catholicisme, qui, dans son homélie, célébra l'ami dont *« le génie créateur a procuré du travail à des milliers d'hommes »*.

Il y avait eu la foule dans la nef de l'église. Et Mme Jacqueline Auriol — la première femme au monde à avoir volé plus vite que le son — en larmes. Dans la cour d'honneur, M. Chirac, évoquant, devant le cercueil posé sur le pavé, l'homme qui *« n'a cessé de nous dire que tout restait toujours à construire et à inventer »*. Et puis, après un long silence, les six Mirage-2000 qui, groupés en delta — delta comme l'aile qu'il avait inventée — ont lentement, on pourrait dire gravement, foulé le soleil. Et, dehors, sur l'esplanade, ces inconnus, ces touristes, cet ouvrier du Sud-Ouest et ces syndicalistes de Colmar venus dire, par leur présence, *« l'admiration, le respect pour l'homme qui a su mener sa vie avec des gens qui n'étaient pas supposés de son bord »*. Tout cela dans l'éclat feutré des tambours.

Puis, ce fut un après-midi très doux au cimetière de Passy. Près d'un marronnier aux branches brisées, le caveau l'attendait depuis presque deux ans. Sous le granit noir, huit places, dont la sienne. Celle qu'il avait choisie tout en bas, à gauche...

Après l'absoute, la famille s'éloigna sans façon, condoléances improvisées tandis que le cercueil d'acajou s'engloutissait. Des directeurs de ses usines, le chauffeur d'un petit-fils, s'attardaient, l'œil noyé sur les gerbes déchargées de six chars et mêlées pour veiller quelques jours si le printemps le voulait bien, celle de Chanel voisinant avec celle des sapeurs-pompiers de Beauvais. Marcel Dassault reposait après une *« vie remplie à ras bord »*, selon le mot du Père Riquet. Dans un dernier clin d'œil où se composait l'étonnant alliage d'un destin fait d'imagination, de courage, d'esprit d'aventure et d'humour.

Costes et Bellonte

Quand il était venu visiter l'un des seuls emplacements disponibles de ce cimetière aux dimensions modestes, Marcel Dassault n'avait pu manquer de s'apercevoir que sa tombe serait au cœur d'un carré où sommeillent Maurice Genevoix, Tristan Bernard, Henri Farman. Non loin de Dieudonné Costes et de Maurice Bellonte, les deux aviateurs qui, pour la première fois, ont relié Paris à New-York les 1er et 2 septembre 1930. A quelques pas aussi du colonel Rozanoff, pilote d'essais des avions Marcel Dassault, mort en 1954 aux commandes d'un Mystère-IV qu'il présentait à son patron. La famille, en somme...

CHARLES VIAL.

EN BREF

● *Les élus socialistes et la « reconquête ».* — Pour M. Franck Sérusclat (PS), sénateur du Rhône, maire de Saint-Fons, où il recevait, dimanche 19 avril, une centaine de responsables de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) qu'il préside, les élus socialistes forment un *« réseau qui irrigue toute la société française »*, un *« point d'ancrage »* précieux pour *« amorcer un processus de reconquête du pouvoir »*. Inquiets de l'*« obsession »* de M. Chirac de *« défaire tout ce qui a un label socialiste »*, les socialistes sont également préoccupés par l'émergence du Front national, dont les élus ont des *« compétences professionnelles »* qui leur assurent une *« réelle écoute »* malgré des comportements *« fanatiques et irrationnels »*. Face au repli *« suicidaire »* du PCF, ils jugent urgent d'imaginer des *« ripostes au coup par coup »* en cas de ruptures de la solidarité de gestion communale, départementale ou régionale. — *(Corresp. rég.)*

● *Un nouveau « trombinoscope ».* — Les éditeurs de *la Gazette du Parlement* impriment plus vite que leur ombre. Les députés ne sont élus que depuis cinq semaines, le gouvernement constitué depuis un mois, que déjà ils sortent une nouvelle édition de leur *Trombinoscope*, outil de travail indispensable à tous ceux qui ont à se mouvoir dans les arcanes du Parlement et des ministères.

★ Cette première édition est vendue 50 F, chez les marchands de journaux des Assemblées ou à la Gazette du Parlement, 286, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Jusqu'au 31 mai, il est possible de retenir l'édition définitive à cette dernière adresse au prix de 250 F.

...uestion de temps

JEAN-MARIE COLOMBANI



POLITIQUE

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pons : d'abord ramener le calme

Interrogé sur son prochain voyage en Nouvelle-Calédonie, le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, qui était, mardi soir 22 avril, l'invité de FR3, a notamment déclaré : *« Si le calme est revenu sur le territoire, c'est surtout parce que le haut commissaire* (M. Fernand Wibaux) *a pris les mesures qui s'imposaient, partout où il y avait des exactions, pour faire respecter la loi et l'ordre. »*

M. Pons a annoncé un renforcement des forces de l'ordre en Nouvelle-Calédonie *« à la demande du haut commissaire, qui souhaite,* a-t-il dit, *avoir à sa disposition les moyens de faire respecter la sécurité des biens et des personnes, ce qui était le premier engagement que nous avions pris et que la nouvelle majorité entend faire respecter ».*

A propos des projets du gouvernement, le ministre a notamment indiqué : *« L'organisation d'un référendum sur un territoire qui a été bouleversé depuis plusieurs années par toute une série de réformes institutionnelles, qui a vu s'affronter les gens, n'est pas chose simple. Il faut d'abord ramener le calme, rétablir la loi républicaine, l'autorité de l'Etat, et, à partir de là, organiser ce référendum. »* Selon M. Pons, le référendum d'autodétermination prévu en Nouvelle-Calédonie pourrait ainsi avoir lieu *« dans un délai d'un an à partir du moment où sera adoptée la loi »*, dont le ministre présentera les grandes orientations, le 30 avril, au congrès du territoire.

● *Inquiétudes dans les DOM.* — Les délégués de six partis de gauche des départements d'outre-mer (la fédération socialiste de la Guadeloupe, représentée par M. Christian Carvigan, le Parti communiste guadeloupéen, représenté par M. Ernest Moutoussamy, la Fédération socialiste de la Martinique, représentée par MM. Louis-Joseph Dogué et Siméon Salpetrier, le Parti communiste martiniquais, représenté par M. Armand Nicolas, le Parti progressiste martiniquais, représenté par M. Camille Darsières, et le Parti communiste réunionnais, représenté par M. Paul Vergès et Elie Hoarau) se sont réunis le samedi 19 avril à Paris pour un échange de vues sur les conséquences du changement de majorité parlementaire. Ils ont *« exprimé leurs inquiétudes devant les intentions affirmées du gouvernement de revenir, aussi bien par les ordonnances que par la loi-programme en cours d'élaboration, sur les acquis de la décentralisation et sur les acquis sociaux ».* Ils sont convenus de *« renforcer leur action commune pour combattre toute politique qui voudrait remettre en cause les responsabilités reconnues aux régions par la décentralisation et qui chercherait à s'opposer à un développement régional conçu et mis en œuvre par les élus locaux en faveur du progrès économique social et culturel. »*

LA CRISE MUNICIPALE DE DRAGUIGNAN

« Je suis maire, je le resterai », affirme M. Claustres malgré ses embarras politiques et financiers

De notre correspondant régional

Draguignan. — Quel dommage que M. Claustres n'ait pas fait établir le rapport de la Chambre régionale des comptes dès son arrivée à la mairie de Draguignan, au lieu de le solliciter voici seulement deux mois ! Il *« ne se le pardonnera jamais »*, Car, affirme-t-il *« les termes en auraient été exactement les mêmes ».* Le maire de Draguignan estime en effet que le diagnostic de la Chambre (50 millions de francs de déficit pour les trois derniers exercices budgétaires) confirme ce qu'il *« n'a jamais cessé de répéter sur les finances de la ville et l'héritage de la précédente municipalité »* socialiste.

Le 26 février 1984, après l'annulation du scrutin de mars 1983, M. Claustres avait remporté une victoire « historique » sur M. Edouard Soldani, maire socialiste de Draguignan pendant un quart de siècle, sénateur et alors président du conseil général du Var. Il avait certes immédiatement dénoncé la gestion de son prédécesseur, mais n'avait pas, dit-il, *« jugé souhaitable d'envenimer le débat ».*

La Chambre n'avait pour mission, dans un premier temps, que de proposer des mesures de redressement budgétaire. Elle ne fait donc que décrire rapidement *« une situation financière dégradée »*, sans entrer dans l'analyse des responsabilités revenant à chacune des municipalités concernées. Ses observations sont pourtant assez transparentes et n'épargnent pas plus M. Claustres que M. Soldani. Ce dernier est nettement visé par les critiques de la Chambre portant sur des *« subventions fictives »* — *du département* — et des *« emprunts reportés non réalisables ».*

Son successeur est, lui, clairement mis en cause au sujet des subventions accordées par la ville aux associations qui représentaient, en 1985, 12 % des recettes de fonctionnement, soit le double du taux moyen des communes comparables. Les deux équipes municipales ont, d'autre part, contribué l'une et l'autre à la croissance excessive des dépenses des personnels ainsi qu'à la montée de l'endettement. La Chambre constate en tout état de cause que l'autofinancement brut de la ville est devenu *« inexistant »* avec 22,3 millions de factures impayées.

A l'école de M. Médecin

Collaborateur pendant quinze ans de M. Jacques Médecin, *député* (RPR) et maire de Nice, M. Claustres s'est directement inspiré en effet des méthodes de son ancien mentor (1). D'où, par exemple, la création de deux associations de promotion et d'animation culturelle généreusement subventionnées (5 millions à elles deux en 1985), mais doublonnant en partie avec d'autres structures existantes et d'une efficacité non démontrée. Au nom du libéralisme, autant que par nécessité, le maire de Draguignan a également cherché son salut dans la concession à des sociétés privées des services des eaux et de l'assainissement *(réalisée), de parkings (annulée* sur requête des autorités de tutelle) et du ramassage des ordures ménagères (en projet).

Parallèlement, il a tenté d'intéresser des investisseurs à plusieurs projets d'aménagement dans le secteur tertiaire (hôtels, bureaux, commerces), dont certains *jugés par ses* adversaires peu favorables aux intérêts de la ville ou d'une opportunité *discutable. M. Claustres* n'a pas de toute évidence conduit la politique de *« rigueur »* et de *« transparence »* qu'il entendait suivre à son arrivée. On lui reproche entre autres les dépenses excessives d'installation de son cabinet et le gonflement des frais de relations publiques de la ville (1,5 million de francs en 1985 au lieu de 260 000 F en 1983).

On s'étonne aussi de la confusion entretenue entre le budget de la ville et ceux de certaines associations ou sociétés comme Draguignan-Promotion, Radio-Draguignan-Var ou la Régie provençale de publicité (dirigée par l'adjoint aux finances). La chambre régionale des comptes relève également beaucoup de présomptions d'irrégularité ou de pratiques abusives, qu'elle va examiner dans les prochaines semaines en procédant à une vérification détaillée des comptes de la ville et des associations subventionnées à plus de 10 000 F. La chambre se penchera également sur le dossier particulier de l'achat par le bureau d'aide sociale d'un ancien hôtel situé à Lantosque (Alpes-Maritimes), dont le propriétaire principal était le PDG de la société ayant bénéficié — par anticipation — de la concession des parcs de stationnement de Draguignan.

« Je suis maire, je le resterai », proclame M. Claustres. Le maire de Draguignan a décidé à la fin de la semaine dernière, après la notification du rapport de la chambre, de prendre du champ en passant provisoirement le relais à son premier adjoint (RPR), M. Jean-Louis Hermet. Réussira-t-il à ressouder son équipe ? On peut s'interroger car les défections dans sa majorité se sont multipliées au cours des dernières semaines.

Le groupe des huit élus PR sur les vingt-sept élus formant la majorité ont refusé le 10 avril dernier de s'inscrire à une nouvelle formule de gestion collégiale proposée par M. Claustres et ont *« signifié »* au maire de Draguignan qu'*« ils ne cautionneraient plus ses actions ».* Ils étaient approuvés de manière spectaculaire par le député (PR) et président du conseil général, M. Maurice Arreckx. M. Hermet estime lui-même nécessaire la *démission* de M Claustres, *tout en* ayant consenti avec son groupe d'étudier le projet de budget pour 1986.

Si l'on tient compte des diverses prises de position des colistiers du maire de Draguignan (2), celui-ci ne disposerait plus d'une majorité certaine. Les instances départementales du RPR, qui n'ont jamais accepté M. Claustres, *souhaiteraient* visiblement crever l'abcès. Mais le mouvement au plan national *préfère temporiser jusqu'à ce que le* conseil municipal se soit prononcé sans équivoque sur l'avis de la chambre *régionale des comptes.*

Aucune solution interne ne paraît se dessiner, et le RPR, en cas de dissolution de la municipalité, ne pourrait vraisemblablement pas prétendre diriger une liste d'union de l'opposition, comme ce fut le cas en 1983 et 1984 aux dernières élections. Les listes conduites aux législatives par M. Jean-Michel Couve, maire de Saint-Tropez, et aux régionales par M. René-Georges Laurin, maire et conseiller général de Saint-Raphaël, n'ont recueilli à Draguignan que 10,09 et 9,49 % contre 32,82 % et 30,85 % pour celles de l'UDF, qui avaient à leur tête M. François Léotard.

GUY PORTE.

(1) Né le 21 mai 1939 à Alger, M. Claustres a d'abord été journaliste à l'ex-ORTF à Paris puis à Nice. A partir de 1968, il a travaillé aux côtés de M. Médecin comme chef du service de presse à la mairie, chef de cabinet au conseil général des Alpes-Maritimes puis au secrétariat d'Etat au tourisme et enfin directeur du comité des fêtes de la ville de Nice jusqu'en septembre 1982.

(2) En octobre et décembre 1985, cinq élus de la majorité s'étaient désolidarisés de M. Claustres lors du vote du compte administratif de 1984 et du budget supplémentaire de 1985 (qui n'étaient qu'en équilibre apparent). Au début de février 1986, une douzaine de membres de la majorité s'étaient d'autre part réunis en secret pour adopter le texte d'une lettre demandant la démission du maire de Draguignan. Il y a une semaine enfin, ils étaient seize à se concerter sur les moyens d'obtenir son départ « en douceur ».

L'AMPUTATION DU BUDGET DE LA RECHERCHE

Les scientifiques au régime sec

La recherche est au régime sec. Prioritaire sous le gouvernement Fabius, la voici aujourd'hui l'objet des plus grandes économies. Comme au bon vieux temps. A croire, comme le remarque avec humour un chercheur, que le vieux slogan selon lequel *« la recherche, c'est cher, c'est à long terme et c'est de gauche »* a toujours force de loi dans les moments d'austérité. De fait, les services du budget n'y sont pas allés de main morte lorsqu'ils ont dressé les *grandes orientations du collectif* budgétaire. La recherche et la technologie supportent bel et bien les plus fortes réductions budgétaires de tout le collectif.

Sur les 3,2 milliards de francs économisés au titre des autorisations de programme par l'arrêté du 17 avril 1986 pris par les services de M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, 1,4 milliard de francs, soit 44 %, *sont prélevés sur* ses ressources. De même, sur les 6,3 milliards de francs de crédits de *paiement supprimés, la recherche* contribue aux mesures d'austérité pour 1,8 milliard de francs, soit un *peu plus de 28 %. Nul doute que de* pareilles décisions ne mettent M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, dans une situation difficile à l'égard des organismes et des personnels de recherche dont il a la tutelle.

Mieux que quiconque, le nouveau ministre sait ce que les coupes claires dans les budgets et les coups d'accordéon donnés aux allocations de crédits et au recrutement des chercheurs peuvent avoir de néfaste dans la conduite de la politique de recherche. Avec le risque d'aller, comme l'a souligné dans le passé M. Laurent Schwartz, jusqu'à menacer la recherche de *« mort par asphyxie »*, comme ce fut le cas dans les années 70. Certes, nous n'en sommes pas encore là, et il faut espérer qu'une certaine continuité avec ce qui a été fait depuis 1981 sera inscrite dans le projet de budget de l'année prochaine. Vœu pieux ? Peut-être. Encore que le gouvernement se soit quelque peu engagé lors de la publication de la plate-forme RPR-UDF en affirmant que *« l'effort public* [de recherche devrait] *être maintenu, mais réorienté en direction des entreprises elles-mêmes ».*

Les difficultés du CNRS

Reste qu'un tel début dans ce domaine n'incline guère à l'optimisme et inquiète certains syndicats de chercheurs, qui, comme la FEN, *« élèvent une protestation solennelle »* et estiment que *« ces annulations de dépenses compromettent le recrutement 1986 ainsi que les investissements et le fonctionnement des laboratoires de recherche publique ».* De fait, il apparaît, à l'analyse du collectif budgétaire, que les économies imposées au budget civil de recherche et développement (BCRD) de 1986 sont respectivement de 8,5 % pour ce qui concerne les crédits de paiement et de 6,4 % pour ce qui est des autorisations de programme, qui, d'une certaine manière, engagent l'avenir.

Nul doute, dans ces conditions, que les *services administratifs* des grands organismes n'aient quelque difficulté à gérer ces arbitrages, qui, pour le CNRS, portent sur 710 millions de francs de crédits de paiement et 230 millions de francs d'autorisations de programme. Pour l'INSERM, 220 millions de francs et 57 millions de francs ; pour l'INRA, 197,5 millions de francs et 46 millions de francs ; pour le *développement de la recherche industrielle* et l'innovation, 200 et 400 millions francs ; pour le fonds de la recherche, 100 et 535 millions de francs ; pour le CEA, 235 millions de francs pris sur ses crédits de paiement.

Et ce n'est pas tout. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, le Centre du machinisme agricole, l'Institut national de la recherche *sur les transports et, d'une façon* générale, l'information et la culture scientifique sont touchés aussi. Alors ? N'y a-t-il pas dans ces décisions un peu lourdes une contradiction avec les discours qui prétendent à l'indépendance énergétique du pays, à sa présence dans le peloton de tête des pays industrialisés, à sa puissance et à son autonomie en matière de défense ? Toutes choses qui reposent au départ sur une recherche fondamentale et appliquée forte.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

M. CARIGNON SOUHAITE TRAVAILLER AVEC M. TAZIEFF

« Dans le domaine des risques technologiques majeurs, peu de choses avaient été faites et Haroun Tazieff a joué un rôle d'agitateur d'idées qui a permis de faire avancer les choses. » C'est en ces termes que M. Alain Carignon, ministre de l'environnement et maire de Grenoble, a rendu hommage, lundi 21 avril, à l'action et au « courage » de l'ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs. M. Carignon, qui a récupéré les attributions de M. Tazieff, a indiqué qu'il avait l'intention de continuer et même d'amplifier son travail. *« Je suis prêt à proposer à M. Tazieff de travailler avec moi »* a-t-il ajouté.

Le ministre veut également ouvrir de nouveaux parcs nationaux et souhaite — tout comme son prédécesseur Mme Bouchardeau qui n'y était pas parvenue — créer une direction de l'eau dans son ministère. Il compte enfin organiser dans quelques mois à Grenoble un colloque sur le dépérissement des forêts et les pluies acides.

E DRAGUIGNAN

», affirme M. Claustres
iques et financiers

...PUTATION DU BUDGET DE LA RECHERCHE
s scientifiques au régime sec

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

M. CARIGNON SOUHAITE TRAVAILLER AVEC M. TAZIEFF

... difficultés du CNRS

POLITIQUE

La direction du PCF cherche à reprendre l'initiative pour maîtriser le débat

Alors que le mouvement de contestation au sein du PCF se développe sous l'impulsion des signataires des appels pour un vingt-sixième congrès, le bureau politique a décidé de réunir un « conseil national » l'an prochain. Dans l'intervalle, quatre sessions du comité central sont convoquées aux mois de mai, juin, novembre et décembre, car les communistes doivent désormais se pencher sur *« l'évolution de la société et les aspirations nouvelles qui s'y font jour »*, indique la déclaration du bureau politique. Un processus de remise au pas de certaines fédérations « rénovatrices » semble également devoir s'engager, la première visée étant celle du Puy-de-Dôme. Enfin le PC enregistre une nouvelle condamnation de l'un de ses élus convaincus de fraude électorale. Après M. Le Beguec, ancien maire de Vauhallan dans l'Essonne, Mme Marie-Thérèse Goutmann, membre du comité central, ancien maire de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), s'est vu infliger une peine de dix ans de privation de ses droits civiques.

« C'est un pas minimum, mais c'est un pas. » Telle est la réaction d'un dirigeant du PCF après l'annonce, par le bureau politique, du calendrier du comité central et de *l'Humanité* pour les prochains mois. Certains des thèmes choisis – la place des intellectuels dans le parti, le rayonnement du marxisme et les problèmes de la jeunesse – avaient déjà été abordés par M. Paul Laurent, secrétaire du comité central, dans son rapport devant cette instance, les 24 et 25 mars dernier. M. Gayssot, également secrétaire du comité central, était revenu sur ces *« questions importantes »* le 9 avril, laissant entendre que la direction prendrait des initiatives.

C'est chose faite. La décision remonte, sans doute, à plusieurs semaines, et les « contestataires » n'y sont donc pour rien. Tout au plus peut-on penser que la réaction rapide des « intellectuels » après le mauvais résultat électoral du 16 mars a accéléré le mouvement.

Plus intéressant est le comité central consacré aux élus, d'autant qu'un comité central de la fin 1985 n'avait pas ménagé cette catégorie particulière de membres du parti. Il est vrai que depuis le 17 mars les élus n'ont pas été les derniers à ruer dans les brancards ou même à être en pointe de la contestation. Ce « CC » est indéniablement à mettre au crédit de ces *« quelques communistes »* qui font, selon le bureau politique, qui font preuve d'*« inacceptables manquements au règles de fonctionnement du parti »*.

Reste le « conseil national » de mars 1987. Pour le coup, c'est un point négatif pour les « rénovateurs ». Il peut les renforcer dans l'idée que la direction n'est pas pressée.

Elle parlera dans un an, pas moins, des problèmes qu'ils posent aujourd'hui. Histoire, peut-être, de se donner un peu d'air pour pratiquer une certaine « normalisation » (lire ci-contre) dans les rangs du parti. Il est tout à fait significatif qu'après avoir dit que le PCF ira de plus en plus *« à contre courant de la société »* (discours de M. Marchais au dernier comité central), la direction a redressé la barre en affirmant que c'était *« à contre-courant des idées de droite »* (article de M. Gayssot dans *l'Humanité* du 18 avril), pour reconnaître, enfin, qu'elle va étudier l'*« évolution de la société française »* (dernière déclaration du bureau politique). Tout cela est un peu laborieux.

Si ce conseil national est convoqué tardivement, il est aussi la solution minimum. Contrairement à la conférence nationale, qui est un organe de décision du parti, le conseil national est un organe consultatif. Outre les membres du comité central, de la commission centrale de contrôle financier, le premier secrétaire de chaque fédération, les députés, sénateurs, élus à l'Assemblée européenne et le secrétaire de section des grandes entreprises, il peut être fait appel à *« des membres du parti dont l'expression ou la compétence sont nécessaires à la réflexion collective »*.

Solution minimale également pour l'intervention de *l'Humanité* dans les *« apports du marxisme »* du 20 au 25 mai, puisqu'il n'est pas fait référence à l'ouverture d'une tribune de discussion. Si cette dernière est *« obligatoire avant un congrès »*, les statuts du parti prévoient que *« le comité central en prend l'initiative en fonction d'une situation politique ou d'un événement importants »*. Certains feront sans doute remarquer que c'est précisément le cas.

Au total, la direction reconnaît implicitement qu'il y a du tangage à bord, qu'elle ne peut pas faire grand-chose contre les « contestataires », d'où sa modération, sous peine de faire sombrer le navire, et demande au parti d'accepter les quelques canots de sauvetage qu'elle lance à la mer. Tout cela fait dire à un dirigeant du PCF qu'elle *« risque d'être dépassée par la poussée de la base et bousculée par les événements politiques »*.

OLIVIER BIFFAUD.

Un calendrier chargé

Dans un très long communiqué, rendu public le mardi 22 avril, le PCF indique que son bureau politique *« a fait le point de la discussion »* qui se déroule actuellement dans le parti et qu'il a décidé plusieurs réunions du comité central d'ici à la fin de l'année. Par ailleurs, un conseil national se tiendra en mars 1987.

Concernant la discussion interne, le bureau politique estime qu'elle est *« extrêmement riche »*. Selon lui, *« elle se déroule dans des conditions démocratiques exemplaires, inconnues dans les autres partis politiques »*. Il souligne ces aspects positifs *« alors que les pressions extérieures considérables de l'adversaire, et aussi les inacceptables manquements aux règles de fonctionnement du parti de quelques communistes, auraient pu conduire à des réactions de frilosité et de fermeture »*.

Cette instance dirigeante, d'autre part, *« a pris plusieurs décisions visant à permettre au parti d'approfondir sa réflexion et d'améliorer son activité dans les différents domaines sur lesquels le comité central a attiré l'attention. Dans la discussion,* précise le bureau politique, *beaucoup de communistes soulignent, avec raison, l'urgence d'un tel besoin »*. Ainsi, le comité central se réunira :

- Les 12 et 13 mai sur le thème : Classe ouvrière, ingénieurs, cadres, techniciens, chercheurs, et le rassemblement en liaison avec les mutations de la société française.
- Les 16 et 17 juin sur le thème : Rapports du parti avec les intellectuels de toutes les disciplines.
- En novembre sur le thème : Rôle et action des élus communistes.
- En décembre sur le thème : Problèmes de la jeunesse.

Par ailleurs, cinq numéros exceptionnels de *l'Humanité*, du 20 au 25 mai, *« marqueront l'apport décisif du marxisme à la compréhension du sens de notre époque, de ses enjeux, et à l'élaboration de réponses novatrices dans le combat pour le socialisme »*. En liaison avec la convocation du comité central de novembre, le bureau politique a demandé à l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) de *« rédiger un document sur les problèmes de la gestion des collectivités territoriales »*.

Afin de se pencher sur *« l'évolution de la société française et les aspirations nouvelles qui s'y font jour »*, la direction du PCF, enfin, proposera au comité central, lors de sa prochaine réunion, de « convoquer » *« le conseil national du parti sur l'ensemble de ces questions »*. Cette convocation, prévue pour mars 1987, serait précédée par la rédaction d'un document élaboré *« en concertation notamment avec les communistes engagés dans l'activité théorique »*.

Ce calendrier chargé s'intègre *« naturellement »*, indique le bureau politique, *« dans l'activité générale du parti »*.

La mise au pas de la fédération du Puy-de-Dôme

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – La direction du Parti communiste français a mis en place le dispositif devant permettre l'éviction de M. Jean Vilanova de son poste de premier secrétaire de la fédération du Puy-de-Dôme. Celui-ci avait été envoyé en février 1982, de la place du Colonel-Fabien où il travaillait aux côtés de M. Pierre Juquin à la section de la propagande.

D'accord avec l'ancien porte-parole du PC, M. Vilanova a fait partie des « rénovateurs » de la première heure et plusieurs de ses initiatives déplurent en haut lieu : par exemple l'organisation d'une réunion du bureau fédéral à micros ouverts sur Radio-France-Puy-de-Dôme, le 11 juillet 1984. Il avait alors jugé nécessaire que sa fédération *« assume publiquement »* les questions débattues en son sein. En octobre dernier, il s'était affiché ostensiblement à Clermont-Ferrand aux côtés de M. Juquin lorsque ce dernier vint présenter son livre *Auto-critiques*. Plus récemment enfin, il a été parmi les premiers signataires de l'appel des 1 000 pour la tenue du vingt-sixième congrès (*le Monde* du 2 avril).

Dès avant les élections législatives, M. Vilanova n'ignorait pas qu'il occupait un siège éjectable. Aussi n'a-t-il pas été surpris d'entendre, le mardi 15 avril, M. Walezard, membre du comité central chargé de suivre les activités de la fédération du Puy-de-Dôme, apporter de Paris les *« propositions »* de la direction nationale concernant un nouveau secrétariat fédéral qui se traduisent par la mise à l'écart de MM. Vilanova et Autignac, autre « rénovateur » chargé des entreprises : le premier au profit de M. Guillaume Laybros, un militant chevronné âgé de quarante-quatre ans, actuellement secrétaire de l'union départementale CGT, le second au profit de M. Alain Thérouze, qui n'est autre que le collaborateur direct de M. Paul Laurent à Paris. Le « parachutage » de ce dernier illustre la volonté de remettre de l'ordre dans une fédération où le rapport de forces entre « rénovateurs » et « traditionalistes » est équilibré.

Selon un participant à cette réunion, M. Walezard a créé le caractère « politique » de la décision prise à l'encontre de M. Vilanova; il a indiqué simplement que ce dernier avait émis depuis longtemps le « souhait » de regagner sa région d'origine, l'agglomération lyonnaise où on lui réserve une place dans un comité d'entreprise. Cette version apaisante n'a pas été prise au sérieux par les « rénovateurs » et a été condamnée par M. Vilanova : *« Je veux assumer le débat jusqu'au bout et j'estime que, politiquement, il est déraisonnable de changer de direction fédérale sans que tous les communistes du département en débattent. Je ne démissionnerai donc pas. J'accomplirai mon mandat jusqu'à une prochaine conférence fédérale que j'estime nécessaire le plus vite possible. »*

C'est la tenue de cette instance rassemblant toutes les sections qui va être exigée par tous les « rénovateurs » lundi 28 avril », lors de la réunion du comité fédéral. Ce « congrès départemental » serait destiné à empêcher un limogeage en douceur et à relancer le débat sur les questions politiques nationales, mais aussi locales (quelle attitude pour des élus impliqués dans une union de la gauche municipale ?).

La décision de remplacer M. Vilanova par le principal responsable départemental de la CGT risque par ailleurs de soulever des difficultés au sein de ce syndicat. Un adhérent commente avec humour : *« Il n'y a qu'à remplacer Marchais par Krasucki au niveau national... »*

Selon M. Vilanova, l'offensive menée par la direction du PCF dans la fédération du Puy-de-Dôme serait la première d'une série qui englobe notamment la fédération du Doubs, à la tête de laquelle se trouve M. Marcel Bourquin.

LLIBERT TARRAGO.

Mme GOUTMANN (PC) EST PRIVÉE DE SES DROITS CIVIQUES

Inculpée dans une affaire d'irrégularité électorale, l'ancien maire communiste de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), Mme Marie-Thérèse Goutmann, a été condamnée, le mardi 22 avril, à six mois d'emprisonnement avec sursis, huit mille francs d'amende et à l'interdiction de ses droits civiques durant dix ans par la douzième chambre correctionnelle de Bobigny.

Mme Goutmann avait été inculpée d'*« atteinte à la sincérité d'un scrutin »* quelques mois après les élections municipales du mois de mars 1983 à Noisy-le-Grand, qui avaient été invalidées par le tribunal administratif de Paris et le Conseil d'Etat. Mme Goutmann, qui est membre du comité central du PCF, conseillère régionale d'Ile-de-France et conseillère municipale à Noisy-le-Grand, a décidé de faire appel.

POLÉMIQUE ENTRE MM. JOXE ET PASQUA

« Police parallèle » et « police politique »

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'intérieur, a réagi, dans un communiqué, aux critiques portées contre lui par son successeur, M. Charles Pasqua. Celui-ci, dans une interview au *Figaro Magazine* du 19 avril, avait assuré que le bilan de M. Joxe n'avait *« rien de glorieux »* et l'avait accusé d'avoir créé *« une police politique »* : *« Il y avait sous son règne une sorte de police politique. Quelques fonctionnaires spécialisés préparaient des dossiers sur les hommes politiques, journalistes et autres. Nous sommes en train de faire le bilan de toute cette action contraire aux principes démocratiques et de rechercher s'il n'existait pas de centres d'écoutes téléphoniques clandestins. »*

Assurant qu'il *« préfère commenter les actes, non les discours »*, M. Joxe a cependant tenu à réagir à ces *« attaques concernant* [sa] *gestion »* en indiquant : *« Je suis saisi depuis plusieurs jours de mesures discriminatoires prises à l'encontre de fonctionnaires de police, parfois de rang modeste et parfois même au bénéfice de personnes n'appartenant pas aux services compétents de la police nationale. Que mon successeur se pénètre bien de l'idée qu'une administration publique ne doit pas être gérée avec des services parallèles, comme ce fut le cas, hélas, autrefois. »*

« L'intérêt public exige enfin de mon successeur qu'il tente d'améliorer sa réputation avant de s'attaquer à celle des autres », a poursuit M. Joxe, qui conseille à M. Pasqua de *« poursuivre l'œuvre de modernisation de la police que j'avais entreprise »*. *« Qu'il suive de près le budget pour 1987. Qu'il soit vigilant. Sinon, d'autres le seront à sa place »*, conclut M. Joxe.

● *Le cabinet du garde des sceaux.* – Le cabinet de M. Albin Chalandon est complété de la manière suivante : chef de cabinet, M. Pierre de Bousquet de Florian, sous-préfet; docteur Louis Albrand : conseiller technique chargé des problèmes sanitaires et sociaux. MM. Alex Turk, maître-assistant en droit, et Stéphane Scrive, administrateur civil au ministère de l'industrie, suivront les problèmes du Nord, où M. Chalandon a été élu le 16 mars. Mme Florence Mahaux a été nommée attachée de presse.

● *Au cabinet de M. René Monory.* – Ont été nommés comme conseillers techniques au cabinet du ministre de l'éducation nationale : MM. Louis Baladier, inspecteur d'académie; Marc Fossier, ingénieur du corps des mines; Claude Goasguen, professeur de droit; Claude Guillerme, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale; Marie-Jean Vinciguerra, chargé de mission d'inspection générale. Mme Guenhaëlle Le Dreau est attachée parlementaire et chargée des relations avec la presse et Mme Yvette Castan, chef du secrétariat particulier.

DÉFENSE

Exercices d'alerte et escales américaines à Toulon

Une légère inquiétude est perceptible à Toulon avec l'arrivée, mercredi 23 avril, dans le port, de deux transports d'assaut de la marine américaine en Méditerranée : le *Guadalcanal*, 18 000 tonnes à pleine charge, et l'*Hermitage*, de 12 000 tonnes, vont déverser leurs deux mille permissionnaires dans la préfecture du Var, à l'heure où l'on redoute que des commandos ne prennent pour cibles les équipages des navires américains depuis l'opération « El Dorado Canyon » de la VIe Flotte en Libye.

Le *Guadalcanal* et l'*Hermitage* resteront jusqu'au 2 mai à Toulon, où ils subiront une remise en état dans des chantiers locaux. Leur escale intervient alors que la France a opposé son veto au Conseil de sécurité des Nations unies lors de la plainte de la Libye contre son bombardement par les Etats-Unis. Exceptionnellement, les équipages de ces deux transports d'assaut, parmi lesquels des *marines*, n'iront pas en manœuvre au camp de Canjuers, dans le haut Var, comme c'est souvent le cas lors de ces escales de la VIe Flotte américaine à Toulon.

A Toulon, l'inquiétude a été avivée par l'appareillage de la frégate lance-missiles, *Duquesne*, de la marine nationale, pour un exercice, au large, de défense aérienne anti-missiles comme si le bâtiment se mettait en situation préventive (on parle, alors, de piquet-radar) de détection avancée contre d'éventuelles menaces aériennes. Parallèlement, un exercice d'alerte sur la base aéronavale d'Hyères, à proximité de Toulon, était organisé pour tester la rapidité de réaction des appareils entreposés (des avions d'attaque Super-Etendard).

L'état-major de la marine nationale a indiqué que cette série d'exercices, prévue de longue date, n'avait pas de rapport avec la crise actuelle en Méditerranée. De même, il a été précisé que la marine française ne participait pas à l'exercice interallié « Deterrent Force 1-86 », que l'OTAN organise, à compter du jeudi 24 avril, en Méditerranée, avec des navires de guerre italiens, turcs, américains et britanniques depuis le PC de Naples.

société

JUSTICE

LE MEURTRIER D'UN ENFANT DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Circonstances atténuantes pour René Aigueperse : cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis

Cinq ans de prison dont deux avec sursis : la cinquantaine de jeunes immigrés qui avaient suivi, non sans mal, le procès de René Aigueperse ont entendu sans satisfaction, mais sans révolte non plus, l'arrêt rendu, mardi 22 avril, par la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis, après une délibération de près de deux heures et demie.

***De son côté,* le petit agent de la RATP n'a pas davantage réagi à la décision qui lui vaut de demeurer en prison, lui qui n'y était revenu qu'à la veille de l'audience car il avait bénéficié d'une liberté sous contrôle judiciaire cinq mois et dix jours après la mort de sa victime, Toufik Ouannès.**

Bonne justice ? Qui pourrait le dire ? Répare-t-on jamais la mort d'un enfant ? Au reste, ces questions, aussi bien M[e] Malika Ouarti et Christian Bourguet, avocats de la partie civile, que M[me] Eliane Marie, avocat général, et M[e] Luc Ravaz, qui avait la charge de la défense, les avaient posées chacun à son tour sans pouvoir y apporter de réponse.

Pour les deux premiers, il n'en restait pas moins que René Aigueperse, par son acte même, avait aboli l'image du brave homme sans histoire, du pacifique et du débonnaire machiniste, puis contrôleur, de la RATP. L'homme banal, élevé dans la droiture et le respect des autres, avait, en cette soirée du 9 juillet 1983, mis un terme aux apparences dont il avait su s'entourer.

Mais si, pour M[e] Malika Ouarti, il avait, sans qu'il y ait le moindre doute, *« tiré, visé et voulu tuer »*, pour M[e] Bourguet, aussi sévère sur le fond, il avait assurément voulu blesser, mais peut-être seulement voulu tuer, car, pour eux, l'argument de René Aigueperse, fondé sur l'usage délibéré qu'il a fait d'une carabine à air comprimé, donc d'une arme en principe inoffensive, tombait dès lors que le triste résultat avait bel et bien été la mort, et que cette mort ne devait rien à un hasard malencontreux.

Un doute

Avait-elle été pour autant voulue ? La chambre d'accusation de la cour de Paris, par son arrêt de renvoi devant les assises, avait estimé que oui et retenu le crime d'homicide volontaire. Dans son réquisitoire, M[me] Eliane Marie devait dire que, sur ce chapitre, il y avait pour elle un doute. Cela ne devait pas signifier que l'on se méprenne sur sa position

« Je ne serais pas plus indulgente pour cela à votre endroit, avait-elle dit, s'adressant à René Aigueperse, *car ce que je n'aime pas, c'est votre attitude après les faits, cette façon d'aller promener le chien sans rien remarquer alors que la police est là, qu'une ambulance est arrivée.»* Et elle devait lire encore cette phrase livrée par l'accusé après son arrestation : *« Je suis remonté chez moi, j'ai pris mon somnifère et je n'ai pas eu de mal à m'endormir. » « Alors, s'est écriée M[me] Marie, les bras m'en tombent ! »*

C'est elle qui, finalement, devait le mieux fixer le vrai portrait de René Aigueperse : *« Il est de ces gens qui vivent leur vie à eux, qui veulent que rien jamais ne vienne les déranger, auxquels il faut le gentil petit confort quotidien. »*

Peu importait, dès lors, aux représentants du ministère public la querelle sur les angles de tir, sur les distances qui pouvaient séparer René Aigueperse des enfants jouant sous ses fenêtres à faire éclater des pétards, sur l'efficacité ou le dérisoire d'un calibre à plombs. Il restait, pour elle, cet homme *« possesseur de plusieurs armes comme tant d'autres qui sont armés on ne sait pourquoi, en général des faibles qui ont besoin pour s'affirmer d'aller regarder de temps en temps leur arsenal avant, finalement, de s'en servir ».*

C'est que M[me] Marie en a vu d'autres avant René Aigueperse, en cette même cour d'assises, qui, eux, ont fini un jour par tirer, et tirer comme lui sur des enfants. Alors, pas de volonté homicide, certes, mais une volonté d'atteindre et de blesser. N'aurait-il pas pu au moins crier d'abord *« Attention ou je tire »* ? Ou, mieux encore, n'aurait-il pas pu descendre pour venir dire lui-même aux gamins d'aller allumer ailleurs *leurs pétards* ?

« L'exaspération, le ras-le-bol des conditions de vie à La Courneuve, du bruit, je veux bien. La fatigue après votre accident cardiaque, le besoin de sommeil, je l'admets. Mais un enfant est mort, qui n'avait pas dix ans, et peu importe ici ses origines. » Alors, quelle peine ? L'avocat général a avoué ne pas savoir. Des circonstances atténuantes, oui, assurément. Pour le reste ?

L'absence de regrets

M[e] Luc Ravaz avait la tâche difficile après ces propos. Il lui fallait bien admettre, et il l'a admis, que René Aigueperse n'avait pas pu tirer comme il soutenait l'avoir fait, puisque, dans ces conditions, il n'aurait pu atteindre personne. Il lui fallait expliquer aussi l'absence de regrets de son homme tranquille ; maladresse, pudeur, sentiment aussi de la vanité qu'il y a à solliciter un pardon que l'on sait ne pouvoir être accordé par une mère, ce qui n'empêche pas, a soutenu M[e] Ravaz, le remords. Et l'avocat plaidait dans ces conditions pour une peine avec sursis, c'est-à-dire pour un retour à la liberté. *« Est-il vraiment indispensable de le renvoyer en prison ? Dans une affaire comme celle-ci, le pardon ne peut-il pas réunir la victime et l'accusé ? »*

Finalement, la cour d'assises, que présidait M. Jean Saurel, a suivi l'avocat général. René Aigueperse a-t-il porté des coups et fait des blessures à Toufik Ouannès ? Réponse : oui. Ces coups et blessures ont-ils entraîné la mort ? Réponse : oui. René Aigueperse avait-il l'intention de donner la mort ? Réponse : non. L'octroi des circonstances atténuantes a fait le reste.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. ALAIN JÉZÉQUEL CONTRE M. JEAN DUTOURD

L'académicien et le préfet poète

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Jean Dutourd, de l'Académie française, a-t-il diffamé M. Alain Jézéquel, préfet du Rhône délégué pour la police, *jusqu'à... la semaine dernière*, date de sa mise à disposition de l'administration centrale ? Les magistrats du tribunal d'instance de Lyon se sont donné le temps de la réflexion pour répondre : le haut fonctionnaire saura seulement le 20 mai s'il est fait droit à sa requête tendant à faire sanctionner les écrits de M. Jean Dutourd dans *France-Soir du 7 janvier dernier.*

Sur la forme, le préfet a gagné. Certes, l'hôte du quai de Conti a offert à son auditoire quatre imparfaits du subjonctif, dont deux dans le *premier* feuillet qu'il a lu devant M[me] Yvette Vilvert qui présidait les débats de la sixième chambre, mais sa démonstration a pâti... du changement de majorité. M. Dutourd voulait profiter de la circonstance pour *« faire le procès du gouvernement en général ».* Il a dû se contenter de ferrailler contre des *« ombres »* socialistes, à cause du report d'une *audience prévue, dans un premier temps*, avant les élections.

M. Jézéquel, pour sa part, a improvisé à la barre, sans être impressionné par la notoriété de son adversaire. Le préfet, qui s'est offert la coquetterie de rappeler que l'Académie l'avait *« couronné pour un ouvrage de poésie »*, a dit avec des mots simples combien il avait été *« profondément atteint »* par une phrase *« terrible »* de l'académicien qui avait, ce jour-là, dans sa chronique à la une du quotidien évoqué l'*« ordre jézéquélien »*. *Une appréciation qui intervenait après un développement sévère sur les gens qui « approuvaient les exigences du courant armé à l'encontre du courant non-armé »* et que l'on appelait des *« collaborateurs » (le Monde* du 15 janvier).

Le ton simple de M. Jézéquel, qui a refusé de *« laisser passer »* des formules qui faisaient de lui un *« collaborateur passif, voire actif, des délinquants et des criminels »*, rappelait, au-delà des arguties juridiques, qu'il avait été blessé en tant qu'homme. Un homme — *M. Dutourd s'est défendu* d'avoir voulu le mettre en cause — qui a présenté sa famille : un père aveugle de guerre, un frère et une sœur morts en déportation pour faits de résistance ; un *« ordre jézéquélien »* dont il ne rougit pas.

Sur le fond, les magistrats lyonnais auront à juger, sinon de la pertinence des propos d'un académicien en colère — contre le représentant d'un gouvernement alors honni, contre des dirigeants dont il a tenté de démontrer qu'ils favorisaient *« les bandits au détriment des honnêtes gens »*, — du moins de la forme, diffamatoire ou non.

« Mon style donne à tout cela un certain relief qu'on ne trouve pas ailleurs », a indiqué l'académicien dans sa déposition. Quant au préfet, s'il a déjà eu un droit de réponse dans *France-Soir*, il pourra méditer la conclusion de M. Jean Dutourd *sur « la fragilité de la fonction préfectorale, où l'on ne doit faire ni trop de bruit ni trop de zèle ».*

CLAUDE RÉGENT.

EN MARGE DE L'AFFAIRE GREENPEACE

L'honneur du capitaine Borras

L'affaire Greenpeace était évoquée le lundi 21 avril au Palais de Justice de Paris, mais une fois encore devant la 17[e] chambre correctionnelle, juridiction spécialisée dans les délits de presse.

Le capitaine Alain Borras, trente-quatre ans, officier de la DGSE, l'un des cinq militaires inculpés le 26 septembre 1985 pour avoir, selon l'accusation, rendu publiques des informations de nature à nuire à la défense nationale, poursuivait le directeur de la publication du journal *le Matin, M. Max Théret, M. Max* Gallo, éditorialiste, et les journalistes Florence Muracciole et Patrick Kessel, ainsi que M. Yves Mourousi, responsable du journal de 13 heures, sur TF 1.

Le 24 septembre 1985, M. Mourousi annonçait notamment au cours du journal que deux officiers *« coupables »* d'avoir transmis à la presse des informations sur l'affaire Greenpeace avaient été identifiés, et citait le capitaine Borras en précisant qu'il avait *« reconnu les faits ».*

Le lendemain, le journal *le Matin* publiait une série d'article sous l'intitulé *« Des balances à la DGSE »*, comportant la phrase : *« Hier matin, on apprenait que c'étaient bien des agents de la DGSE qui informaient la presse française et la police néo-zélandaise. »*

Un autre article supposait que ces fuites *« pourraient éclairer la façon dont la police néo-zélandaise, alertée, a pu arrêter le couple Turenge ».*

A la barre, le capitaine Borras, en uniforme, s'est insurgé contre l'information ouverte sur la plainte de M. Paul Quilès alors ministre de la défense : *« Pour moi, dit-il, j'observe que sept mois après mon inculpation, et dans le cadre d'une information judiciaire parfaitement léthargique, il ne m'a jamais été demandé de m'expliquer ou de répondre, tant il est vrai que je continue d'ignorer les charges que l'ancien ministre de la défense a cru pouvoir retenir à mon encontre. »* L'officier a ensuite *dénoncé* l'attitude des journalistes, accusés d'avoir *« désinformé le public »*, et a demandé réparation au tribunal. *« Je vous confie mon honneur »*, a-t-il conclu.

M[e] Georges Kiejman, défenseur de M. Mourousi, et M[e] Isabelle Mathissens pour *le Matin* estimaient que le tribunal ne pouvait examiner l'affaire avant la fin de l'information judiciaire et demandaient un sursis à statuer. Mais M[me] Jacqueline Clavery, président de la 17[e] chambre correctionnelle se prononcera sur ce point dans son jugement.

« Ayatollahs de la rotative »

M[es] Bernard Prévost, Francis Szpiner et Bernard Gisserot, conseils du capitaine Borras, tout en refaisant l'historique de l'affaire, ont dirigé leurs attaques sur l'Agence France-Presse, pourtant absente des poursuites, *mais qui a diffusé le texte lu par* Yves Mourousi.

Selon M[e] Szpiner, cette dépêche aurait pour origine *« l'entourage du ministre de la défense de l'époque ou le ministre lui-même »* et constitue *« une propagande officielle »*. Dans les plaidoiries, les poursuites contre M. Mourousi ont été soutenues *du bout des lèvres, mais les journalistes du Matin* ont été qualifiés d'*« ayatollahs de la rotative »* par M[e] Prévost, qui a accusé le journal de s'être livré à *une « opération » montée « pour fournir des coupables ».*

Selon le substitut du procureur de la République, M. Antoine Bartoli, il s'agit d'une diffamation caractérisée, et, s'il a admis la bonne foi de M. Mourousi, *« soumis aux contraintes de l'heure »*, il s'est montré plus réservé envers *le Matin*. Sans contester la diffamation, M[e] Kiejman s'est limité à soutenir la bonne foi au regard des informations alors en possession des journalistes, tout en s'étonnant que *le Figaro* n'ait pas été poursuivi pour un article évoquant les mêmes faits. D'ailleurs, pour M[e] Mathissens, il s'agissait d'un *« procès-prétexte ».*

Jugement le 20 mai.

MAURICE PEYROT.

LES ENQUÊTES POLICIÈRES SUR ACTION DIRECTE

Le mystère Darmon

Qui est Jacques Darmon, ce médecin de trente-quatre ans arrêté lors de la rafle policière de la semaine dernière, opérée selon le ministère de l'intérieur *« dans la mouvance d'Action directe »* ? Un ancien de l'ultime vague maoïste, plutôt « spontanéiste », autonome, ayant rompu avec l'agitation politique pour se consacrer à sa carrière, mais fidèle à son passé au point de ne pouvoir refuser des services à des amis sans s'interroger outre-mesure sur leur nature ? Ou bien, tout au contraire, un médecin apparemment installé, menant en fait une double vie.

En tout cas, le docteur n'est pas sans soutiens, relations, proches et collègues qui prennent sa défense, depuis son incarcération et son inculpation, le 18 avril, pour infraction à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs, recel de vols qualifiés et association de malfaiteurs. Tous protestent contre l'image de leur ami donnée par certains, notamment *le Figaro*, qui présente Jacques Darmon comme *« le numéro deux de la branche nationale d'Action directe ».*

L'avocat du docteur, M[e] François Stefanaggi, a ainsi diffusé un communiqué assurant que son client *« n'a rien à voir, de près ou de loin, avec l'organisation Action directe ou une quelconque organisation terroriste »*. M[e] Stafanaggi annonce son intention d'engager des poursuites contre *le Quotidien de Paris, l'Humanité* et *le Figaro*, qui ont, estime-t-il, donné de son client *« une image dénaturée et diffamatoire ».* Précisant que le docteur *« n'a jamais cessé d'exercer son activité professionnelle (...) au sein d'un cabinet parisien »*, l'avocat assure que *« les premiers éléments de l'enquête (...) établissent que c'est bien malgré lui que le docteur Darmon se trouve aujourd'hui mêlé à ce dossier ».*

A son insu ?

Personne ne conteste pourtant les pièces à conviction saisies par les policiers au domicile du médecin : cinq pistolets automatiques, quatre revolvers, un fusil à pompe, une carabine, de nombreuses munitions et 1 700 000 francs *provenant d'un* hold-up commis, le 4 mars, à Niort contre la Banque de France. Il y a indéniablement recel. Mais, selon l'avocat, ce ne fut pas en conscience. En substance, Jacques Darmon aurait été « rattrapé » par son passé militant, se serait trop volontiers laissé envahir par d'anciens compagnons de son époque autonome, prêtant les clés de son appartement et hébergeant ceux qui le lui demandaient.

Son amitié aurait donc été trahie. De fait, Hamid Lallaoui, principal inculpé de ce dossier, ancien « autonome » évoluant aux lisières du banditisme et de l'extrême gauche, a assuré avoir caché les armes, les munitions et l'argent au domicile du médecin *« à l'insu »* de celui-ci.

M[e] Stefanaggi plaide en quelque sorte la *« bonne foi »* de son client. Policiers et magistrats ne sont pas convaincus. Les valises contenant les pièces à conviction étaient en évidence dans l'appartement, d'autres dans un box de l'immeuble loué par le docteur, et ils n'imaginent pas que celui-ci — rien moins qu'un naïf selon eux — ne se soit pas interrogé sur leur nature...

L'enquête devra tenter d'éclaircir ce mystère. Déjà, on sait que trois des pistolets saisis chez Darmon ont été volés lors d'agressions à main armée, chez un commerçant parisien en 1979, dans une banque de Marcq-en-Barœul (Nord) en décembre 1985, enfin chez un particulier de Bezons (Val-d'Oise) le 7 février 1986. L'examen des témoignages recueillis lors de certains hold-up permettront de savoir si le signalement des malfaiteurs inclut ou non Jacques Darmon, surnommé « p'tit Jacques », à l'allure (petit, trapu) plutôt reconnaissable.

Dans tous les cas, cette polémique relativise certains commentaires faits après ces arrestations. L'une des cinq personnes incarcérées après la rafle, José Alonso, qui habitait chez le médecin, a d'ailleurs été remise en liberté tout en restant inculpée. Pour les enquêteurs de la brigade criminelle, au vu du dossier, on est pour l'instant en présence *« d'autonomes proches du banditisme »*, dont le lien formel — en dehors d'un passé commun — avec l'activité terroriste d'Action directe ne peut encore être établi.

EDWY PLENEL.

MÉDECINE

L'Europe s'en va-t-en guerre

(Suite de la première page.)

Prenons l'exemple des cancers professionnels. Si l'on veut connaître les risques de la manipulation de tel produit, l'enquête sera longue et incertaine si elle est menée dans un *seul pays*, car elle portera *uniquement* sur les quelques centaines de travailleurs qui sont exposés au risque. A l'échelle de l'Europe, sur plusieurs milliers de travailleurs, elle aboutira plus rapidement à des conclusions significatives.

La réglementation constitue *le* second volet d'une action européenne. Donnons quelques exemples. La prévention, *c'est-à-dire* la lutte contre les facteurs cancérogènes de l'environnement, ne peut être menée efficacement qu'à *l'échelle européenne. Ainsi le* tabac est actuellement de très loin le principal facteur de risque puisqu'il est en Europe, selon les pays, à l'origine du quart ou du tiers des cancers. Notre civilisation en est tellement imprégnée, il est devenu une drogue si usuelle, si banale, que, bien que l'on sache *qu'en* France seulement il tue environ 80 000 à 100 000 personnes chaque année, lutter contre lui est extrêmement difficile en raison de l'anesthésie de l'opinion publique et parce que, dans chacun de nos pays européens, une conjonction d'intérêts particuliers freine considérablement à la fois sur le plan psychologique et *sur le plan matériel les initiatives qui* sont prises.

En 1975, Simone Veil avait lancé courageusement une action d'abord *très efficace, puis qui s'était* peu à peu heurtée au scepticisme, puis à une résistance sournoise. De peur de culpabiliser les fumeurs, la *campagne d'information s'est ralentie* ; les grands corps qui auraient dû normalement prendre le relais (les enseignants, les médecins généralistes, les médias) ont eu peur d'apparaître comme des moralistes ou des rabat-joie, ce qui est mal vu en France. Bref, l'action s'est enlisée ; la consommation tabagique, qui augmentait au rythme de 5 % par an, a *été* stabilisée, ce qui est un résultat appréciable, mais elle n'a pas diminué, ce qui a été obtenu dans plusieurs pays occidentaux.

En 1985, *il était* devenu évident qu'une relance était nécessaire mais que celle-ci passait par l'Europe, d'autant que seules les Communautés européennes pouvaient *prendre les décisions véritablement* efficaces : exclure le tabac de l'indice du coût de la vie, interdire la distribution gratuite de tabac à certains groupes ou sa vente à prix réduit, réglementer l'usage du tabac dans les lieux publics, sa publicité, la teneur maximale en goudrons, etc. Bref, lutter contre les habitudes et les règlements absurdes qui aboutissent en France à ce paradoxe que les cigarettes les plus dangereuses (à haute teneur en goudrons) sont les moins chères. Il suffit de se *rappeler* l'échec auquel s'était heurté M. Bérégovoy auprès des instances européennes quand, ministre des affaires sociales, il avait voulu instaurer une vignette sur le tabac pour comprendre que bien des mesures utiles doivent actuellement passer par l'Europe.

Les *médicaments* illustrent également la nécessité d'une action européenne. Actuellement, les règlements sur les essais qui précèdent *la mise en vente de ceux-ci* sont si complexes et si variables d'un pays à l'autre que dix ans peuvent s'écouler entre leur autorisation dans un pays et leur mise en vente *dans toute l'Europe. Il est* normal et salutaire que seuls soient autorisés les médicaments dont l'efficacité a été prouvée et dont la toxicité est acceptable, mais il est *regrettable* que les règlements diffèrent d'un pays à l'autre et empêchent la création d'un véritable espace scientifique et industriel européen du médicament. De même, les méthodes destinées à vérifier qu'un produit, par exemple un additif alimentaire ou un polluant atmosphérique, n'est pas cancérogène sont très variables, ce qui entraîne un gaspillage d'énergie et d'argent, donc un enchérissement des produits et des retards dans la lutte contre les produits dangereux.

Favoriser les biotechnologies

L'information du public par le biais d'une semaine européenne contre le cancer organisée chaque année, la formation continue des médecins en utilisant tous les moyens de communication modernes, constituent un troisième domaine où une action européenne peut apporter un surcroît d'efficacité et une réduction des coûts.

Ainsi, les experts cancérologues européens ont été unanimes à proposer une série de mesures précises qui *permettraient d'œuvrer en commun* pour la recherche, la prévention des cancers, l'information du public, l'éducation des médecins. *Tous souhaitent une coordination* des efforts et une entraide des équipes de chercheurs. A l'heure où les Etats-Unis dépensent 1,3 milliard de dollars par an pour la recherche sur le cancer, où le Japon lance un ambitieux programme de biotechnologie, dans lequel il annonce qu'il *dépensera* chaque *année pendant les vingt ans à venir* 500 millions de dollars, le moins que puisse faire l'Europe est, au prix de sommes *relativement minimes* (une dizaine de millions de dollars par an), de promouvoir la coopération d'équipes souvent remarquables de *médecins* et de chercheurs de nos différents pays.

Le cancer n'est pas seulement une maladie qui tue chaque année presque un million d'Européens, c'est aussi un problème de biologie *fondamentale. Travailler à sa solution* contribuera, bien entendu, à l'amélioration de l'état sanitaire, mais aura aussi des retombées industrielles importantes en stimulant la recherche biotechnologique dans un domaine crucial. Chacun de nos pays a des dimensions un peu limitées pour atteindre un tel but, la création d'un espace scientifique et industriel européen est indispensable dans ce domaine. Il faut se hâter de le construire, car la biotechnologie *sera pour les industries du vingt*-et-unième siècle ce que la physique et la chimie ont été pour celles du vingtième.

MAURICE TUBIANA.



JUSTICE

Nommé avocat général « en surnombre » à Paris

M. LOUIS JOINET N'EST PLUS PROCUREUR DE CRÉTEIL

Comme prévu, M. Louis Joinet a été nommé avocat général *« en surnombre »* à Paris. Ancien conseiller technique de MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, il avait été promu procureur de Créteil quelques jours avant le changement de majorité. Cette promotion et la manière dont elle avait été décidée avait suscité des critiques, y compris dans les rangs du Syndicat de la magistrature, dont M. Joinet est l'un des fondateurs. La chancellerie entendait s'opposer à l'installation de M. Joinet à Créteil, dont il aura été procureur, sur le papier, du 14 mars au 21 avril.

Comme celui de procureur de Créteil, le poste offert à Paris à M. Joinet est situé hors hiérarchie. La chancellerie affirmait ces jours-ci vouloir faire en sorte que la carrière de M. Joinet ne souffre pas de sa non-installation à Créteil. Le décret nommant M. Joinet à Paris est signé du président de la République.

Le même décret, paru au *Journal officiel* du 22 avril, nomme procureur à Créteil M. Paul Gomez. Il était procureur de Bordeaux, poste où il est remplacé par M. Henri Desclaux, inspecteur des services judiciaires.

● PRÉCISION. – Me Arnand Lyon-Caen, avocat à Neuilly-sur-Seine, n'est pas, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 16 avril, l'avocat des compagnies américaines déclarées responsables de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, mais est cité par la Standard Oil of Indiana et Amoco comme témoin « de droit ». Un témoin de droit, nous précise-t-il, n'est pas le défenseur de celui qui le cite devant le juge américain.

L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES LYCÉES

Table rase

Et de deux ! Après l'abrogation de la loi Savary, voici celle de la réforme Chevènement. Pour un ministre qui avait annoncé à son arrivée qu'il n'avait pas l'intention de *« faire le ménage »*, le tableau de chasse, en un mois, est bien garni...

Tout se passe en réalité comme si M. Monory se trouvait emporté par un mouvement qu'il n'avait pas prévu. Après s'être vu imposé par M. Chirac la liquidation de la loi sur l'enseignement supérieur, il est conduit à annuler la réforme des lycées en raison de *« la situation nouvelle susceptible d'être créée par la future loi sur l'enseignement supérieur »*. Ainsi, après avoir affirmé bien haut qu'*« il n'y aura pas de réforme Monory »*, il indique maintenant que *« le dossier de la réforme des lycées est réouvert »*... Les ministres de l'éducation nationale ont décidément bien du mal à échapper au virus de réformite...

L'abrogation de la l'arrêté Chevènement a évidemment moins de conséquences que celle de la loi Savary, puisque la réforme des lycées n'existait encore que sur le papier. Mais ce qu'on retiendra, dans les deux cas, c'est la méthode utilisée, qui semble sourtout destinée à frapper l'opinion et à satisfaire l'électorat – ou du moins les groupes de pression qui s'expriment en son nom – de la majorité. Alors que le gouvernement aurait fort bien pu se contenter de repousser d'un an l'application de la réforme du secondaire (comme M. Monory semblait tout d'abord l'envisager) ou, dans les cas des universités, de modifier les aspects les plus contestés de la loi Savary, il a préféré rayer d'un trait de plume ces textes honnis, comme s'il voulait effacer définitivement toute trace du passage des socialistes au pouvoir. Si l'on ajoute à cela les mesures financières prises en faveur de l'enseignement privé, l'orientation prise par la nouvelle politique éducative devient de plus en plus nette.

Outre les problèmes posés par l'accès à l'enseignement supérieur, M. Monory justifie sa décision par deux autres considérations : la hâte excessive dans laquelle avait été réalisée la réforme des lycées et la nécessité de prévoir d'abord les capacités d'accueil pour accroître les effectifs des lycéens.

L'accueil des élèves

Le premier argument repose sur une indéniable réalité. Si la réforme de M. Chevènement répondait à une analyse de la situation de l'enseignement et des besoins de la société qui avaient emporté largement l'adhésion, elle comportait des imperfections qui résultaient en grande partie d'une réflexion insuffisante sur certaines de ses implications concernant (notamment l'excessive spécialisation des sections envisagées et les liens centre elles-ci et l'enseignement supérieur).

Le second est, en revanche, moins convaincant. En effet, même si M. Chevènement avait lié sa réforme à l'accroissement massif des effectifs, rien d'indique qu'elle aurait eu nécessairement ce résultat. D'autre part, les effectifs sont déjà en forte augmentation, avant même que la réforme ne soit entrée en application. M. Monory déclarant conserver la perspective des *« 80 % d'élèves au niveau du bac »*, il en ressort que c'est bien la réforme elle-même qui est visée et non les problèmes matériels qu'elle risquait de susciter, qui se poseront de toute façon.

M. Monory indique dans son communiqué que la démocratisation souhaitable de l'enseignement suppose d'abord *« l'exploration approfondie des besoins du pays à l'horizon 2000, tant sur le plan de la culture que des qualifications professionnelles »*. Vaste programme, dont l'ambition même permet de voir venir... En attendant de construire une nouvelle réforme dont on voit mal les contours, le nouveau gouvernement fait table rase.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Les projets enterrés

La « réforme Chevènement » vient rejoindre le cimetière des projets de réforme des lycées, morts avant d'être passés à la postérité avec le nom de leur auteur. En 1973, M. Fontanet s'était déjà cassé les dents en tentant de dé-spécialiser les séries du baccalauréat.

Un peu plus tard, M. Haby avait affronté les critiques en manifestant la volonté de prolonger dans les lycées le tronc commun qu'il venait de mettre en place dans les collèges. Première réalisation de cette politique, la seconde dite « indéterminée » a été mise en place à la rentrée 1980. Mais M. Beullac, successeur de M. Haby, n'aura pas le temps d'annoncer la réforme des programmes de première et de terminale qu'il avait annoncée à l'automne 1979, et qui tendait à diminuer la place des mathématiques.

Nouveau ministre en mai 1981, M. Savary reprend le dossier et – fait sans précédent – organise deux journées de consultation nationale à la rentrée 1982. La masse des informations recueillies nourrira le rapport de M. Antoine Prost, *« Les lycées et leurs études au seuil du vingt et unième siècle »*, qui propose notamment d'accroître l'autonomie des établissements et d'alléger les programmes, mais sera, lui aussi, classé « sans suite » par M. Chevènement.

LE COMMUNIQUÉ DU MINISTRE

« Le dossier est réouvert »

« Porter à 80 % la population d'une classe d'âge atteignant, en l'an 2 000, le niveau du baccalauréat constitue non seulement un objectif légitime de démocratisation, mais encore une nécessité dans la compétition économique internationale à laquelle notre pays est de plus en plus inéluctablement confronté.

» Cet objectif ambitieux appelle à l'évidence une évolution des lycées. Il ne pourra être atteint qu'à la condition que soient prises en compte les données suivantes :

» 1) La nécessité d'accroître les capacités d'accueil des lycées en accord avec les régions qui auront à en assumer le financement. Des procédures adaptées devront être imaginées et mises en œuvre pour éviter que ne se créent de trop grandes disparités entre les régions dans les programmes de constructions.

» 2) La situation nouvelle susceptible d'être créée par la future loi sur l'enseignement supérieur.

» 3) L'exploration approfondie des besoins de notre pays, à l'horizon 2 000, tant au plan de la culture que des qualifications professionnelles.

» Une harmonisation devra être recherchée entre une finalité de « diversification des formes d'excellence » et le renforcement d'une culture générale moderne accordée aux exigences de l'avenir.

» Dans ces conditions, la réflexion sur les classes de première et de terminale devra être reprise.

» Une fois tenues les consultations statutaires, l'arrêté du 13 février 1986 sera abrogé.

» Le dossier de la réforme des lycées est réouvert. Il sera procédé à une large consultation.

» Par ailleurs, la mise en place des classes de seconde à options prévues à titre expérimental pour la rentrée prochaine est différée dans l'attente de nouvelles orientations. Cette décision n'exclura pas d'autres efforts d'expérimentation.

» Les nouveaux programmes des classes de seconde ont fait l'objet d'une réflexion plus approfondie. Leurs objectifs ne manquent ni de pertinence ni de cohérence. Ces programmes seront donc publiés. Toutefois, leur mise en application sera reportée d'un an. Aussi pourront-ils être, à la rentrée 1987, accompagnés de manuels et des documents pédagogiques préparés en temps utile.

» Enfin les baccalauréats professionnels créés par le décret du 27 novembre 1985 seront mis en place aux dates prévues, soit en 1987 pour les sections déjà créées à la rentrée 1985 et, pour les autres, en 1988.

» Leur conception d'ensemble répond, en effet, à certaines des qualifications imposées par les besoins de l'économie. »

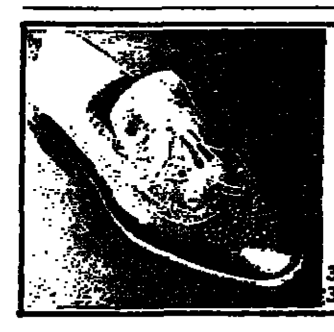
FEU LA RÉFORME CHEVÈNEMENT

La réforme consistait en la mise en place, à la rentrée 1987, de huit filières en classe de première, puis l'année suivante en terminale, menant à huit séries de baccalauréat : trois littéraires, deux économiques et trois scientifiques, dont les horaires aveint été publiés dans l'arrêté du 13 février 1986 dont M. Monory annonce l'abrogation. Dans chaque série, les contenus de chaque discipline étaient précisés en fonction d'une dominante. Dans les séries littéraires (A 1, lettres humanités ; A 2, lettres communication ; A 3, lettres arts), le français était renforcé en première et rendu obligatoire en terminale. Les séries économiques étaient divisées en B 1 sciences humaines et sociales, (plus axée sur les sciences politiques et le droit) et B 2 mathématiques économie (économie générale et de l'entreprise). Les filières scientifiques se répartissaient en C 1 (à dominante physique), C 2 (à dominante biologique) et C 3 (centrée sur la technologie).

Les futurs programmes de première et terminale étaient à l'état de projet avancé et n'avaient pas encore été publiés.

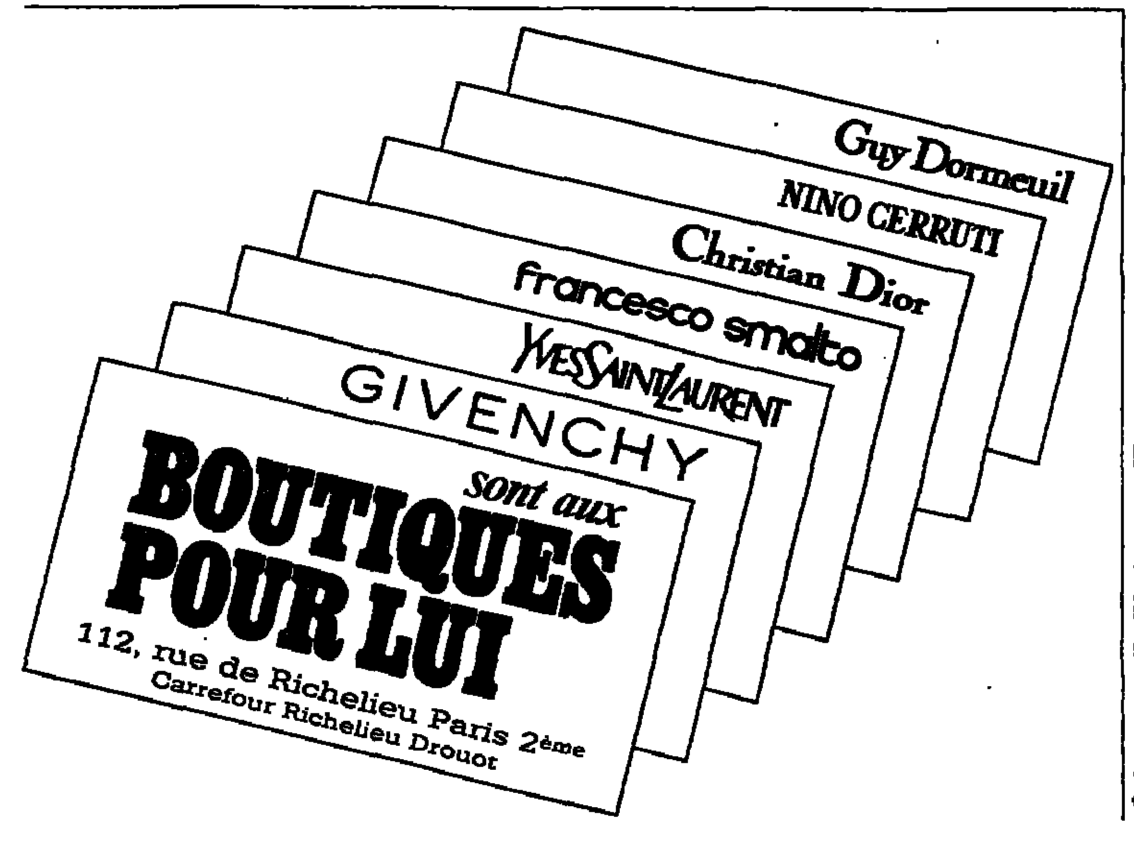












LA MODE MASCULINE

Une créativité

***A**VEC 15 milliards de chiffre d'affaires en 1985, en légère progression, la mode masculine française est un secteur d'activité qui foisonne de créativité, comme en témoignent les participations aux Salons biannuels et le nombre des visiteurs. Claude Miserey, président délégué de la Fédération des industries du vêtement masculin, confirme l'intérêt des défilés de créateurs, tant sur le plan intérieur qu'à l'exportation, les grandes griffes mondiales venant se faire « confirmer » à Paris. La fédération rassemble 500 fabricants employant 80 000 personnes, des femmes à 85 %.*

Bidermann, Vestra *et* **Weil** *assurent près des deux tiers de la production des vêtements de ville avec* **Dormeuil, Korn** *et* **Monsieur de Fursac.** *Dans le domaine des loisirs,* **New Man** *et* **Lee Cooper** *ne se limitent plus au jean, mais proposent de plus en plus des gammes de vêtements en coton souple. Les créateurs sont en pointe pour les panoplies de style :* **Façonnable, Michel Faret** *et* **Nikos** *en sont de bons exemples à côté des* **K-Way, V de V** *et* **Adidas**, *qui habillent les sportifs.*

LES NÉO-CLASSIQUES

Se référant plus au style considéré comme un art de vivre qu'aux passades de la mode, les panoplies de printemps se distinguent par la simplicité de leurs coupes, la recherche des détails et le mélange savamment désassorti des tissus. Les avances de la technologie permettent d'associer souplesse et maintien, ce qui se traduit par une aisance accrue dans les mouvements, très appréciée dans les tenues de travail que sont les costumes de jour. Ceux-ci opèrent en effet une légère remontée par rapport aux vestes et aux pantalons, le blazer marine retrouvant un nouveau public après plusieurs saisons.

Plus besoin de chercher l'éclairage de jour pour harmoniser les dessins et couleurs de ses vêtements. *Vogue hommes* d'avril en présente les accords sur quatre pages détachables aux échantillons de coloris en relief. En tout, un guide des huit tenues de base, offrant chaque fois le tiercé des variantes en chemises et cravates autour du costume de flanelle grise, de laine rayée tennis bleue, de gabardine de laine beige ou de fil-à-fil gris banquier, sans oublier le prince-de-galles à ligne bleu ciel, les vestes allant du cachemire à carreaux au blazer de drap de laine, sans oublier le seersucker rayé. Rien n'y manque, même les types de chaussures pour chaque occasion. La laine domine en tissages sobres, égayés des rayures fortes des chemises de coton, les cravates relevant d'un narcissisme de bon aloi. Une fois ces choix opérés, la qualité choisie permettra d'être bien habillé sous toutes les latitudes et ce pour longtemps.

Dans les tenues de loisirs, le jean revient en bleus plus ou moins délavés, le 501 de *Levi Strauss* renouvelant son très large public. Les blousons plongent en spencers et s'étirent en cardigans, tandis que les tricots prennent le relief du coton torsadé, du jacquard à grands dessins ainsi que le bouclé frais du lin, voire le chatoyant de la soie.

Dessins écossais en chaussettes, notamment chez *Burlington, Olympia* et *DD*, offrant de fins cotons et des fils d'Ecosse en socquettes et en mi-bas. L'importance de leurs réseaux de distribution amènent les créateurs à lancer les chaussures et sandales complétant leurs panoplies. En ville, *Church* rivalise avec *Weston* et *Rossetti* en mocassins et modèles lisses à boucle, en attendant les spartiates tropéziennes des vacances.



RICCI CLUB. – Veste de lin à carreaux fenêtre sur fond bleu-vert, pantalon de gabardine de coton uni, polo en fil d'Ecosse, chapeau de pluie réversible (3 775 F, 750 F, 415 F et 210 F). 19, rue François-Ier.



GIANFRANCO FERRÉ. – Cardigan de daim, façon antilope beige et tricot de laine noire pour les manches et le dos, bords côtes rayés sur pantalon de lin chocolat amer et tee-shirt de maille de lin crème ficelle (5 700 F, 1 400 F, 1 450 F et 1 450 F). 22-24, rue Cambon.



LANVIN. – Créé par Patrick Lavoix. Beige, gris et écru en prince-de-galles « laine fraîche », gilet de soie façonnée fleurie, chemise de voile de coton rayée vert et blanc, cravate de feuillage rayé en soie et coton (4 800 F, 900 F, 600 F et 300 F). Panama de Gélot. 2, rue Cambon.

NOUVELLES ENSEIGNES

Un décor de club anglais donne une ambiance des plus traditionnelles à *Polo Ralph Lauren*, qui vient confirmer ici l'image de son style de vie où l'anglomanie le dispute au western vu de la côte est des Etats-Unis. Le joueur de polo au maillet levé qui orne ses polos dans une superbe gamme de coloris coordonnés aux pulls, blazers et autres vestes d'été risque de taper la queue du crocodile *Lacoste*, malgré son prix de 354 F. (*2, place de la Madeleine*.)

Marcel Bur étoffe ses vêtements en reprenant l'atelier de chemiserie d'*Elysées Soieries*. On retrouve donc les chemises à col baleinés en trois longueurs de manches ainsi que les formes extra-longues en beaux cotons traités pour un entretien minimal. De 350 à 430 F. (*138, faubourg Saint-Honoré*.)

Monsieur Carven offre une conception originale de boutique de mode et de galerie d'art. Située en face de l'Hôtel Bristol, elle présente les panoplies conçues par Laurent Etienne et Gérard Lacombe : silhouettes droites en laines légères, chemises larges rappelant les années 50, en deux longueurs de manches et cinq types de cravates. Y exposent actuellement les peintres Charon, Michel de Gallard, Montane, Piaubert ; les sculpteurs Duval, Brasseur et Melois. (*73, faubourg Saint-Honoré*.)

Espace et détente caractérisent le décor de *Ricci Club* en tons de miel et de bois clair à éclairage ensoleillé. Robert Ricci réunit ici toutes ses fabrications pour hommes, des bagages peaux à l'eau de toilette Philéas. Le prêt-à-porter oppose les tenues de ville discrètes aux tricots bourrus en coton ou cachemire marine ou ficelle, à manches raglan traitées en rondeur. Les polos sont en fil d'Ecosse, rayées dans les couleurs douces de l'Ile-de-France. (*19, rue François-Ier*.)

DU COTÉ DES TAILLEURS

Président du groupement des tailleurs de qualité (*Cambourakis*, 97, boulevard Raspail ; *Henri Maronne*, 25, avenue Carnot ; *Quin*, 2, place des Victoires ; *Yvon Tanguy*, 26, avenue Félix-Faure), *Berceville* se dédouble en costumier de théâtre. A la ville, ses costumes, réalisés en soixante heures, sans gilet, ne se remarquent que par la qualité des tissus originaux : *Harrisson, Scaba* ou *Holland and Sherry*, qui fournissent les grandes griffes parisiennes. Les harmonies de pastels en camaïeu de roses, fondus avec le beige et le gris, sont taillées en vestes baraquées à la Jean Marais, croisées bas à deux boutons. Les costumes habillés d'été sont souvent en soie ou en mélange de coton et de lin pour plus de tenue, voire en armurés de mohair ou d'alpaga. Les prix commencent à 8 500 F, légèrement au-dessus de la moyenne (*4, boulevard Malesherbes*).

Claude Chaumard habille les hommes d'affaires et les politiques, dont il corrige les proportions pour le passage à la télévision. Droits ou croisés, ses costumes sont confortables, à carrures épaulées et vestes assez courtes sur pantalons à pinces, resserrés du bas et à revers. Les gris et les bleus moyens se complètent de vestes dépareillées à carreaux sur pantalons unis (*7, rue d'Artois*).

Lanvin offre un des plus prestigieux rayons de sur mesure de la capitale, spécialisé, entre autres, dans la réalisation des tenues d'académicien. Les célèbres « habits verts », qui ne le sont que par leurs broderies d'oliviers aux reflets vieil or, se taillent, s'essaient et se finissent avant d'être « remis à plat » pour les brodeuses (*15, rue du Faubourg-Saint-Honoré*).

Henri Urban habille nombre d'entraîneurs d'écuries de courses dans un style qui allonge. Ses vestes offrent des carrures naturelles, des revers à cran aigu et des basques légèrement élargies pour que les poches communiquent avec celles des pantalons à pinces, pour le confort, d'autres assurant la sécurité dans la veste ou à pressions dans le pantalon. Ses tissus de printemps de *Scabal* comportent un fil de crêpe à grain fin pour la tenue en voyage, du bordeaux à rayures tennis et du pied-de-coq marine, bleu et beige fondus (*8, rue Marbeuf*).



)DE
.INE

créativité

COTÉ DES TAILLEURS



LESCUR

Pour les affaires et les loisirs

foisonnante

Sur le plan des affaires, mars a vu le démarrage des vestes, blazers et pantalons d'été dans les magasins, les hommes semblant céder aux achats d'impulsion.

Géographiquement, les phares de la mode masculine rayonnent entre le Fouquet's aux Champs-Elysées et la place des Victoires.

En effet, le monde du spectacle et celui des courses viennent quotidiennement « prendre le vent » auprès de Raymond, le barman, qui y assure même les rendez-vous d'essayage, les tailleurs se répartissant autour de la rue Marbeuf et les boutiques de couturiers entre l'avenue Montaigne et la rue François-Ier.

La rue Royale se renforce avec l'arrivée de* Polo Ralph Lauren. *Boulevard Malesherbes,* Burberrys *refait son immeuble.

Boulevard des Capucines,* Old England *est un point de passage obligé de l'homme élégant, les tailleurs affichant leurs plaques dans les petites rues accessibles à pied du périmètre de la Bourse.

CERRUTI. – Spencer-blouson de lin écossais vert et bleu sur pantalon rayé tennis écru, chemise de coton à rayures plus larges et cravate à fleurs lin et soie (1 900 F, 1 300 F, 400 F et 250 F). 27, rue Royale.

LUCIEN FONCEL. – Ensemble de jean noir à veste boutonnée haut et dos ample sous martingale et pantalon à pont (1 560 F et 1 080 F). 352, rue Saint-Honoré.

DANS LES GRANDS MAGASINS

Tout se décline en bleu chez *Armand Thiéry* (cinquante-sept points de vente à travers la France), où trois thèmes opposent les pastels et les rustiques romantiques aux couleurs des maillots des équipes de rubgy en volumes à carrures généreuses et confortables. Enfin, l'indigo, le vert canard, le rouge mangue et le corail s'associent en formes amples d'inspiration africaine, mêlées au beige et au blanc, autour de 2 000 F la panoplie.

Au Bon Marché, le costume redémarre par rapport aux ensembles de veste et pantalon, à 2 400 F en moyenne. Les grilles sont celles de *Pierre Cardin, Yves Saint-Laurent, Daniel Hechter, Ted Lapidus* et *Christian Dior* pour la ville, *MacGregor et Façonnable,*. entre autres, pour le sport. Le jean 501 de *Levi Strauss* est à 335 F en bleu, 365 F en délavé blanc, à porter avec des chemisettes de chambray ou d'autres cotons parfois traités pour minimiser le repassage.

Au *Galfa Club* des Galeries Lafayette, les costumes d'été jouent les doubles revers et les cols transformables en vestes Mao. Le modèle pure laine Woolmark est à 995 F, les *Guy Laroche* se situent entre 3 195 F et 3 850 F. La panoplie *Kenzo* en bleu pétrole et vert émeraude, 1 950 F, vibre pour l'été, à côté des séparables en madras et des jeans. Parmi les nouvelles marques : les séparables de *Ralph Lauren,* le sport-ville d'*Olivier Strelli,* Equinoxe, Millésimes *de Girbaud* et *Nikos.* Les caleçons *Coup de cœur* se complètent de chemises dans les mêmes impressions vives, de 295 F à 315 F.

Près de cinquante marques s'affichent chez *Brummell* au *Printemps,* rejointes désormais par *les Cuirs Chevignon* destinés aux jeunes de 1 500 F à 3 500 F le blouson. Les tons doux de l'Ile-de-France, s'harmonisent en costumes souples, avant l'entrée en scène des vestes en madras et en coton naturel autour du jean.

On connaît le *cool wool,* la réponse « antifroisse » de la laine fortement torsadée au lin mou. *Madelios* le préconise en costumes prince de Galles, souples et droits. Les vestes en madras, de 1 400 F à 2 000 F, se portent avec des pantalons de coton uni ou à dessins de golf, de 450 F à 600 F. Parmi les exclusivités, les chemisettes à petites fleurs ou indiennes de *Libertys,* à partir de 350 F, se coordonnent aux tricots de coton pastel.

DU STYLISTE A LA BOUTIQUE

Aquacustum réinstalle en sous-sol son rayon masculin où sont déclinés tous les imperméables, du trench à bavolet et col relevé cher à Humphrey Bogart au dernier blouson. Les doublures en « border checks » de coton beige et bleu se retrouvent dans les modèles sable ou ficelle du printemps à côté gris acier, d'un vert irisé. Un coton chevronné gris banquier à manches raglan renouvelle le genre, le modèle pliable dans son sac existant en marine ou vert d'eau. De 2 695 F à 4 165 F *(10, rue de Castiglione).*

Arnys propose quarante-huit dessins de lin, laine ou mélanges de fils nobles en vestes, dont de subtiles mauves et verts irlandais en formes américaines, à partir de 2 200 F sur pantalons coordonnés, délavés à la pierre, 650 F *(14, rue de Sèvres).*

On sait que *Berdy* habille les équipes de rugby avant le match, et ce jusqu'à 2,15 mètres, les costauds pouvant atteindre 68 cm de tour de taille en panoplies complètes hors normes : costumes de chambray, 935 F, jeans western, 335 F *(79, avenue des Ternes ; 86, avenue Ledru-Rollin).*

Berteil, entre le style et le classique, occupe un créneau moyen : costumes de 2 800 F à 3 500 F, chemises à partir de 350 F, pantalons, 600 F. Michel Houyvet importe des Etats-Unis les chaussures à pompons *Alden* en marron, noir, bordeaux ou cordovan, à partir de 1 550 F *(3, place Saint-Augustin).*

Boutique pour lui opte pour une politique de marques et diffuse *Saint-Laurent Rive Gauche, Christian Dior, Cerruti* et *Guy Dormeuil,* ainsi que *Guy Laroche* en chemises *(112, rue de Richelieu).*

Dans le haut de gamme, *Charvet* incorpore un important rayon de costumes, du sur mesure au prêt-à-porter dans les mêmes tissus anglais en laine, mohair ou alpaga. Les tissus pour chemises offrent une infinie variété de rayures en fines popelines de coton, à partir de 700 F. Les cravates de soie sauvage givrée, 350 F, prennent des tons de sorbets *(28, place Vendôme).*

Chez *Christian Dior Monsieur,* Dominique Morlotti joue le costume désinvolte pour le bureau sous de longs imperméables de gabardine. Les costumes habillés élargissent leurs revers à la Hitchcock en laine fraîche, soie ou lin en prince de Galles bleu nuit et gris anthracite *(13, rue François-Ier ; 12, rue Boissy-d'Anglas).*

Ermenegildo Zegna s'inspire des couleurs ensoleillées de Matisse, Dufy, Chagall et Miro, qui ressortent sur fonds blancs dans les tenues estivales, les costumes stricts s'éclairant de fils irréguliers et vifs dans une silhouette à carrure confortable *(10, rue de la Paix).*

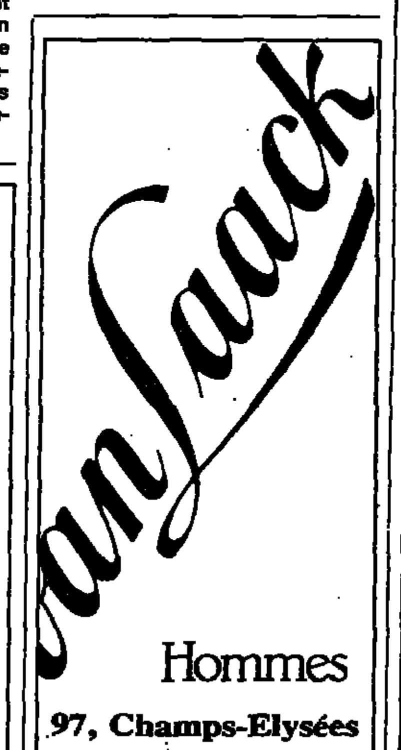
Nicoll se spécialise dans les costumes entre 3 000 F et 4 000 F en unis gris, bleus ou beiges, les blazers marine se coordonnant aux pantalons fantaisie. *Daks* et *Henry Cotton* figurent en tenues de sport *(29, rue Tronchet).*

Saint-Laurent Rive Gauche choisit le relief du lin en costume prince de Galles, 4 380 F, en camaïeu de gris bleu, chemise en lin et coton à carreaux et cravate de crêpe de soie imprimé « Raoul Dufy », 330 F. Le blouson d'agneau velours à bords côtes en couleurs crues se porte avec un pantalon à pinces en flanelle légère ou en madras *(12, place Saint-Sulpice ; 38, faubourg Saint-Honoré).*

Valentino marie le lin à la soie et au coton, voire à la laine en costumes prince de Galles ou pied-de-poule, 8 000 F, en tons pastel, chevrons ou rayures. Ses chemises offrent des rayures franches sur fonds blancs, 780 F, sur pantalons de lin granulé à six pinces et dessin de carreaux, 1 500 F. Les dernières cravates comprennent des impressions de fleurs soutenues ou d'animaux, 270 F *(17-19, avenue Montaigne).*

A la fois fabricant et détaillant, *Van Laack* vend ses propres produits, chemises et chemisettes de coton ou de soie à cols légèrement entoilés et transformables, dans une vingtaine de coloris. Le rose, le jaune, le bleu et le parme sont les plus demandés actuellement ainsi que les tons acidulés. Les prix oscillent entre 480 F et 1 200 F. Des blousons d'agneau ultra-fin offrent un col amovible et une doublure de soie *(97, Champs-Elysées).*

Pages réalisées par Nathalie Mont-Servan
Dessins de Paul Mars.





Le Monde

EDUCATION

Le bon usage de la « cantoche »

Les réfectoires-halls de gare sont loin d'avoir entièrement disparu. Mais de plus en plus de spécialistes pensent que la cantine est un lieu sérieux. Parce que l'on peut y apprendre beaucoup, avant, pendant et après le repas.

UNE louche de pâtes collantes tombées dans une assiette sans couleur, un tumulte de hall de gare, des relents de graisse et de détergent, et, en guise de dessert, les inévitables batailles de petits suisses. La vision-catastrophe de la cantine scolaire, même si elle correspond parfois à la réalité, ne peut suffire à décrire ce phénomène social et économique : un repas de Gargantua préparé quotidiennement pour six millions de convives, de la maternelle à la classe terminale.

Ils sont en effet nombreux aujourd'hui les pédagogues, cuisiniers et gestionnaires, pour considérer comme extrêmement sérieux tout ce qui peut se passer avant, pendant, après ce déjeuner. A refuser de ne voir dans les cantines qu'une source inépuisable d'inspiration pour les chansonniers, ou de scandale lors des intoxications alimentaires.

Sauf dans quelques circonstances précises, la restauration scolaire n'a plus la fonction de « soupe populaire » qu'elle remplissait lorsqu'elle fut créée à la fin du XIXe siècle, ou pendant les périodes de guerre et de pénurie alimentaire. Finis, même, les temps beaucoup plus proches où une enquête de l'INSERM menée dans le département de la Gironde révélait qu'aucune des cantines scolaires de ce département n'apportait une ration suffisante aux enfants (*le Monde* du 27 juin 1969) ; de même la situation *« moyenâgeuse »* dénoncée en 1972 ne peut plus servir de diagnostic global.

Un enjeu électoral

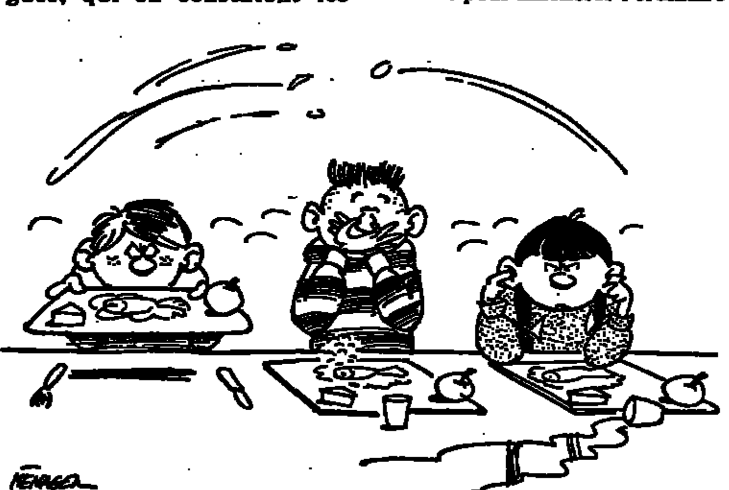
Aujourd'hui, les difficultés essentielles proviennent non de ce qu'il y a dans l'assiette des élèves, mais de ce qu'on met autour (environnement favorable à la convivialité, animation périscolaire...). L'idée de transformer les cantines en de véritables « restaurants d'enfants » à vocation pédagogique n'est pas neuve. Raymond Paumier, instituteur et créateur du premier restaurant d'enfants à Montgeron, près de Paris, avait engagé la lutte dès 1945 contre *« les cantines à lentilles et les repas au sifflet »*. Mais ce courant d'idées moderne, développé par la Ligue de l'enseignement, n'inspire aujourd'hui que quelques dizaines d'écoles maternelles et élémentaires.

Le contexte a cependant beaucoup évolué depuis une dizaine d'années. La « cantine » du primaire, désormais fréquentée par toutes les classes sociales, est devenue un véritable enjeu électoral pour les municipalités, sous la pression des parents d'élèves. Certaines mairies ont donc défini une politique spécifique non seulement pour assurer la qualité des mets, mais aussi l'animation de la mi-journée (un quart du temps scolaire pour les demi-pensionnaires). Des progrès — plus sensibles dans les écoles que dans les établissements secondaires où la restauration est gérée par l'Etat de manière centralisée — commencent à se faire sentir.

Phénomène de masse, la « cantine » mobilise désormais administration, médecins et sociologues, qui en constatent les carences, analysent les dégâts dénoncés depuis longtemps par des usagers (1). Un récent rapport de la DDASS des Hauts-de-Seine évalue à 85 décibels le niveau sonore régnant dans les restaurants scolaires tout au long du repas, soit *« le niveau limite d'exposition des travailleurs au bruit avant le recours aux casques protecteurs »* (2). Les répercussions négatives de cette situation sur les performances scolaires sont systématiquement étudiées. Une étude effectuée pour le ministère de l'environnement dénonce même *« le bruit à la cantine »* comme un facteur spécifique de retard dans l'apprentissage de la lecture (3).

L'éducation nationale elle-même a fini par reconnaître que le repas à l'école *« reste encore trop souvent (...) un moment de concentration bruyante proche de la garderie »*. Reprenant le principe de « restaurants d'enfants », l'administration a demandé, en 1982, aux maîtres d'intégrer les repas aux temps d'enseignement, et leur suggère même d'aménager leur emploi du temps en conséquence (4). De fait, depuis 1978, les instituteurs ne sont plus tenus de surveiller la cantine et ont souvent été remplacés par des animateurs municipaux ou par des personnels sans statut précis, ignorés de l'éducation nationale.

Les suggestions sont nombreuses pour améliorer l'ordinaire de la cantine (aménagement des locaux, éducation nutritionnelle, organisation d'ateliers), mais elles se heurtent à la fois à l'enchevêtrement des responsabilités administratives et à ce que Mme Marie-Françoise Fave-Bonnet, assistante en sciences de l'éducation à l'université Paris-X et auteur d'une passionnante thèse sur la restauration scolaire (5), nomme *« le mythe persistant de la cantoche » : « Des générations d'adultes n'ont qu'un seul souvenir de la cantine,* explique-t-elle : *une nourriture infâme ingurgitée sous la surveillance de gardes-chiourmes à sifflet. Ils ont tendance à reproduire ce modèle. »*



Dessin de MÉNAGER.

La fortune des fast foods

A l'école Alexandre-Dumas, petits cubes de béton bleus et verts encastrés dans les immeubles-pyramides de la ville nouvelle d'Evry (Essonne), les repas ont lieu dans le calme surprenant d'une salle aux plafonds bas, cloisonnée par de petits meubles qui attendent d'hypothétiques serviettes. Le « navarin printanier » sort fumant de l'une des cuisines municipales attenantes. Formica, Duralex et inox sont au menu, mais les enfants du cours moyen n'en profitent pas pour exercer leurs talents de percussionnistes. Nul besoin de tendre l'oreille pour entendre les commentaires de l'un des convives, leur instituteur, Patrick Morvan, qui — fait exceptionnel — déjeune régulièrement avec sa classe.

Pourtant, l'expérience de l'école Alexandre-Dumas n'est pas un réel succès. M. Morvan est le seul des onze enseignants à « faire la cantine ». Des ateliers interclasses (sport, bibliothèques, échecs, théâtre) organisés un temps pour les demi-pensionnaires n'ont pas résisté au clivage entre instituteurs et animateurs municipaux que séparent leur formation, leur hiérarchie et leurs salaires (à travail d'animation égal, les enseignants sont nettement mieux traités). Mais l'école, qui pratique la pédagogie coopérative — les enfants sont par exemple responsables du nettoyage de leur table à la cantine, — tente actuellement de relancer le travail en commun.

Autres lieux, autre ambiance dans les lycées parisiens, où la cantine a bien du mal à ne pas ressembler à une usine à déjeuner. Les élèves de Jules-Ferry trompent leur faim dans une salle sonore, monument historique, peu propice aux confidences. *« Ambiance bruyante et agressive », « grains de couscous restant au fond des verres »*, notent les rapports des parents d'élèves qui s'y sont aventurés. Malgré un système de forfait qui oblige les parents à payer même les repas non consommés, les plus grands élèves font la fortune des nombreux fast foods alentour.

Au lycée Claude-Monet, les « terminales » revendent au marché noir leurs tickets de cantine pour pouvoir s'offrir un hamburger. D'autres s'estiment satisfaits des repas et de la possibilité de déjeuner en dehors du vacarme des petites classes (plus de 400 enfants dans un réfectoire sonore), mais regrettent la précipitation du service et l'absence... de lavabos.

La tête et l'estomac

Ces réalités nerveusement éprouvantes pour tous et les réactions qu'elles suscitent montrent, s'il en était besoin, qu'à la cantine on ne fait pas que se nourrir, qu'il s'y passe *« bien d'autres choses »*, comme le dit Marie-Françoise Fave-Bonnet. Convaincante, celle-ci démonte les rouages du traditionnel chahut au réfectoire. La préparation anonyme des plats, le dédain plus ou moins exprimé des enseignants pour le personnel de service incitent les jeunes enfants, dispensés en outre de toute tâche matérielle, à mépriser la nourriture qui leur est servie. Le besoin de se défouler après une longue matinée, le matériel bruyant et sans âme achèvent de dévaloriser le repas pris à l'école.

Mme Fave-Bonnet propose de rendre les cuisines transparentes, d'insonoriser et de décorer les salles et de limiter les tables à six convives. Pour compléter utilement le repas-plaisir, elle préconise le développement d'une éducation s'appuyant sur les repas : apprentissage à la demande des principes diététiques, de l'hygiène, mais aussi de la tolérance et du respect d'autrui (chacun ne peut obtenir le meilleur morceau de ragoût). En déjeunant avec leur classe, explique-t-elle, les enseignants apprennent beaucoup sur leurs élèves, et réciproquement. De l'étude de la pomme de terre à celle de la faim dans le monde, la nourriture est de plus un objet pédagogique aux ressources multiples.

Mme Fave-Bonnet constate aussi que la cantine n'est que le reflet d'un système scolaire qui sépare l'intelligence du corps (la nourriture, comme l'éducation physique, y est dévalorisée) et qui *« découpe l'enfant en tranches en fonction d'enjeux de pouvoir qui lui sont étrangers »*. D'un côté, les enseignants pour fabriquer les têtes bien pleines, de l'autre des personnels municipaux (écoles), ou des agents de l'Etat subalternes (collèges, lycées) pour remplir les estomacs.

La restauration scolaire pose des problèmes politiques (assurée de façon inégale par les communes dans le primaire, sa présence dans l'enseignement privé est parfois un critère de choix déterminant pour les parents), des problèmes économiques (avec l'offensive actuelle des entreprises privées de restauration) et enfin pédagogiques. Mais tous les adultes qui réfléchissent sur ce sujet sensible doivent rester prudents dans leurs conclusions. Le plaisir de la cantine, avouent bien des jeunes « clients », c'est bavarder entre copains, manger le poulet avec ses doigts que l'on s'essuie ensuite sur son pantalon. D'ailleurs, lorsqu'on demande aux enfants d'imaginer la cantine de leurs rêves, ils répondent : *« Un pique-nique dans la cours de récréation. »*

PHILIPPE BERNARD.

(1) Voir *Le Livre noir des cantines scolaires de Paris*, publié par la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public en 1980.

(2) « Les paramètres de l'ambiance sonore des restaurants scolaires », par Philippe Bretin, paru en 1985 dans la revue *Médecine scolaire et universitaire.*

(3) « Les effets du bruit sur les enfants à l'école », par Elisabeth Dumaurier (1983), cité dans *la Sourde Oreille — Grandir dans le bruit*, de Annie Moch, Privat, 1985.

(4) Note de service du 21 décembre 1982 publiée dans la brochure du Centre national de documentation pédagogique *De la cantine scolaire au restaurant d'enfants.*

(5) Résumée et adaptée dans *l'Ecole à table*, Edilig, 1985.

DISQUE

Le chant des Sablons

« POURQUOI considère-t-on toujours le Maghrébin comme un mauvais élève ? », « Internat=solitude », « On est là tout seul entre deux mondes sortant de l'enfance en attendant un ticket pour entrer dans l'embouteillage des parents ». Cette angoisse, de jeunes collégiens, lycéens et travailleurs du Mans la portaient dans leur cœur. Un jour ils ont décidé de la dire et même de la chanter. Profitant de l'Année internationale de la jeunesse, ils se sont retrouvés à quatre-vingts pour exprimer ce qu'ils appellent leur *« mal de vivre »*.

Faire un disque : le projet paraissait ambitieux à ces jeunes de « la zone ». Leur enthousiasme a convaincu un chanteur, Christian Ferrari, de leur venir en aide. Pendant neuf mois, ils ont travaillé les textes, cherché les rythmes. *« Toute une solidarité est née à l'intérieur du groupe. Nous avons appris à nous connaître, à nous comprendre malgré nos différences »*, racontent-ils.

A la fin de l'année, le disque est sorti. Il s'intitule *Jeunes gens* et il a été tiré à 5 000 exemplaires.

Aujourd'hui, ils sont fiers de leur œuvre, mais peut-être plus encore d'avoir prouvé de quoi ils sont capables quand on leur en donne la liberté et les moyens. Elina, dix-huit ans, qui déclare *« être un échec scolaire »*, explique comment, à travers cette aventure, elle est *« sortie du gouffre »*. Au Mans, on appelait ces jeunes *« le groupe des Sablons »*, du nom du quartier qui a mauvaise réputation. *« Aujourd'hui les gens ne parlent plus de nous de la même façon, parce qu'on a montré qu'on est capable de faire autre chose que de la délinquance »*, confie un collégien.

La municipalité — qui a subventionné le projet — en tire un bilan positif. *« Ce disque a permis la mise en relief des problèmes des jeunes et s'est révélé un excellent procédé de communication avec eux »*, explique Pascal Simonet, coordinateur des opérations enfances de la ville. La production du disque a relancé, dans tous les quartiers, des ateliers d'animation et d'insertion professionnelle. Le 26 avril, un colloque est organisé sur le thème : *« Jeunes et vacances d'été »*. Quant à nos artistes en herbe, ils n'ont qu'une idée en tête : vendre un maximum de disques pour financer d'autres projets.

F. D.

★ *Jeunes gens*, production Digue-Nord. Renseignements : service jeunesse de la mairie du Mans. Tél. : 43-84-97-97.

Un vaccin contre le racisme...

Interrogés sur la science par le CNRS et *Okapi*, les enfants font preuve d'un solide enthousiasme et de beaucoup d'imagination...

COMMENT les enfants perçoivent-ils la science ? Plutôt favorablement, si l'on en juge par les résultats d'un sondage réalisé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le magazine pour les jeunes *Okapi* auprès des lecteurs de dix à quinze ans (1). Tous, ou presque tous, semblent fascinés par les progrès de la science et *« résolument positivistes à l'égard de la démarche scientifique »*.

Dans leur très grande majorité (plus de 80 %), ils apparaissent *« confiants »* et *« enthousiastes »*, tout en faisant preuve d'une certaine retenue née de leurs craintes de voir l'homme ne plus maîtriser son savoir et se laisser dépasser par les pouvoirs que les découvertes scientifiques lui auront donnés. Craintes d'ordre écologique (où transparaît l'angoisse devant une possible incompatibilité entre conquête scientifique et équilibre naturel), pacifiste devant les horreurs de la guerre, ou humaniste avec le scénario de l'homme dépassé par la machine.

A ces nuances près, la recherche scientifique et ses acteurs considérés comme des *« bienfaiteurs de l'humanité »* sont bien acceptés. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la moitié des jeunes — avec une majorité de garçons — sont prêts, demain, à exercer le métier de chercheur. Un métier qui laisse peu de place *« au pur génie, à la fantaisie et à l'irresponsabilité »*, mais qui se pratique *« en équipe »* et requiert de la compétence, de la rigueur et de la minutie. Les réponses des enfants font apparaître la recherche scientifique *« avant tout comme une recherche-action, dont la finalité réside dans les applications concrètes qui peuvent être faites des découvertes et dans laquelle le chercheur est investi de responsabilités morales et sociales qu'il doit savoir assumer »*.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les activités médicales soient jugées (26 % des suffrages) comme *« la figure de proue de l'avancée scientifique »*. Viennent ensuite — loin derrière — la conquête de l'espace (15 %), le traitement des matières premières et des sources d'énergie (13 %), l'informatique, les médias et les moyens de communication (10 %) et le nucléaire (3 %). Ce choix en faveur de la médecine semble dicté aussi bien par l'ampleur des découvertes déjà réalisées que par l'urgence de celles qui restent à faire. C'est ainsi que pour 46 % d'entre eux, la priorité de la recherche doit porter sur la lutte contre le SIDA et le cancer, qui sera vaincu dans les vingt ans à venir (89 %), alors que la lutte contre la famine et la sécheresse ne recueille que 15 % des réponses.

Sans doute faut-il y voir un effet des campagnes récemment orchestrées par les médias, et notamment la télévision, qui est, de très loin, leur outil d'information privilégié. Mais la médecine fournit aussi aux enfants un cadre d'analyse et de référence pour donner corps à d'autres applications scientifiques. A elle de résoudre certains problèmes de société comme la faim dans le monde, la guerre, la justice, le racisme. Et ils proposent pêle-mêle *« une pilule anti-nucléaire »* pour empêcher Russes et Américains de faire sauter la planète — sans croire toutefois à cette éventualité (76 %) —, *« un vaccin contre le racisme », « un produit contre les dictateurs »* ou *« un comprimé, un suppositoire ou un sirop contre la faim »*.

Le rêve d'immortalité

Naïveté ? Peut-être. Encore que, dans d'autres domaines, les enfants interrogés fassent preuve de réalisme en déclarant à 82 % qu'il leur paraît peu probable que la science rende un jour l'homme immortel. *« La seule chose immortelle,* dit l'un d'entre eux, *c'est le rêve d'immortalité. »* A l'appui de leurs convictions, ils donnent des arguments existentiels (35 %) brodés autour du thème *« la mort est inscrite dans la vie »*, biologiques (23 %), malthusiens (16 %) et en dernier ressort religieux (10 %).

Adieu donc à l'immortalité pour ces jeunes trop raisonnables qui retrouvent toute leur spontanéité en choisissant pour grande aventure scientifique la possibilité de remonter le temps. *« C'est bien,* disent-ils pour la moitié d'entre eux, *parce que c'est la seule chose impossible, parce que c'est une chose invraisemblable »*, ce qui n'est guère le cas des voyages dans l'espace (28 %) ou des explorations au fond des océans (17 %) qui leur étaient proposés par ailleurs. Ce qu'ils aimeraient surtout savoir ? Comme beaucoup de leurs parents : si la vie existe vraiment sur d'autres planètes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Plus de cinq mille questionnaires avaient été renvoyés à la rédaction d'*Okapi*. Un peu plus de trois mille ont été dépouillés. Les filles ont été les plus nombreuses à répondre (62 %). Les enfants ayant participé à ce sondage représentent une population relativement homogène au sein de laquelle les 12-13 ans et les élèves scolarisés en classe de 5e et 4e sont les plus représentés. Plus d'un sur deux a un père qui exerce une profession relevant de la catégorie des cadres et des professions intellectuelles supérieures ; 2 % étaient fils d'enseignements. Les résultats vont paraître dans *Okapi* le 25 avril.

CORRESPONDANCE

La chance européenne

Ayant goûté à l'Europe des universités, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Frédéric Gaussen sur ce sujet (*le Monde* du 3 avril). Mes études passées au collège d'Europe de Bruges m'ayant plongé dans un fantastique *melting-pot* de vingt nationalités, j'ai eu le privilège de faire partie de ce 1 % d'étudiants qui, un jour, ont voulu *« frotter leur cervelle »* contre d'autres, étrangères. Expérience motivante, et enrichissante.

On se réjouira d'autant plus que des chefs d'entreprise s'intéressent de près à ce type d'échanges. Il y a en fait toujours une considérable plus-value personnelle à l'expatriation estudiantine ; la connaissance d'autres modes de pensée n'est pas des moindres, mais aussi la (re) découverte de nos propres caractéristiques nationales. Les forces et les faiblesses de l'Hexagone apparaissent alors plus évidentes, mais aussi plus relatives. Cette relativité est créatrice et inspiratrice.

Ces échanges peuvent-ils être la base d'un rapprochement des pays de la Communauté ? Sans nier la persistance d'identités nationales profondes, il est certain qu'ils contribuent à une compréhension et un respect qu'un nationalisme étriqué ne permet pas d'espérer. Encore faut-il qu'ils soient préparés et travaillés. L'Europe des universités est une chance inouïe.

M. LUC LEFER,
étudiant (Paris).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un vaccin
:ontre le racisme...

Interrogés sur la science
par le CNRS et Okapi,
les enfants font preuve
d'un solide enthousiasme
et de beaucoup d'imagination...

Le rêve d'immortalité

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

CORRESPONDANCE

La chance européenne



Les arts et les auteurs

L'ÉDITION FRANÇAISE DE LA REVUE « FMR » SORT A PARIS

Il y a quatre ans, l'éditeur milanais Franco Maria Ricci fondait « la plus belle revue du monde », la plus raffinée certainement par ses articles et ses reproductions. Après avoir tenté de séduire l'Amérique,* FMR *lance une offensive européenne, en français, anglais et allemand.

TITRÉE aux initiales de son fondateur – l'éditeur milanais Franco Maria Ricci, – superbement imprimée et illustrée, rédigée par les meilleurs romanciers et essayistes contemporains, encadrée d'un beau noir brillant et profond, *FMR* se présente à juste titre comme *« la plus belle revue du monde »*. Désormais, elle existe en français.

En ce mois d'avril, Franco Maria Ricci lance une grande offensive européenne : la parution simultanée de sa revue en Angleterre, en Allemagne et en France. Trois éditions distinctes – en anglais, en allemand et en français – s'ajoutent à l'édition italienne qui existe depuis quatre ans et qui vient d'atteindre son quarantième numéro. Une grande campagne publicitaire (2 millions de dollars financés à la fois par Ricci et par des grandes entreprises) soutient cette opération européenne qui fait suite au lancement, il y a deux ans – l'opération Christophe Colomb, – d'une édition américaine de *FMR*, qui a atteint son vingtième numéro et compte quelque trente-cinq mille abonnés.

Souci de perfection et volonté de maîtriser toute la conception de la revue, distribution comprise, Franco Maria Ricci travaille d'une façon unique : toutes les éditions de sa revue sont imprimées en Italie et acheminées par camions en Europe, par avion aux Etats-Unis (*« Je me méfie des délais des postes italiennes »*, sourit l'éditeur, qui, après le premier numéro diffusé dans les kiosques, compte essentiellement sur un public d'abonnés ; *FMR* sera également vendu dans un certain nombre de librairies). *« Mon but : cent trente mille abonnés pour l'Europe »*, explique-t-il.

Né le 2 décembre 1937 à Parme, dans une famille patricienne d'origine génoise, cet éditeur est marquis. Mais ni son titre ni sa fortune ne lui auraient suffi. Au lieu de la vie d'oisif cultivé qui s'offrait à lui, il a choisi d'abord, par défi, de se faire prospecteur de pétrole en Turquie, avant de revenir au pays et de fonder à Parme sa maison d'édition. C'était en 1965.

« Mon père adorait les livres, dit-il, *et j'ai beaucoup appris de lui. Si j'ai voulu rééditer, à mes débuts, l'* Encyclopédie *de Diderot, c'est parce que nous l'avions dans la bibliothèque de ma famille et que, quand j'étais petit, j'avais beaucoup regardé les planches. Cette fascination pour l'*Encyclopédie *m'est restée. »*

Par amour pour le bodoni, il va éditer à neuf cents exemplaires son premier livre : le *Manuel typographique* (1818) de Giambattista Bodoni, avant de se lancer, pendant près de dix ans (1970-1979), dans la réédition luxueuse des dix-huit volumes de l'*Encyclopédie*. En 1966, il a inauguré une collection d'albums reliés en soie noire et imprimés sur un papier bleuté fait à la main avec *le Déserteur*, de Jean Giono, qui sera suivi par des titres prestigieux tant pour le texte que pour l'iconographie : *Arcimboldo*, de Roland Barthes ; *Ligabue* de C. Zavattini ; *les Tarots*, d'Italo Calvino ; *le Congrès du monde*, de Borges ; *Zöil*, de Cortazar, et aussi *les Lettres à des petites filles* avec les photos de Lewis Carroll, etc. De son amitié avec J. L. Borges va naître une collection de petits livres, étroits et hauts, la « Bibliothèque de Babel », dans laquelle l'auteur argentin réunit ce qu'il aime : Jack London, Giovanni Papini, Léon Bloy, Gustav Meyrink, Voltaire... Ils sont à peu près tous épuisés.

Avec passion, cet humaniste généreux qui a le goût du luxe va se consacrer à l'édition. Il n'est pas un mécène et exerce avec succès son « second métier ». Graphiste, il conçoit la publicité de firmes publiques ou privées. Les postes italiennes viennent même de lui demander une nouvelle présentation de l'annuaire du téléphone...

Il a multiplié les librairies en Italie et à l'étranger (celle de Paris, rue des Beaux-Arts, présente les productions disponibles traduites en français) et poursuivi une production soignée de quelques volumes par an. Mais cela ne suffit pas ; il veut aussi descendre dans la rue, démocratiser sa production. Il décide de créer une revue. A sa couleur : noire. Avec son sigle, le trèfle de Bodoni. A son nom : *FMR*.

Le premier numéro de l'édition française présente clairement les orientations : cinq articles somptueusement illustrés traitent des étoffes indiennes ; de Ca'Dario, un palais vénitien sur le Grand Canal resté identique à ce qu'il fut au quatorzième siècle ; la découverte du sculpteur anglais Alfred Gilbert, à qui l'on doit l'*Eros* de Piccadilly ; une réflexion sur les gares par Savinio et, surtout, un article hyperdocumenté et merveilleux d'André Chastel sur « La mouche dans la peinture » : insectes étrangement venus se poser sur les coiffes, les corps crucifiés ou les aliments dans la peinture flamande et italienne du quinzième au dix-septième siècle. On entre dans l'image, on goûte le texte ; l'image s'agrandit à l'infini, l'œil se perd dans un détail invisible au premier abord. C'est la méthode Ricci. Le voyage dans l'infiniment détaillé.



J. L. Borges et F. M. Ricci.

« Ce que j'ai voulu faire, *explique-t-il*, c'est créer une culture visuelle, non pas enseigner l'histoire de l'art, mais montrer que l'art est beau.

– Vous voulez avant tout donner un plaisir esthétique, mais est-ce que ces photos que vous nous montrez ne deviennent pas irréelles ? Ne constituent-elles pas une sorte de mensonge à force d'être trop belles ?

– Non. On peut montrer le monde selon des millions de points de vue. Mais il y a seulement un « point magique », où toutes les lignes sont droites, qui donne aux choses un état tellement parfait qu'elles deviennent surréelles.

» Notre ambition, c'est de « rentrer » dans le détail et de donner une nouvelle lecture à des choses banales. Par exemple, nous allons faire un sujet sur la colonne Vendôme. A première vue, c'est banal, il n'y a rien de caché. Mais personne ne regarde la BD napoléonienne qui se déroule là...

– Vous insistez sur la culture visuelle, sur une manière cultivée de voir.

– Oui. Je pense qu'il y a une culture de l'image. La vision n'est pas seulement un problème optique, c'est aussi un problème culturel. L'image ne peut se lire, elle n'a de sens que si elle est liée à un contexte. L'œuvre, il y a quelqu'un qui l'a voulue, quelqu'un qui l'a payée, quelqu'un l'a faite ; tout un système économique et culturel qui l'a produite. On ne peut pas lire Charles Le Brun sans savoir qui était Colbert...

– Vous éditez FMR *en quatre langues. Pourquoi ?*

– Mon but, c'est de créer une grande revue européenne. De même que les Américains ont imposé Coca-Cola comme l'image de l'Amérique dans le monde entier, je voudrais que *FMR* soit la revue de la culture et de l'élégance européennes. C'est aussi un fragment d'une grande encyclopédie sur l'art inconnu qui s'élabore numéro après numéro. Sur l'art qu'on ne trouve jamais dans les histoires de l'art. C'est une façon de créer une documentation iconographique exceptionnelle et qui aura plus tard sa valeur. Vous verrez dans dix ans... Avec un nom comme le mien, je ne peux pas me permettre de ne pas durer. Vous n'oublierez pas *FMR*. »

NICOLE ZAND.

★ *FMR, édition française*. Revue trimestrielle, 160 p., le numéro 80 F, abonnements 440 F (six numéros). 17, rue Hoche, 92240 Malakoff.

Pour la France, l'édition de *FMR* est dirigée par Patrick Mauriès. Celui-ci avait créé, avec Michèle Hechter, il y a cinq ans, *le Promeneur*, fascicule littéraire couleur ivoire qui s'est attaché à dénicher des textes d'auteurs parfois oubliés, parfois inédits, d'auteurs excentriques ou érudits, méconnus ou célèbres, baroques et raffinés. Désormais, *le Promeneur* sera envoyé gratuitement aux abonnés du *FMR* français, poursuivant ainsi la découverte d'écrits proches de l'esprit de la revue, mais difficilement illustrables.

"Tenue de soirée"

UN FILM DE PUR AMOUR

***Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou Miou
Deux hommes, une femme, et ce n'est
pas le trio classique. C'est un film
de Bertrand Blier, c'est-à-dire une histoire
choc, truculente, pudique, bouleversante.***

EVIDEMMENT, quand Gérard Depardieu, moulé dans un *slip panthère*, qui a arraché des sanglots de ravissement à Frédéric Mitterrand au cours de son émission télévisée « Etoiles et toiles », enlace au creux d'un lit le frêle et pâlichon Michel Blanc et, après quelques roucoulades sur le ciel, la mer, les bienfaits d'une forte épaule, lui annonce qu'il va le faire crier sous peu, mais qu'il saura transformer sa honte en un bouquet de fleurs, on est un peu déconcerté. A peine. Pour être juste, c'est dès la première minute du film qu'on se trouve médusé, sidéré : on ne s'y attendait pas. Pas si fort. On n'avait jamais vu cela (sinon dans les autres films de Bertrand Blier, un des rares cinéastes inventifs d'aujourd'hui), aussi bravement expédié en pleine figure. Il n'y a pratiquement pas une ligne du dialogue que l'on pourrait reproduire dans un compte-rendu sans passer pour un obscène provocateur.

Michel Blanc et Gérard Depardieu.

Et pourtant, à l'écran, les mêmes paroles sont étonnantes d'évidence, de justesse dans leur crudité. Le couple Antoine (Michel Blanc) et Monique (Miou Miou) est en train de s'engueuler copieusement quand Bob (Gérard Depardieu) surgit, le verbe haut, la gifle prompte et des millions plein les poches. Au début, il veut protéger le timide Antoine contre sa Monique, mégère moderne un peu paumée. Très vite, on comprend que l'intérêt que Bob porte à Antoine va nettement plus loin que l'amitié ou même la solidarité misogyne. Le puissant Bob est vraiment amoureux de ce freluquet d'Antoine, ce petit chauve coincé sous sa calvitie jeunesse. Comme si un grand dogue en pinçait pour un chihuahua. C'est à la fois très drôle, grotesque et parfaitement vraisemblable. Une de ces absurdités dont la vie est tissée sans accroc et dont il est difficile de tirer sans faux pas la matière d'une fiction.

Bien sûr, le chihuahua se révolte, se cramponne à sa Monique. Mais Monique est lasse et plutôt désabusée quant aux critères de la virilité. Au fond, cela ne lui déplaît pas trop qu'Antoine soit menacé d'un désir pénétrant comme n'importe quelle femme. Il verra si l'exercice est tellement plaisant.

Antoine ne résistera pas longtemps à Bob, et c'est là que *Tenue de soirée* prend sa vraie dimension. On démarre dans la truculence énorme, les répliques coups de poing, le comique surréaliste, on croit que l'on va rire. Pas longtemps. Les trois interprètes nous mènent avec un art consommé vers l'amertume, la désillusion, comme dans certaines comédies tristes de Marivaux ou de Jean Renoir, *la Règle du jeu*, par exemple, jusqu'à la déchéance, la clochardise. Depardieu est formidable, ambigu, il déplace des kilos de muscles avec une délicatesse de colombe, inquiétante. Miou Miou est agaçante, déchirante, parfaite, elle ne comprend pas tout ce qui se passe – qui est un peu ahurissant, il faut le reconnaître – mais ne porte aucun jugement, est prête à tout admettre, la vie à trois s'il le faut. Michel Blanc en acceptant le rôle que Bernard Giraudeau avait refusé prenait de grands risques. Il a eu raison, il rafle tout, prouve qu'il peut être un très grand acteur, bien plus qu'un « bronzé ».

Tenue de soirée n'est pas un film sur l'homosexualité, elle n'est ici qu'une des formes de la passion. On est à mille lieues d'un film gay ou de *la Cage aux folles*. S'il y avait une morale à cette histoire (à Blier ne déplaise), ce serait que le désir est sans frontière et sans dogme. Que les femmes libérées devraient bien s'occuper de la femme qui dort dans le cœur des hommes. Que les mots seuls sont révélateurs – il n'y a pas une seule image « indécente », aucun sein dénudé, au plus une bretelle qui glisse sur l'épaule de Miou Miou – de l'insupportable besoin d'aimer autant que d'être aimé. En quoi le film de Bertrand Blier, tourné sans esbroufe, le plus classiquement du monde, honore la sélection française du Festival de Cannes, et se révèle bouleversant, tendre et chaste. Un film de pur amour, c'est-à-dire un film noir.

MICHEL BRAUDEAU.

Son nom a des consonances japonaises. De sa mère andalouse, sa musique a retenu des souvenirs de flamenco. Radio-France retransmet l'œuvre intégrale pour piano de Maurice Ohana, ce piano qui lui a donné l'amour de la musique.

Maurice Ohana

HOMMAGE DE RADIO-FRANCE AU COMPOSITEUR


GUY VIVIEN

Les trois *Caprices* et les vingt-quatre *Préludes* pour piano interprétés par Jean-Claude Pennetier, le 22 avril, au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France (et retransmis en direct sur France-Musique) formaient le premier volet d'un cycle de trois concerts au cours desquels sera donnée l'intégrale de l'œuvre pour piano de Maurice Ohana. Le 29 avril, on pourra entendre le deuxième livre des *Etudes* et *Soron'ngo*, puis, le 13 mai, la *Sonatine monodique* et le premier livre des Etudes. Cet hommage à un musicien qui construit son œuvre en solitaire, loin des systèmes, précède celui que le Festival estival de Paris lui rendra en inscrivant seize de ses partitions au programme des concerts de l'été prochain.

PARCE que son nom, phonétiquement, pourrait se traduire par « Honorable fleur », certains tiennent Maurice Ohana pour un célèbre compositeur japonais. D'autres, connaissant mieux son état civil — né à Casablanca en 1914 d'une mère andalouse et d'un père originaire de Gibraltar, possesseur d'un passeport britannique, — seraient tentés d'introduire, à l'irlandaise, une apostrophe entre l'O et le h. Les relations commerciales entre la Grande-Bretagne, importatrice de manzanilla, et l'Andalousie sont anciennes et ont laissé des traces.

On ne manque jamais de souligner l'ibérisme de Maurice Ohana (on trouverait l'origine de son nom dans celui d'un village d'Andalousie), apparent dans certaines de ses œuvres où l'on croit entendre l'écho des guitares et du flamenco, mais le visiteur convié à partager le darjeeling et les sablés rituels en provenance directe de Mark and Spencer, séduit par ce mélange de rudesse souriante et d'austère courtoisie, pense que le lion britannique tient en respect le taureau d'Andalousie.

Reste le Japonais interrompu dans sa calligraphie ; en témoigne la grande page d'orchestre dont l'encre noire sèche sous la lampe... Ohana en a déjà écrit deux cents comme celle-là, qui s'entassent sur la queue du piano. C'est un opéra d'après une pièce espagnole du quinzième siècle : la Célestine, *qu'il compose directement en partition d'orchestre.* « L'orchestre de *Don Juan* », *précise-t-il, fier de se montrer raisonnable et classique quand d'autres cherchent la nouveauté dans la surenchère.* « Ça a l'air compliqué, *ajoute-t-il,* mais c'est très simple au fond. Le difficile, c'est l'écriture des doubles chœurs... et des mélodies toutes nues. »

La composition tire à sa fin ; il faudra ensuite réaliser une réduction pour piano à l'usage des chanteurs. Ce ne serait rien si Ohana avait d'abord écrit sur deux ou trois portées avant d'orchestrer, selon la méthode courante, mais il préfère travailler en grand, une page et demie par jour dans le meilleur des cas, c'est-à-dire trois mille ou quatre mille signes. Il dit cela sans coquetterie cependant, car il ne cherche pas à minimiser, au contraire, la part qui revient au piano dans son travail de compositeur : un Steinway demi-queue déjà ancien aux sonorités magnifiques.

« J'appartiens à une génération qui a appris la musique à travers l'étude du piano. Pour corriger mes lacunes en solfège, mon professeur me faisait jouer les quatuors de Beethoven à quatre mains, puis ceux de Debussy, de Ravel. Mais il y a aussi la magie de l'instrument. Quand j'étais enfant, le piano me faisait peur, avec toutes ses dents. C'est un être très mystérieux, je le tiens pour une espèce de Minotaure. Le mien a des vertus sonores particulières, il fait des découvertes pour moi...

» Ce que j'admire chez Scarlatti, par exemple, c'est qu'il laisse la musique jaillir de l'instrument, il ne la jugule pas par la pensée. En 1952, quand on m'a présenté à Stravinski, j'ai voulu lui demander s'il composait toujours au piano. Il était de mauvaise humeur ce jour-là, à cause des répétitions qui se passaient mal au Théâtre des Champs-Elysées, et il m'a lancé en se retournant brusquement : *« Et où voulez-vous que j'écrive ! par terre ? »*

— Les sonorités et les qualités spécifiques du piano ne viennent-elles pas s'interposer quand vous composez pour les voix ou d'autres instruments ?

— Au contraire, j'entends beaucoup mieux le timbre d'une clarinette si je joue sa mélodie au piano, que si je me contente de l'imaginer abstraitement. Pour les voix, ce n'est pas un problème car l'écriture vocale est primordiale, elle vaut pour celle de tous les instruments, même pour celle du piano. Parce qu'elle doit tenir compte du souffle : on ne peut pas réaliser un phrasé intéressant au piano si on ne sait respirer. Naturellement, il faut avoir beaucoup entendu chanter. Dans mon enfance on chantait tout le temps autour de moi et je ne parle pas du flamenco qu'on me colle toujours comme étiquette. Quand je compose pour la voix je chante, et ce que je ne peux pas chanter je ne l'écris pas.

— Par ailleurs le piano n'est-il pas rebelle, par excellence, à cette exploration des intervalles non tempérés (les tiers de tons) que vous affectionnez particulièrement ?

— Le piano possède virtuellement une foule de micro-intervalles qu'on peut faire naître par le jeu des résonances harmoniques. Encore faut-il savoir les entendre. Si on écoute un accord selon nos conventions culturelles occidentales, on entend seulement les notes qui le composent, mais si on retrouve cette écoute « animale » conservée dans certaines traditions, on devient sensible à toutes les résonances qui accompagnent un agrégat de sons. On a « hygiénisé » nos pianos, et pourtant écoutez ce qui se passe chez Debussy ou même chez Chopin, dans certains passages où la résonance, grâce à l'action de la pédale, crée des harmonies qui échappent complètement au tempérament.

» C'est à cette richesse du timbre que je voudrais rendre sensibles ceux qui joueront mes *Etudes d'interprétation*. J'en ai déjà écrit douze mais elles sont réservées à des professionnels ; j'ai l'intention d'en écrire une quarantaine pour tous les niveaux. Ce sera une sorte d'initiation à l'orchestration avec les dix doigts, des études pour créer des atmosphères. Cela ira de la percussion pure, celle du jazz, jusqu'à la disparition complète du choc des marteaux. Cela remettra en cause également quelques idées reçues : on peut très bien jouer *forte* avec la pédale de gauche habituellement utilisée pour amenuiser le son ; cela donne une couleur tout à fait insolite. Il y a aussi la troisième pédale dont l'usage permet de sélectionner les harmoniques.

» Mon rêve serait de faire pour les pianistes ce que les *Nocturnes* ou les *Mazurkas* de Chopin ont fait pour moi : établir un dialogue et créer une solitude, parce que, lorsqu'on interroge la musique en tête à tête, elle révèle des espaces intérieurs qu'on ne visite pas souvent. Cela n'a rien à voir avec le concert.

— Cette alchimie sonore dont parlait Debussy obéit à des lois secrètes et improbables, le compositeur peut-il les maîtriser ?

— Il faut aborder la musique avec crainte. Elle est tellement mystérieuse. Parfois on entend des voix humaines dans l'association de certains instruments, parfois c'est l'inverse. On trouve cela par hasard, souvent après coup. On ne peut pas le provoquer, encore moins s'en resservir d'une œuvre à l'autre. Il faut laisser venir ces choses-là, être un oiseleur et non un traqueur pour apprivoiser les sons sans les tuer. On vit dans une incertitude continue avec le risque que les choses ne se fassent pas, mais c'est un risque qu'on doit accepter si l'on est à la recherche de la vraie musique.

» Il ne faut pas employer la force mais provoquer l'énergie et lui laisser le champ libre, sinon il y a de la violence mais pas d'énergie. C'est la leçon de l'Orient que je trouve très importante. La forme de l'œuvre doit être une résultante, non un *a-priori*. Voyez Debussy : même lorsqu'il décide d'écrire des sonates, le cadre se brise. Parfois il y a des œuvres qui se livrent par une combinatoire qui vient à nous, c'est le bonheur ! Il faut capter alors le plus rapidement possible ces éléments fuyants. On ne saisit pas toujours la totalité de leurs capacités, et quand une œuvre est achevée depuis un certain temps, ou après la première audition, il m'arrive d'allonger ce qui n'a pas été assez entendu. Parce que, au cours du travail de composition, on perd l'acuité auriculaire, on « termine », on « écoute » moins.

— Supprimez-vous aussi certains passages, ou même des œuvres entières, qui ne vous plaisent plus ?

— On n'a peut-être pas le droit de détruire une œuvre achevée (ni d'exhumer celles qui ne le sont pas). J'éprouve toujours une sorte de gêne à supprimer ce qui me déplaît après coup. Dans une œuvre, nous voulons donner une idée de nous-mêmes — ainsi nous élaguons ce qui risquerait par exemple de paraître vulgaire — mais nous montrons toujours ce que nous sommes, ce que nous aimons, car lorsqu'on chasse le naturel il revient toujours où on l'attend le moins ; il faut savoir l'accueillir. La faiblesse, c'est de vouloir se flatter. J'admire Bizet d'avoir accepté la « banalité » dans *Carmen* à côté de pages d'un grand raffinement, et Debussy dans la scène d'amour de *Pelléas*. Il faut du courage !

— Comment concilier la composition, qui est un acte créateur, et cette attitude d'écoute, de non-intervention ?

— La composition comporte des choix, d'un point de vue artisanal : on accumule des éléments, puis il faut en sacrifier — c'est un mauvais moment — mais plus tard on s'aperçoit que ce qui survit en a gardé la trace et que l'important c'est aussi ce qui a été omis ou détruit. Composer, pour moi, c'est surtout me souvenir. Quand j'étais très jeune j'avais une idée spectrale de ce que j'allais faire. C'est une pratique constante de la musique, par les associations qui se font entre certaines œuvres privilégiées et certains états, que s'est construit un univers dont j'ai découvert l'existence quand j'ai commencé à écrire. J'avais l'impression d'avoir une mémoire. C'est pour cela que je ne me considère pas comme un inventeur de musique, que je n'ai pas le sentiment d'écrire de la musique « contemporaine ». En composant il me semble que je remonte vers des époques mythiques : je jurerais presque, à présent, que j'ai connu le jardin des Hespérides...

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

Offenbach

« LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN » A PALERME

On ne se lasse pas d'Offenbach même si parfois il ne craint pas les facilités. C'est qu'il donne du bonheur aux musiciens, aux chanteurs, au public.



LA fête commence *mezza voce*. Normal : la guerre est déclarée. Le soldat Fritz embrasse sa fiancée en cachette. Le général Boum est raisonnablement exalté. Mais la grande-duchesse fait son entrée sur un canon en or massif : tout bascule. Une première fois dans le drame : elle harangue ses troupes avec les accents de Wotan. Une seconde fois... pas de mots pour ça. Le mélange corsé Offenbach : ivresse légère sur fond de polissonnerie solide, constante, énorme, toujours prête à surgir sous d'absurdes complots de collégiens, des affrontements dérisoires, des accès d'agitation folle, hystérique, produite vraisemblablement par la peur — après tout, c'est la guerre ! — non, par la peur de s'ennuyer. Le film préféré d'Offenbach eût été *M.A.S.H.*

La Grande-Duchesse de Gerolstein aime, comme chacun le sait grâce à un air célèbre, *« les militaires, leur moustache et leur plumet »*. A Palerme, où vient d'être monté avec faste, en français, et à quelques milles des cibles libyennes, cet opéra bouffe férocement antimilitariste, le rôle de la grande duchesse était chanté par une mezzo d'élite, Hortense Schneider à l'italienne : Elena Zilio (elle interprète plutôt Mozart à l'accoutumée) est une femme distinguée qui ne se déplace d'un établissement lyrique à l'autre qu'avec mari, chien, enfants, pour lesquels sont chaque fois loués sur place et maison et jardin. Ses débuts dans le comique troupier valaient le voyage : au second militaire qu'elle envoya sur le tapis (un général ! et marié !), deux messieurs très graves, venus sans leur femme honorer leur abonnement dans une loge de côté, eurent ensemble un hoquet.

A cette adorable *duchesse*, la France a toujours préféré *la Vie parisienne*, autre clou de l'Exposition universelle de 1867, malheureusement condamné aux inévitables clichés du style caf'conc'-cancan. L'équipe réunie par Girolamo Arrigo, directeur artistique de l'Opéra de Palerme, pour huit représentations au Teatro Politeama (un ancien cirque, très beau, très délabré), a jeté sur cette fausse opérette satirique le regard curieux, étonné, respectueux, approbateur, tolérant, amoureux d'archéologues penchés sur un document d'époque, et découvrant les mœurs bizarres d'une peuplade éloignée.

Gerolstein, mini-principauté prussienne de fantaisie, est donc devenue, dans les décors d'Ulisse Santicchi, l'Autriche de Sissi avec ses palais assortis à son armée — blanc, rouge, or, — ses pièces immenses aux perspectives décalées, ses fanions au vent solidement maintenus dans leurs plis par des fils de fer. Les concupiscences de la grande-duchesse ont inspiré au metteur en scène Giulio Chazalettes (pourquoi n'est-il pas plus célèbre hors de son pays ?) des corps à corps impayables, des poursuites impitoyables, des chassés-croisés froufroutants d'uniformes et de tutus, des gags invraisemblables et cruels, dignes des Marx Brothers. A part Philippe Doghan (Fritz), les chanteurs étaient français (Pierrette Delange, Michel Lecocq, Jean Brun, Jean-Marie Fremeau), comme le chef d'orchestre (Emmanuel Krivine, inattendu et souverain dans ce répertoire).

Tout, dans cette musique, n'est pas immortel. Un rien la fait basculer dans les flonflons et la banalité : il lui faut tout le soin, la précision, la fantaisie, le respect, le travail acharné et la franche gaieté que lui ont consacrés chef et chanteurs à Palerme, établissement d'opéra qui se porte bien.

ANNE REY.

★ Prochains spectacles : *Guerre et paix* de Prokofiev (jusqu'au 4 mai) ; *Un bal masqué* de Verdi (du 29 mai au 18 juin). Saison d'été dans le magnifique Opéra en plein air : *Turandot* de Puccini Rens. : (19) 39-91-58-43-34). Le premier *concours de chant Offenbach* aura lieu à Carpentras du 26 juillet au 1er août (Rens. : 47-63-90-16).



Ohana

AU COMPOSITEUR

Patrice Chéreau

IL MET EN SCÈNE « QUAI OUEST » DE KOLTÈS A NANTERRE

Patrice Chéreau met en scène, au Théâtre des Amandiers à Nanterre, la dernière pièce de Bernard-Marie Koltès. Une histoire de paumés venus d'un peu partout. Un spectacle qui rassemble des acteurs venus de toutes parts, qui appartiennent à toutes les familles.


Jean-Marc Thibault


Jean-Philippe Ecoffey

UN DIRECTEUR D'ACTEURS

PATRICE CHÉREAU met en scène au Théâtre des Amandiers, à Nanterre (avec entre autres Maria Casarès, Catherine Hiegel, Jean-Paul Roussillon, Jean-Philippe Ecoffey, Jean-Marc Thibault), *Quai Ouest*, de Bernard Marie Koltès. Un hangar dans une ville, un assemblage cosmopolite d'individus arrivés au dernier degré de marginalité, plus loin que les « petits Blancs » dans *Combat de nègre et de chiens*, de Koltès, déjà, premier spectacle de Chéreau à Nanterre. Ils ont ensemble d'autres projets : une pièce, un film. Leurs sensibilités aux solitudes de la nuit s'accordent, comme elles s'accordent à l'univers des décors de Peduzzi, à ses ciels froids, ses murs énigmatiques.

Autre raison d'intérêt pour le théâtre de Bernard Marie Koltès, il écrit de grands rôles pour les comédiens. Des rôles qui permettent à Patrice Chéreau d'intensifier la relation toujours affective, par moments passionnelle, qui s'établit entre metteur en scène et acteurs.

On peut voir (à l'Olympic-Entrepôt) Patrice Chéreau répéter l'opéra de Mozart *Lucio Silla* dans un document filmé par Arnaud de Selignac, *Chéreau, l'envers du théâtre*, qui d'ailleurs ne révèle pas grand-chose, se passe en anecdotes — maladresse des chanteurs, gestes-tics de Chéreau se rongeant le dessus des ongles. Quelques plans des élèves de son école travaillant Shakespeare, lui-même dirigé par Youssef Chahine dans le film *Adieu, Bonaparte*, n'éclaircissent rien.

On peut faire voir les tâtonnements de la création, son aspect artisanal. Mais les courants de tendresse, d'agressivité, de connivence entre celui qui regarde et ceux qui agissent ne peuvent pas se dire ni se montrer. Chéreau est un homme secret, on peut suivre sur son visage ce qui se passe sur scène, on n'entre pas dans ce qui se passe entre la scène et lui.

Il est cependant une certitude. Les acteurs, tous, de quelque bord qu'ils viennent, ont envie de travailler avec lui. Et lui fait découvrir aux acteurs, qu'ils soient neufs — comme Jean-Philippe Ecoffey — ou qu'ils traînent derrière eux une longue carrière — comme Jean-Marc Thibault, — des coins en eux-mêmes dont ils ne se doutaient pas.

C. G.

★ Avec *Chéreau, l'envers du Théâtre*, l'Olympic-Entrepôt présente un film passionnant d'André Téchiné, tourné avec les élèves de Patrice Chéreau, *l'Atelier*.

JEAN-MARC THIBAULT, ASSASSIN

AVEC sa silhouette carrée, son ventre en forme de dune, ses blazers pied de poule et sa petite moustache, il semblait condamné au rôle du Français de tous les jours, bon garçon, tendre et populaire. Coup de théâtre pour Jean-Marc Thibault et pour son public. Il quitte le bon goût pavillonnaire, investit un hangar désaffecté, s'affuble d'un costume très « Puces ».

Pour *Quai Ouest*, le voilà métamorphosé en père indigne, argentin et méchant par-dessus le marché. *« Rodolfe est un assassin. Il boite, il aime tuer, et il est vraisemblablement impuissant. On suppose qu'il a perdu son appareil génital lors de la guerre des Malouines. Il déteste le monde entier, y compris sa femme et ses enfants. Son fils ne lui plaît pas, il en cherche un autre. C'est exactement le contraire de ce que j'ai toujours joué, et le contraire de ce que je pense être. Mais on ne sait jamais. Il ne s'agit pas de jouer l'horrible tout en restant un brave type. Il faut être le personnage, sans prendre de distance avec lui. Réussir à l'aimer, ce fut très dur. »*

Il y a réussi grâce à son metteur en scène, Patrice Chéreau, l'idole, pour qui le comédien déchire son masque bonhomme, fouille dans ses réserves : *« Au music-hall comme à la télévision, j'ai pris l'habitude de travailler dans la rapidité, en utilisant mes acquis. »*

Les images reviennent, tassées dans un bloc de souvenirs : vingt-huit ans de collaboration avec Roger Pierre, des sketches et des éclats de rire déjà figés et poussiéreux, ceux que larguèrent les Français au temps des « Maudits rois fainéants » et des « Z'heureux rois z'Henri ». L'époque où Jean-Marc Thibault et son collègue ne juraient que par le besoin d'amuser les foules.

En ville, Jean-Marc Thibault ressemble à un clown dans sa loge. Il n'arrête pas de se démaquiller, de vouloir se montrer tel qu'il est. Débarrassé de la balle rouge qui lui collait au nez, il range ses années de music-hall dans un grenier glacé : *« Roger Pierre et moi, nous sommes intéressants à titre historique. Nous voulons bien nous montrer en tant que personnages de musée, d'objets de collection. Nous ne sommes plus opérationnels. »* Ça, c'est son côté Ginger et Fred. Sa voix confortable se durçit : *« J'ai vu Maurice Chevalier deux fois dans ma vie, à dix ans d'intervalle. La deuxième fois c'était trop. »*

Jean-Marc Thibault n'écrit plus de sketches, mais rêve de se voir confier des rôles de méchant. Chéreau a ravivé une passion révélée par Yves Boisset pour qui il a tourné la *Femme flic* : Jean-Marc Thibault y jouait un commissaire douteux. Mais il enregistre la deuxième série du feuilleton télévisé « Maguy » : *« Je suis un père de famille manipulé par sa femme, un Français très banal : R 25 et maison au Vésinet. »*

A l'écran, il apparaît dans *Vaudeville*, de Jean Marbeuf, déguisé en *« minable qui finit par être touchant tellement il est bête »*.

Il prend un ton tout beige pour parler de son expérience de comédien, quarante-cinq ans de sacerdoce parsemés d'échecs et de succès. *« J'ai tout connu »*, confesse cet acteur tranquille, surpris mais pas trop de retrouver Maria Casarès aux Amandiers, rencontrée sur les planches des Mathurins en 1942...

Son regard s'éclaire quand il nous évoque ses coups de cœur : les amis, le beaujolais *« vert et un peu dur »*, les œufs en meurette, le coq au chambertin. Il aime la gastronomie, et se passionne pour les chevaux. *« Si je n'avais pas été comédien, j'aurais été éleveur de chevaux. C'est un animal qui n'a que la fuite comme moyen de défense. Le cheval est un acteur. Et le grand cavalier doit savoir intéresser le cheval à ce qu'il fait, lui donner l'impression qu'il est le plus beau. »*

LAURENCE BENAIM.

JEAN-PHILIPPE ECOFFEY, FILS MAUDIT

« JE suis suisse, mais je me demande d'où je viens. » Le regard immense qui flotte, deux belles rigoles grises sous les yeux, une crinière en désordre, et des mains qui se battent avec les mots : Jean-Philippe Ecoffey sort de répétition, réclame du ketchup pour sa quiche, et creuse son rôle. Il déboule avec son sweat-shirt troué, ses airs de chahuteur nul en classe et bon en gym, ses grimaces bougonnes et charmeuses.

Quand Chéreau lui a proposé *Quai Ouest*, il a annulé en catastrophe ses projets, et répété en trois semaines, alors que les autres se sont offert quinze jours de lecture et deux mois de travail. Il résume : *« J'aime la dimension défi, c'est un vecteur vachement important. »* Il interprète Charles, le fils. Et navigue dans un hangar *« préoccupé par une marginalité homosexuelle et droguée »*. Charles, c'est d'abord son copain : *« J'essaie de le comprendre, de l'approcher. J'agis toujours ainsi avec mes personnages, même si, au bout du compte, ils se révèlent être des salopards. »*

A table, on dirait un détenu qui a faim. Et puis, entre deux bouchées, il vous glisse des phrases toutes propres, aussi nettes que dans un livre. *« Le métier d'acteur consiste à comprendre comment le personnage distribue son énergie. »* Sorti de l'école de Chéreau en 1984, il a tourné en deux ans, quatre films : *No Man's Land* d'Alain Tanner, *l'Effrontée* de Claude Miller, *Nanou* de Cony Templeman (bientôt à l'affiche) et *Gardien de la nuit* de Jean-Pierre Limosin, où il est un flic aux prises avec la délinquance et la poésie. *« Il agit sur la réalité pour qu'elle devienne convulsive, plutôt que d'accepter une existence mièvre et ennuyeuse. »*

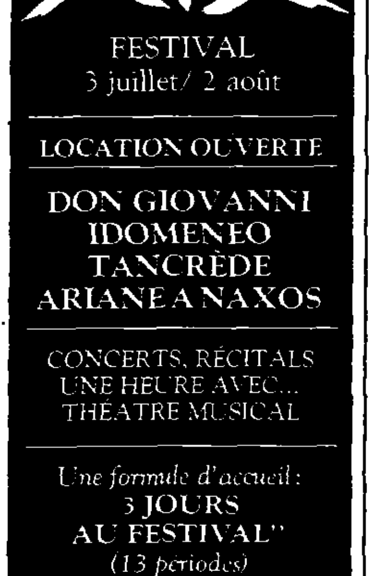
Mauvais garçon dans *l'Effrontée*, malfrat dans *Piège à flic* (un téléfilm de Dominique-Othnin Girard), ouvrier métallurgiste dans *Nanou*, et fils maudit pour *Quai Ouest*, Jean-Philippe Ecoffey se débat déjà contre les étiquettes. *« Je suis sûr que certains disent » : « Il nous refait encore le coup du marginal. »*

Ecoffey revendique l'« art du putsch ». A dix-sept ans, il obtient une bourse pour aller aux Etats-Unis, et interprète, à Colombus, le premier rôle dans une comédie musicale, *South Pacific*. De retour à Lausanne, il fait du théâtre de rue, puis travaille pendant un an au Conservatoire de Genève, chez Claude Stratz. Il se faufile au beau milieu des *Troyennes* d'Euripide et déclame en 1983 dans *Macbeth*.

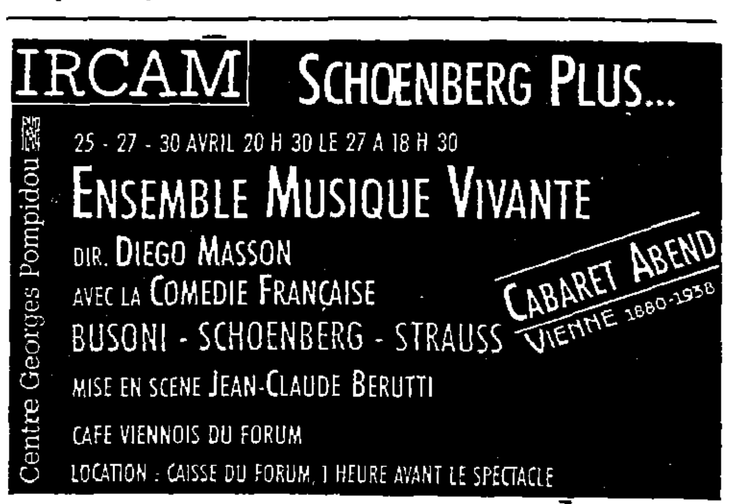
Bref, le héros en galère sait se donner dans des tirades chic. Brouiller les cartes, entrechoquer les styles, il adore. Il se pâme devant l'écriture sensuelle de Barthes, raconte ses cheminements — *« Je suis venu au théâtre par la littérature »*, — se souvient de son premier choc cinématographique. *« Avec Visconti, j'ai eu un flash. »* Finalement, il concède : *« Un jour, une fois, j'aimerais bien faire un type bien habillé... »*

L. B.







ELECTRE

ARLEQUIN POLI PAR L'AMOUR

LA TETE NOIRE

Sélection

CINÉMA

«Black Mic Mac» de Thomas Gilou

Un foyer d'immigrés, un fonctionnaire pointilleux, chargé de la prévention sanitaire (Jacques Villeret), un vrai marabout venu tout exprès d'Afrique pour lui jeter un sort, et un faux qui veut escroquer tout le monde, des gags, des quiproquos, une mise en scène vivace, les jours et les nuits des transplantés : *Black Mic Mac* est le film français le plus pittoresque, le plus inattendu de la saison. – J. S.

ET AUSSI : *Bianca*, de Nanni Moretti – quand un solitaire rêve de couple idéal. *Gardien de la nuit*, de Jean-Pierre Limosin – vigile et poète. *L'Araignée de satin*, de Jacques Baratier – messes noires au pensionnat. *La Folle Ingénue, la Huitième Femme de Barbe bleue, Sérénade à trois, The Shop Around the Corner*, le charme éternel d'Ernst Lubitsch.

THÉATRE

« Les Amoureux de Molière », à l'Athénée

Dans les représentations du théâtre de Molière, la plupart du temps les scènes d'amour sont jouées en intermèdes de peu d'importance. Détachant treize de ces scènes, Christian Rist recompose une pièce fascinante car elle raconte bien autre chose que les conflits amoureux, comme si Molière avait, là seulement, exprimé certaines hantises – la présence de la mère, par exemple. Le spectacle est une cantate de lumières et de couleurs jouée avec fraîcheur et chaleur ; c'est une perfection. – M. C.

ET AUSSI : *Othello*, à Bobigny – splendeur translucide des images, vérité des passions vécues par Tchaky Karyo, Benoit Regent, Myriam Roussel. *Question de géographie*, à l'Odéon – exilés d'eux-mêmes, de leurs souvenirs, interdits d'avenir, loin de tout, ils aiment, ils vivent. *La Dupe*, aux Athévains – folies bourgeoises.

MUSIQUE

Semaine contemporaine à Paris

Semaine faste à Paris – presque un festival ! – pour les amateurs de musique contemporaine : jeudi 24, concert « Schoenberg et après » (Eisler, Nono Donatoni), par l'Ensemble intercontemporain, au centre Georges-Pompidou ; samedi 26, à 18 h, à la Maison de Radio-France, dans le cycle « Images de la musique française », Alain Louvier, Jean-Claude Eloy, Olivier Messiaen et Betsy Jolas seront livrés gratuitement à leurs admirateurs. Lundi 28, en revanche, il faudra payer son écot pour entendre la *Turangalila Symphonie* de Messiaen, avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Kent Nagano, mais on ne la donnera qu'une fois et c'est un événement. Mardi 29, la création de Philippe Manoury, à la Maison de Radio-France, à 18 h 30, n'empêchera pas d'assister, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées, au récital du pianiste David Abramovitz, qui a inscrit au programme de son récital, entre Haydn, Schubert et Debussy, une nouvelle œuvre de Philippe Hersant. – G. C.

ET AUSSI : Le grand altiste soviétique *Youri Baschmet* se produira à la salle Gaveau le 24 avril (Haendel, Beethoven, Stravinski). Le pianiste *Nikita Magaloff* jouera Chopin, les 24 et 25 avril au Théâtre des Champs-Elysées. *Koïtcho Atanassov, un étonnant clarinettiste*, donnera un concert, salle Gaveau, le 29 avril, avec les Solistes de Sofia (de Haydn à Stoïanov).

JAZZ

Europa Jazz Festival au Mans

Le Festival du Mans s'est donné une image européenne : d'Est en Ouest. Elle correspond, bien sûr, à une certaine idée de la musique improvisée, mais s'accompagne très bien de l'invitation faite, par exemple, par J.-Charles Capon et Christian Escoudé à Ron Carter, le dimanche 27. Beau trio de cordes (guitare, violoncelle, contrebasse), en écho à l'Europa Bass Summit (quatre bassistes : Barry Guy, Peter Kowald, Joelle Léandre, Torsten Muller), ou aux deux passages de Didier Lockwood, dont un en compagnie de quatre autres violonistes (Lockwood Violon Summit). Programme abondant, ingénieux, Le Mans associe les expériences singulières (Lindsay Cooper, Maarten Altena, André Jaume) aux entreprises rodées (Workshop de Lyon, Orchestre national de jazz). – F. M.

• Europa Jazz Festival, Le Mans, du 23 au 27 avril. Rens. : 16-43-21-90-82.

DANSE

Créations hors Paris

Les nouveautés, les manifestations chorégraphiques s'organisent, cette semaine, hors de Paris : *Journées de la première danse à Châtillon*, une rencontre professionnelle à laquelle participent chaque année une douzaine d'écoles de danse et de jeunes créateurs (25-27 avril). *Danse en Yvelines 86*, avec les Compagnies de Pierre Doussaint/Isabelle Dubouloz, Claude Brumachon, Caroline Marcadé, Anne Dreyfus, Michel Casetta, Christine Gérard (24-27 avril) ; *Marie-Christine Gheorghiu à l'Agora d'Evry* : Création de *Chiclans* (quatre portraits de femmes, quatre recherches de style), 25 avril, 20 h 30. *L'American Ballroom Theater à la Maison de la danse de Lyon* (fox-trot, valse, tango, mambo...), le charme des danses de salon (du 22 au 27 avril). *Chorégraphies américaines, par le Ballet du Nord à Roubaix* (Balanchine, Lubovitch, Clifford), du 25 au 27 avril. – M. M.

EXPOSITIONS

Masques et sculptures d'Afrique et d'Océanie

Amateur d'art contemporain et d'art primitif, le docteur Girardin, en 1951, légua à la Ville de Paris l'ensemble de ses collections. Quelque cinq cents œuvres d'artistes du vingtième siècle acquises dans les années 20 et 30, et cent dix pièces d'art africain et océanien, acquises, celles-là, pour la plupart, dans les années 40. Ce sont ces dernières, restées en partie dans des réserves – une cinquantaine ont été mises en dépôt soit au musée des Arts africains, *soit au musée de l'Homme – qui font l'objet de* l'exposition actuelle au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, où l'on n'a pas voulu relancer, dans la foulée du MOMA de New-York, les débats sur les rapports des arts primitifs à l'art du vingtième siècle, et adopté le parti d'une présentation ethnologique. – G. B.

ET AUSSI : *« Les surréalistes et la photographie »*, au centre Georges-Pompidou. *« André Kertesz »*, au Palais de Tokyo. *« La Planète affolée, surréalisme, dispersion et influences 1938-1947 »* à la Vieille-Charité de Marseille.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Jusqu'au 5 mai. Grande Galerie. (Les 23 et 30 avril, l'exposition sera ouverte jusqu'à 2 h du matin).

CAFÉ VIENNOIS. Entrée libre. Jusqu'au 19 mai. Forum.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH. Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

EXPLOSANTE FIXE. Photographie et surréalisme. Jusqu'au 15 juin. Salle d'art graphique.

TOUT NÉO TOUT BEAU. Design du matériau naissant. Jusqu'au 28 avril. **JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957.** Jusqu'au 26 mai. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. – **LIVRES QUI DÉLIVRENT.** Jusqu'au 28 avril. B.P.I.

WRITTEN IN THE WEST. Photos de Wim Wenders. Jusqu'au 26 mai. Grand Foyer.

BECKETT DANS LE SIÈCLE. Jusqu'au 5 mai. Petit Foyer.

PHOTOCOPIER N'EST PAS COPIER. Jusqu'au 30 avril. Atelier des enfants.

Musées

LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE. Grand Palais, entrée avenue du général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 28 juillet.

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 28 avril. Jusqu'au 30 juin.

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 16 juin.

HUGO PRATT. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 28 avril.

SALON DES INDÉPENDANTS. La femme corps et âme. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 avril.

PASTELS DU XIXe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf les 1er et 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

UNE AVENTURE D'ÉDITEURS AU XIXe SIÈCLE : Michel et Calmann Lévy. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dim. (et le 1er mai), de 12 h à 18 h 30. Du 25 avril au 24 mai.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Collection Girardin. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-*Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30* ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre.

ANDRÉ KERTESZ. De Paris et de New-York. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 juin.

STATUES DE CHAIR. Sculptures de James Pradier, 1790-1852. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 mai.

NORDANAD. Peintures et sculptures contemporaines. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 mai.

EDOUARD BENEDICTUS. Gouaches, pochoirs, tissus, tapis, art déco. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 mai.

MOMENTS DE MODE. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mai.

LES GRAPHISTES POLONAIS. Maquettes originales et affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

ALEXANDRE THÉODORE BRONGNIART, 1739-1813. Architecture et décor. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 juillet.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DU READER'S DIGEST. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mai.

LAQUES CHINOIS, du linden-Museum de Stuttgart. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; dim. 8 F. Jusqu'au 26 mai.

LE TRAIT. Cinquantenaire de la société des peintres graveurs et lithographes indépendants. Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dim. et jours fériés, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 mai.

LES PHOTOGRAPHES DE RODIN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 juillet.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

COTÉ FEMMES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-70-60). Sauf mardi et jours fériés, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au printemps 1987.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 8 juin.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.

Centres culturels

LA FRANCE DE 1886. Centenaire de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 3 mai.

PARIS A VOL D'OISEAU, DU XVIe SIÈCLE A ROBERT CAMERON. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (42-85-13-78). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SURPRISES DES MUSÉES DE L'ILE-DE-FRANCE. Tour Montparnasse, 56e étage (42-71-71-30). Tlj. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 11 mai.

RAOUL DUFY ET LA MODE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Tlj. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 26 mai.

PARIS VU DU MÉTRO AÉRIEN. Mairie, 31, rue Péclet. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 11 mai.

ALICE SPRINGS. Portraits. Espace photographique de Paris, Forum des Halles (niveau – 2), entrée rue du Pont-Neuf (43-59-00-80). Sauf lundi. De 13 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h (mercredi jusqu'à 22 h 30). Jusqu'au 5 mai.

MICHEL TOURLIÈRE. Tapisseries et dessins, 1945-1985. Paris Art Center, *36, rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dim.* et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

VOIES CONTEMPORAINES : De Jaeger, Madlener, Nyst. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 mai.

JEUNE CALIFORNIE III : Dvortesak, Cohen, Sigmund. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 15 mai.

DESSINS CANADIENS RÉCENTS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Tlj. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 4 mai.

VIVEKA NYGREN. Textiles. KENNET WILLIAMSSON. Céramiques. VOILES A STOCKHOLM. Photographies des quais de Stockholm, 1840-1900. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

GRAVEURS D'AUJOURD'HUI. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

OTTO MEYER-AMDEN, 1885-1933. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 25 mai.

FRANCISCO ZUNIGA. Lithographies. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 mai.

DISTANCES. Œuvres des artistes des associations Espace-abstraction et App. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital (45-20-27-27). De 11 h 30 à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

Galeries

GASIOROWSKI Ex-Voto, KANDINSKY, BONNARD, LÉGER, MIRO, etc. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 mai.

TROIS JEUNES ARTISTES DES PAYS-BAS : Arma, Salentijn, Warffemius. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 23 mai.

SURRÉALISME EN BELGIQUE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet.

QUINZE TABLEAUX IMPORTANTS DES MAITRES FLAMANDS ET HOLLANDAIS, DES XVIe et XVIIe siècles. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (42-61-23-14). Jusqu'au 26 mai.

LES ARTISTES POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX. Galerie Art et Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 24 mai.

GROUPE « VIVE LA PEINTURE ». Graffiti de luxe. Galerie James Mayor, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 24 mars.

GÉRARD ANEZIN. Peintures et pastels 1985-1986. Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 11 mai.

BERTHOLLE. Galerie J.-L. Roque, 9, rue du Cirque (42-25-84-80). Jusqu'au 10 mai.

MAURICE BONFILS. Rétrospective. Galerie Katia Granoff, 13, quai de Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 1er mai.

MARCEL BROODTHAERS, 1924-1976. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 mai.

JAMES COIGNARD. Peintures et gravures. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 17 mai.

ALFRED COURMES. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 mai.

EUGÈNE DABIT - 1898-1936. Galerie de la Poste, 21, passage Véro-Dodat (42-36-88-60). Jusqu'au 8 mai.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 24 mai.

ALAIN DELPECH. Bois gravés. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 3 mai.

CESAR DOMELA. Galerie Jacques Spiess, 4, avenue de Messine (42-56-06-41). Jusqu'au 15 juillet.

JOE DOWNING. *Le registre*. Galerie Jaquester, 65, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 17 mai.

BERNARD DUFOUR. Œuvres 1985-1986. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Avril-mai.

PHILIPPE DUFOUR. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 mai.

RAOUL DUFY. Aquarelles et dessins. Galerie Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 25 mai.

LARS ENGLUND. Sculptures. Galerie Leif Stähle, cour Delépine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 17 mai.

HREINN FRIDFINNSSON. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 24 mai.

KOJI FURUDOI. Les quatre saisons. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 17 mai.

R.E. GILLET. Les mutants. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 16 mai.

SPEEDY GRAPHITO. L'atelier de l'artiste. Galerie Polaris, 25, rue Michel-Le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 mai.

HEKKING. Pastels. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 3 mai.

KATSUHIKO HIBINO. Galerie du Jour, Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 13 mai.

HORST JANSSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 31 mai.

CARLOS KUSNIR. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63).

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Peintures récentes. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 3 mai.

LANIGAN-SCHMIDT. Givrures d'icônes. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 10 mai.

PATRICK LANNEAU. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 17 mai.

LUIS LEMOS. Peintures. Galerie Charles-Sablon, 21, avenue du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 3 mai.

ALAIN LEMOSSE. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 mai.

RICHARD LONG. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

PIERRE MABILLE. Séjours de nuits. Galerie Georges-Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 20 mai.

MAGGIANI. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 24 mai.

MASSON. Mythes et chimères. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril. – **Œuvres sur papier.** Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau (45-63-28-85). Jusqu'au 17 mai.

ED MOSES. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 17 mai.

BRUCE NAUMAN. Œuvres sur papier. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 10 mai.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mai.

POMMEREULLE. Passant luisant. Christian Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 31 mai.

ANTONIO RECALCATI. Third Street at Sixth Avenue. Didier Imbert Fine Art, 16, rue Murillo (47-66-01-31). Jusqu'au 3 mai.

ANTOINE REVAY. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-MICHEL SANEJOUAND. Peintures 1983-1986. Espace Claudine Bréguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 17 mai.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Convergence Paris, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 22 mai.

JOEL SHAPIRO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 3 mai.

SANDRO SOMARE. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Avril-mai.

NICOLAS TREATT. Rythmes en gris. Photographies. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 24 mai.

WERNER TUBKE. Aquarelles et dessins. Galerie C. Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 3 mai.

WILLY VAN SOMPEL. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 17 mai.

ANDY WARHOL. 10 Statues of Liberty 1986. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 mai.

ROBERT ZAKANITCH. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 3 mai.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Egale infini : Aurard, Kuroda, Valay. CC G.-Philippe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 24 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Francis Wilson. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Raymond Hains – Sur les murs. – L'art fun. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

MONTROUGE. Salon d'art contemporain/Chaïm Soutine. CCA, 32, rue Gabriel-Péri (47-46-99-55). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

NEMOURS. 1000 ans av. J.-C. en Europe « barbare ». Musée de la préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Sauf mer., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

NEUILLY-SUR-SEINE. Portraits et autoportraits. Peintres et écrivains, collection Gérald Schürr. CC. Arturo Lopez, 12, rue du Centre (47-47-86-84). Sauf mardi, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 5 mai.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Premiers paysans de la France méditerranéenne. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mai.

VILLEJUIF. Le temps du regard 1986. Hôpital Paul-Brousse. Jusqu'au 15 mai.

En province

AMIENS. Alberto Burri. Maison de la culture, place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

ANGOULÊME. Daniel Resal, Jan Voss. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 3 mai.

ANTIBES. Anna Eva Bergman. Musée Picasso, château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 9 juin.

ARRAS. Alfred Manessier. Centre Noroit 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 19 mai.

AUBUSSON. Thomas Gleb. Musée départemental de la tapisserie. Jusqu'au 15 juin. **Jean-Pierre Pincemin.** Centre culturel et artistique Jean Lurçat. Jusqu'au 10 mai. Avenue des Lissiers (55-66-33-06).

BEAUVAIS. Trompe-l'œil, du XVIIe siècle à nos jours. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 30 avril.

BESANÇON. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 avril.

BIOT. G. Braque. Musée national F.-Léger (93-33-42-20). Jusqu'au 29 juin.

BORDEAUX. Richard Artschwager, œuvres de 1962 à 1985 – Enzo Cucchi, œuvres de 1985. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 27 avril.

CHAMBÉRY. Trans-avant-garde italienne (Chia, Cucchi, Clemente, Paladino, De Maria). Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (79-33-44-48). Jusqu'au 12 mai.

DIJON. Dessins hollandais et flamands du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 26 mai.

DOLE. Roland Gaubert ou la peinture gourmande. Musée, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Jusqu'au 25 mai.

DUNKERQUE. Kim Hamisky. Sculptures/Arickx. Pastels/Revay. Peintures. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 6 mai.

FONTEVRAUD. Gérard Gasiorowski : GXXS/Stances. Abbaye (41-51-79-30). Jusqu'au 9 juin.

GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 9 juin.

MACON. Anselmo, Fabro, Merz. Ecole régionale des beaux-arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 10 mai.

MARSEILLE. Jean-Michel Alberola : de tous les saints. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 20 mai. – **La planète affolée. Surréalisme, dispersion et influences, 1938-1947.** Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 30 juin.

MONTAUBAN. Non-figuratifs du Midi. Hommage à Atlan. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-63-18-04). Jusqu'au 20 mai.

NANTES. Inauguration des grandes galeries : Primitifs italiens et œuvres monumentales du XIXe siècle. – Atlan : première période, 1940-1954. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 31 mai. – **Les cantiques spirituels de Saint-Jean de la Croix : tapisseries d'A. Manessier.** Musée Dobrée, place Jean-V (40-89-34-32). Jusqu'au 18 mai.

NICE. Peindre/photographier : Annette Messager, Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11) – **Christian Boltanski.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) – **Manuel Casimiro.** Musée des beaux-arts Jules-Cheret, 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72) – **Robert Rauschenberg/Louis James.** Enac, 24, avenue Jean-Médecin (93-62-18-85). Jusqu'au 11 mai.

PONT-AVEN. Maxime Maufra. Du dessin à la gravure. Musée. Jusqu'au 23 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Peintres illustrateurs du XXe siècle. Aimé Maeght bibliophile. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 mai.

SAINT-QUENTIN. Le livre dans tous ses états. Musée Antoine Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer (23-62-39-71). Jusqu'au 12 mai.

TOULON. Elisabeth Ballet/Stéphane Braconnier. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 7 mai.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Anne Flaten Pixley. Dessins et travaux sur papier. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 1er juin.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France (Mahler).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Ibanez (guitare).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Son Kook Nim (piano) (Beethoven, Schumann, Bach).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : P. Boulez, Chœur de l'Orchestre (Ravel, Stravinsky).

Gaveau, 20 h 30 : A. Goulard (violon), M. Martigny (piano) (Brahms, Fauré, Enesco).

Table Verte, 22 h : F. Soares (piano) (Chopin, Albeniz, Schubert, Scarlatti), jusqu'au 26.

Ancien Conservatoire, 20 h 45 : Y. Chiffolean, G. Magnan, A. Holroyd, M. Hoffman, A. Galperine (Brahms).

JEUDI 24 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin) (+ le 25).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : D. Russel (guitare) (Weiss, Davies, Granados).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Baschmet (piano) (Haendel, Beethoven, Stravinsky).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Orchestre Lamoureux, dir. : R. Martignoni (Haydn).

Gaveau, 20 h 30 : C. Helffer (piano) (Rameau, Brahms, Debussy, Xenakis).

Pleyel, 20 h 30 : voir le 23.

Salle A.-Marcial, 20 h 45 : Quatuor Parisii (Mozart, Haydn, Brahms).

Table Verte, 22 h : voir le 23.

VENDREDI 25 AVRIL

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Mendelssohn, Brahms, Schubert).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 24.

Table Verte, 22 h : voir le 23.

FIAP, 20 h 30 : Opus Ensemble (Weber, Cordeiro, C. Ph. E. Bach).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Bacan (guitare flamenca).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : B. Peltre (piano) (Liszt).

SAMEDI 26 AVRIL

Radio-France, grand auditorium, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Y. Prin, J.-F. Heisser (piano) (Louvier, Eloy, Jolas, Messiaen).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : le Duo romantique (Carulli, Padovetz, Ferrer).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : K. Koleva (piano) (Beethoven, Vladiguerov, Schubert).

Théâtre 18, 20 h 30 : Opus Ensemble (Beethoven, Donizetti, Gershwin).

Musée Guimet, 18 h : Duo Mège (Ibert, Mozart, Nafilyan).

Table Verte, 22 h : voir le 23.

DIMANCHE 27 AVRIL

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : A. Nicolet, C. Jaccottet (Bach).

Le Tryptique, 14 h 30 : Finale publique du troisième concours de chant G.-Fauré.

Eglise des Billettes, 17 h : Opus Ensemble (Donizetti, C. Ph. E. Bach, Honegger).

LUNDI 28 AVRIL

Radio-France, grand auditorium, 18 h 30 : Cycle acousmatique INA-GRM (Maderna, Eloy) ; 20 h 30 : Wolman, Racot, Lejeune.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. R. Barshaï, A. Weissenberg (piano) (Beethoven, Brahms).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : D. Erlih, P. Meyer, Ph. Casard (Stravinsky, Webern, Berg, Bartok).

Eglise St-Louis en l'Isle, 20 h 30 : O. Bensa (guitare) (Vivaldi, Cimarosa, Dogson).

Cité internationale, 20 h 30 : K. Skenderi, R. Ripo... (Haydn, Brahms, Debussy).

Eglise St-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Bach, Mendelssohn, Faubert).

MARDI 29 AVRIL

Radio-France, 18 h 30 : A. Andis, G. Schneider, J.-G. Cattin, G. Sylvestre... (Manoury) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Cras, Fischer, Boely) ; 22 h 30 : J. Gottlieb, A. Planes, V. Bauer, B. Balet (Ohana, Bartok).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Maag, N. Zabaleta (harpe) (Mozart, Haendel, Debussy).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre S. Béquet (Albinoni, J.-S. Bach, Blavet, Mozart).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : R. Aussel (guitare) (Piazzola, Castuelnuovo-Tedesco, Rosé, Takemitsu).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : S. Vladar (piano) (Chopin, Beethoven, Brahms).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, Ensemble vocal de Neuilly (Vivaldi, Mozart).

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : F. Chaslin (piano) (Prokofiev).

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Chœurs J.-B. Corot, dir. C. Boulanger (Mozart).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : D. Abramovitz (piano) (Haydn, Schubert, Hersant, Debussy).

Gaveau, 20 h 30 : les Solistes de Sofia, K. Atanassov (clarinette) (Haydn, Rossini, Spohr, Stoianov, Bartok, Desportes).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h, le 28 : Tommy Garret ; le 29 : Orchestre de chambre de l'Eléphant blanc et l'Orchestre du bâtiment.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : K. Werneck (jusqu'au 27) ; le 28 : Soul Train Blues Band ; le 29 : Bertrand Richard.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Jean-Luc Parodi Quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : La Manigua (à partir du 24).

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30, le 23 : L. Allison ; du 24 au 26 : Xalam.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30, le 24 : Casoar ; le 25 : Sprites ; le 26 : Bouche à bouche et Jerrican ; le 28 : Babylone Sighteers.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 25, 26, 27 : Dannick Lazro ; les 25, 26 : Ronflettes ; le 27 : Plages de richesses.

ELDORADO (42-08-23-50), le 23 à 20 h 30 : Don Cherry ; le 27 à 17 h : Empty Eye.

FIAP (45-88-89-15), le 25 à 20 h 30 : Opus Ensemble.

FLAMINGO (43-54-30-48), du 24 au 26, à 20 h 30 : Marie Ange Martin.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 23, 24 : Triste sire ; les 25, 26 : Perfect Disaster ; les 29, 30 : Grise Lou.

MONTANA (45-48-93-08), (D.) 20 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi. A partir du 28 : avec Jean-Louis Chautemps.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J. Lacroix (jusqu'au 27) ; les 28, 29 : Gilbert Leroux.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27), 20 h 30, le 24 : Elton Dean Quintet.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 23 : Ray Brown ; 21 h, du 24 au 26 : Compagnie Lubat ; le 29 à 21 h 30 : Jump Up.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30, le 28 : The Communards ; le 29 : Simply Red.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : C. Luter ; ven. : J.C.J.B. Old Finest Stampey ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : Cl. Bolling Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, mer., jeu. : Lee Konitz ; ven. : M. Pintar Sextet ; sam. : P. Saussois Quintet, J.-Cl. Fohrenbach ; lun. : Big Band, J.-Cl. Naudé ; mar. : S. Petronio, Tap Dancer.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h, du 23 au 29 : L. Stewart, M. Taylor.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, les 24 et 27 : Soirée Fresh Dance ; le 25 : Grand Orchestre de Rido Bayonne ; le 26 : Soirée zaïroise.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 23, 24 : Veuve joyeuse ; les 25, 26 : Quartette P. Bazin ; les 28, 29 : Trio Fickelson.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30, le 23 : C. Death.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Saury Music (jusqu'au 26) ; le 29 : Tom Cat.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h, du 23 au 29 : A. Ceccarelli, R. Persi, J.-M. Jafet.

TH. NOIR (43-46-91-93), 17 h, le 27 : Memphis Slim.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : B. Rollin (dern. le 26).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; mer., jeu., ven., sam. 19 h : le rat dans la contrebasse.

CITHEA (43-57-99-26), jeu, ven., sam. à 20 h 30 : Solo Mio.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30, le 23 : Tchouk Tchouk Nougah ; du 24 au 26 : la Fugue de Bac ; le 28 : Una Ramos et le Trio Mosalini, Beytelmann, Caratini ; le 29 : F. Curto.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 24 à 15 h : P. Sevran.

LES HAUTS DE BELLEVILLE, MJC (43-64-68-13), le 24 à 20 h 30 : les Malheurs de Zouzou.

LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), le 26, à 20 h 30 : les Gazouillards.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), à 20 h 30 le 24 : G. Elbaz ; le 25 : C. Murger ; le 28 : Keke Rodgers.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (S., D.), 20 h : L. Losha.

OLYMPIA (47-42-25-49), à 20 h 30 (jusqu'au 27) : Louis Chedid.

PALAIS DES GLACES (43-73-48-78) (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 17 h 30 : Speedy Banana.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), mar. et ven. 15 h, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holyday On Ice.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h, (à partir du 29) : F. Marten, J. Dulac.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D. L.), 22 h : Claude Maurane.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86) (sam., dim., lun.) à 20 h 30 : J. Douai, W. Faluda.

La danse

(voir salles subventionnées)

ESPACE MARAIS (47-71-10-19) (D., L.), 21 h : Danza Teatro de Argentina.

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h, du 24 au 26 : Compagnie Suzan Marshall.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), à partir du 28, 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir), 20 h, dim. 17 h : Trahison Women (dern. le 27).

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), à 20 h 30, à partir du 29 : Compagnies de 7 Lieues.



• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

ARMAND 6, rue du Beaujolais, 1er (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.	Dans une ancienne et belle cave voûtée du XVIIe s., la mer livre ses trésors : poissons fins, turbot, bar, homard... Gibiers. Menu 120 F. Accueil j. 1 h du matin. Recomm. par G. et Millau. Tél. 42-60-05-11.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	Caves du XVe. Déj., soup. j. 24 h, soirée animée par troubadour. Coquille saint-jacques à la vanille, pâtes fraîches. Escalope de saumon frais à l'orange. F. dim., lundi. P.M.R. : 150-170 F.
L'ÉPI D'OR 42-36-38-12 25, rue J.-J.-Rousseau, 1er F. dim.	Le vrai bistrot des Halles qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. PMR : 120 F.
LE RELAIS DE VARSOVIE 48-87-63-94 13, rue François-Miron, 4e F. dim.	AU MARAIS, dans des caves du XIVe siècle. Spéc. polonaises. Déjeuners, dîners aux chandelles avec chanteurs et musiciens. Env. 200 F. Banquets, réceptions, groupes.
CHEZ DIEP 42-56-23-96 et 45-63-52-76 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor. AIR CONDITIONNÉ.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déjeuners, dîners j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 170 F t.c. avec spécialités. CARTE 170/190 F.
LA ROTONDE 45-22-33-05 12, place Saint-Augustin, 8e T.L.J.	Accueil jusqu'à 23 h 30. Cuisine traditionnelle et spécialités de poissons, fruits de mer, langouste du vivier, grillades. Ambiance piano-bar. Banquets, réceptions.
PAGODA 48-74-81-48 50, rue de Provence, 9e	Spécialités chinoises. Déjeuners, dîners tous les jours jusqu'à 22 h 30. « Un des meilleurs canards laqués de Paris », Gault et Millau.
TY COZ F. dim., lundi 35, rue Saint-Georges, 9e 48-78-42-95	NOUVEAU TY COZ À LYON (1er), 15, rue Royale. Fermé dimanche et lundi. 78-27-36-29. MÊMES SPÉCIALITÉS DE POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68, 47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Son étonnant menu à 110 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
LA PETITE ALSACE 46-07-33-89 210, rue La Fayette, 10e F. dim.	Cuisine traditionnelle alsacienne, son « BACKEOFE », sa choucroute « Petite Alsace », ses poissons. Son menu à 49 F le midi et 60 F le soir.
CLOSERIE SARLADAISE Ts les jours 94, bd Diderot, 12e Tél. : 43-46-88-07	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD. Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes
PALAIS DU TROCADÉRO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5e 43-25-46-56/43-25-00-46	Au déjeuner : MENU 180 F (vin, café, s.c.) ; le pignon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle St-Blaise, les celliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 20 à 80 pers. Park. Lagrange.
LE MAHARAJAH 43-54-26-07 72, boulevard Saint-Germain 5e T.L.J.	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES, PAKISTANAISES : Biriani, Tandoori. PRIX KALI 84 : meilleur curry de Paris. « GRILL D'OR 86 » de la gastronomie indienne.
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6e	Déjeuner, dîner. Tous les jours jusqu'à 2 heures du matin. Foie gras. Poissons. Huîtres toute l'année. Plats traditionnels. PARKING en sous-sol (sortie rue de Chevreuse).
LA VILLA D'HADRIEN 42-22-93-54 92, rue du Cherche-Midi, 6e	Tous les jours, une table raffinée. Repas d'affaires. Dîners parisiens. Thermes. ATRIUM. Musiciens classiques le mercredi. Spectacle le vendredi.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi	MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.s.c. PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : FACE AU No 2, RUE FABER.

DINERS-SPECTACLES

A'CHICA 48-87-73-57 71, rue Saint-Martin, 4e T. les soirs	Dans les caves du XIVe s., restaurant-cabaret BRÉSILIEN. Recommandé par GAULT et MILLAU. Ambiance assurée avec 4 musiciens. Prix moyen : 200 F. Accueil jusqu'à 1 h.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER T.l.j. 42-27-82-14, 9, place Pereire. LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE. POISSONS, SPÉCIALITÉS, GRILLADES.

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES » 12, place Clichy - 48-74-49-64. Accueil jusqu'à 2 h du matin. GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 42-36-11-75. « LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES ». Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne. Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ 4, bd des Capucines - 47-42-75-77. « LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA ». La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons. Magnifique banc d'huîtres. Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE 39, Champs-Elysées - 43-59-44-24. « L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE ». Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur. La brasserie du Tout-Paris.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ELECTRE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30 (23).

PERSEPHONE, Petit Odéon (43-25-70-32), 21 h 30 (23).

OPÉRAPHORISME, Plaisance (43-20-00-06), 20 h 30 (24).

FEMME, Fontaine (48-74-74-40), 21 heures (24).

QUAI OUEST, Nanterre, Amandiers (47-29-80-00), 20 h30 (24).

LES TROMPETTES DE LA NUIT, Paris Villette (42-02-02-68), 20 h 30 (26).

POIL DE CAROTTE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 heures (28).

HORS PARIS

LILLE — Où est passé mon chandail islandais ?, d'après Stig Dagerman, mise en scène de Stephane Verrue, avec Roland De Pauwe, salle Baltard (20-06-91-37), du 24 au 29 avril.

BESANÇON — Instructions aux domestiques, d'après Swift, adaptation et mise en scène de Jean-Luc Lagarce à l'Espace Planoise (81-51-03-12), du 29 avril au 14 mai.

DIJON — L'Orpailleuse, d'Hervé Royer, par le Théâtre Graffiti, mise en scène de Philippe Goyard, au Théâtre du Parvis-St-Jean, du 29 avril au 10 mai.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer., sam., mar. 19 h 30 : Salomé.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : la Fille du régiment.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., sam., mar. à 20 h 30 : le Menteur ; dim. à 14 h 30, lun. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. 15 h et 18 h 30 : la Tragique Histoire de Macbeth (dern.) ; lun. à 20 h 30 : Récitations-conversations : Trace, de M. Wittoz ; Grand Théâtre : (mer., dim. soir, lun.) 20 h 30 + dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier : mer., ven., sam. 20 h 30, jeu., mar. 14 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun.), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; (mer., dim.), 21 h 30 : Persephone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; jeu à 19 h ; dim. à 15 h : Portrait de famille ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; la Forêt d'émeraude, de G. Boorman.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.). Débats/rencontres : jeu. à 18 h 30 : la peinture de Klimt, par C.-M. Nebehay ; 18 h 30 : Littérature anglaise venue d'ailleurs, avec J. Guiloineau ; 20 h 30 : Freud et Vienne ; ven. 18 h 30 : Nouvelles et textes pour rien, lecture par G. Desarthe ; sam. : 16 h : la France et ses musiques, avec J. Mongrédien, B. Didier, J.-P. Derrien, F.-B. Mâche ; 17 h 30 : Pianistes et légendes, avec A. Tubeuf, J. Spicket, B. Monsaingeon ; Colloque international Beckett dans le siècle : ven. 16 h et 20 h 30 ; sam. 11 h, 15 h 30 et 17 h : colloque ; 18 h 30 : Voix de S. Beckett, par P. Chabert ; dim. 11 h et 15 h 30 : colloque ; 18 h 30 : solo, lu par D. Warrilow ; lun. 14 h et 20 h 30 : colloque ; 18 h 30 : Mal vu, mal dit, lu par E. Hirt ; Séminaire : Philosophie et histoire : jeu. 21 h : les philosophes de l'histoire et après ? ; ven. 21 h : L'histoire et ses nouveaux objets ; Cinéma-vidéo : Tlj., 13 h, 16 h, 19 h : vidéo-information et vidéo-musique ; Salle Garance (programmation détaillée au 42-78-37-29) : Tlj. 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1811-1938 ; 17 h 30 : le cinéma italien, 1905-1945 ; 20 h 30 : le cinéma yougoslave ; Concerts/spectacles : mer. 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. R. Bernas (Birtwistle, Barret, Bainbridge, Harvey) ; jeu. 20 h 30 : concert « Après Schoenberg » (Nono, Donatoni, Schoenberg, Eisler) ; ven. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : Cabaret-Abend (Busoni, Schoenberg, J. Strauss).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Jazz : mer. à 18 h 30 : C. Escoubé, B. Reinhardt, Boulou et E. Ferre ; Saison Rossini : mer., ven., mar. 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Cenerentola ; jeu. à 20 h 30 : petite messe solennelle ; Concert : sam, 20 h 30 : London Sinfonietta A. Pay, N. Jenkins (Rossini, Williams, Britten, Elgar) ; lun. 20 h 30 : Gwyneth Jones G. Parsons, Berg, Duparc (R. Strauss).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : (d. soir, lun., mar.), 20 h 45 + dim. 14 h 30 : Groupe Emile Dubois : mer., jeu., ven., sam. à 18 h 30 : H. Alexiou (Grèce).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), (D. soir, lun.) 20 h 30, jeu. 19 h 30, dim. 16 h : Bajazet (Dern. le 29).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Capriccio (dern. le 26).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Pootlie. II : du jeudi au samedi 21 h, dim. 15 h : Contre Mary.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven, sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visites (dern. le 27).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.). 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Amoureux de Molière (dern. le 27 ; Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. *20 h 30, Mar. 18 h 30 : Fragments lunaires.*

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h, sam. 16 h, 21 h : Deuxième Coupe du monde d'improvisation.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), mer., jeu., ven. 20 h : le Mahabharata. Dim., 13 h : (Cycle entier).

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; (mar. et le 29), 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de Bois (48-08-39-74), mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), mer., jeu. 21 h : la Légende des siècles ; ven., sam. 21 h : Candide ou l'optimiste ; dim. 15 h, 21 h : Gilbert sur scène.

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie (D., L.), 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire : Grand Théâtre (D., L., Mar), 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D., L., mar.), 21 h : Poil de Carotte. (A partir du 28), 22 h, dim. 17 h : Intervioure.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir), 20 h, dim. 16 h : les Bonnes (dern. le 27) ; jeu., ven., sam. à 22 h 15, dim. 19 30 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), (sam., dim.), 18 h : Sentiments cruels ; (D.), 20 h 30, sam. 17 h 30 : la Femme assise : (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête.

EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D.), 21 h : les Fantaisistes (rel.except. les 28, 29).

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, sam. et dim. 17 h : Histoires québécoises ; 21 h, sam., dim. 15 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.). 21 h, mat. sam., 16 h 30 : Femme (à partir du 24).

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h 30 : Tant que vivray ; (D. et L.), 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), mer. 18 h 30 ; jeu., ven., 21 h : la Loggia (dern. le 25).

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 (rel. le 23) : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

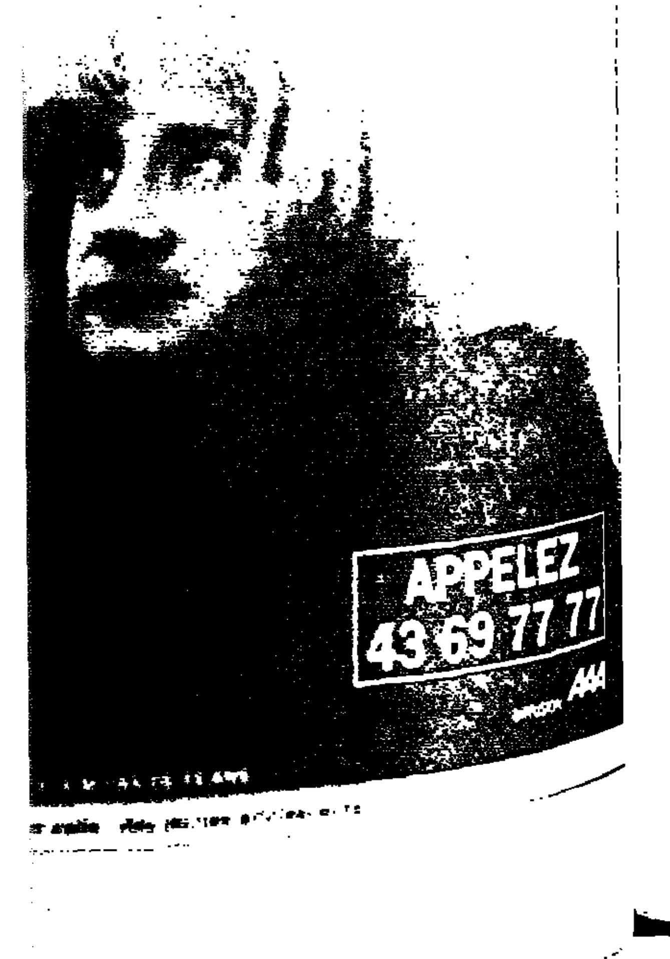
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h 15 : Haute surveillance ; 22 h : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.



THEATRE

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Elles nous parlaient d'amour.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier (dern. le 26) ; 18 h 30 : Compagnie (dern. le 26).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 17 h 30 : Just Married.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine. Rencontres, le 28 à 20 h 30 ; le 29 à 14 h 30 : Concerto pour quatre auteurs.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort (à partir du 26).

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. (D. soir L.), 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h, sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur (dern. le 26).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : (dim., lun., mar.), 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie ; 22 h 15, mer., jeu., ven., mar., sam. 18 h, dim. 19 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu (dern. le 29) ; sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun, mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE PARIS (48-74-10-75), 20 h 30, dim. 15 h : Femme, si je vous disais (dern. le 27).

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Les tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15) (Mar., mer.), 19 h : Sombre printemps.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim, 15 h : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. (D., L. et le 29), 18 h 30 : Rainer Maria Rilke ; (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Hommage à Beckett (dern. le 27).

THEATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Paris/Deauville.

THEATRE 13 (45-88-16-30) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Une petite douleur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Agatha ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 20 h 30 : Arianne ou l'âge d'or.

VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60) (J., D. soir), 21 h, dim. 15 h : Un pied dans le crime (dern. le 27).

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; (L.) 23 h, mar. 22 h : William corps et âme ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D) I. ; 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CITHEA (43-57-99-26), du mer. au sam. 22 h 15 : les Spéléologues.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.

GRENIER (43-80-68-01) (D., L., Mar.), 22 h : Poste auto-psy.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L., Mar.), 18 h 30 : D. and J. Memories ; (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h 15 : la Baignoire qui venait du froid.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo ; sam. 16 h : la Timbale.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme assise (dern. le 27).

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (48-68-00-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : le Dieu foudroyé (à partir du 25). Salle Méliès, le 26, 21 h : A. Jaggy, G. Keller.

BAGNOLET, Atem (43-64-77-18), jeu., ven., sam., à 21 h et dim. 17 h : Conversations (dern. le 27).

BOBIGNY, MC (48-31-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Othello.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lady Day.

BRY-SUR-MARNE, Salle Favier (46-86-87-37), le 27, 17 h : Bobby Rangell Quartet.

CERGY-PONTOISE, Théâtre (40-38-11-99) (rel. les 28, 29), 21 h, dim. 16 h : la Baie de Naples.

CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Tango viennois.

CHATENAY-MALABRY, Ecole centrale (46-60-32-91), 21 h : Cachemire XBT (jusqu'au 26).

CHATILLON, CC (46-57-22-11), 21 h : A l'heure où les mouches parlent à voix basse (jusqu'au 26) ; le 27, 14 h : les Journées de la première danse.

CHEVILLY-LARUE, CCC (46-86-62-74), le 25 à 18 h ; le 26 à 15 h : 6e Festival des conteurs.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15) (D.), 21 h : Mademoiselle Else.

CLICHY, ARC (42-70-03-18), 21 h : la Nuit des morts de rire (dern. le 26).

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Amphitryon ; II : (L. J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Neige et sable.

EPINAY-SUR-SEINE, MJC (48-41-41-40), le 25 à 20 h 30 : Michel Lagueyrie.

EVRY, CAC (60-79-10-00), les 25, 26 à 20 h 30 ; le 27, 16 h : Chiclana.

GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Aden-Arabie.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Hamlet.

JOUY-EN-JOSAS, HEC (39-56-01-60), le 25 à 20 h : Boom HEC avec les Communards, Orchestre national de jazz.

LE BLANC-MESNIL, CC (48-65-44-58), le 28, 20 h 30 : I. Xenakis. Centre séré, le 25, 20 h 30 : soirée Cabaret.

LES ULIS, CC J. Prévert (69-07-61-06), le 26 à 21 h : E. Canmont, Memphis Slim.

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 23 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.

MAISONS-ALFORT, Salle Debussy (46-86-87-37), le 25 à 21 h : C. Luter.

MONTFERMEIL, Salle des fêtes (43-88-29-04), le 25 à 20 h 30 : C. Kahn ; le 27 à 15 h : Revue brésilienne.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, Ecole de musique (30-43-43-90), le 26 à 21 h : Tango pile et face.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Salle Berthelot (48-58-65-33), le 26 à 16 h et à 20 h 30 : la Mort douce ; Le Grand Huit (48-59-46-52), le 25 à 21 h : The Lokopicture.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Quai Ouest (à partir du 24). Salle des Congrès (47-29-50-50), le 26 à 21 h : Danse Compagnie Josiane Rivoire ; le 27 à 21 h : Orchestre national de France, R. Barshai (dir.), A. Weissenberg (piano).

NEUILLY-SUR-SEINE, Théâtre (47-45-75-80), le 25 à 14 h 30 : les Fourberies de Scapin ; les 28, 29 à 14 h 30 : le Barbier de Séville.

NOGENT-SUR-MARNE, MJC (48-73-37-67), le 24 à 21 h : Bobby Rangell Quartet.

PAVILLON-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), le 29 à 20 h 30 : Trahison Women.

RIS-ORANGIS, Centre Desnos (69-06-42-42), le 26 à 20 h 45 : P. Dieghi ; le 26 à 21 h : Adam et Eve.

SAINT-CYR, Théâtre (30-58-45-75), du 24 au 27, 21 h, dim. 17 h : Danse en Yvelines.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Roméo et Juliette (dern. le 27).

SAINT-OUEN, Château (42-54-65-79), le 24 à 20 h 30 : Ensemble instrumental Audonia, Y. Egorov.

SARCELLES, Forum (34-19-54-30), le 26 à 18 h : Orchestre alternance (Haydn) ; le 29 à 20 h 30 : la Baie de Naples.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 26 à 21 h : Bonga.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), les 25, 26 à 22 h 30 : Francis Lockwood Trio.

SUCY-EN-BRIE, Salle des fêtes (45-90-84-90), le 26 à 18 h : Big Band J.L. Longnon, B. Rangell Quartet, Michel Anselem Septet.

SURESNES, Théâtre J. Vilar (47-72-38-80), le 24 à 21 h : Charlelie Couture.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (39-50-13-42), à 21 h, le 23 : Tchekhov-Tchekhova ; le 24 : Théâtre comique du Moyen Age ; le 26 : le Ramayana.

VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (47-26-15-02), le 26 à 20 h 30 : Michel Edelin ; le 25 à 21 h : Michel Portal Unit ; le 29 à 20 h 30 : l'Arbre à soleils.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16) (mar., sam.), 20 h 30, dim. 18 h : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63), du mer. au sam. à 20 h 30 : Au bout du couloir (dern. le 26). Théâtre Pompidou (43-74-81-83), le 27 à 17 h : Orchestre de l'Ile-de-France.

VITRY-SUR-SEINE, CAC (46-82-84-90), 17 h, le 26 : Opéra mineur ; le 27 : Orchestre symphonique et Big Band.

YERRES, CEC (69-48-34-34), les 25, 26 à 20 h 30 : Fête de la danse.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 23 AVRIL

15 h, Rencontre avec R. Polanski (réservée aux abonnés) ; 25 ans de la Semaine de la critique ; 19 h, la Chute des feuilles, d'O. Iosseliani (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, The Edge, de R. Kramer (v.o., s.t. fr.).

JEUDI 24 AVRIL

16 h, Atout cœur, d'H. Roussel ; 25 ans de la Semaine de la critique ; 19 h, Charles mort ou vif, d'A. Tanner ; 21 h, l'Heure des brasiers, de F. Solanas.

VENDREDI 25 AVRIL

16 h, La nuit est mon royaume, de G. Lacombe ; 25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Scènes de chasse en Bavière, de P. Fleischmann (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Paris n'existe pas, de R. Benayoun.

SAMEDI 26 AVRIL

15 h, Prix de beauté, d'A. Genina ; 17 h, Cuba, de R. Lester (v.o., s.t. fr.) ; 25 ans de la Semaine de la critique : 19 h 30, Remparts d'argile, de J.-L. Bertucelli ; 21 h 15, Soleil O, de Med Hondo.

DIMANCHE 27 AVRIL

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Mandrin, d'H. Fescourt (épisodes 7 et 8) ; 17 h, l'Hôtel du libre échange, de M. Allégret ; 25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Trash, de P. Morrissey (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Viva la Muerte, de F. Arrabal.

LUNDI 28 AVRIL

Relâche.

MARDI 29 AVRIL

16 h, le Roi du cirage, de P. Colombier ; 25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Fritz the Cat, de R. Bakshi (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, la Maudite Galette, de D. Arcand.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 23 AVRIL

17 h, Rétrospective Warner Bros : Bonnes à tuer, d'H. Decoin ; 19 h, Hommage à U. Laugier, réalisateur et producteur (films d'animation).

JEUDI 24 AVRIL

Rétrospective Warner Bros : 15 h, la Quatrième Dimension, de J. Landis, S. Spielberg, J. Dante et G. Miller ; 17 h, Amphitryon, de R. Schunzel (v.o.) ; 19 h, Hommage à U. Laugier.

VENDREDI 25 AVRIL

Rétrospective Warner Bros : 15 h, Star 80, de Bob Fosse (v.o., s.t. fr.) ; 17 h, les Chemises rouges, de G. Alessandrini (v.f.) ; 19 h, Hommage à U. Laugier.

SAMEDI 26 AVRIL

15 h, Rétrospective Warner Bros : Gremlins, de Joe Dante (v.o., s.t. fr.) ; 17 h, les Chevaux de feu, de S. Paradjanov (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, l'Etoffe des héros, de P. Kaufman (v.o., s.t. fr.) ; 19 h 15, Hommage à U. Laugier.

DIMANCHE 27 AVRIL

Rétrospective Warner Bros : 15 h, la Corde raide, de R. Tuggle (v.o., s.t. fr.) ; 17 h 15, The Blue Gardenia, de F. Lang (v.o.) ; 21 h, Pale Rider, de C. Eastwood (v.o., s.t. fr.) ; 19 h, Hommage à U. Laugier.

LUNDI 28 AVRIL

Rétrospective Warner Bros : 15 h, la Petite Fille au tambour, de G. Roy Hill (v.o., s.t. fr.) ; 17 h 30, Plumes de cheval, de N. McLeod ; 19 h, Hommage à U. Laugier.

MARDI 29 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHEREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELTA FORCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

DREAM LOVER (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A.,v.f.) (**) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-47).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NATTY GANN (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

REMO (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-71).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SILVERADO (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-26), 14 h ; 4 Garçons dans le vent ; 15 h 45 : La Grande Escroquerie du rock'n roll ; 17 h 35 : New-York 42e Rue ; 19 h 15 : la Femme tatouée ; 20 h 40 : Scarface (Hawks) ; 22 h 20 : Creepshow.

CHRONIQUES AMÉRICAINES (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), mer., jeu. : Comme un torrent ; ven., sam. : la Ronde de l'aube ; dim. : la Femme modèle ; lun., mar. : l'Homme au bras d'or.

FILMS NOIRS (v.o.), Publicis-Elysées, 8e (47-20-76-23), ven., 0 h 30 : Règlements de compte – Joe Macbeth – la Chute d'un caïd.

CARTE BLANCHE A J.-C. GALLOTTA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer., dim. : Pandora ; jeu., sam. : Racing Bull ; ven. : les Aventures fantastiques du baron de Munchhausen ; lun. : Loulou ; mar. : Mamma Roma.

GODARD (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 22 h, dim. 10 h 20 : Je vous salue Marie ; lun. 18 h 20 : Masculin/Féminin ; jeu. 17 h 20 : le Mépris ; lun. 12 h 20 : Détective ; jeu. 19 h 20, dim. 12 h 10 : Sauve qui peut la vie.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), t.l.j. : 12 h : la Clepsydre ; le Manuscrit trouvé à Saragosse.

KAZAN (v.o.), Reflet-La Fayette, 9e (48-74-97-27), mer., sam., lun. : Baby Doll ; ven., mar. : la Fièvre dans le sang ; jeu., dim. : Viva Zapata.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), sam. 18 h 30, lun. 16 h 30 : Dersou Ouzala ; sam. 21 h : Dodes Caden ; jeu. 18 h, dim. 18 h 30 : Ran.

OPÉRAS RUSSES (v.o.), Vendôme, 2e (47-42-97-52), mer. : la Khovantchina ; jeu. : Don Juan ou le convive de Pierre ; ven. : le Prince Igor ; sam., mar. : la Dame de Pique ; dim. : Boris Godounov ; lun. : le Price Igor.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer : Subway ; jeu : Dream lover ; ven., mar. : Trois hommes et un couffin ; dim., mar. : le Secret de la pyramide.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 19 h : la Marquise d'O ; dim. 11 h : les Nuits de la pleine lune ; ven. 17 h : Perceval le Gallois ; dim. 13 h : Pauline à la plage ; sam. 19 h 20 : le Beau Mariage ; 17 h 40 : la Collectionneuse ; mar. 16 h : le Genou de Claire.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 16 h 20 ; ven. 21 h 40 ; dim. 14 h 40 : Nostalghia ; jeu., sam., lun. : 21 h : Andreï Roublev ; mer. 21 h, dim. 17 h : Stalker.
Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 40, sam. 21 h 40 : Nostalghia ; jeu. 12 h 40, dim. 21 h : Solaris ; jeu. 21 h, mar. 12 h : Stalker ; ven., mar. 21 h, dim. 17 h 40 : Andreï Roublev ; ven. 19 h 20, lun. 20 h 20 : l'Enfance d'Ivan.

F. TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33) ven. 19 h 20 : les Deux Anglaises et le continent ; sam. 12 h : l'Amour en fuite ; mar. 14 h : la Chambre verte. Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 10 h 10 : l'Histoire d'Adèle H ; jeu. 15 h 20 : l'Homme qui aimait les femmes ; lun. 14 h : le Dernier Métro, 16 h 30 : l'Argent de poche ; mar. 13 h 10 : l'Amour en fuite, 15 h : la Peau douce, mar. 19 h, ven. 17 h 20 : La mariée était en noir.

SOIRÉE COURTS-MÉTRAGES (en présence des réalisateurs), Calypso 17e (43-80-30-11), mar. 20 h : la Solitude des profondeurs (V. Lajoinie), Blockhaus (Ch. de Hemonet), l'Etoile de sang (B. Feve), Sursauts (S. Holmes), Il est trop tard pour rien (P. Noriron).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENIR D'EMILIE, film allemand de Helma Sanders. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

BERLIN AFFAIR (*), film de Liliana Cavani, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC, film français de Thomas Gilou. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DOUBLEPATTE ET PATACHON, film Danois de Lau Lauritzen. Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ILE DES AMOURS, film portugais-japonais de Paulo Rocha, v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SUIVEZ MON REGARD, Film français de Jean Curtelin. Forum 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (47-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TENUE DE SOIRÉE (*), film français de Bertrand Blier. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AVANT-PREMIÈRE

LES BALISEURS DU DÉSERT, film franco-tunisien de Nacer Khemir. Studio 43, 9e, lun. 22 h, (47-70-63-40).

SOLEIL D'AUTOMNE, film américain de Bud Yorkin. Club de l'Etoile, 17e, sam. 20 h, 22 h, (43-80-42-05).

CINEMA

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Le Mercury, 8e (45-62-75-90).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

HALLOWEEN I (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

KALIDOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

OCTOPUSSY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UN HOMME PARMI LES LOUPS : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

WITNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40 ; + Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 30 (sauf mar.).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., lun. 21 h, ven. 17 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), mer. 16 h 15, ven. 18 h 30, sam. 23 h 15, dim. 16 h 20, lun. 21 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar. 13 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam. 20 h 30, dim. 22 h 20.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., dim., lun., mar. 20 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-44-46-85), mer. 17 h, ven. 22 h.

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 12 h 30.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 15 (sauf mar.).

L'ÉVEILLE DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 19 h 30.

FRANCES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven., mar. 14 h, dim. 19 h.

IMMACOLATA ET CONCETTA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 19 h.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h, + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar. 22 h 40.

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) *Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85)*, jeu. 16 h, lun. 18 h, mar. 20 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PEAU D'ANGE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., sam., dim. 18 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., mar. 21 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h, lun., mar. 14 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

PULSIONS (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., sam. 22 h 15.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15, ven., sam. 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., sam. 0 h 45, + jeu., ven., lun., mar. 16 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15, ven., 24 h.

LA TRACE (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 12 h 10, lun. 22 h.

LA TRAVIATA (Fr.-it., v.o.), Calypso, 17e (43-80-30-11), jeu., ven., lun., mar. 14 h.

WITNESS (A., v.o.), Calypso, 17e (43-80-30-11), 20 h 15, + jeu., ven., lun., mar. 15 h 45.

RADIO-TELEVISION

A VOIR

Imagination

Les images sont en train de *tuer notre imagination*. A l'ère du roman-photo (quelle contradiction dans les mots !) et de Shakespeare en bandes dessinées, les enfants qui lisent encore s'inquiètent de savoir, en recevant un livre, si *« il y a des images »*. Bien sûr qu'il y en a, mais il faut les débusquer derrière les mots. Et elles sont infinies, n'ayant pour limites que celles de notre imagination. Mais qui, de nos jours, se plaint encore de la trahison à l'écran de personnages fictifs que nous connaissons par cœur pour les avoir « vus » sur la page imprimée ?

Tout est devenu explicite. A force de réalisme — sang-ketchup et cadavres découpés à la tronçonneuse, — même les films d'horreur sont risibles. Un comble ! Les véritables maîtres du suspense suggèrent, mais ne *montrent jamais*. Ils *créent* un climat en obligeant le spectateur à faire travailler son imagination, plus fertile que tous les trucages. Demandez à Hitchcock. Dans la scène de la douche de *Psychose*, alors qu'on est persuadé de voir poignarder Janet Leigh, jamais on ne voit le couteau toucher sa peau.

A la télévision, heureusement, l'imagination a encore droit de cité. Il y a les émissions historiques ou documentaires, « Histoire d'un jour », « Alain Decaux raconte », où la parole, la photo et le document écrit gardent tout leur pouvoir d'évocation. Et puis, il y a Michelle Porte. On se souvient de sa magistrale *Princesse Palatine*, promenade enchanteresse au palais de Versailles, vue à travers le regard critique, et humoristique, de la princesse allemande *Charlotte-Elisabeth*, dite la Palatine.

On pourra voir (ou revoir), jeudi après-midi sur TF1, *la Peste à Marseille*, qu'elle avait réalisée pour l'émission « A cœur ou à raison ». Le sujet est des plus terrifiants. En l'espace *de deux ans (1720-1722)*, la troisième ville du royaume, après Paris et Lyon, perd 60 % de ses cent mille habitants. Ce fléau le plus redouté de l'Occident fait du riche port de Marseille, *« ville catholique et heureuse »*, un *« charnier maudit de Dieu »*.

Pour en évoquer toute l'horreur, Michelle Porte évite une dramatisation picturale. La caméra se promène sobrement à travers la ville phocéenne d'aujourd'hui, alors qu'on entend « off » la chronique reconstituée à partir de sources authentiques, qu'aurait pu tenir un notable de l'époque. *« Avec les grandes chaleurs, il y a maintenant mille morts par jour,* dit-il laconiquement. *Les cimetières débordent, et on jette les cadavres dans la rue, où ils sont dévorés par les chiens qui rôdent. Les bébés têtent leur mère morte et les malades se jettent par la fenêtre. »* Ponctué par la musique lancinante des *Trois leçons de ténèbres*, de Delalande, ce récit est plus hallucinant que toutes les images.

ALAIN WOODROW.

Mercredi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : l'Ami Maupassant.
De C. Santelli, avec M.-C. Barrault, P. Vernier, M. Duchaussoy... Réal. J. Tréfouel, avec C. Cloarec.
« Berthe », troisième des six téléfilms présentés par Claude Santelli, raconte l'histoire atroce d'une enfant rejetée par tous parce que, malgré sa beauté, elle est débile mentale. Admirablement joué, surtout par Marie-Christine Barrault, ce conte de Maupassant revit grâce à la caméra magique de Santelli.

21 h 40 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Un magazine qui revisite le fait divers, interroge la société, la vie, les gens.

22 h 40 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Antoine Vitez, metteur en scène, monte actuellement Electre, *de Sophocle, au Théâtre national de Chaillot.*

23 h 25 C'est à lire.

23 h 40 Balade d'automne.
En Nord-Pas-de-Calais.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu, réal. J.-L. Leridon.
Avec M. Jacques Chirac, maire de Paris, premier ministre. Tout sur la cohabitation ? Il n'est pas dans les habitudes de M. Chirac de se livrer aux confidences.

22 h Document : Que deviendront-ils ?
Document de Michel Fresnel. Avec la collaboration d'Hélène Delebecque, Jane Lagier, Chantal Waysman.
Depuis trois ans, une petite équipe de télévision a décidé de suivre les élèves d'une classe de 6e au lycée Paul-Valéry. Chacun avec ses rêves fous, ses petits ou gros problèmes, l'école, les parents, les copains et copines. Une expérience extraordinaire qui laisse entrevoir, en filigrane, sans jamais insister ni juger, le poids de l'éducation, du milieu social, des influences diverses. L'équipe les suivra pas à pas, même s'ils changent de ville, d'école pendant dix ans.

23 h *Histoires courtes.*

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier en direct du Bataclan.
Avec le groupe Indochine, William Scheller, Kent, Jacques Villeret et les Raoul-Petite.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.

22 h 20 Journal.

22 h 45 *Cinéma : Entends-tu les chiens aboyer ?*
Film mexicain de F. Reichenbach (1974). Avec S. Sanchez, A. Camacho, A. Clavel (v.o. sous-titrée).
Un Indien venu de la ville cherche un médecin pour son fils malade qu'il porte sur ses épaules. Errance à travers l'espace, le temps, la culture indienne du Mexique, la nature. Visions du cinéaste, conte philosophique.

0 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Zorro ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Ile de de Transe ; 18 h 35, BD 3 ; 18 h 40, Kamikazé impro ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

21 h, l'Arme au poing, film de M. Winner ; 22 h 45, Paris, Texas, film de W. Wenders ; 1 h 5, la Nuit de San-Lorenzo, film de P. et V. Taviani.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10).

21 h 20 Série policière : Inspecteur Derrick (et à 1 h).

22 h 25 Big Bang.
Magazine de la science (et à 2 h 5).

23 h 20 Série : Riptide.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : lettres parisiennes, autopsie de l'exil.
21 h 30 Pulsations : Bourges, musiques haut-parlantes.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les prisons.
0 h 10 *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Symphonie n° 7 en mi mineur*, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du Petit Opportun.

Jeudi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Questions à domicile.
Emission de P.-L. Seguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, maire de Villeurbanne et député socialiste du Rhône, reçoit les journalistes de l'émission en direct de son domicile à Villeurbanne. Sera-t-il à nouveau question de l'affaire Greenpeace ? Depuis sa victoire inattendue (devançant M. Raymond Barre) à Lyon, M. Hernu est devenu l'une des figures les plus populaires de la gauche.

21 h 50 Feuilleton : l'Australienne.
De P. Amenta, d'après le roman de N. Cato.
Dernier épisode d'une série bien réalisée, pour les amateurs de passions, d'érotisme et de vie de bohème.

22 h 55 Journal.

23 h 10 Prix vidéo Jean d'Arcy.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Petit Monde de Don Camillo.
Film franco-italien de Julien Duvivier (1951), avec Fernandel, G. Cervi, Sylvie, F. Interlenghi (N.).
Dans un village italien de la plaine du Pô, au temps de la guerre froide, la rivalité d'un curé au tempérament bouillant et d'un maire communiste. Le premier et le meilleur film d'une série bien connue... qui est de nouveau diffusée.

22 h 20 Magazine : Actions.
Magazine économique présenté par F.-H. de Virieu et Gérard Morin.
Donnant-donnant : l'accord d'entreprise du mois ; titres en jeu ; parlons d'argent : des conseils pour négocier le remboursement de ses dettes ; coups de pouce... à une entreprise bretonne.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Frenzy.
Film américain d'A. Hitchcock (1972), avec J. Finch.
A Londres, un maniaque sexuel étrangle des femmes. Un innocent est soupçonné, puis arrêté à sa place. Une bonne dose d'humour anglais dans un cocktail de meurtres — dont le spectateur connaît le coupable, — de scènes macabres et d'embrouilles. Pas du grand Hitchcock mais un bon « divertissement ».

22 h 30 Journal.

22 h 55 Bloc-notes, de François Mauriac, 1961-1962.

23 h 5 Itinéraires autrichiens.
Série de trois émissions.

23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, *Le futur est femme*, film de M. Ferreri ; 22 h 25, *Histoires d'outre-tombe*, film de F. Francis ; 23 h 55, Chicanos, chasseur de têtes, film de J. Freedmann ; 1 h 45, Gentleman des antipodes ; 2 h 20, série : Clips.

LA « 5 »

20 h 30 Pentathlon (et à 0 h 20).

22 h 20 Mode, etc. (et à 2 h 10).

23 h 20 Série : Chips.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ecrit pour la radio : « les Ombres », de F. Fuhmann, traduit de l'allemand par A. Martinot. Avec D. Ivernel, B. Balp, B. Devoldere...
21 h 30 Hommage à Pia Colombo.
22 h 30 *Nuits magnétiques.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : *l'Heure espagnole*, de Ravel ; *le Rossignol*, de Stravinski, par les Chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez, chef des chœurs A. Oldham, sol. P. Bryn-Julson, E. Laurence.
23 h Les soirées de France-Musique.

COMMUNICATION

UN NOUVEL INSTRUMENT DE MESURE D'AUDIENCE

Les radios sous surveillance mensuelle

Les premiers résultats de l'enquête « 55 000 », rendus publics, mardi 22 avril, par Médiamétrie, révèle, sur les trois derniers mois, une progression notable des scores des radios de service public et des radios locales privées dans leur ensemble.

Ainsi, si l'audience cumulée de la radio a augmenté au cours des trois derniers mois (67,5 % en janvier, 73,8 % en février, 76 % en mars), Radio-France a également progressé en passant de 17 % à 19,2 % puis à 21,1 % (dont 13,3 %, 15,1 % et 17,2 % pour France-Inter) ; Europe 1 a évolué de son côté de 16,7 % à 18,8 %, puis 19 % ; RMC de 6,7 % à 7 % puis 7,6 % ; RTL de 19,6 % à 20,8 % et 20,5 % ; tandis que les radios locales privées grimpaient de 19,3 % à 22,1 % puis 22,8 % en mars.

Ce même mois, la durée moyenne d'écoute du média radio a été de 182 minutes par auditeur.

Des résultats réguliers et fiables en matière d'écoute de la radio : voilà des mois, sinon des années, que les professionnels de la communication réclament avec insistance un instrument de mesure, en s'étonnant de l'inadéquation des moyens de recherche à la multiplication des programmes. Sans doute, l'analyse du Centre d'étude des supports de publicité (CESP), réalisée chaque année en trois vagues, était-elle attendue par les managers de radio comme un verdict populaire sur leurs grilles de programme et leur tonalité ; mais elle ne satisfaisait plus guère les utilisateurs principaux des études sur les médias à savoir les publicitaires et les annonceurs.

Aussi est-ce sans affliction particulière que ces derniers ont appris la suspension des études radio du CESP, sujettes de plus en plus à polémique. Encore fallait-il compenser cette disparition par d'autres études et enquêtes sur les médias : l'enquête « 55 000 » de Médiamétrie allait venir à point. Plus de coups de sonde quelques semaines par an : l'étude est permanente dix mois sur douze (juillet et août exclus) et faite par téléphone ; l'échantillon (5 500 personnes) est renouvelé tous les mois, et la représentativité garantie à tous les niveaux (sexe, âge, département, catégorie socio-professionnelle). Bref, la possibilité de connaître enfin le comportement des différentes radios au long de l'année.

Bonne nouvelle sans doute pour les publicitaires, même si certains, et encore insatisfaits, continuent de rêver à un système d'audimétrie-radio, « *la seule mesure véritablement objective*, explique l'un d'eux, *puisque l'appareil enregistre automatiquement la fréquence sélectionnée par l'auditeur. La seule aussi qui fasse peur aux très grosses radios, dont les scores sont actuellement surestimés par l'effet de leur notoriété* ».

ANNICK COJEAN.

DES ANCIENS DE « STRATÉGIES » LANCENT LA LETTRE HEBDOMADAIRE « CB NEWS »

CB News – « CB » comme Business et communication, son sous-titre, ou comme Christian Blachas, l'un de ses fondateurs – est parue lundi 21 avril.

Lettre hebdomadaire d'informations sur les médias, les agences de publicité et les annonceurs, *CB News* a été créée notamment par Christian Blachas, cofondateur de l'hebdomadaire *Stratégies*, dont il a démissionné le 5 mars en raison de « *profondes divergences* » avec l'actionnaire majoritaire, M. Henri J. Nijdam (*le Monde* du 7 mars).

Le capital de *CB News* (500 000 francs) est détenu à 70 % par Christian Blachas, le reste par les trois autres fondateurs, eux aussi anciens de *Stratégies*.

L'équilibre financier de cette lettre, dont le premier numéro a été tiré à 6 000 exemplaires, devrait être réalisé grâce à 1 500 abonnés et à trois pages de publicité.

LE DÉBAT SUR LA PRIVATISATION D'ANTENNE 2

Un projet de rachat par les salariés et les téléspectateurs

Voulez-vous devenir actionnaire d'Antenne 2 ? C'est l'idée sur laquelle travaille une petite équipe au sein de la chaîne. Elle rassemble des cadres et des journalistes, à l'initiative de deux membres du service économique de la chaîne, Jean-Claude Renaud et Jean Le Berre. Spécialistes, avocats et conseillers d'affaires sont consultés.

Le projet ne serait officiellement mis en route qu'en cas de privatisation de la deuxième chaîne, une hypothèse que ne souhaite pas la petite équipe, favorable au maintien du service public. Son objectif est d'éviter de voir brusquement remises en cause, par un groupe privé, une politique, une ambition, une « grille » qui ont fait la réputation de la chaîne, son autorité, son audience. Pour les actionnaires, il s'agirait, tout en défendant une certaine conception de la télévision, de faire aussi un placement. « *Ce qu'on propose,* préviennent les journalistes, *ce n'est pas un bout de papier, mais des actions qui prendront de la valeur* ».

L'expérience, totalement nouvelle dans l'audiovisuel, a des antécédents dans la presse écrite : Jean-François Kahn a créé son magazine *l'Événement du jeudi* en faisant appel à des lecteurs-actionnaires, *le Monde* a augmenté récemment son capital de la même manière. Combien coûterait Antenne 2 ? Le chiffre dépend de l'offre et de la demande. Cher, très cher, de toute façon. M. Jérôme Seydoux a proposé 4 milliards. Étant donnés les convoitises et le budget annuel – de l'ordre de 2 500 millions de francs, – on peut évaluer la valeur de la chaîne entre 4,5 ou 6 milliards de francs. Il faudrait donc trouver quelque deux millions de téléspectateurs prêts à mettre 2 500 F. Un pari risqué !

CATHERINE HUMBLOT.

Le sort du Carrefour international de la communication

Que devient le Carrefour international de la communication ? Rayé d'un trait de plume, comme le suggère une phrase lapidaire relevée dans le projet de loi de finances rectificative présenté le 16 avril en conseil des ministres ? Maintenu dans ses principaux objectifs, mais avec un nouveau type de financement, comme pourrait le faire penser le maintien – provisoire – de son budget de fonctionnement ? L'incertitude au sein du CIC semble totale aujourd'hui et la cinquantaine de salariés attendent d'être fixés sur leur sort, et sur celui de cet établissement public à caractère industriel et commercial que préside, depuis février dernier, M. Jean-Claude Héberlé.

Lancé en mars 1982 par le président Mitterrand, défendu, promu, aiguillonné tour à tour par des personnalités très différentes – MM. Serge Antoine, Robert Lion, Mme Yvette Chassagne, M. Jean-Hervé Lorenzi, le projet était sans doute ambitieux. Véritable « cité de la communication », le CIC devait, en effet, promouvoir l'ensemble des techniques de pointe utilisées dans l'informatique, l'audiovisuel et l'édition, et jouer à la fois le rôle de vitrine de ces technologies, de centre des affaires, et de lieu d'apprentissage. Le tout devant prendre place, dès 1988, dans la fameuse Arche, dessinée par l'architecte Otto Von Steckelsen, pour couronner la Tête Défense.

Distorsion

L'Arche est maintenue, et « *le projet architectural sera mené à bien* », mais le texte du projet présenté au conseil des ministres annonçait que « *l'abandon du Carrefour et la vente de ses locaux permettront une recette d'environ 500 millions de francs* ». L'argument budgétaire était de poids, l'absence d'image précise du Carrefour dans le public donnant au sacrifice une apparence indolore. Nombreux sont ceux qui, dans l'actuelle majorité, n'avaient d'ailleurs jamais caché leur hostilité envers un projet dont ils ne percevaient ni l'importance ni les missions. Quelle serait sa spécificité, demandaient certains, par rapport à la Cité des sciences de La Villette, l'Institut national de la communication audiovisuelle, ou l'Info-mart ? Ne fallait-il pas redistribuer ses missions en vue de la nouvelle loi sur l'audiovisuel ? D'autres se sont également inquiétés de la distorsion apparente entre le budget actuel de fonctionnement du centre (60 millions) et l'ampleur des investissements immobiliers réalisés récemment (930 millions de francs pour 44000 mètres carrés de locaux). Une distorsion qui entraînerait, tôt ou tard, pensent-ils, d'importantes contributions de l'Etat.

Reste le centre de la Défense, qui, avec le Carrefour, comptait sur un lieu d'animation, de recherche et de culture qui lui manquait cruellement. Restent des professionnels qui y avaient trouvé un lieu d'accueil attentif pour nombre de leurs projets (vidéo-disques, télévisions locales, communication d'entreprise...). Restent un certain nombre de missions qui étaient de la vocation du Carrefour, et que le gouvernement pourrait prendre en compte en les resituant toutefois, comme on le précise à Matignon, dans un paysage audiovisuel transformé, et où le budget de l'Etat serait le moins possible sollicité.

A. Co.

CULTURE

Mort d'Otto Preminger

Le réalisateur Otto Preminger est mort ce mercredi 23 avril à son domicile new-yorkais. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Un raffinement viennois

Né à Vienne en 1906, puis émigré aux Etats-Unis dans les années 30, Otto Preminger fut découvert au lendemain de la guerre avec *Laura* (1944), qui inaugure le film noir américain. Il allait devenir un des cinéastes préférés de la future nouvelle vague des années 50 et faire partie du « carré d'as » d'un groupe de cinéphiles réunis autour du cinéma Mac Mahon. *Laura*, en même temps qu'il révélait une fascinante comédienne, Gene Tierney, et lançait une rengaine célèbre, définissait les composantes du style Preminger, un certain art, par la plastique, l'ambiance, un jeu très naturel, de rendre tout possible et crédible. Laura ressucite d'entre les morts, envahit, possède le film et l'inspecteur (Dana Andrews) chargé de l'enquête. Fallen Angel *Crime passionnel* (1945), avec moins de brio et sans Gene Teirney, poursuit une investigation assez similaire. *Le mystérieux docteur Korvo* (1950) et *Mark Dixon détective* (1950) consolident la réputation de Preminger comme auteur de film noir.

Son talent de conteur et de directeur d'acteurs s'emploie aussi bien dans une histoire d'amour classique comme le parfait *Daisy Kenyon* (1947), une comédie à l'époque jugée osée et qui eut des démêlés avec la censure *La Lune était bleue* (1953), un film de plein air somptueux *la Rivière sans retour* (1954), la transposition à l'écran de la comédie musicale *Carmen Jones* (1954), d'après la *Carmen* de Bizet, joué par des acteurs noirs. *Sainte Jeanne* (1957) adapté de la pièce de Bernard Shaw, révèle une jeune inconnue, Jean Seberg, qu'on allait retrouver immédiatement dans une autre adaptation de Françoise Sagan, *Bonjour tristesse* (1957). *Autopsie d'un meurtre* (1959) marque l'apogée du style analytique du metteur en scène qui, après 1960, se lance dans la superproduction à sujet historique comme *Exodus* (1960) et *Tempête à Washington* (1962). Venu du théâtre, formé à Vienne chez Max Reinhardt, il sut garder au cœur de l'Hollywood traditionnel un raffinement typiquement viennois dans la narration et dans l'image. Il apparut comme acteur dans quelques films, notamment *Stalag 17* de Billy Wilder (1953).

L. M.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Benoît CHEVAUCHEZ
et Hélène, née VRILLON,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul-Arthur,

le 3 avril 1986.
20, rue des Bons-Enfants,
75001 Paris.

– Emmanuelle HUISMAN,
Bruno PERRIN et Jean-Baptiste,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Nathanaël,

le 19 avril 1986.
1261, Madison Avenue,
New-York, N. Y. 10028.

Mariages

– M. et Mme Lucien MULÉ,
M. et Mme Gilbert BLONDIN,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Catherine et Jean-Claude,

qui a eu lieu le samedi 19 avril 1986, à Survilliers (Val-d'Oise).

– Claude FOUSSIER
et Nathalie DANET, née EDOU,

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, à Chirac (Lozère), le samedi 19 avril 1986.

Décès

– Mme Stéphane Cordier,
Mme Isabelle Cordier-Reversat
et ses enfants,
M. et Mme André Cordier,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane CORDIER,
écrivain,
fondateur de la revue *l'ARC*,

survenu le 15 avril 1986, à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-unième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Dîme », chemin de Repentance,
13100 Aix-en-Provence.

[Né en Belgique en 1905, membre d'une riche famille d'industriels de la parfumerie, Stéphane Cordier se passionna très vite pour la littérature et plus particulièrement pour tout ce qui concernait la fabrication des livres : c'est ainsi qu'il rassembla et édita en 1934, sous le titre *Interventions surréalistes*, les textes et les dessins de ses amis ; c'est ainsi encore qu'il consacra de nombreux ouvrages à la biographie d'imprimeurs ou de relieurs : *Louis Jou, artisan du livre ; Christophe Pantin, architypographe du Roy*. Installé à Aix-en-Provence, il fonda en 1958, avec Bernard Pingaud, Georges Duby et René Micha, la revue *l'ARC*, qu'il dirigea jusqu'en 1982 et qui présenta chaque trimestre des dossiers de haute tenue intellectuelle sur les écrivains, les musiciens, les historiens, les peintres, les cinéastes et les philosophes. Parmi les œuvres de Stéphane Cordier, signalons encore *le Séduction du merveilleux, Jean-Paul Marat, Paracelse* et *l'Armure de verre*.]

– Germaine Rosenbaum,
Les familles Bloch, Cahen, Rosenbraum,

ont la douleur de faire part du décès, à quatre-vingt-six ans, de

Mlle Renée Rachel ETTINGER,

leur sœur, belle-sœur, tante,
le 9 avril 1986.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme André Gérard,
M. et Mme Michel Le-Lan
et leur fils,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André GÉRARD,

survenu le 10 avril 1986, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Bazeilles (Ardennes), le 15 avril.

13, rue du Général-Lebrun,
Bazeilles, 08410 Douzy.
68, rue Louis-Blanc,
75010 Paris.

– Mme Samuel Guedon,
M. et Mme John Morhardt
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Guedon
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Chatelain
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Guedon
et leurs enfants,
M. et Mme René Sig
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel GUEDON,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le 15 avril 1986, dans l'intimité familiale, à Saint-Cheron (Essonne).

3, « Les Erables », clos Salibert,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.
25, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

– Le docteur et Mme Guy Rosolato,
leur fils, François,
Les familles Maréchal, Malrait, Rosolato, Paulson, Blanchart, Blassel,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis ROSOLATO,
née Aline Maréchal,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 23 avril 1986, en l'église Saint-Léon, à Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

3, square Thiers,
75116 Paris.

Anniversaires

– Pour le huitième anniversaire de la mort de

Jacques RUEFF,
grand-croix de la Légion d'honneur,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Messes anniversaires

– La famille et les amis du

colonel François de LA ROCQUE

feront célébrer le samedi 26 avril 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin, chapelle Saint-François, 4, rue du Havre, à Paris-9e, une messe pour le quarantième anniversaire de sa mort, dite aussi à la mémoire de ses fils morts pour la France, de Jean Mermoz, de Noël Ottavi et de ses amis disparus.

Communications diverses

– Chœur de chambre de la classe de musique de Turku (Finlande), église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e, le lundi 28 avril 1986, à 20 h 30 (entrée libre).
Œuvres profanes et religieuses finlandaises : J. Sibelius, J.-S. Bach, C. Franck, A. Bruckner, F. Litz.

– Entretien du mercredi au Collège de France : « Le processus créatif dans les sciences et dans les arts. »
Mercredi 30 avril, à 9 h 30, salle 3 *bis* : Michel Schneider, psychanalyste, propose : « Une contre-invention : le plagiat. » ; Jean-Claude Montel, écrivain, et Jean-Benoît Puech, écrivain, chercheur à l'EHESS, participeront aux débats.

– Le patriarche grec-catholique Maximos V célébrera une liturgie solennelle, le dimanche 27 avril, à 17 heures, à Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

– Le Cercle Jean-Jacques-Rousseau organise le jeudi 24 avril, à 20 h 45, une conférence-débat sur : « Langues et identité collective », avec Jean Alexandre, théologien et poète, et Pierre Encrève, linguiste, au 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

– Le Centre international d'études Antoine-Béchamp organise, le samedi 26 avril, à 15 heures, 163, rue Saint-Honoré, une conférence sur le thème : « Centenaire du face-à-face des savants Béchamp et Pasteur à l'Académie de médecine », par Marc Avérous, ingénieur chimiste, et le docteur Marie Nonclercq, pharmacien. Tél. : 39-68-60-91.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, mercredi 23 avril, à 17 heures, salle des Commissions, M. Tijerina-Martinez : « Administration et régime politique au Mexique. La participation des fonctionnaires à la politique dans un régime autoritaire. »

– Université Paris-X, jeudi 24 avril, à 16 h 15, salle 614, M. Christian Lagarde : « La loi de la baisse tendancielle du taux de profit. »

– Université Paris-X, jeudi 24 avril, à 14 h 30, salle C 26, Mme Joëlle Griffon du Bellay, née Diehl : « Le Pérou dans la vision des voyageurs du dix-neuvième siècle. »

– Université Paris-X, mardi 29 avril, à 14 h 30, salle 614, M. Constantin Abena Nguema : « La politique budgétaire dans les pays africains de la zone franc : une approche critique de la théorie de l'éviction. »

SPORTS

FOOTBALL

Bordeaux et Marseille en finale de la Coupe de France

Les Girondins de Bordeaux et l'Olympique de Marseille disputeront la finale de la Coupe de France, mercredi 30 avril au Parc des Princes. Vainqueurs (1 à 0) au match aller, les Marseillais ont obtenu le nul (1 à 1) à Rennes, mardi 22 avril. Dans le même temps les Bordelais ont battu le Paris-Saint-Germain (2 à 1). Ils ont marqué à la première (Reinders) et à la dernière minute (Girard) de la première mi-temps. Susic avait égalisé entre-temps (21e minute) et Rocheteau manqué un penalty (40e).

Le brave soldat Reinders

Uwe Reinders, l'attaquant allemand des Girondins de Bordeaux, sait compter. Il sait que le recrutement en or massif que le président Claude Bez est en train de réaliser pour la saison prochaine risque de le pousser vers le banc de touche, voire vers la sortie. A trente et un ans, le « bombardier de Brême » a suffisamment traîné ses crampons en Bundesliga pour ne plus se faire d'illusions sur l'univers impitoyable du football professionnel. Les arrivées du Yougoslave Zlato Vujovic, de José Touré, Jean-Marc Ferreri et, pourquoi pas, Jules Bocandé vont créer, pour Bernard Lacombe, Marc Pascal et lui-même, une concurrence difficile. Pas question de se recycler en milieu de terrain. Celui-ci affichera complet avec Alain Giresse, Jean Tigana, René Girard, Gernot Rohr, Philippe Vercruysse et, pourquoi pas, Fernando Chalana.

Bras ballant

Engagé pour deux ans en 1985, le légionnaire allemand n'a pas l'intention de déserter. Il a même envie de voir du pays en disputant, l'an prochain, une coupe européenne avec Bordeaux, si possible la Coupe des vainqueurs de coupe. Alors il a saisi la dernière occasion de l'année pour se montrer à son avantage au public bordelais. Malgré sa masse athlétique (1,87 m pour 85 kilos), il n'avait pas réussi de toute la saison à faire oublier son prédécesseur Dieter Muller. Il y est enfin parvenu mardi soir. En l'espace de cinq minutes.

Une première frappe du gauche dans la lucarne au bout de 30 secondes. Une deuxième encore plus instantanée du pied droit sur la barre transversale. Joël Bats était médusé, le PSG un radeau à la dérive. Reinders pouvait saluer la foule du geste auguste du gladiateur.

Mais l'euphorie conquérante n'allait pas durer plus d'un quart d'heure. Dans une chute anodine (il y eut des frictions autrement sévères au cours de ce match âprement disputé), Uwe Reinders se démettait l'épaule. Son bras levé quelques instants plus tôt vers le public resta ballant, précautionneusement figé le long du corps.

Le joueur, qui souffrait beaucoup, continua malgré tout à peser sur la défense parisienne jusqu'à l'ultime minute. Ses courses éperdues, déséquilibrées par son bras en écharpe, sa hargne, ses coups de gueule moustache en bataille ont ajouté une dimension épique à ses deux coups d'éclat techniques du début de match. « *Uwe, Uwe* », scandait la foule réconciliée. Claude Bez sera-t-il bon public ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● CYCLISME : *Tour d'Espagne.* – Le Français Thierry Marie (Système U) a remporté, mardi 22 avril à Palma-de-Majorque, le prologue du Tour d'Espagne devant l'Australien Alan Peiper.

● TENNIS : *Tournoi de Monte-Carlo.* – Le Français Thierry Tulasne a été éliminé, mardi 22 avril, au premier tour du Tournoi de Monte-Carlo, par le Suisse Jakob Hlasek (6-3, 7-6). Au deuxième tour, Tarik Benhabilès a battu Guy Forget (2-6, 6-4, 6-2).

TOURISME

UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA FRANCE AUX ÉTATS-UNIS

La pêche aux Américains

M. Jean-Jacques Descamps (UDF), secrétaire d'Etat au tourisme vient d'annoncé que ses services, associés aux professionnels, envisageaient de lancer une campagne de promotion aux Etats-Unis pour inviter les touristes à visiter la France cet été. La balance touristique de la France a été excédentaire, en 1985, de 31,5 milliards de francs (le tourisme est désormais le premier secteur économique français pour l'apport de devises). Ce record a été atteint l'année passée grâce à la venue de nombreux Américains à Paris ou en province. Or, ainsi que le souligne M. Descamps, les touristes d'Outre-Atlantique sont « *les touristes qui dépensent le plus et qui effectuent les séjours les plus longs* ». La vague d'attentats, les détournements d'avions, les fusillades dans les aéroports et le piratage d'un paquebot qui ont eu lieu en Europe depuis le début de l'année poussent les Nord-Américains à bouder le vieux continent (*le Monde* du 7 février), près de cinquante pour cent d'entre eux, par exemple, ayant annulé leur séjour cet hiver dans les Alpes. L'Italie, la Grèce et la France apparaissent comme les plus touchées par cette désaffection.

La campagne que l'on envisage de lancer aux Etat-Unis débloquera-t-elle la situation ? Cette promotion de la France à New-York ne vient-elle pas trop tard ? L'attitude du gouvernement français lors du raid récent des pilotes américains sur Tripoli a suscité de vives réactions aux Etats-Unis. Cette hostilité à l'égard de Paris n'est donc pas de nature à calmer le jeu et à encourager les touristes à traverser l'Atlantique pour découvrir l'île de la Cité, le Mont-Saint-Michel ou Versailles. D'autant plus que la baisse du dollar pénalise les candidats au voyage.

M. Descamps veut vendre le produit « France » à l'étranger mais aussi dans l'exagone. Pour cela il veut relancer la machine. Un audit de la direction du Tourisme a été demandé. En bon libéral, il souhaite ainsi, dans le cadre de la politique économique du gouvernement, la liberté des prix et des allégements fiscaux pour le secteur de l'hotellerie. *Le plus rapidement possible* » déclare M. Descamps qui prévoit « *un régime transitoire* » en attendant la libéralisation annoncée.

Le tourisme est aujourd'hui « *un secteur essentiel de l'économie française* » a conclu le secrétaire d'Etat. Il ajoute « *c'est pourquoi il est rattaché au ministère de l'Industrie* ». Le tourisme a-t-il enfin trouvé son port d'attache ? Depuis 1981 il a été en effet « baladé » successivement de « la Jeunesse et aux Sports » au « Commerce extérieur » puis au « Commerce et à l'Artisanat »...

JEAN PERRIN.

400 000 FRANÇAIS OUTRE-ATLANTIQUE

Si les touristes américains boudent l'Europe, les Français, eux, ont le coup de foudre pour les Etats-Unis. C'est en effet la ruée vers la Californie, l'Arizona, la Floride et, bien sûr, New-York. Le nombre de demandes d'informations sur l'Amérique du Nord adressées à l'office de tourisme des Etats-Unis à Paris est en augmentation de 81 % par rapport à l'année dernière. Les grands voyagistes qui organisent des voyages et des séjours (seul ou en groupe) outre-Atlantique ont atteint fin mars leur chiffre d'affaires de 1985 pour cette destination. On estime aujourd'hui à plus de 400 000 le nombre de Français qui circuleront cet été sur les routes américaines.

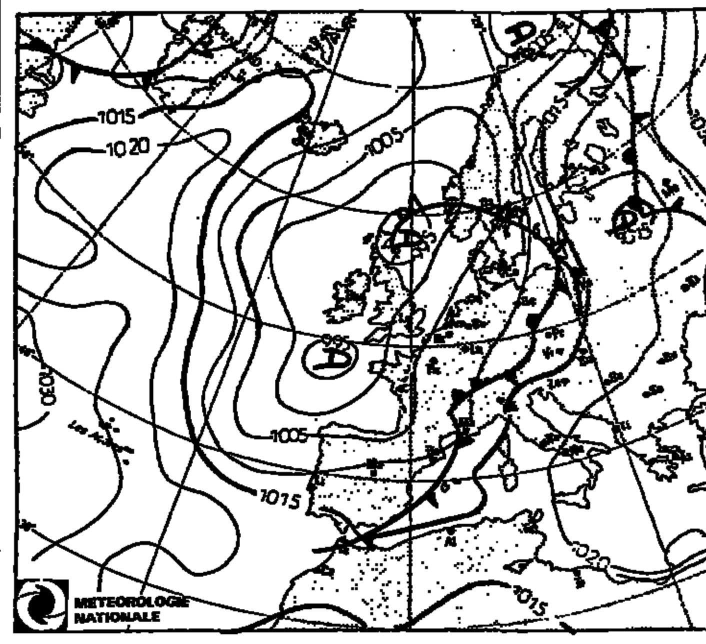
J.P.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 AVRIL 1986 A 0 h GMT

PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL A 0 h GMT



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 avril à 0 heure et le jeudi 24 avril à minuit.

Le centre dépressionnaire des îles Britanniques persistera en se comblant lentement. Le flux restera donc orienté sud-ouest avec des limites instables qui circuleront sur l'ouest du pays, tandis qu'une zone frontale située sur l'est du pays s'évacuera lentement.

Jeudi matin : le temps sera couvert et pluvieux du Nord-Est à l'ouest de la Bretagne, au Lyonnais et aux Alpes. Dans la journée, cette zone pluvieuse s'évacuera vers l'Est pour ne persister le soir que du Jura aux Alpes. Près de la Méditerranée le ciel sera très nuageux avec des averses. Celles-ci se limiteront progressivement de la Côte d'Azur à la Corse dans l'après-midi. De la Bretagne aux Charentes et au Nord, les averses seront fréquentes toute la journée et accompagnées de grêle ou d'orages en particulier près des côtes. Sur le reste du pays, le ciel sera assez nuageux le matin avec des averses de la Champagne au Massif Central. Dans la journée les éclaircies deviendront plus larges avec toutefois des averses isolées en soirée.

Côté température, on n'observera pas d'évolution notable. Le matin, elles seront comprises entre 4 et 6 degrés sur la moitié nord, 6 et 8 degrés sur la moitié sud, de 10 à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, elles iront de 14 à 18 degrés du nord au sud, localement 20 degrés près des Pyrénées.

Le vent de sud à sud-ouest sera faible à modéré.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE
TEMPS PREVU LE 24 04.86 DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE

	maxima	minima	temps
AJACCIO	25	12	C
BIARRITZ	15	11	N
BORDEAUX	13	5	N
BOURGES	13	2	S
BREST	10	5	A
CAEN	12	4	C
CHERBOURG	11	5	P
CLERMONT-FERR.	11	2	N
DIJON	8	4	P
GRENOBLE-St-M-H	12	4	P
GRENOBLE-St-Geo	2	2	P
LILLE	13	6	P
LYON	3	2	P
MARSEILLE-MAR.	16	13	P
NANCY	9	5	N
NANTES	13	7	P
NICE	17	12	P
PARIS-MONTS.	15	4	N
PARIS-ORLY	14	4	P
PAU	14	7	–
PERPIGNAN	13	5	C
RENNES	12	6	P
STRASBOURG	6	5	P
TOURS	14	4	S
TOULOUSE	13	5	C
POINTE-A-PITRE	31	21	S

ÉTRANGER

	maxima	minima	temps
ALGER	22	9	C
AMSTERDAM	13	5	N
ATHÈNES	20	10	S
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	19	7	N
BELGRADE	22	8	C
BERLIN	12	7	P
BRUXELLES	13	6	N
LE CAIRE	25	14	S
CANARIES	12	12	P
COPENHAGUE	10	3	B
DAKAR	28	19	S
DJERBA	25	15	N
GENÈVE	6	1	+
HONGKONG	23	21	P
ISTANBUL	16	2	S
JÉRUSALEM	18	9	S
LISBONNE	15	10	A
LONDRES	12	6	A
LOS ANGELES	26	14	S
LUXEMBOURG	9	2	C
MADRID	14	5	N
MEXICO	25	11	B
MILAN	14	12	P
MONTRÉAL	14	–3	S
MOSCOU	14	9	C
NAIROBI	25	17	P
NEW-DELHI	41	24	N
NEW-YORK	17	5	P
OSLO	2	1	P
PALMA-DE-MAL.	19	–12	N
PÉKIN	18	9	C
RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
ROME	18	14	N
SINGAPOUR	31	26	N
STOCKHOLM	4	0	B
SYDNEY	26	12	S
TOKYO	17	14	S
TUNIS	28	14	S
VARSOVIE	21	7	N
VENISE	18	12	C
VIENNE	24	8	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 AVRIL

« Jardins et cités d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque).

« La Fondation Le Corbusier à Auteuil », 15 heures, métro Jasmin.

« Le musée de Cluny », un reportage sur la vie au Moyen Age, 15 heures, entrée musé place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Maison et atelier de Delacroix », 11 heures, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Histoire et fonctionnement de l'École des beaux-arts », 15 h 30, devant entrée (M. Ragueneau).

« Sculpture française du XIXe au Grand Palais », 16 h 30 (G. Canneri).

« La collection Walter Guillaume », 14 h 15, Orangerie des Tuileries.

« Visite de l'Institut Pasteur, souvenirs personnels du savant dans sa demeure parisienne », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (I. Hauller).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais devant les grilles (P.-Y. Jaslet).

« Salons privés du grand chancelier de la Légion d'honneur », 14 heures, 2, rue de Bellechasse (C.-A. Messer).

« Le Marais (sud), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Port-Royal et le jansénisme », 14 h 45, 123, boulevard de Port-Royal (M. Banassat).

CONFÉRENCES

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Le travail demain : l'avenir du travail » (M. André Gorz, auteur de l'ouvrage « les Chemins du Paradis, l'agonie du capital »).

Institut historique allemand, 9, rue Maspéro, 18 heures : « Permissions tacites et « censure sociale », jalons d'une histoire de la censure de la première moitié du XVIIIe siècle ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Au-delà des religions » (Père Humbert Biondi).

Salle du Club des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, 18 h 30 : « La théorie klagésienne du formniveau » (M.-G. Thibon, philosophe).

Cercle de l'Union interalliée, 33, fg Saint-Honoré (tél. : 42-65-96-00), 18 heures : « Profession : châtelain » (M. H.-F. de Breteuil, président de Demeure historique), avec diapositives.

8, rue de l'Abbé-Grégoire, 18 h 15 : « Evolution du christianisme, le canon des Ecritures, les schismes, la Réforme », avec M. Pierre Chaunne (Fraternité d'Abraham).

BREF

COLLOQUE

IMAGE ET HISTOIRE. – Après un premier colloque en mai 1985 sur le thème « Problèmes et méthodes de la biographie », l'association Histoire au présent, qui édite la revue *Sources*, organise les 14, 15, 16 et 17 mai, à l'université Paris III, un colloque « Image et histoire ». Trois thèmes y seront abordés : « Les images sources de l'écriture historique », « L'histoire mise en images » et « L'histoire et les théories de l'image ». Cette rencontre ouverte au public est accompagnée d'un festival de cinéma historique et d'expositions.

★ Renseignements : Catherine Grünblatt, tél. : 42-63-52-62 ou Jean-René Louvet, tél. : 43-61-04-19.

GUIDE

A COUCHER DEHORS. – Pour les amoureux de la nature et du plein air, le *Guide suisse international de camping-caravaning 1986* qui vient de paraître ne recense pas moins de 9 000 terrains, 6 500 en France (répertoriés par département avec leurs caractéristiques et leurs tarifs), 2 500 en Espagne, Italie, Allemagne, Yougoslavie, Suisse, Autriche et Portugal. Il donne également de nombreuses adresses d'offices de tourisme, rappelle les formalités pour franchir les frontières, etc. En outre, les porteurs du Guide suisse international bénéficieront d'une remise de 10 % dans tous les campings Orbitur au Portugal.

★ Guide suisse international de camping-caravaning, en librairie ou 5, rue de la Baume, 75008 Paris, 520 pages, 49 francs.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 22 avril :

UN DECRET

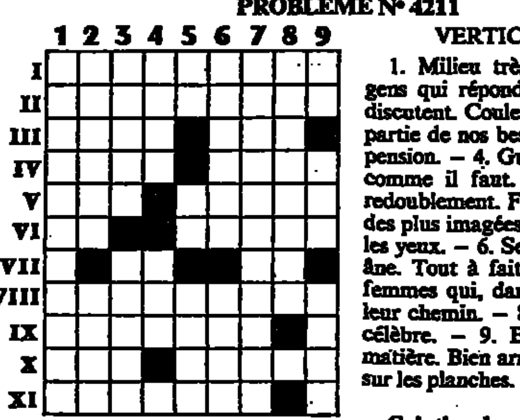
● No 86-718 du 21 avril 1986 relatif aux attributions du secrétaire d'État auprès du ministre de la culture et de la communication.

UN ARRÊTÉ

● Du 21 avril 1986 fixant la répartition des sommes misées au Loto sportif.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4211



HORIZONTALEMENT

I. Pièce de service. – II. Embrassements faisant suite à un embrasement. – III. N'a donc pas poussé. Département. – IV. Tout feu, tout flamme. Marron pour un bleu. – V. Petit socle. Carte populaire. – VI. Manière d'être. On l'a dans la peau. – VII. Abréviation. Caractères d'ange. – VIII. Drôlement forts. – IX. Coupent donc le contact. – X. Abréviation qui en dit long. Occupe une situation élevée en Espagne. – XI. Sont couverts par la police.

VERTICALEMENT

1. Milieu très fermé. – 2. Des gens qui répondent quand d'autres discutent. Coule en Italie. – 3. Fait partie de nos besoins. Points de suspension. – 4. Guide d'animaux. Pas comme il faut. – 5. Entraîne un redoublement. Formes d'expressions des plus imagées. Est donc bon pour les yeux. – 6. Se conduit comme un âne. Tout à fait naturel. – 7. Des femmes qui, dans leur travail, font leur chemin. – 8. Trompettiste très célèbre. – 9. Entre le titre et la matière. Bien arrivée. Est « pointé » sur les planches.

Solution du problème no 4210

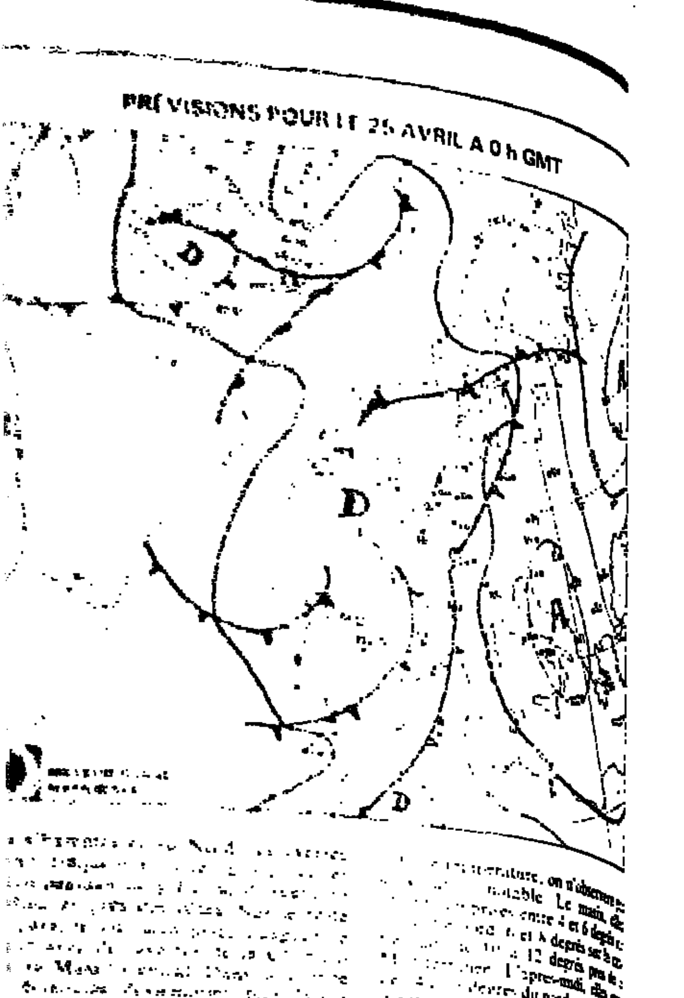
Horizontalement

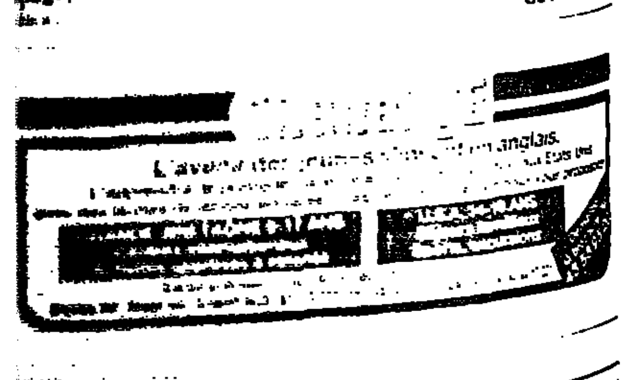
I. Hit-parade. – II. Epuisés. – III. Lô. Ns. Sec. – IV. Imago. Aar. – V. Œnologue. – VI. Menu. – VII. Aimé. Ma. – VIII. Tp. Nectar. – IX. Riz. Narre. – X. Es. Etroit. – XI. Sein. Tune.

Verticalement

1. Héliomètre. – 2. Ipomée. Pise. – 3. Tu. Anna. – 4. Pingouin. En. – 5. Assolement. – 6. Ré. Ecart. – 7. Assagi. Trou. – 8. Eau. Marin. – 9. Encre. Arête.

GUY BROUTY.







ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise nationalisée

recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES EN PROCHE BANLIEUE PARISIENNE

UN INGÉNIEUR PHYSICIEN ou PHYSICO-CHIMISTE

(DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE).
Il sera chargé d'études en laboratoire et sur le terrain, faisant appel à la chimie analytique, aux méthodes statistiques.
Anglais parlé indispensable.

Envoyer c.v. + photo sous nº 7 216 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Importante entreprise banlieue parisienne recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour poste TECHNICO CCIAL en études et construct. de lignes électriques T.H.T.

Envoyer c.v. détaillé au : nº 6 862 M, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui tr.

Impte Société d'électricité du bâtiment région parisienne recherche pour son service commercial

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

OU ÉQUIVALENT
Quelques années d'expérience dans un bureau d'études de prix bâtiment électricité seront appréciées.
Ecrire lettre manuscrite avec c.v. et prétent. au nº 7 205 M, Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmet.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR

POUR ACTIVITES TECHNICO-COMMERCIALES

160 000 +

ISSU D'UNE ECOLE DE CHIMIE OU DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE
aimant la vente et totalement disponible pour déplacements fréquents en France et Etranger. 28 - 32 ans, ayant déjà une expérience industrielle. Lieu de résidence région parisienne.
Allemand souhaité, anglais indispensable.

COGEC Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + CV + photo et prétent. sous réf. 6414 à
20, avenue Messine - 75008 Paris

Important groupe financier

recherche

UN JURISTE

Connaissant le secteur immobilier et ouvert aux techniques financières pour l'intégrer dans son équipe de crédit-bail.

Ecrire sous nº 7 198 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

MAGAZINE SPÉCIALISÉ GRAND PUBLIC

recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

5 ans d'expérience minimum.
Connaissances télématiques et informatiques.

Envoyer c.v. et prétentions à Mme Le Gall
10, rue Danielle-Casanova, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL
Diplômé Grande Ecole

Notre Groupe métallurgique international, de dimension moyenne, basé à PARIS, en forte croissance à l'exportation (500 MF) recherche un cadre commercial.
Il aura pour mission de développer un réseau pour de nouvelles utilisations de produit en EUROPE, puis en AMERIQUE.
Homme de terrain et de réalisations, il créera également la fonction marketing.
La formation demandée sera complétée par 5 ans minimum d'expérience réussie dans la vente industrielle.
Nous offrons pour un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution vers des postes de Direction.
Merci d'adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle s/réf. 3148.

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

Important Établissement Financier Paris-8e

recherche

2 JEUNES ATTACHÉS (ÉES) DE DIRECTION FINANCIÈRE

De formation supérieure, Ecole Supérieure de Commerce, actuariat.
Pour étoffer son service de GESTION OBLIGATAIRE.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 7.184
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Important hebdomadaire parisien

recherche

TECHNICIEN CONFIRMÉ

Libre de suite,
pour son service de fabrication.

Adresser c.v., références et prétentions à TÉLÉRAMA, service du personnel,
163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.

Dans le cadre de son expansion
LE GROUPE ESG RECHERCHE

PROFESSEURS et ASSISTANTS

Vacataires (3 à 9 h/semaine) toutes matières.

Niveau minimum: Diplômé de 3ème cycle ou Grde Ecole ou Expertise comptable.

LE GROUPE ESG COMPORTE LES FILIERES CI-APRES :
ESG : Ecole Supérieure de Gestion
ESGF : Ecole Supérieure de Gestion et Finances
ESGI : Ecole Supérieure de Gestion et Informatique
ESGCI : Ecole Sup. de Gestion et Commerce International
IHEC : Institut de Prép. au Haut Enseignement Commercial
MBA : Master's Degree in Business Administration.
Envoyer C.V. détaillé + photo + lettre manuscrite à M. le Directeur des Etudes de l'Ecole Supérieure de Gestion
25, rue St-Ambroise 75011 Paris.

Labo d'études T.V. Informatique cherche TECHNICIEN SUPÉRIEUR EXPÉRIMENTÉ
AVSTE - 42-87-01-81.

Poste enseignement FLE + animation + administration.
Ecrire + C.V. + photo : C.E.L.A., 16, rue Sainte-Catherine. 84000 AVIGNON.

CONSULTANTS recherchent : PARTENAIRES pour Directions Régionales. Tél. : (16) 88-85-86-40.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTRO ÉTOILE recherche JEUNE DIPLOMÉ(E) titulaire du DECS (min.)
3 ans d'expérience anglais lu, parlé, écrit pour poste à responsabilités incluant la direction du service comptabilité (12 personnes), utilisant l'outil informatique.
Libre très rapidement.
Ecrire avec c.v. + photo + prétentions sous nº 7 215 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

LE DINERS CLUB DE FRANCE

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- H./F.
- Dix ans d'expérience prof. dont plusieurs années dans une Direction Financière et comptable.
- Bonne maîtrise de l'anglais.
- Sachant s'organiser et ayant une attitude discrète.
- Maîtrise des machines à traitement de textes-sténo.
- Orthographe excellente.

Env. c.v. + photo + prét. à : Diners Club de France, serv. du pers., tour Berkeley Cedex 19, 92081 Paris-la Défense.

GTTT recherche INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE expér. pétrochimie, chimie fine appréciée. Associé au service commercial il développera le département étude et réalisation. Merci d'envoyer c.v. au 26, pass. du Génie, Paris-12e.

GTTT recherche INGÉNIEUR A. & M., INSA ou équivalent. Il participera en prise directe avec le ccial au développ. département automatisme, mécanique, informat. et sera chargé de la conception des études et de la réalisation. Merci d'envoyer c.v. au 26, pass. du Génie, Paris-12e.

---

emplois régionaux

ORGANISME PATRONAL cherche pour son service juridique

CADRE

Libre de suite, environ 35 ans, ayant aptitudes au contact clientèle et notions informatiques.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à : FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU BATIMENT, BP 2217 37022 TOURS Cedex.

représentation offres

SOCIÉTÉ SUISSE cherche pour la diffusion de ses produits publicitaires AGENTS INDÉPENDANTS. Tél. : 1941-22/33-73-38.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) s/la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. ch. travaux en tout genre, thèses, rapports, comptes-rendus. Rene. 39-92-14-87.

Cadre H. dynamique, 54 a., autodidacte, exp. administrative et ccia1e, 12 a. chef comptable organisation patronale, ch. poste similaire. Salaire an 280 000 F. Libre sous 3 mois. Ecrire sous le nº 7 213 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JOURNALISTE/PRODUCTEUR radio/TV, 43 ans, réf. et distinct. internat., langue maternelle française/allemand, maîtrise anglais, serbo-croate, hébreu désire s'installer en France. Étudie toutes propositions presse, radio/TV, édition, organisme international, rel. publiques. Tél. 19-49-221-389-28-16. Ecr. G. Wagner Jourdain Sensberger Marktweg 87 D. 5000 Köln 80.

Etudiante 20 ans BAC G 1
STÉNODACTYLO
cherche emploi JUILLET-AOUT
Ecrire sous le nº 6 890 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

SAINT-HONORÉ LUXE
Rénovation 17 500 F le m2, de 28 à 120 m², 43-54-25-70.

2e arrdt

259, rue SAINT-DENIS STUDIOS, 2 p. et DUPLEX. Rénovés à partir 198 000 F. Visite 14 h/18 h. 42-08-15-30.

4e arrdt

SUR NOTRE-DAME
Luxueux imm. p. de taille STUDIO et 2 P. SUD. MATIGNON GMA 43-59-86-96.

5e arrdt

LUXEMBOURG p. de t., 2 p. tt cft, vue, soleil. Prix 480 000 F. Tél. : 43-25-97-16.

10e arrdt

J.-J.-ROUSSEAU
VOLUME 95 m²
A RÉNOVER - 43-59-86-96.

11e arrdt

Métro PARMENTIER imm. récent, liv., 3 ch., bains, 2 w.-c., parking. Tél. : 46-34-13-18.

13e arrdt

BD AUGUSTE-BLANQUI imm. p. de t., 7e asc., studio à rénover. Téléph. : 46-34-13-18.

Près place JEANNE-D'ARC bel imm. 3 p. entrée, cuis., tt cft, chf. cent., 3e étage sur rue. Px intéressant, 46-34-13-18.

16e arrdt

ÉTOILE. Atelier d'artiste + chbre, 63 m², 4e ét., ss asc., 1 200 000 F, 47-04-88-18.

17e arrdt

Bel imm. p. de taille s/jardin
WAGRAM 6 PIÈCES
spacieux, plein soleil. Bon plan IDEAL PROFESSION LIBERALE 3.750.000 F. Vernal 45-26-01-50.

18e arrdt

R. Genneron studio 2e ét., asc., ch. cent., imm. p., 215 000, prév. travaux, 42-66-19-00.

17 m² à rénover .. 75 000 F
petit studio cft ... 86 000 F
2 pièces confort .. 192 000 F
3 pièces confort .. 329 000 F
4 p. cft p. d. t. ... 690 000 F
Imm. Marcadet 42-02-51-82.

92 Hauts-de-Seine

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage
2 p., 54 m² + balc. 320 000
4 p., 85 m² + balc. 550 000
6 p., 139 m² + balc. 820 000
Propriétaire : 42-60-29-61.

94 Val-de-Marne

Pr. Mº St-Mandé-Tourelles deux 2 p. entrée, cuis., à rénover. Px intér., 46-34-13-18.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m.) vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage
2 P., 54 m² + balc. 320.000 F.
4 P., 85 m² + balc. 550.000 F.
6 P., 139 m² + balc. 820.000 F.
Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

A VENDRE ARGELÈS-SUR-MER 66, 50 m. plage, dans imm. bonne construction, 2e et dernier étage sans ascenseur, équipé pour 5 personnes, kitchenette, salle de bains, w.-c. indépendant, 2 ch., balc. Px 320 000 F. Tél. : 39-89-97-30, le soir.

Dans parc résidence standing Piscine - tennis - très beau 2 P., cuis. équipée, grande terrasse sud - 10' plage Juan-les-Pins (1) 93-74-79-42, ap. s'abst.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 48-73-20-67 même le soir.

ORPI
Première force de vente à PARIS recherche tous appts RÉALISATION RAPIDE
ORPI 45-66-00-75.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET TÉL. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

AV. VERDUN, très bel imm. ancien, 7e ét., asc., 3 p. cft. perf. état, 3 700 F + ch. Tél. matin SEGECO 45-22-69-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour certains dirigeants et employés en cours mutation, importante société française produits chimiques rech. appts toutes catégories, studios, villas, Paris et environs Merci 45-04-04-45 heures bureaux.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 poss et plus, 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

fermettes

YONNE
140 km PARIS, dans village, FERMETTE parfait état, séj., 32 m², poutres, 2 chbres, cft, beau grenier aménageable. Cave voûtée, jard. 1.300 m². 320.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta JOIGNY 89300. (16) 86-62-19-44.

villas

8 KM PAU SUD. partic. vd maison 290 m². 4.200 m² clos, piscine. Libre. Téléphone : 59-21-72-64.

maisons individuelles

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. IMMÉDIATE RER. BOIS. Très joli MANSARD. séjour., 4 chambres, s/700 m² terrain, EXPOSITION PLEIN SOLEIL. DEMICHELI 48-73-50-22, 48-73-47-71.

BOBIGNY 93 - PAVILLON surélevé 67, F3. 1er étage : 105 m² habitables + terrasse 40 m², buanderie, chauffage mazout. R.-de-ch. : 300 m² sur jardin 100 m². Conviendrait à profession libérale. Prix : 700.000 F. Tél. : 48-47-26-71.

propriétés

FORÊT DE RETZ
- à 75 km de PARIS - au cœur de la forêt sur 4 000 m² boisés, belle PPTÉ de 8 pièces, confort, avec garage, EXCEPTIONNEL : 960 000 F. AGENCE CENTRALE à 02600 VILLERS-COTTERETS. T. (16) 23-96-05-93 m. dim.

BEAUGENCY
VUE SUR LOIRE
belle demeure récente sur 3.550 m² terrain 290 m² hab. sur 2 niveaux 1.700.000 F. - 43-06-98-27.

L'Eure MAISON NORMANDE 380 m², tt cft, parc 7.000 m² piscine, tennis, bois et pré 2 ha, dépend. Px 1.800.000 F à débat. Soir (1) 45-04-37-60.

viagers

St-Germain-en-Laye, imm. réc., duplex 5 p. gde terrasse, soleil, occupé, 150 000 + 4 500 mois. F. Cruz 42-66-19-00.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

17, rue Salonique, beau 2 P., tt cft + park., imm. récent. 185.000 + 3.800 loué 2.100 F. Revenus pour acquéreur Téléphone : 42-66-19-00.

16e MUETTE. 4 P., tt cft imm. pierre. 480.000 cpt + 5.500. Occupé femme 76 ans Viagers F. Cruz - 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

immeubles

J.M. CLEMENT ach. cpt tous IMM. dans Paris. 111, av. V.-Hugo (75116). 45-53-60-38.

bureaux

Locations

NEUILLY MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. nf. 47-59-12-40.

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX de 15 à 250 m². Aménag. nfs, stdg.
ACTE 43-80-90-10.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION depuis 90 F rue St-Honoré, 42-88-84-91, Paris-12e, 43-40-68-60. Loc. BUREAUX PARIS-BANLIEUE.

SIÈGE SOCIAL
secrétariat + bureaux neufs démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

A vdre p.-de-p. de gal. march., ctre ville Chamonix, 50-53-01-31/50-55-90-90/50-53-40-41.

boutiques

Ventes

GUYNEMER, 73 m²
EN TTE PROPRIÉTÉ, bout., grande vitrine. BON ÉTAT EMBASSY 45-62-62-14.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE
ÉTAT NEUF : 1 guitare classique « concert » + 1 étui bois fermant à clé (val. 2 200 F. ÉTAT NEUF : 1 gril/four à chaleur tournante, marque AFG, 3 niveaux de cuisson, à fixer sur mur, ou poser s/meuble, transparent, minuterie, sonnerie, 1 plat : 750 F. Tél. 47-74-60-34, jusqu'à 8 h 30 matin, à partir de 21 heures le soir.

Accessoires autos

AUTO-RADIO
ALARME
Pose immédiate tout poste et alarme y compris auto-radio achetés ailleurs.
SPÉCIALISTE PETIT POSTE A PETIT BUDGET
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 PARIS. T. 43-31-73-56. Mº TOLBIAC.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE (1) 46-34-73-25 Libr. PHILIPPE-AUGUSTE 19, r. Cardinal-Lemoine, 5e.

Bijoux

ACHAT OR
Comptant net bijoux anciens et modernes, brillants, vieil or, argenterie, PERRONO, boulevard des Italiens, Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Étoile, 37, avenue Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 43-54-00-83. PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Cours de chant et expression orale, technique respiratoire, découverte d'un instrument : la voix. M. Agaen 45-88-33-50.

Cours de batterie, initiation, perfectionnement en solfège, technique, indépendance, coordination. Tél. 42-87-23-30.

Collections

Cinéphile rech. « Cinémonde » ann. 1932 et 1939 ; « Vedettes » ann. 1940-1941 ; « Pour vous » ann. 1932-1939, 43-40-65-34 ap. 19 h.

Débarras

TOUS DÉBARRAS
TOUS LOCAUX par une équipe dynamique et compétente.
Service rapide.
Téléphone : 46-44-00-95.
Répondeur : 47-38-02-66.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
PRIX POSÉE : 99 F/m2.
TÉL. : 46-58-61-12.

Stages

UN PASSEPORT POUR L'AVENIR



15-18 ANS UN AN AUX USA

Vie de famille et scolarité en high-school.

Association PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES
73, rue du Bac, 75007 PARIS.
Tél. : (1) 45-44-65-20.

Papyrus

Papyrus et artisanat d'Egypte. Gros-dét., expo permanente au 85, r. Michel-Ange, Paris-16e, l'Orient presse, 46-51-61-67.

Troisième âge

PROX. COULOMMIERS (77) RETRAITÉS valides, semi-valides, invalides, 64-04-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

A LOUER, ILE DE RÉ, première quinzaine de juillet, pavillon pour 6 personnes, proximité bord de mer. Tél. : 44-53-38-62.

Je dispose d'une maison en Bretagne, région LORIENT, 4 km plage en campagne, très confortable, style contemporain, avec 5 000 m² jardin. Je souhaiterais l'échanger contre équivalent pour une semaine de vacances dans région Auvergne ou Corrèze du 27-6 au 6-7. Tél. : (97) 65-36-74.

SÈTE, bord de mer, APPT 2 p. terrasse 35 m² + loggia, vue impr. Pour 4 pers., tt cft, 2e quinz. juil. 2 400 F, août, sept. Tél. : 68-01-06-05.

AUDE EN LANGUEDOC
Mer, Montagne, Arrière-pays. Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôtel, etc. brochure sur demande. Gîtes ruraux, 70, rue Aimé-Ramon, 11000 CARCASSONNE. Tél. : 68-25-24-95.

automobiles

Concessionn. Mercedes-Benz Meaux 77 vend :
- 190 E 2,3 l, 16 soupapes, voiture de direction, millésime 1985, 12 272 km, argent cendré, cuir noir, toit ouvrant électrique, air bag.
- 500 SEL, mod. 84, marron métal., velours datte, suspension hydropneumatique. 106 405 km.
- M. CHEDOR 64-33-05-52.

ventes

de 12 à 16 C.V.

BMW 318 i
Bleu ciel, 110 000 km, jantes alliage, année 81, alarme, parfait état. Prix 34 000 F. Tél. 64-33-24-44 après 19 h.

économie

REPÈRES

Dollar : stable en Europe à 6,98 F

Après son recul des dix derniers jours, le dollar s'est montré stable en Europe, à 6,98 F, contre 6,9740 F et 2,19 DM, contre 2,1870 DM. En revanche, il a continué à glisser à Tokyo, où la Banque du Japon s'est abstenue d'intervenir. Toujours à Tokyo, M. Wayne Angell, l'un des membres du conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a mis en doute l'existence d'un accord entre le Japon et les Etats-Unis sur une stabilisation du dollar à 180 yens, comme la rumeur en avait couru il y a quinze jours. *(Lire nos autres informations page 36.)*

Effectifs salariés : 50 000 emplois perdus en 1985

En 1985, le nombre d'emplois salariés perdus dans le secteur marchand non agricole serait de 50 000, selon les chiffres communiqués par le ministère du travail. Les premières estimations étaient de l'ordre de 75 000 à 80 000 disparitions. La baisse, en pourcentage, est évaluée à 0,4 % sur les douze derniers mois, c'est-à-dire sensiblement moins que le 0,6 % annoncé, lui-même déjà inférieur au 1,3 % de 1983 et au 1,7 % de 1984 (ce qui avait entraîné la perte de 200 000 emplois salariés cette année-là). Le bâtiment, qui avait vu disparaître 90 000 emplois en 1984, n'en a perdu que 12 000 en 1985, passant d'une diminution de 6,8 % en 1984 à une baisse de 1 % cette année. Le secteur tertiaire retrouve — relativement — sa position de créateur d'emplois (+ 0,2 % en 1984, + 1,2 % en 1985). Les commerces progressent de 1,3 % en 1985 (— 1,3 % en 1984). Les services marchands améliorent leur comportement (+ 1 % en 1984, + 1,7 % en 1985). L'ensemble du secteur industriel, qui avait vu ses effectifs diminuer de 3,2 % en 1984, en a perdu 2,5 % en 1985. Les industries de biens d'équipement régressent de 3,4 % et celles des biens intermédiaires de 2,6 %.

Prix : nouvelle baisse de 0,4 % aux Etats-Unis

Les prix de détail américains ont baissé de 0,4 % en mars, comme en février. Il s'agit du premier recul du coût de la vie enregistré pendant deux mois consécutifs depuis 1965. Pour les trois premiers mois de 1986, les prix à la consommation ont diminué en rythme annuel de 1,9 %, le taux le plus important observé sur un trimestre depuis 1954 (— 2,1 %). En 1985, les prix de détail avaient augmenté de 3,8 %. En mars dernier, les prix du carburant à la pompe ont chuté du pourcentage record de 12 % (— 5,9 % en février). Dans quasiment tous les Etats américains, l'essence est vendue actuellement en dessous de 1 dollar le gallon (3,78 litres), soit à des niveaux proches de ceux de 1979, et inférieurs de 27 % aux prix les plus élevés enregistrés en mars 1981.

IDS : les entreprises américaines ont déjà reçu près de 6 milliards de dollars

Selon les statistiques de la Fédération des chercheurs américains (FAS), près de 6 milliards de dollars (sur les 26 milliards prévus d'ici à 1990) ont déjà été alloués à des entreprises américaines pour des recherches sur l'initiative de défense stratégique (IDS). Quelque 450 firmes ont reçu de l'argent du Pentagone depuis mars 1983, date à laquelle le concept d'IDS a été rendu public par le président Reagan. Selon la FAS, les six entreprises ou instituts de recherche qui ont reçu le plus de fonds publics sont : le laboratoire Lawrence Livermore du département de l'énergie (725 millions de dollars), General Motors (579 millions), Lockheed (571 millions), TRW (354 millions), McDonnell Douglas (350 millions) et Boeing (346 millions).

SOCIAL

La CGT, la CFDT, la CFTC et la CGC affinent leurs stratégies face au gouvernement

Un mois après la mise en place du nouveau gouvernement, les syndicats affinent leurs stratégies. M. Paul Marchelli et M. Jean Bornard se sont successivement exprimés le mardi 22 avril devant la presse, la CGC ayant réuni son comité confédéral le 18 avril, la CFTC son comité national les 18 et 19 avril. Les 23 et 24 avril, à Pantin, la CGT tient un comité confédéral national tandis que, du 22 au 24 avril, la CFDT réunit son conseil national. Quant à FO, sa commission exécutive est convoquée la semaine prochaine.

M. Paul Marchelli a affiché une satisfaction quasiment identique à celle qu'il avait manifestée immédiatement après la nomination de M. Fabius en août 1984. Pour le président de la CGC, « *la démarche gouvernementale semble de bonne qualité sur le plan économique et en clair-obscur sur le plan social* ». Présentant la « *bataille de la compétitivité* » comme la priorité des priorités, il a décerné des bons points au gouvernement sur le réajustement monétaire, le collectif budgétaire et notamment les mesures pour l'emploi des jeunes. Au passage, il a cependant déploré qu'il n'y ait aucun allégement de la charge fiscale des salariés : « *Il y a là un premier élément de déception qui pourrait se transformer en blocage s'il n'y avait pas de correction dans la loi de finances 1987* ».

M. Jean Bornard, après avoir manifesté avant le 16 mars quelques inquiétudes sur le plan social, a, lui aussi, affiché une satisfaction mesurée : « *Le gouvernement a évité les mesures précipitées et a engagé un dialogue constructif sur plusieurs points.* » Le comité national de la CFTC s'est prononcé pour une reprise de l'activité, qui « *devrait être favorisée par la baisse du prix du pétrole, des matières premières et du dollar* ».

Mais sur les principaux dossiers sociaux, CFTC et CGC n'ont pas une approche identique. M. Marchelli a demandé que la question de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement — « *psychose qui est née dans le cœur et dans la tête de M. Gattaz* » — soit « *traitée dans le cadre d'une négociation sur les capacités d'adaptation* ». Il a admis qu'il y avait sur les seuils sociaux « *une possibilité de négocier à partir du moment où le gel prendrait un caractère transitoire* ».

M. Marchelli attaque le CNPF

Le président de la CGC a surtout attaqué le président du CNPF : « *Le CNPF a la volonté de rechercher des points de blocage de façon à imposer aux salariés des décisions venant du législateur. C'est au moment où apparaît un gouvernement décidé à faire reculer l'Etat que nous nous trouvons devant un président du CNPF qui refuse de prendre le relais par la politique contractuelle. Entre la chanson du libéralisme et la réalité, il y a une marge évidente.* »

Sans être demandeur de négociation générales, M. Bornard a également lancé un avertissement : « *Il ne faudrait pas que le pouvoir se décharge d'un certain nombre de dossiers au gouvernement. Que les gens qui sont demandeurs fassent des propositions et nous verrons.* » Le comité national de la CFTC « *dénonce les offensives systématiques menées contre la plupart des dispositions sociales, mais, conscient des évolutions, accepte de négocier les nécessaires adaptations des réglementations* ».

La CFTC refuse d'« *abandonner le dispositif de contrôle* » des licenciements économiques, mais M. Bornard s'est dit prêt à discuter de la « *nature du contrôle (...), si l'on arrive à ouvrir des perspectives sérieuses de reclassement* » et... s'il y a des propositions. En revanche, la CFTC est disponible pour examiner « *un certain gel* » des seuils sociaux, mais « *pour une période déterminée, avec un examen des résultats* » et des « *contreparties* » pour l'exercice des droits syndicaux dans les PME.

Lors de son comité confédéral national, où sera débattu un rapport de M. Louis Viannet sur la syndicalisation, le renforcement de l'organisation et le « *développement des luttes* », la CGT fera entendre une autre musique. Tout en ne décelant pas de rupture entre la gestion actuelle et celle du gouvernement socialiste, M. Krasucki a haussé le ton dans *l'Humanité* en parlant à propos de l'action gouvernementale d'une « *injustice criante* ». Mais la CGT n'entend en aucune façon modifier sa stratégie.

Continuité dans nos orientations

Le 21 mars dernier, devant la commission exécutive de l'UGICT-CGT, M. Alain Obadia avait clairement posé les termes du débat : « *Le faible score du PCF*, avait-il déclaré, *montre que les idées de lutte contre la crise sur lesquelles ce parti a axé toute sa campagne et toute sa politique sont limitées dans leur crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique.* »

Il en concluait que, même parmi les adversaires de la droite et « *parmi ceux qui ont dans la dernière période assuré les progrès électoraux de la CGT et de l'UGICT. (...) l'idée qu'il est possible de faire autre chose, de développer des mesures efficaces pour combattre la crise, n'est pas évidente* ».

Mais M. Obadia mettait en garde contre toute inflexion stratégique, estimant que l'« *analyse globale* » de la CGT « *reste plus que jamais valable et que, par conséquent, les maîtres mots de notre attitude sont : continuité dans nos orientations, opiniâtreté dans leur mise en œuvre et dans les efforts à déployer pour les faire entrer dans la vie* ». Il recommandait cependant d'être « *plus offensifs encore* » sur la crédibilité de la démarche revendicative de la CGT et sur la « *prise en compte des mutations* ».

De son côté, la CFDT s'apprête à tenir un conseil national de « *vérification* », selon la formule de M. Jean-François Troglic, secrétaire national, l'attitude de la confédération face au nouveau gouvernement ayant été soutenue à la « *quasi-unanimité* » par le dernier bureau national. Voulant manifester une « *vigilance très syndicale* », elle refuse d'entrer dans le jeu d'une « *dénonciation globale* ».

L'essentiel des débats au conseil national devrait cependant tourner autour du projet de « *plate-forme revendicative* » que présentera M. Jean Kaspar, secrétaire national, sous le titre « L'ambition au quotidien ». Remettant au goût du jour les valeurs d'émancipation et de solidarité, M. Kaspar propose quatre « *ambitions prioritaires* » qui apparaissent plus comme une réécriture de la ligne que comme une modification stratégique : inverser la pente du chômage et donner la priorité à l'emploi ; changer le travail pour en faire une activité vécue positivement et non subie ; élargir les droits et les garanties des salariés des PME ; favoriser l'autonomie des individus et des groupes en construisant de nouvelles garanties collectives. Autant de thèmes qui, à la faveur du changement politique, peuvent faire resurgir quelques débats de fond — plus anciens — à la CFDT...

MICHEL NOBLECOURT.

TRANSPORTS

M. Jacques Chirac intervient dans le conflit opposant Air Afrique à ses pilotes français

Les pilotes et les mécaniciens français licenciés pour une grève illégale, à l'automne 1984, par la compagnie aérienne Air Afrique sont indignés par l'intervention de M. Jacques Chirac dans le conflit judiciaire qui les oppose à cette compagnie.

Le premier ministre français a déclaré le 12 avril, au cours de sa visite officielle à Abdijan (Côte-d'Ivoire), à l'issue de ses entretiens avec le président Houphouët Boigny : « *Nous avons aussi évoqué un problème qui avait créé de petites difficultés entre nous, celui d'Air Afrique. Il y avait une petite erreur judiciaire française. Mais tout ceci est en train de rentrer dans l'ordre.* » Il semble que la « *petite erreur judiciaire* » soit un jugement du tribunal de grande instance de Paris rendu le 3 février, qui estime inopposables en France les jugements des tribunaux ivoiriens ayant ordonné en décembre 1984 et en janvier 1985 le licenciement de cinquante-six pilotes et mécaniciens de nationalité française.

Les déclarations du premier ministre ont été complétées le 16 avril par la publication au *Journal officiel* d'une réponse du directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay à une lettre de l'ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire à Paris. Par cette réponse, le gouvernement français confirme que l'accord de coopération signé en 1961 entre les deux pays excluait « *toute action principale en inopposabilité intentée dans l'un des pays signataires contre une décision rendue sur le territoire de l'autre, et qui aurait acquis force de chose jugée* ».

L'intérêt du gouvernement français pour ce conflit du travail tient à l'inquiétude de M. Houphouët-Boigny, qui redoute qu'Air Afrique ne perde des procédures engagées contre elle devant les tribunaux français. Notamment, le juge des référés de Versailles doit examiner, le 24 avril, la demande de sursis à exécution d'un jugement prudhomal ayant conclu en février au paiement d'indemnités et de dommages et intérêts au personnel licencié.

M. Chirac n'a aucune envie de voir Air Afrique condamnée, et l'un de ses avions saisi pour garantir les paiements ordonnés par le juge. Le camouflet serait énorme pour le président ivoirien, qui a personnellement veillé à la mise au pas des grévistes. On sait que il y a deux semaines, le Zaïre a rompu ses relations aériennes avec la Belgique, un des avions de sa compagnie nationale ayant été provisoirement saisi dans le cadre d'un conflit de travail similaire...

ALAIN FAUJAS.

PRÉCISIONS. — Dans l'entretien avec M. Philippe Essig, président de la SNCF, publié dans nos éditions du 22 avril, il était fait état de deux projets d'électrification de lignes ferroviaires : celle du sud de la Bretagne et celle de la Tarentaise. Dans le premier cas, il s'agit, en fait, d'une accélération d'un programme déjà lancé. Dans le second cas, il convient de préciser que les 100 millions de francs cités représentent la part de la seule SNCF, le conseil général de la Savoie se portant garant d'un emprunt d'un montant équivalent.

● **Enseignement maritime : baisse du nombre des élèves admis.** — Les pouvoirs publics ont annoncé le 22 avril à Paris une importante réduction des effectifs d'élèves qui seront admis dans les établissements maritimes pour l'année scolaire 1986-1987. Devant le comité spécialisé de la formation professionnelle maritime, les responsables du secrétariat d'Etat à la mer ont fait valoir qu'avec la crise l'emploi se réduisait beaucoup dans les secteurs du commerce (— 13 % en 1985) et de la pêche (— 2,7 %). En conséquence ils ont annoncé une « *nouvelle et très sensible réduction du nombre des élèves admis dans les premières années de formation des métiers de la marine marchande* ». Ainsi seront formés à partir d'octobre prochain seulement 40 capitaines de première classe de la navigation maritime (contre 90 en 1985), 20 capitaines de deuxième classe (contre 40) et 48 titulaires de certificats d'apprentissage maritime-commerce (contre 216). En revanche on relève une augmentation sensible du nombre d'élèves suivant des formations de marins-pêcheurs (636 contre 588).

CONJONCTURE

Pourquoi un ministre du commerce extérieur ?

Le huitième ministre du commerce extérieur de la Vᵉ République se veut sans éclat. « *Je suis un provincial besogneux* », a déclaré, le mardi 22 avril, M. Michel Noir pour sa première conférence de presse. Souhaitait-il ainsi faire contraste avec le côté parisien et glorieux de celle qui le précéda quai Branly ?

Le nouveau responsable des échanges ne compte pas, en tout cas, a-t-il dit, se livrer à des « *opérations spectaculaires* ». Mais, fort de ses dix ans d'expérience professionnelle, accomplir un « *travail en profondeur* ».

« *Je n'ai pas l'intention*, a-t-il précisé, *d'emmener, telle une institutrice, les élèves de la classe dans des voyages fort coûteux, même s'ils rapportent à certains. Débarquer en charter dans un pays n'est pas sérieux.* » Allusion aux visites accompagnées et remarquées, notamment aux Etats-Unis, de Mᵐᵉ Edith Cresson, qui ne déplaisaient pas pour autant aux gens d'affaires.

Le nouveau ministre, qui avait toutefois à sa droite — en signe de cohabitation ? — le discret directeur des relations économiques extérieures, M. Philippe Jurgensen, nommé en avril 1985, joue le pragmatisme. Il veut, après d'autres titulaires, assouplir les procédures, alléger les contraintes, simplifier les dispositifs afin de renforcer la compétitivité des entreprises françaises et faciliter leur implantation à l'étranger.

Dans ce but, M. Noir fait appel aux professionnels. Il va mettre en place un groupe de travail composé d'une vingtaine d'industriels — provinciaux mais aussi parisiens — qui seront chargés de dresser un inventaire de mesures très concrètes. « *Dans un mois, un mois et demi, je serai en mesure de faire des propositions précises.* »

En bon libéral — mais qui ne supprimera pas les aides à l'exportation, — M. Noir n'a esquissé que des lignes directrices très floues : accroître le « réflexe » international de la France, maîtriser le « foisonnement » des organismes qui s'occupent du commerce extérieur, intéresser davantage les PME à l'exportation.

Face à une « *vulnérabilité accrue* » de la France et à un excédent industriel qui « *fond comme neige au soleil* » — classique, mais réaliste présentation de l'héritage, — la responsabilité du redressement appartient aux entreprises. Pourquoi alors un ministre du commerce extérieur ?

M. B.

AGRICULTURE

LE « MARATHON » DE LUXEMBOURG

M. Guillaume n'est pas content

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — M. François Guillaume, prudent, mais encore confiant, mardi soir, était franchement de mauvaise humeur quelques heures plus tard dans la nuit, lorsque les ministres de l'agriculture des Douze ont interrompu leurs travaux. « *Je suis exaspéré, on a tourné en rond. (...) Je suis déçu par mes contacts avec les politiques ; ce sont des gens mercantiles qui ergotent sur les détails. Il faut que les choses se nouent. Au point où l'on en est, je suis plus volontaire qu'optimiste.* »

Les délégations ont pourtant dans leur ensemble réagi de façon positive au projet de compromis présenté, lundi 21 avril, par M. Geritt Braks, le président néerlandais. Cependant, M. Ignaz Kiechle, le ministre ouest-allemand, a trouvé que les efforts accomplis pour atténuer la politique de rigueur préconisée par la Commission étaient insuffisants.

M. Braks s'apprête donc à soumettre à ses collègues un nouveau compromis, mercredi après-midi, avec l'idée de reprendre les discussions dans la soirée, jusqu'à plus soif. Le président néerlandais continue à considérer qu'il existe des chances raisonnables d'aboutir. Il fait observer que, sur les points principaux du débat, les positions sont très proches :

1) à quelques nuances près, personne ne remet en cause le gel des prix en ECU ;

2) de même la nécessité d'assujettir les producteurs de céréales à une taxe de coresponsabilité n'est plus contestée ; les divergences portent sur ses modalités ;

3) l'accord est pratiquement acquis sur une réduction de 3 % du quota de lait pouvant être produit dans la Communauté, soit 3 millions de tonnes, échelonnée sur trois ans.

Jusqu'où ira l'obstruction ouest-allemande ? M. Kiechle saura-t-il, comme l'an passé, faire usage du veto prévu dans l'arrangement de Luxembourg de 1966 dans le cas où, toutes les possibilités de la négociation ayant été épuisées, M. Braks déciderait par exemple la semaine prochaine d'inviter le conseil à voter ? Le président néerlandais ne croyait pas qu'on en arriverait encore une fois à une telle extrémité.

Ph. L.

ÉNERGIE

M. REAGAN AU SECOURS DU SECTEUR PÉTROLIER AMÉRICAIN

Le président américain a demandé, le 22 avril, au Congrès d'abandonner la taxe sur les profits pétroliers « *tombés du ciel* » (Windfall profit tax). Cette taxe avait été instituée en 1980 par le président Carter pour limiter les profits inespérés résultant pour certains producteurs américains de la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial en 1979-1980. La suppression de cette taxe permettrait à la majorité des producteurs de pétrole américains de supporter la chute actuelle des cours de l'or noir. Cette mesure, parmi d'autres annoncées par le président Reagan, a pour objectif de préserver la rentabilité de puits pétroliers de production marginale en tant que « *ressource énergétique nationale* ».

M. Reagan a par ailleurs réaffirmé son appui à la levée du contrôle des prix du gaz naturel dont doit débattre prochainement le Congrès. — *(AFP.)*

LA FRANCE DES RÉGIONS

Avec les résultats des élections régionales

Les régions ont conquis aujourd'hui le droit d'exister. Elles ont chacune leur assemblée élue au suffrage universel, un exécutif, de nouveaux pouvoirs, des moyens financiers. La France centralisatrice est devenue multiple. Cette brochure spéciale du *Monde* fait le portrait de ses 26 régions de métropole et d'outre-mer et explique les enjeux politiques et économiques de la régionalisation.

Vingt-six partenaires à part entière.

Les résultats complets des élections régionales, le bureau du conseil, le portrait du président. La fiche signalétique de chaque région.

L'enjeu régional.

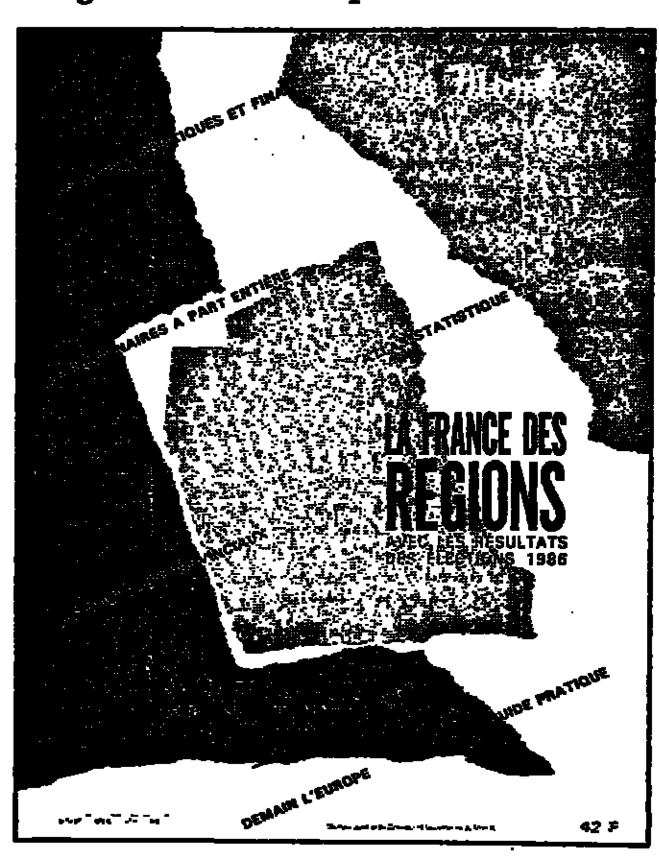
L'idée de région en France et son avenir. Les positions des formations politiques. Les budgets et les pouvoirs des régions. La répartition des compétences entre l'Etat, la région, le département et la commune.

Atlas statistique en couleurs des régions.

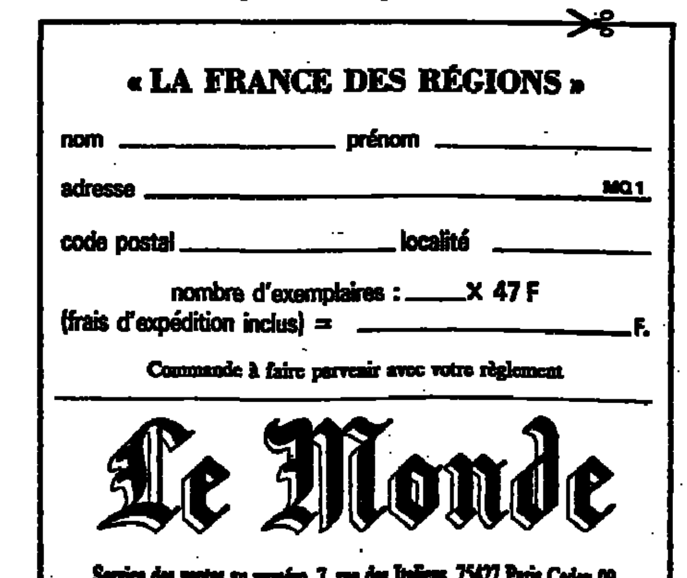
Pour voir et comprendre d'un seul coup d'œil les profils démographiques, économiques et culturels des régions françaises.

Les nouveaux provinciaux.

Région par région, les attitudes et les comportements socio-politiques des Français. Tous les résultats d'une grande enquête de l'Observatoire Interégional du Politique.



BROCHURE DE 112 PAGES.
chez votre marchand de journaux : 42 F ou par correspondance.



« LA FRANCE DES RÉGIONS »

nom ______ prénom ______

adresse ______ MQ1

code postal ______ localité ______

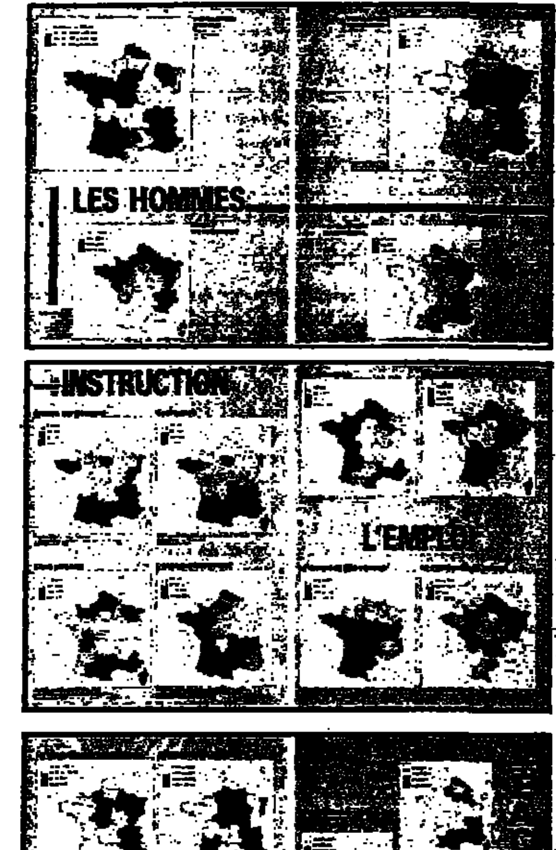
nombre d'exemplaires : ____ X 47 F
(frais d'expédition inclus) = ______ F.

Commande à faire parvenir avec votre règlement

Le Monde

Service des ventes au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

UNE RADIOSCOPIE COMPLÈTE DES RÉGIONS



Alsace
Aquitaine
Auvergne
Bourgogne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardenne
Corse
Franche-Comté
Ile-de-France
Languedoc-Roussillon
Limousin
Lorraine
Midi-Pyrénées
Nord-Pas-de-Calais
Basse-Normandie
Haute-Normandie
Pays de la Loire
Picardie
Poitou-Charentes
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Rhône-Alpes
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion

LES DIX ANS DU MOUVEMENT ET[...]

Des chefs d'entreprise [...]

ENTREPRISES

Volkswagen va entrer dans le capital d'Olivetti

Machinos-outils : NUM reprend les commandes numériques de Matra

ÉTRANGER

AUX PAYS-BAS

Les syndicats font grève pour la semaine de trente-six h[...]

De notre correspondant

SELON L'OCDE

La Haye doit se préparer à une diminution des recettes ga[...]

AFFAIRES

LES DIX ANS DU MOUVEMENT ETHIC

Des chefs d'entreprise futuristes

Pour célébrer son dixième anniversaire, le mouvement ETHIC (1), créé fin 1975 début 1976 par M. Yvon Gattaz et quelque vingt-cinq chefs d'entreprise « aventuriers », avait choisi, mardi 22 avril, le cadre futuriste de la Cité des sciences et des techniques à La Villette. Un symbole pour une association forte de quelque 2 500 membres, qui veut se situer à la pointe des innovations et des recherches tant techniques que sociales.

Des initiatives, ETHIC en a toujours pris un bon nombre. Ainsi, son président, Philippe Demaegdt, vient-il de lancer une campagne nationale permanente pour une économie compétitive. Il s'agit, en sensibilisant le plus grand nombre possible de partenaires – salariés, fonctionnaires, hommes politiques – de démontrer, si besoin en était, que l'entreprise est bien le point de passage obligé de la croissance, de la confiance et, en définitive, de la prospérité. Mais les chefs d'entreprise ont besoin d'améliorer leur langage, leur communication et d'être en permanence en éveil. « *Nous sommes des* missi dominici, *des militants qui avons une image de liberté à faire passer,* a lancé l'un d'eux. *Trop longtemps nous avons été cocufiés* (sic) *par la haute administration et par les hommes politiques. Il faut y mettre un terme et déclarer une vraie révolution.* »

Deuxième initiative : la réalisation d'une étude comparative dans différents pays sur les droits de succession et sur la transmission d'entreprises. Il s'agit d'une question cruciale, bien que « *le gouvernement semble n'y accorder qu'un intérêt secondaire* », car un patron sur deux dans les PME a plus de cinquante ans. Selon cette étude portant sur sept pays européens et sur les Etats-Unis, la France a un régime juridique très peu favorable. Seuls l'Espagne et les Pays-Bas disposent d'une législation plus néfaste encore, alors que la Belgique a adopté des textes fiscaux très souples et attractifs.

Venu clôturer cette cérémonie d'anniversaire, M. Gattaz, qui sortait d'un entretien d'une heure avec M. Chirac, n'a pu s'empêcher de saluer l'enthousiasme qui caractérise le mouvement ETHIC et la capacité de ses membres à innover et à s'adapter à l'économie de liberté qui, désormais, signifie « *moins de charges mais aussi moins d'aides* ».

Dans la salle du planétarium de La Villette, « *debout sous Uranus que personne ne connaît* », alors qu'il eût préféré « *être placé sous le Soleil* », M. Gattaz, très en verve, a fait allusion aux tensions qui parcourent actuellement l'organisation patronale. Ce fut pour affirmer que « *les instigateurs de la récente tentative de putsch au CNPF se sont ridiculisés* ». « *L'unité du monde patronal est capitale,* a-t-il poursuivi. *Ceux qui ont tenté de le déstabiliser pour nourrir leurs propres ambitions personnelles constatent aujourd'hui que le temple résiste.* » Mais un chef d'entreprise de deux cents salariés de la région lyonnaise a conclu en aparté : « *Nous, en province, la bagarre entre Gattaz et Chotard, on s'en moque.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Entreprises à taille humaine industrielles et commerciales.

ENTREPRISES

Volkswagen va entrer dans le capital d'Olivetti

Volkswagen a obtenu 5 % du capital d'Olivetti en échange des 98,4 % des actions de sa filiale Triumph Adler qui passe sous contrôle de la firme italienne. Triumph Adler, société ouest-allemande spécialisée dans les machines à écrire, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de deutschemarks (3,2 milliards de francs environ) en 1985 et détient environ 14 % du marché mondial. VW cherchait à s'en débarrasser à cause de ses difficultés financières (des pertes de 100 milliards de deutschemarks en 1985). Olivetti conforte par cette opération sa position dans la bureautique : la société de M. De Benedetti détiendra en particulier 38 % du marché ouest-allemand des machines à écrire. L'Office des cartels de RFA, qui, en conséquence, pourrait s'opposer à la transaction, devrait toutefois déroger à ses règles en s'appuyant sur une recommandation de la CEE qui estime qu'il faut encourager les fusions européennes face aux Japonais.

Machines-outils : NUM reprend les commandes numériques de Matra

NUM, le premier constructeur de commandes numériques pour machines-outils (178 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985, en progression de 46 %), a repris le département « commandes numériques et équipements électroniques » de Matra Manurhin Automatic situé à Mulhouse.

Rhône-Poulenc rejoint le club des chimistes fortunés

Le groupe Rhône-Poulenc se porte de mieux en mieux. Avec en 1985 un nouveau bénéfice historique (2 311 millions de francs), il a rejoint le club des chimistes fortunés. Sa rentabilité s'est encore sensiblement accrue, si bien qu'avec un taux de 9,6 % (bénéfice brut de 5,38 milliards de francs rapporté au chiffre d'affaires de 56 milliards de francs), le numéro un de la chimie française s'est classé troisième en Europe derrière le hollandais Akzo (plus de 11 %) et l'allemand BASF (10 %). Bayer (RFA) arrive quatrième (6,9 %) et ICI (GB) cinquième (5,1 %).

La conjoncture, une fois encore, a été bonne fille, permettant à presque toutes les divisions d'améliorer leur score, surtout pour l'agrochimie (+ 20 %). Mais les efforts d'assainissement continus ont été payants. Le poids de l'endettement s'est allégé de 1 285 millions de francs pour revenir à 16,41 milliards, si bien que les frais financiers ont baissé de 20 %.

Parallèlement à un investissement accru (4,1 milliards de francs contre 3,5 milliards), la croissance externe a compté pour 3,3 % dans l'augmentation du chiffre d'affaires (+ 9,6 %).

Mais les succès rencontrés ne sauraient dissimuler l'importance de la tâche qui reste à accomplir. La division « média » (supports magnétiques et autres) n'est pas encore arrivé à maturité et a enregistré des pertes (239 millions de francs). Si le textile est globalement bénéficiaire (439 millions de francs), en France, la moitié de cette activité est toujours déficitaire (181 millions). Bref, il reste du pain sur la planche. M. Le Floch Prigent, président du groupe, compte bien rétablir l'équilibre de ces deux branches d'ici à 1987 et batailler pour conserver la capacité d'exportation du groupe malgré la baisse du dollar.

Pour renforcer ses points forts, Rhône-Poulenc maintient le cap sur l'investissement. Après avoir racheté un laboratoire américain (US Ethicals), plus récemment une firme pharmaceutique italienne (RBS), le groupe a décidé de déployer sa division « *terres rares* » (la première au monde) sur l'Extrême-Orient. Il vient de s'associer à la société japonaise Sumitomo Metal Mining. Une nouvelle entreprise sera constituée (51 % Rhône-Poulenc, 49 % Sumitomo), qui commercialisera puis produira au Japon, sur technologie Rhône-Poulenc, des terres rares principalement destinées à l'industrie électronique. L'objectif poursuivi par le groupe français est de capter d'ici à cinq ans 50 % du marché japonais, évalué en 1991 à 60 milliards de yens (2,5 milliards de francs).

A. D.

EN BOURSE

Tivoly : une nouvelle recrue pour le second marché de Lyon

On se bouscule à la porte du second marché lyonnais. Après les introductions récentes de Christian Dalloz, La Chausseria et Michel Thierry, c'est au tour de Tivoly, numéro un français du foret en acier, de tenter sa chance à la corbeille. Ses premiers pas en Bourse seront guidés par la Société lyonnaise de banque, la Société de développement régional (SDR) du Sud-Est et la charge Girardet. Entreprise familiale créée en 1917, Tivoly détient 25 % du marché pour les forets utilisés dans l'industrie, avec quelques points forts concentrés dans l'électronique, l'aéronautique et l'industrie ferroviaire. Mais ses domaines de prédilection restent l'artisanat et surtout le secteur « bricolage grand public », où sa pénétration atteint respectivement 40 % et 70 % du marché.

Le jeudi 24 avril, vingt-deux mille actions, représentant 10 % du capital, seront ainsi offertes aux investisseurs, au prix unitaire de 150 francs, suivant la procédure de l'offre publique de vente (OPV). Le rapport établi entre les profits réalisés en 1985 ramenés à chaque action et le cours d'introduction (les spécialistes parlent de « PER », ou Price Earning Ratio) montre que le titre capitalisera 8,6 fois les derniers résultats de Tivoly. Un ratio que ses dirigeants jugent modéré, « *compte tenu des perspectives d'expansion de la société* ».

Au terme de l'exercice 1984-1985, Tivoly a dégagé un résultat net de 3,8 millions de francs (contre 1,5 million en 1980-1981), pour un chiffre d'affaires de 78 millions de francs (46 millions en 1980-1981). Pour 1985-1986, elle prévoit une progression de 15 % à 20 % de son activité et espère augmenter dans le même temps son bénéfice net de 20 % à 25 %. Des ambitions raisonnables puisque, pendant les cinq premiers mois de l'exercice en cours (qui a démarré le 1er octobre 1985), elle a enregistré un bond de 19 % de ses ventes. En s'introduisant au second marché lyonnais, la société Tivoly s'attaque à un terrain inconnu pour elle. Réussir une percée en Bourse est devenu le nouvel objectif de cette reine du foret hélicoïdal.

E. F.

• **Le CNPF et le plan pour l'emploi des jeunes.** – A l'issue d'un entretien, le mardi 22 avril, avec M. Jacques Chirac, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a déclaré : « *Le premier ministre a souhaité que nous nous rencontrions pour faire le point sur le redressement économique engagé et le plan de relance de l'emploi et, particulièrement, de l'emploi des jeunes. La campagne pour l'emploi des jeunes sera, pour nous, l'objet d'un engagement fondamental.* »

M. Gattaz a ajouté : « *Le gouvernement a déjà pris des mesures économiques qui vont dans le bon sens, notamment pour maîtriser l'inflation et donc maintenir la compétitivité de notre économie. A propos de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, le premier ministre m'a donné des garanties sur la volonté du gouvernement de ne pas modifier ni d'atténuer ses positions. Nous attendons que cette autorisation soit supprimée par la loi et sommes partisans de négocier avec les partenaires sociaux les détails de procédure.* »

ÉTRANGER

AUX PAYS-BAS

Les syndicats font grève pour la semaine de trente-six heures

De notre correspondant

Amsterdam. – Les syndicats socialiste et chrétien ont déclenché une série de grèves dans l'industrie métallurgique en faveur de la semaine de trente-six heures, que refusent les organisations patronales. Actuellement, la durée hebdomadaire du travail est de trente-huit heures pour la grande majorité des Néerlandais.

L'objectif syndical est de mettre en place les trente-six heures en 1988 au plus tard afin de créer davantage d'emplois. Pour leur part, les employeurs font valoir qu'une réduction plus importante du temps de travail poserait des problèmes d'organisation et de manque de personnel qualifiés.

Dernièrement, dans les grandes entreprises, telles Philips et plusieurs banques, des conventions collectives ont été conclues, où il n'est pas question de la semaine de trente-six heures. Mais les syndicats socialiste (FNV) et chrétien (CNV) y sont peu représentés, contrairement à la situation dans l'industrie métallurgique, désignée la semaine dernière comme secteur pilote pour la semaine de trente-six heures.

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Jan de Koning, a laissé entendre qu'il approuve l'objectif syndical de trente-six heures comme moyen de réduire le chômage. Selon les chiffres officiels, l'introduction de la semaine de trente-huit heures en 1983 a permis la création d'environ quatre vingt mille nouveaux emplois.

RENÉ TER STEEGE.

SELON L'OCDE

La Haye doit se préparer à une diminution des recettes gazières

Les Pays-Bas doivent plus que jamais se préparer à une diminution des recettes gazières. « *Il convient de mettre l'accent sur les structures de production qui subsisteront après que les réserves de gaz auront été épuisées* », soulignent les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans l'étude annuelle consacrée à l'économie néerlandaise.

En 1986 la production de gaz devrait « *accuser un recul considérable* » de l'ordre de 10 %, de sorte que le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) reviendra aux alentours de 1,25 % contre 2,1 % en 1985 (1,7 % en 1984 et 0,9 % en 1983). En revanche, dans le secteur non gazier, l'augmentation de la demande intérieure devrait, selon l'étude, « *à peu près compenser* » la détérioration de la balance commerciale et la production progressera sans doute à un rythme de 1,75 % environ.

Toutefois, dans un addendum à une étude approuvée le 12 mars, les experts indiquent que leurs prévisions pourraient être *très sensiblement* modifiées par l'aménagement des taux de change et la baisse des prix du pétrole. Il n'en reste pas moins que, malgré une amélioration des conditions économiques (faiblesse du taux d'inflation, amélioration des bénéfices, dynamisme dans l'investissement privé), le chômage – en grande partie structurel – demeure élevé (12,6 % de la population active en 1985).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du Groupe Docks de France se sont élevées à 4 676 millions de francs au cours du premier trimestre 1986.

Le taux de progression sur la période comparable de 1985, calculé à partir des chiffres en monnaie nationale pour les filiales étrangères, est de 2,6 %.

GUY DEGRENNE

Guy Degrenne vient de négocier le rachat de l'ensemble des éléments d'actifs de la société Orfèvrerie Boulenger créée en juin et exerçant son activité à Chatellerault (Vienne).

Bien qu'occupant à ce jour une place modeste sur le marché français des couverts et de l'orfèvrerie haut de gamme, métal argenté et argent massif, la société Boulenger offre de larges possibilités de développement, compte tenu du haut niveau de qualité de ses produits et de la richesse de sa collection.

L'intégration de l'orfèvrerie Boulenger dans le groupe Guy Degrenne constitue, pour ce dernier, le début de la concrétisation d'un de ses projets qui est de s'implanter sur le marché du très haut de gamme couverts et orfèvrerie.

elf gabon

Le Conseil d'Administration d'ELF Gabon s'est réuni à Paris le lundi 21 avril 1986. Il a constaté les résultats de l'exercice 1985, le bénéfice net s'élevant à 38,8 milliards de F CFA, et a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra au Gabon le jeudi 12 juin 1986 la distribution d'un dividende de 6 000 F CFA par action (120 FF), net d'impôts, au titre de l'exercice 1985.

Un acompte de 2 400 F CFA par action (48 FF) ayant été mis en paiement en décembre 1985, le montant du solde du dividende restant à verser sera de 3 600 F CFA par action (72 FF).

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le premier trimestre de 1986 est de 148 millions de dollars, soit une baisse de 51 % par rapport à celui de la période correspondante de l'an dernier, qui était de 304 millions de dollars. Le bénéfice par action est de 0,51 dollar, comparé à 1,01 dollar. Le chiffre d'affaires pour le premier trimestre est de 1,59 milliard de dollars. Il était de 1,69 milliard de dollars l'an dernier.

Michel Vaillaud, président-directeur général, a indiqué que la diminution du bénéfice net provient d'une baisse générale de l'activité des services pétroliers et des pertes enregistrées par Fairchild semi-conducteurs.

SERVICES PÉTROLIERS

Le chiffre d'affaires des services pétroliers a décliné de 14 %. Le chiffre d'affaires des services de logging en Amérique du Nord a baissé de 25 %, alors que le nombre d'appareils de forage en activité a diminué de 28 %. La baisse la plus sensible du chiffre d'affaires, 32 %, a été enregistrée par les services sur terre aux Etats-Unis. En dehors de l'Amérique du Nord, la baisse des services de logging est de 8 %. Le chiffre d'affaires global de Flopetrol Johnston a fléchi de 3 %.

L'activité de Sedco Forex est en baisse de 25 %, et celle de Dowell Schlumberger (filiale à 50 %) de 10 %.

MESURE, RÉGULATION ET COMPOSANTS

Le chiffre d'affaires a progressé de 7 %. Le chiffre d'affaires de mesure et régulation a augmenté de 31 %, et le niveau des commandes de 32 %. Le chiffre d'affaires de systèmes assistés par ordinateur a décliné de 14 %.

Le chiffre d'affaires de Fairchild semi-conducteurs a baissé de 18 %. Cependant, le niveau des commandes enregistré pendant le trimestre dépasse de 45 % celui de l'an dernier.

BANQUE SCALBERT DUPONT



groupe cic

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le conseil d'administration de la Banque Scalbert Dupont, réuni le 28 mars 1986 sous la présidence de M. Hugues Maizy, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Les dépôts de la clientèle excèdent maintenant les 10 milliards de francs, l'accroissement étant particulièrement sensible sur les comptes d'épargne à régime spécial (+ 19 %), grâce à l'ouverture de 47 000 comptes et au développement en épargne-logement (+ 30 %). En outre, le succès du compte « 13-18 ans », lancé fin 1984, ne se dément pas, puisque la banque compte maintenant près de 14 000 jeunes clients.

En parallèle, l'activité financière et de gestion de patrimoine a manifesté son dynamisme par le lancement de deux nouveaux fonds communs de placement et la progression de la conservation-titres, qui atteint maintenant 9,1 milliards de francs (+ 22 %). En outre, la banque a dirigé, avec le CIC, l'introduction des Etablissements Catteau sur le second marché de la Bourse de Lille.

Les crédits à la clientèle s'élèvent à 8,3 milliards de francs (soit + 6 %), dans une conjoncture marquée par un ralentissement de la demande émanant des entreprises ; les crédits aux particuliers progressent par contre de 12,4 %.

Le résultat brut d'exploitation, en progression de 26,8 %, s'établit à 142,1 millions de francs en raison de la hausse du produit net bancaire (+ 8,9 %) et du sensible ralentissement de la progression des frais généraux (+ 6 %).

La dotation nette aux provisions s'établit à 56 millions de francs et représente 0,7 % des crédits accordés, témoignant ainsi de la qualité de leur gestion et de leurs bénéficiaires.

Enfin, après paiement de 30 millions de francs d'impôt sur les sociétés, le résultat net s'établit à 25,6 millions de francs (dont 5 millions de francs de plus-value à long terme), contre 8,3 millions de francs en 1984.

GROUPE DU PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

EXERCICE 1985

Le conseil d'administration de la société anonyme du Palais de la Nouveauté a arrêté, dans sa réunion du 21 avril 1986, les comptes de l'exercice 1985, tant au niveau consolidé qu'à celui de la société mère.

I. – Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé, en 1985, à 4 463 millions de francs, en majoration de 12,7 % sur l'exercice précédent.

Le bénéfice courant se monte à 76 900 000 F.

Le montant comparable, en 1984, était de 43 100 000 F.

Le bénéfice net, après produits et charges exceptionnelles et impôts, s'élève à 26 300 000 F en 1985, soit 71,58 F par action (contre 20 200 000 en 1984, soit 55,07 F par action).

En 1985, le parc des magasins s'est accru de sept unités.

En revanche, début 1986, le groupe s'est séparé de deux exploitations devenues lourdement déficitaires depuis plusieurs années, en raison de leur environnement.

Les exploitations comprennent dorénavant :
- 34 magasins ;
- 10 cafétérias ;
- 8 stations-service.

La surface totale de vente est de 99 971 mètres carrés.

L'effectif employé par le groupe est de 4 969 personnes.

II. – Au niveau de la société anonyme du Palais de la Nouveauté (société mère), dont on rappelle qu'elle est essentiellement un holding de sociétés d'exploitation de magasins, le bénéfice net comptable s'élève, à fin 1985, à 10 531 000 F, contre 8 792 000 F en 1984.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 25 juin 1986, de distribuer un dividende net de 18 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 9 F, soit un revenu total de 27 F.

Le dividende net afférent à l'exercice 1984 avait été de 16,50 F par action.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

La politique agricole commune fait de nouveau monter la tension entre l'Australie et la CEE

De notre correspondante

Canberra. – En Australie, quand on parle de l'Europe, il y a deux sujets épineux par excellence : la politique agricole de la Communauté européenne et les essais nucléaires français à Mururoa.

Ce n'est pas un hasard si, dans la composition du nouveau gouvernement de M. Chirac, une seule nomination a paru intéresser la presse australienne : celle de M. François Guillaume, ministre de l'agriculture. En schématisant, un lien naturel existe entre M. Guillaume et l'opinion publique australienne : l'un, dit-on ici, *« aime »* la politique agricole commune, l'autre la *« hait »* (et l'on considère en Australie que les Français et les Allemands sont les principaux défenseurs en Europe de cette politique).

Depuis quelques mois, malgré une *amélioration notoire des relations* entre la Communauté européenne et l'Australie sous le gouvernement travailliste de M. Hawke, l'atmosphère semble de nouveau à la crise. Entre la délégation de la Commission européenne installée depuis 1982 à Canberra et le ministre du commerce extérieur, M. John Dawkins, le ton ne cesse de monter. La pomme de discorde, une vieille histoire : la politique agricole commune (PAC), dit l'Australie, a des effets désastreux sur notre économie. La délégation européenne se plaint : les Australiens ne veulent voir que la politique agricole commune. Ils oublient tous les bienfaits qu'ils doivent à la Communauté européenne, notamment dans le domaine de l'énergie, de la recherche, des produits manufacturés.

Fin mars 1986, un incident vient cristalliser cette crise : les discussions annuelles, qui ont lieu désormais entre représentants de la Communauté européenne et Australiens, n'auront pas lieu cette année comme prévu à Canberra. Dans la capitale fédérale, c'est l'offense. La délégation de la Commission européenne donne ses raisons : c'est un avertissement. Le climat actuel et le comportement de l'Australie ne favorisent pas à cette heure un dialogue fructueux. La délégation, toutefois, minimise l'incident : les entretiens n'ont pas été *« annulés »* mais *« reportés »*. D'ailleurs, fin avril, une réunion au sommet aura lieu quand M. Hawke, premier ministre australien, rencontrera à Bruxelles le président de la Commission européenne, M. Delors.

A Canberra, au moment même où M. Hawke s'entretient avec M. Delors, on nie qu'il y a crise. On parle seulement de *« turbulences »*.

Depuis longtemps, l'Australie critique en particulier la politique européenne qui consiste à soutenir les prix à l'exportation. Cette politique, dit-elle, encourage la production, qui devient excédentaire et fausse les marchés mondiaux. L'Australie, qui ne peut s'offrir le luxe de subventionner son secteur agricole et qui exporte 70 % de sa production agricole, se sent particulièrement flouée.

Le triste sort des fermiers

Mais si l'Australie hausse le ton ces derniers mois, c'est que des impératifs de politique intérieure l'y poussent. C'est aussi qu'elle s'est donné des hommes neufs et de nouveaux outils pour mener sa vieille bataille.

Depuis quelques mois, les fermiers somment le gouvernement fédéral de s'intéresser à leur sort. Triste sort, le pire, dit-on, depuis trente ans. Une nouvelle sécheresse, des taux d'intérêt très élevés, la concurrence des « monstres » que sont la CEE et les Etats-Unis, accablent les fermiers dans les zones rurales du pays-continent. Le chômage atteint 20 %, soit deux fois le taux national. Le revenu par tête d'une famille de fermiers est de 6 800 dollars par an, soit trois fois moins que le revenu national moyen.

Si le vote rural en soi n'est pas très important pour M. Hawke, on craint à Canberra que le mécontentement des fermiers ne s'étende aux électeurs des petites villes de province, un électorat essentiel pour le gouvernement travailliste.

Les Australiens ont aussi désormais des hommes neufs : M. John Dawkins, jeune et ambitieux, déjà nommé, et M. Anoy Stoeckel, le non moins jeune macro-économiste, virulent et sûr de lui, qui dirige le Bureau d'économie agricole, un centre de recherche rattaché au ministère de l'agriculture.

Ils ont désormais un bon outil : le Livre rouge. Ainsi appelle-t-on à Canberra, à cause de sa couverture rouge, cette étude sur *« la politique agricole de la Communauté européenne, ses origines, sa nature et ses conséquences pour la production et le commerce extérieur »*, publiée en octobre 1985 par le Bureau d'économie agricole.

Les arguments de M. Stoeckel ne sont pas neufs. Ils reprennent, mais en la fondant de façon précise, la veille critique. Selon l'étude, la politique agricole commune aurait fait tomber de 16 % en moyenne le cours des *principaux produits agricoles* de zone tempérée. Le pays est une des grandes victimes de cette politique : la PAC coûterait chaque année à l'économie australienne près de 1 milliard de dollars australiens.

Mais, cette fois, l'Australie ne fait pas que se plaindre et en appeler aux bons sentiments de l'Europe. Pour être efficace, dit en substance M. Stoeckel, il faut comprendre les mécanismes politiques à l'œuvre au sein même de l'Europe et agir à cet endroit.

Dans une seconde étude publiée le même mois, et intitulée *les Effets intersectoriels de la PAC : croissance, commerce et chômage*, le Bureau d'économie agricole, cette fois, affirme que la PAC aurait coûté un million d'emplois à l'Europe. Les emplois créés par l'expansion du secteur agricole n'auraient pas suffi pour compenser la perte importante d'emplois dans le secteur industriel. A cause de la PAC, l'économie européenne aurait essuyé une perte sèche : entre 7 et *13 milliards d'ECU*.

Ces conclusions, MM. Dawkins et Stoeckel ont commencé de les brandir et continueront de le faire chaque fois qu'ils en auront l'occasion, lors des conférences européennes et internationales sur l'agriculture et le commerce extérieur.

La délégation de la Commission européenne, qui reconnaît le professionnalisme de l'étude australienne mais conteste certains des chiffres et la méthodologie utilisée par ses économistes, ne voit pas d'un très bon œil cette croisade. Question de forme, dit-on, en soulignant que la Commission européenne elle-même, avec son Livre vert, préconise une réforme de la politique agricole commune.

A la délégation européenne à Canberra, on regrette encore ce geste, en mars 1986, du gouvernement australien : la nomination à Londres d'un commissaire spécial du commerce extérieur avec plein statut d'ambassadeur, M. Lindsay Duthie. Les Australiens n'avaient pas eu de semblable ambassadeur depuis les années orageuses d'avant 1980.

M. Duthie aura pour mission de s'entretenir aussi bien avec la Commission européenne qu'avec les Etats membres, individuellement. Les Européens estiment que la seule instance pour le dialogue est la Commisson européenne elle-même. Ils craignent que la mission de M. Duthie ne soit une mission combative, qu'elle n'ait pour dessein d'attiser au sein de l'Europe le débat sur la PAC, de monter, par exemple, les Etats du Nord contre ceux du Sud...

Aujourd'hui pourtant, plus que jamais, du côté australien comme du côté européen, on manifeste à Canberra le désir de poursuivre, en l'améliorant, la *« coopération constructive »* voulue par M. Hawke. La Communauté européenne n'est-elle pas après tout le deuxième marché pour les exportations australiennes après le Japon et avant les Etats-Unis ? Certains Européens font remarquer aussi que l'Australie est un allié important dans la zone Asie-Pacifique, lointaine et mal comprise, qu'elle pourrait même jouer pour l'Europe un rôle d'observatrice ou de médiatrice dans ses rapports commerciaux avec le Japon par exemple.

SYLVIE CROSSMAN.

La Commission de Bruxelles demande à Paris de supprimer l'« octroi de mer » dans les DOM

Correspondance

Fort-de-France. – Les autorités de la Communauté économique européenne viennent de demander à la France de supprimer la taxe dite « octroi de mer » frappant les produits pénétrant dans un département français d'outre-mer, quelle que soit sa provenance, France métropolitaine, CEE, pays tiers, autres départements d'outre-mer.

Cette spécificité fiscale remonte au Second Empire. Elle est gérée par les assemblées locales, qui fixent les taux et accordent des réductions ou des exemptions, soit pour un produit donné, soit pour une entreprise donnée. Dans ce dernier cas, la réduction ou l'exemption concerne les équipements et (ou) les matières premières.

L'uniformisation des taux, la simplification des procédures, ainsi que la coordination des systèmes d'exemption et la suppression de tout octroi entre deux DOM sont considérées depuis une dizaine d'années comme le premier pas nécessaire vers la constitution d'un marché unique englobant les Antilles et la Guyane françaises, soit environ 750 000 personnes. Toutes les tentatives dans ce domaine se sont brisées jusqu'à maintenant contre le particularisme de chacun des trois départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane) et sur le fait que leurs économies sont, surtout pour ce qui concerne l'industrie, plus rivales que complémentaires.

*L'octroi de mer est utilisé efficace*ment comme outil de développement économique. Sans la protection (d'ailleurs partielle) qu'il offre aux entreprises locales, beaucoup de celles-ci, qui doivent faire face aux « surcoûts » engendrés par l'éloignement et par l'étroitesse de leur marché, seraient « balayées » par la concurrence extérieure. Cette première raison suffirait à expliquer que les élus locaux, toutes tendances confondues, soient résolus à se battre pour que la demande de suppression formulée par Bruxelles n'aboutisse pas.

La deuxième raison est aussi déterminante. Depuis ses origines, l'octroi de mer alimente les budgets communaux, dont il représente aujourd'hui environ la moitié (350 millions de francs pour la Martinique en 1985, soit plus de 1 050 F par habitant). Sa disparition aurait des effets considérables également sur ce plan. Ces deux raisons font quelque peu oublier que l'octroi de mer constitue aussi un facteur important d'accroissement du coût de la vie...

Les élus locaux ne manquent pas de relever une contradiction frappante : la Communauté, qui demande de supprimer l'octroi *dans un souci d'uniformi*sation et au nom du respect du traité de Rome, refuse d'intégrer dans le marché européen la plupart des productions agricoles tropicales françaises.

ÉTIENNE MARIE.

LES GRANDS MOULINS DES ANTILLES MENACÉS DE FERMETURE

(Correspondance.)

Pointe-à-Pitre. – Le 2 avril, le tribunal administratif de Fort-de-France a annulé une délibération du conseil général de la Martinique datant du 2 décembre 1983, qui portait de 15 % à 25 % le taux d'octroi de mer applicable aux farines importées à l'exception des farines produites en Guadeloupe par les Grands Moulins des Antilles (GMA). Cette décision, qui intervient quelques semaines seulement après que les Pays-Bas aient introduit auprès de la Cour de justice européenne un recours contre l'octroi de mer a provoqué une très vive émotion dans les milieux économiques et dans l'entreprise GMA, dont 60 des 107 employés risquent du coup de perdre leur emploi.

L'octroi de mer est une taxe vieille de cent vingt ans, spécifique à l'outre-mer français, qui frappe les produits importés dans ces régions *(voir ci-dessus)*.

La taxe de 25 % sur les farines importées aurait permis aux GMA de concurrencer efficacement les grands meuniers métropolitains.

M. Jacques Tarer, directeur commercial de l'entreprise GMA, estime qu'en portant à 20 % le taux de l'octroi de mer applicable aux farines importées on pourrait éviter la fermeture de l'usine et maintenir les emplois existants.

La Commission de Bruxelles demande à Paris de supprimer l'« octroi de mer » dans les DOM

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 avril

Marché bien tenu

Après deux séances d'assez forte hausse, la tendance est apparue plus irrégulière mardi à la Bourse de Paris. Des ventes bénéficiaires se sont produites, bien normales au demeurant en ce jour de liquidation générale, la quatrième, qui plus est, à être fortement gagnante (+ 13,6 %). Mais elles ont été assez bien absorbées dans l'ensemble.

Quelques valeurs ont légèrement décroché, comme Locafrance, L'Oréal, La Redoute, Printemps et CSF. Mais le plus grand nombre se sont stabilisées (Carrefour) ou ont encore progressé, telles Avions Dassault, Alcatel, Total Elf, Pernod, Lafarge, Peugeot et Colas. La vedette est revenue à Navigation mixte et à la Lyonnaise des eaux. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle mais plus modeste avance de 0,8 % environ. L'effet bénéfique exercé la veille par la baisse généralisée des taux d'intérêt dans le monde s'est légèrement atténué. Beaucoup autour de la corbeille espéraient que la Banque de France donne le signal d'une nouvelle desescalade. Or rien ne s'est produit. D'où une légère déception, surtout perceptible dans les étages.

Après un bon démarrage et des achats étrangers assez copieux, le marché obligataire a été plus calme. Les professionnels pensent que, avec la restructuration de la pyramide des taux, l'évolution des cours sera plus lente dans les semaines à venir. Le MATIF aussi a été plus calme, mais des gains d'une ou deux variations y ont été enregistrés. Bref, d'une façon générale, la Bourse était bien tenue.

La devise-titre a fléchi de conserve avec le dollar pour se traiter entre 6,98 F et 7,01 F contre 7,04 F-7,11 F.

NEW-YORK

Forte baisse

Wall Street a enregistré mardi un sensible repli, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles reculant à 1 830,98 points, soit un repli de 24,92 points. Le volume des transactions s'est, en revanche, gonflé à 162,3 millions d'actions, contre 153,6 millions de titres échangés à la séance de la veille. On notait 1011 valeurs en hausse, contre 648 en baisse ; 400 titres sont restés inchangés.

Si le marché est resté actif tout au long de la séance, ce sont des ventes bénéficiaires qui ont pesé sur la tendance. Autour du Big Board, les investisseurs ont ainsi sanctionné la remontée des taux d'intérêt sur le marché du crédit, et la chute de 2,5 % des commandes de biens durables en mars. Cette chute – la plus forte depuis un an – dénote, selon certains opérateurs un ralentissement de la croissance économique susceptible d'amputer les bénéfices des entreprises. Les avis restent cependant partagés à Wall Street ; d'aucuns voient en effet dans ces statistiques un feu vert pour de nouvelles baisses des taux d'intérêt, susceptibles de bénéficier à long terme aux valeurs boursières.

Le recul du dollar et la présence des ventes japonaises ont provoqué une baisse sensible du marché obligataire, les bons du Trésor chutant notamment de 3 %.

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Alcoa	40 5/8	40 1/8
A.T.T.	25 1/8	24 3/4
Boeing	58 3/4	58 1/8
Chase Manhattan Bank	49 1/8	48 1/2
Du Pont de Nemours	78 1/2	78 7/8
Eastman Kodak	59 1/8	60 1/4
Exxon	58 1/2	57 1/4
Ford	84 5/8	84 1/2
General Electric	79 3/8	78 5/8
General Motors	82 1/8	81
Goodyear	32 1/2	31 7/8
I.B.M.	154 5/8	152 3/4
I.T.T.	46 1/2	46 7/8
Mobil Oil	29 5/8	29 1/4
Pfizer	63 7/8	63 1/4
Schlumberger	30 5/8	30
Texaco	32 1/8	32 1/4
U.A.L. Inc.	63 1/4	63 1/8
Union Carbide	24 5/8	23 1/4
U.S. Steel	20 1/4	20 1/4
Westinghouse	56 1/2	55 3/4
Xerox Corp.	60 1/2	59 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CHUTE DU NAPOLÉON. – En forte hausse depuis deux jours après le rétablissement, par le gouvernement, de l'anonymat sur l'or, le cours du napoléon a vivement chuté le 22 avril à la Bourse de Paris. De 599 F la veille, le cours du « nap » est tombé à 554 F ce jour-là, les opérateurs constatant que l'obligation de payer par chèque tout achat de métal fin au-dessus d'un certain montant (10 000 F) n'avait guère de chances d'être levée.

FINANCIÈRE DE SUEZ : HAUSSE DE 98 % DU BÉNÉFICE 1985. – La Compagnie financière de Suez annonce, pour 1985, un bénéfice net de 657,1 millions de francs, en augmentation de 87 % sur l'exercice précédent (350 millions).

Suez va proposer à la prochaine assemblée générale une augmentation de capital par incorporation de réserves (762 millions) et élévation du nominal des actions (de 140 F à 200 F), pour le porter à 3,04 milliards de francs. Le dividende prioritaire net revenant aux premiers CIP (certificats d'investissement privilégiés) émis en juin 1985, est fixé à 12,46 F.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 60	1 677
5 %	57 20	1 110
3 % amort. 45-54	....	2 178
Emp. 7 % 1973	7511	..
Emp. 8,80 % 77	120 20	8 077
9,80 % 78/93	108 60	7 552
8,80 % 78/86	100 70	3 182
10,80 % 79/94	109 70	6 835
13,25 % 80/90	111 80	11 782
13,80 % 80/87	108 40	7 146
13,80 % 81/89	114 40	3 705
16,75 % 81/87	111 58	10 325
16,20 % 82/90	126 35	4 438
16 % juin 82	127 30	13 940
E.D.F. 7,8 % 61	154 50	3 737
E.D.F. 14,5 % 80-82	115 80	11 763
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	104 50	3 309
CNB Paribas	107	3 309
CNB Suez	110 20	3 309
CNI janv. 82	104 25	3 309
CRH 10,90% déc.85	119 20	3 084

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 avril	22 avril
Valeurs françaises	144,3	146,6
Valeurs étrangères	111,2	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 avril	22 avril
Indice général	380	385,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 avril .... 8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 avril	23 avril
1 dollar (en yens)	169,35	168,85

BOURSE DE PARIS – Comptant – 22 AVRIL

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 22/4

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 034	6 974	6 700	7 300
ECU	6 841	6 841	....	....
Allemagne (100 DM)	318 930	319 030	308	326
Belgique (100 F)	15 601	15 604	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 570	282 570	272	292
Danemark (100 krd)	86 340	86 340	82	90
Norvège (100 k)	100 180	100 030	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 637	10 624	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	5 045	5 060	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 650	4 651	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	380 400	380 400	369	389
Suède (100 krs)	98 890	98 740	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 450	45 440	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 017	5 012	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 776	4 770	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	5 077	5 040	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 103	4 115	3 930	4 100

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	77750	77550
Or fin (en lingot)	78000	77750
Pièce française (20 fr)	599	554
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	553	543
Pièce latine (20 fr)	490	485
Souverain	622	622
Pièce de 20 dollars	3155	3150
Pièce de 10 dollars	1600	1585
Pièce de 5 dollars	1040	.....
Pièce de 50 pesos	3135	3100
Pièce de 10 florins	512	515
Or Londres	342 45	.....
Or Zurich	342 50	343
Or Hongkong	343 55	343 35
Argent Londres	5 21	.....



Le Monde

LA STRATÉGIE DE M. YAMANI

Reconquérir pas à pas une « juste part » du marché pétrolier

De notre envoyée spéciale

Genève. — Détendu, souriant, manifestement fier de sa réussite après plus d'un mois d'épineuses négociations, M. Yamani, le ministre saoudien du pétrole, a, le mardi 22 avril, enfoncé le clou. Les décisions adoptées par une majorité de pays membres de l'OPEP le week-end dernier sont, a-t-il dit, une *« confirmation de la stratégie adoptée en décembre dernier »*. Cette nouvelle stratégie *« initiée par l'Arabie saoudite »*, vise à reconquérir, pour l'OPEP, une *« juste part de marché »*. Rompant avec la politique de défense à tout prix des cours du pétrole menée jusque-là, elle a été à l'origine de la chute brutale observée depuis lors. *« L'OPEP seule ne peut pas arriver à défendre les prix du pétrole. Nous devons obtenir la coopération des producteurs non membres de l'Organisation*, a déclaré le ministre. *Sans leur contribution, rien ne peut arriver. »*

M. Yamani a répété que l'OPEP ne tenterait pas seule de redresser les prix du pétrole en réduisant sa production aussi longtemps qu'elle n'aurait pas obtenu une contribution, volontaire ou non, des autres producteurs, contribution chiffrée au total à 2 millions de barils par jour (1). La stratégie, confirmée à Genève, procède pas à pas. Le premier est de contacter les producteurs non-OPEP afin de voir ce qu'ils peuvent apporter. Le second sera de distribuer, d'ici à la fin juin, entre les pays membres de l'Organisation, le nouveau plafond de production adopté à Genève. La distribution de quotas pays par pays est un problème *« très délicat »*, qui nécessitera *« au moins une longue session »* de négociations.

Laissant clairement entendre qu'il ne s'attendait pas à une reprise rapide des cours — *« Je serais extrêmement heureux qu'ils atteignent 18 dollars à la fin de l'année... »*, — M. Yamani a estimé qu'il y avait 2 millions à 3,5 millions de barils par jour de pétrole en trop, *« flottant dans le marché »*, qu'il fallait éliminer avant d'espérer pouvoir stabiliser les cours, voire d'*« éviter un nouvel effondrement »*.

M. Yamani a très clairement répété qu'il ne fallait espérer aucune décision de l'OPEP avant que les producteurs concurrents n'aient fait un geste. *« Si nous n'obtenons pas un encouragement des non-OPEP, je ne pense pas que nous perdrons notre temps à distribuer des quotas de production pays par pays »*, a-t-il dit, estimant la contribution volontaire espérée des producteurs non membres à 1 million de barils par jour.

Cette baisse de production, s'ajoutant aux limitations que l'OPEP elle-même pourrait décider, est nécessaire, a précisé M. Yamani, pour stabiliser le marché et *« amorcer une reprise des cours »*. A cette baisse devrait ensuite s'ajouter, *« d'ici à l'été »*, un montant équivalent d'environ 1 million de barils par jour, provenant de coupes volontaires résulteraient la fermeture de puits devenus non rentables du fait de la chute des prix, ainsi que de l'arrêt des efforts d'exploration dans les zones à prix de revient élevé. Ces coupes, à terme, augmenteront la part du marché de l'OPEP, car le plafond annuel de 16,7 millions de barils par jour, adopté le week-end dernier, n'est *« pas encore la juste part de marché »* revendiquée par l'Organisation.

« Nous ne baisserons pas [notre production], nous nous contenterons de ne pas l'augmenter », a précisé M. Yamani. Enfin, le ministre a confirmé qu'il avait discuté des problèmes posés aux Etats pétroliers américains par la baisse du prix du brut avec le vice-président des Etats-Unis, M. Bush, au cours de sa récente tournée dans le Proche-Orient. *« Nous avons expliqué les faits. Il a été convaincu que l'Arabie saoudite n'avait pas organisé une guerre des prix. N'importe quelle personne objective en sera convaincue. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivalent à 50 millions de tonnes par an. La production de l'OPEP se situe actuellement à 17,5 millions de barils par jour, la production mondiale à 46 millions de barils par jour.

Mort du philosophe Mircea Eliade

Mircea Eliade, historien des religions, est décédé des suites d'une longue maladie dans un hôpital de Chicago. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Né le 9 mars 1907, à Bucarest (Roumanie), auteur de nombreux romans, Mircea Eliade est surtout connu pour ses études sur le sacré et les religions, en particulier son *Traité d'histoire des religions*.

En 1925, inscrit à la faculté de Bucarest, où il étudie les lettres et la philosophie, il publie chaque semaine, dans le quotidien *la Parole*, au moins deux feuilletons, des portraits d'écrivains et différents récits.

En 1928, il s'installe à Calcutta, apprend le sanscrit et fait sa thèse de doctorat sur l'histoire comparée des techniques yoga. Il revient en 1931 en Roumanie, où il publie son premeir roman *Isabelle et les eaux du diable*, bientôt suivi par *la Nuit bengali*.

Assistant à la faculté de lettres et de philosophie de Bucarest jusqu'en 1939, il mêle les fresques contemporaines et les romans fantastiques.

En 1940, Mircea Eliade est attaché culturel auprès de la légation royale de Roumanie à Londres, puis en 1941, conseiller culturel au Portugal, où il vivra jusqu'en 1945 avant de donner des cours à l'École des hautes études à Paris. Il est alors nationalisé français. Il écrit son *Traité d'histoire des religions*, qui paraîtra en 1949. Puis il se rend aux États-Unis, où il recevra une bourse de recherches et une chaire de professeur à l'Université de Chicago.

Sur le vif

Cruels chéris

Au fond, ce qu'on n'aime pas chez nos mômes, c'est qu'on les aime trop. Et on est toutes *comme ça*. *Complètement accro*. On n'arrête pas de se plaindre, de rouscailler : ils nous pompent, ils nous envahissent. On n'a qu'une envie : les voir débarrasser le plancher, au sens propre. Et quand ils le font au sens figuré, on les regrette. On se retrouve tout bête, m'écrit une lectrice, une Lyonnaise. Ses enfants font leurs études à Paris. On est en manque. On tourne en rond dans une maison trop nette, trop muette, où personne ne crie, où rien ne traîne. Pas même une chaussette dépareaillée dont on espère retrouver la jumelle en rampant sous le canapé du salon.

Au début, ils reviennent tous les samedis. Puis un samedi sur deux. Le lendemain, ils dorment jusqu'à midi. On se parle à voix basse, on marche sur la pointe des pieds pour ne pas les réveiller. On ne sait pas à quelle heure enfourner le rôti. A peine l'a-t-on servi que les copains les appellent au bout du fil et les tiennent solidement en laisse, dans la pièce à côté, jusqu'à ce que la sauce soit figée dans sa graisse. Ça ne fait rien, mon chéri, je vais te la réchauffer au bain-marie. Et dès que j'aurai fini de te regarder manger, je recoudrai la fermeture éclair de ton blouson. Non, non, pas la peine d'aller le chercher, j'y vais, je sais où tu l'as laissé : dans la salle de bains, sous le lavabo.

Bientôt, terminés, les week-ends. Ils ne descendent plus. Monter à Paris ? Inutile. Ou ils sont absents, ou ils sont pris. Et on reste plantés là, parents abandonnés, orphelins de fils, de fille ou des deux. Jusqu'au jour où on leur dit : il risque d'y avoir une bombe dans le TGV, c'est trop dangereux, ne venez plus.

Emue par cette lettre, je la ramène chez moi et je la montre à mon cadet. A peine l'a-t-il parcourue qu'il se jette sur le téléphone : Allô ! Jenifer ? Tes vieux somatisent toujours sur le terrorisme en Europe ? Quand est-ce qu'ils te rapatrient aux States ? Après-demain ? T'inquiète. J'ai un plan d'enfer. Ils vont te supplier de rester ici. Tu les appelles et tu leur dis de ne pas s'en faire. T'as ton billet. Tout est OK. T'as même un petit ami basané, tu sais plus s'il est libyen ou libanais, qui tient absolument à t'accompagner à Roissy pour t'aider à porter ton bagage à main.

CLAUDE SARRAUTE.

Bourse du matin

IRRÉGULIER

Le nouveau mois boursier s'est ouvert mercredi matin rue Vivienne sur une note irrégulière. La cotation de Valeo, suspendue depuis le 19 mars, a repris. Après avoir été réservé à la hausse, le titre a monté de 17,8 % en liaison avec l'action de retardement lancée par les pouvoirs publics pour dissuader l'industriel italien, M. de Benedetti, de prendre la majorité de l'affaire (*voir ci-contre*).

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,22 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 23 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 0 22

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	449	446	446
Agence Havas	1590	1720	1745
Air Liquide (L')	795	798	795
Alsthom	488	487	484
Bancaire (Cie)	1228	1200	1205
Bongrain	2030	2050	2020
Bouygues	1238	1205	1200
B.S.N.	3915	3940	3920
Carrefour	3420	3425	3425
Chargeurs S.A.	1260	1275	1270
Club Méditerranée	570	569	561
Dumez	1420	1401	1395
ELF-Aquitaine	349 50	348	348
Essilor	2600	2600	2580
Lafarge-Coppée	1534	1538	1532
L. Vuitton S.A.	1235	1232	1232
Michelin	3270	3370	3340
Midi (Cie)	6230	6350	6420
Moët-Hennessy	2405	2420	2420
Navig. Mixtes	950	1075	1080
Oréal (L')	3769	3675	3620
Pernod-Ricard	1070	1110	1115
Peugeot S.A.	1058	1112	1120
Sanofi	730	735	740
Source Perrier	710	735	738
Télémécanique	3490	3480	3490
Thomson-C.S.F.	1310	1265	1270
Total-C.F.P.	376	373	377
T.R.T.	2550	2580	2580
Valéo	560	660	660

Pour retarder une OPA de M. de Benedetti Valeo est « classé défense » par M. Balladur

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a décidé mercredi 23 avril de classer « défense » le dossier Valeo. Il s'appuie pour cela sur la fabrication par le groupe de boites de vitesses destinées à des chars de combat. C'est l'argument que M. André Boisson, président de Valeo, avait saisi pour faire échec à la tentative de prise de contrôle italienne. En s'exprimant ainsi, l'Etat rend obligatoire une autorisation préalable de M. Balladur à toute OPA et complique la tâche de M. de Bennetti, l'industriel transalpin qui, déjà actionnaire de Valeo à 18 %, cherchait à porter sa participation au niveau de la minorité de blocage en offrant de racheter 16,04 % supplémentaires du capital à 620 F par action.

Le plus piquant dans cette affaire est de constater qu'un gouvernement qui se dit libéral utilise ce biais pour « retarder » une prise de contrôle par des intérêts européens. A moins qu'il n'ait été averti d'une tentative de collusion entre M. de Benedetti et, pourquoi pas, le constructeur italien Fiat, ce qui aurait posé quelques problèmes à Renault et Peugeot, peu soucieux cependant de s'engager financièrement dans Valeo. Tout laisse à penser que les constructeurs nationaux ont pesé de tout leur poids !

En attendant, échaudée par deux alertes sérieuses, la direction de Valeo poursuit activement ses démarches pour restructurer le capital de façon à établir au conseil *« un équilibre satisfaisant et durable entre les actionnaires industriels, les actionnaires financiers, les personnalités extérieures et le management »*. Les noms de Schneider, de la CGIP (groupe de Wendel) et même de la CGE ont été avancés.

La baisse du dollar inquiète le Japon et les places financières américaines

La baisse du dollar s'est poursuivie ce mercredi 23 avril sur la place de Tokyo, où le cours du « billet vert » a établi un nouveau record historique, tombant à 167 yens après avoir coté 166,50 yens, contre 169,50 yens la veille. Cette nouvelle baisse inquiète de plus en plus le gouvernement japonais, qui redoute les effets de la hausse correspondante du yen sur les exportations des entreprises nippones, surtout les PME, qui sont directement touchées dans la mesure où elles peuvent plus difficilement réduire leurs coûts de production.

Mardi, les marchés financiers d'outre-Atlantique ont été secoués par le nouveau repli du billet vert, qui leur fait redouter une diminution des achats japonais d'obligations et de bons du Trésor américain, très considérables ces dernières années : en 1985, les grands investisseurs nippons (compagnie d'assurances, caisses de retraite, fonds de placement) ont acheté plus de 50 milliards de dollars de valeurs étrangères, essentiellement des bons du Trésor des Etats-Unis, contribuant pour 15 % à 20 %, dit-on, au financement du déficit budgétaire américain. Or, depuis le début de la semaine, ces grands investisseurs ont procédé à des ventes massives d'obligations à New-York, redoutant des pertes de change supplémentaires (près de 30 % depuis le 22 septembre 1985). Déjà, ils avaient vendu pour 1,5 milliard de dollars d'obligations pendant la première quinzaine d'avril, pour la première fois depuis cinq ans, alors que, en mars, ils avaient été acheteurs nets de 8 milliards de dollars.

F. R.

L'action de la CGT et de la CFDT à la SNCF

TRÈS FAIBLES PERTURBATIONS

La Journée d'action lancée séparément par la CGT et la CFDT, ce mercredi 23 avril, au moment où doit se réunir le conseil d'administration de la SNCF après l'annonce de huit mille suppressions d'emplois, n'avait, en début de matinée que de très faibles répercussions sur le trafic, selon la direction. Sur les grandes lignes, le trafic était normal sur tout le réseau. Il en était de même pour le trafic marchandises. En banlieue de Paris, le trafic était normal au départ de Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse et Paris-Gare de Lyon. Il était assuré à raison de deux trains sur trois sur la banlieue de Paris-Est et de un train sur deux sur la ligne C du RER. Au départ de Paris-Nord, il était normal sur la ligne B du RER et assuré à deux trains sur trois pour les autres lignes.

La CGT et la CFDT ont souligné, l'une et l'autre, qu'elles n'avaient pas lancé d'appel national à une grève de vingt-quatre heures. Les syndicats locaux CGT devaient décider seuls des formes d'action (débrayages d'une ou plusieurs heures, rassemblement). La CFDT a indiqué qu'il s'agissait d'une *« première phase d'action »*, une mobilisation plus large étant envisagée fin mai si des négociations ne sont pas engagées. FO *« n'est pas opposée à une éventuelle action mais recherchera les solutions les plus appropriées pour s'opposer à la remise en cause du service public, préserver l'avenir des cheminots et maintenir leur statut »*.

MOUVEMENT DE PRÉFETS

Le conseil des ministres du 23 avril a adopté le mouvement préfectoral suivant :

Directeur des affaires politiques, administratives et financières outre-mer : M. Claude Érignac, préfet du Gers, est nommé à la place de M. Michel Levallois, nommé préfet hors cadre.

GERS : M. Jean-Jacques Pascal, administrateur civil en remplacement de M. Erignac.

FINISTÈRE : M. Bernard Grasset, préfet de Charente-Maritime, est nommé préfet du Finistère.

CHARENTE-MARITIME : M. Michel Gillard, préfet hors cadre, est nommé préfet de Charente-Maritime en remplacement de M. Grasset.

COTES-DU-NORD : M. Raymond Jaffrezou, préfet de la Vendée, est nommé préfet des Côtes-du-Nord en remplacement de M. Jacques Roynette, nommé préfet hors cadre.

VENDÉE : M. Christian Tracou, préfet des Deux-Sèvres, est nommé préfet de la Vendée en remplacement de M. Jaffrezou.

DEUX-SÈVRES : M. Alain Jezequel, préfet hors cadre, est nommé préfet des Deux-Sèvres en remplacement de M. Tracou.

ALLIER : M. Alain Bidou, directeur de l'administration du territoire et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de l'Allier en remplacement de M. Alfred Leroux, nommé préfet hors cadre.

GUYANE : M. Jacques Dewatre, directeur de la défense et de la sécurité civile, est nommé préfet de la Guyane en remplacement de M. Bernard Courtois, nommé préfet hors cadre.

M. Xavier Gouyou-Beauchamp, préfet en disponibilité, est nommé à sa demande préfet hors-cadre.

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1986 a été tiré à 497 783 exemplaires

A B C D E F G

